TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, rue Notre-Dame, 1649 et 1642.

Aujourd'hui maximum	14
Même date l'an dernier	62
Aujourd'hui minimum	50
Même date l'an dernier	50

La Patrie

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES VINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 16 — Beau temps chaud, aujourd'hui et demain.

22E ANNEE — No 95 — SEIZE PAGES | MONTREAL, SAMEDI, 16 JUIN 1900 | LE NUMERO : UN CENTIN

Les Troubles en Chine

Les missions catholiques. -- L'intervention des puissances. -- La Russie. -- Le partage -- Court historique

MGR. FAVIER, EVEQUE DE PEKING

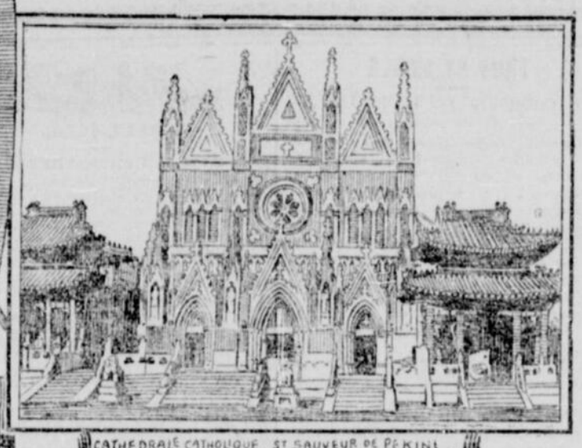

CATHEDRALE CATHOLIQUE, ST SAUVEUR DE PEKING

INTERIEUR DE LA CATHEDRALE CATHOLIQUE A PEKIN

SALLE D'HOPITAL A TIENTSIN (CHINE)

Les graves difficultés qui réunissent en ce moment sous les murs de la capitale de l'Empire Céleste, les troupes de la Russie, de l'Angleterre, de la France, du Japon et des Etats-Unis menacent d'avoir les conséquences les plus importantes. Sans tenir compte du peuple chinois dont la disparition ne saurait être considérée comme une calamité, ne se pourrait-il pas que les massacres des missionnaires par les Boxers, fournissent adx grandes puissances de l'Europe un prétexte pour se chercher querelle et s'entre dévorer? Poser cette redoutable question, ce n'est sûrement pas la résoudre ; mais peut-on affirmer qu'elle manque d'à propos? Le démembrement naturel et pacifique de la Chine n'amènerait pas de conflit général. Mais si le partage des dépouilles se fait par la force des armes et si les plus gros bataillons réclament le plus gros morceau, n'assisterons-nous pas à un spectacle d'une extrême gravité?

Qui ne se rappelle la position tendue qui a résulté de la guerre japano-chinoise?

Quoi qu'il en soit, il est évident que les grandes puissances européennes, à l'heure actuelle, jettent un œil de convoitise sur le Céleste Empire et qu'elles se préparent à s'y tailler chacune un domaine fort étendu.

La Russie paraît être en meilleure posture que tous les autres pays. En peu de temps elle peut y envoyer des troupes dont le nombre éclipsera celui de toutes les autres puissances réunies. Lorsque Port Arthur est passé entre les mains de la Russie, on vit en moins de douze heures, vingt mille hommes de troupe sur les lieux. Il est donc probable que la Russie est prête à profiter des circonstances présentes. L'Angleterre est trop vivement engagée avec les Boers pour songer à débarquer à Tien-Tsin une armée importante. Il faudrait assurément peu de temps à la Russie pour envahir le territoire chinois.

La Russie compte 899,256 hommes armés, en temps de paix : c'est la plus forte armée. En temps de guerre, elle peut armer et envoyer en campagne, immédiatement, près de 4,000,000 de soldats ; elle peut, au besoin, lever dix autres millions de guerriers; elle possède en Asie, en Sibérie, etc., des milliers et des milliers de soldats prêts pour les combats.

Si la guerre éclate, il est certain que les armées de terre en supporteront presque tout le poids. La France et la Russie marcheront la main dans la main, tandis que l'Angleterre et l'Allemagne, peut-être aussi le Japon, mettront leurs intérêts en commun.

Avant d'aller plus loin, demandons-nous si le gouvernement chinois est en mesure, si réellement il en a le désir, de mettre fin à l'insurrection des Boxers. Cela paraît fort douteux. De sorte que si l'intégrité de l'empire est maintenue, ce ne sera pas par la force des troupes chinoises, mais grâce à l'intervention des puissances. La Russie elle-même serait disposée à attendre davantage le morcellement du gâteau territoire; elle croirait en prendre un plus gros morceau plus tard. Il y aurait danger si le gouvernement chinois, se trouvant incapable d'étouffer l'insurrection des "Boxers", faisait appel aux puissances étrangères. Ces dernières demanderaient, en retour, des "concessions", ce qui ne manquerait pas de provoquer les tiraillements et les querelles auxquels nous faisons allusion plus haut.

A l'heure actuelle, les puissances continentales n'ont qu'un pied à terre sur les côtes de la Chine. Mais à l'époque du partage général, chacune réclamera sa large part.

La Russie semble cependant posséder des avantages supérieurs à ceux des autres pays, et il n'y a aucun doute que les troubles actuels fourniront à ses diplomates l'occasion belle d'élargir son rayon d'influence. Avec la péninsule de Liao-Tung et les ports de Port Arthur et Ta-Lien-Wan, la Russie fait sentir son prestige au loin et est prête pour toute éventualité.

L'Angleterre est fermement établie à Hong-Kong, dans la péninsule Kow-Tung, à Wei-Hai-Wei, en face de Port Arthur ; si le partage de l'empire chinois s'opère, elle réclamera sans doute la vallée de Yang-tse-Kiang.

Les intérêts de la France sont dans le sud de la Chine, près de ses possessions actuelles au Tonkin et dans l'Annam. Elle contrôle le port de Kwang-Chan-Wan et détient l'île de Hainan. Elle exigera probablement la possession de la province de Kwan Tung et Kwan-Si, au sud de la rivière de l'Ouest, et une partie de Yun-Nan.

L'Allemagne a les yeux sur la péninsule de Shan Tung où les Anglais sont en grand nombre, ainsi que sur Ho-Man et Kwang-Su.

Et le Japon, le vainqueur de la Chine ? Se contentera-t-il de laisser les puissances européennes se partager le butin sans en réclamer sa part ? Après Formose, le Japon demandera sans doute la province de Fa-Kien.

L'Italie, les Etats-Unis seront-ils oubliés ? La fièvre de l'expansion coloniale fait perdre la tête à l'Oncle Sam et il ne serait pas étonnant de le voir mettre ses grands doigts et ses grands pieds sur le sol chinois, à côté de John Bull, de Jacques Bonhomme, etc.

Que résultera-t-il du conflit de toutes ces ambitions ?

C'est difficile à dire. Les événements lèveront bientôt un peu le voile qui dérobe aux regards des européens les secrets d'un avenir plein de menaces et de périls sérieux.

LES MISSIONS CATHOLIQUES

Avant d'aller plus loin, disons un mot des missions catholiques en Chine. Les horreurs dont les "Boxers" se rendent coupables depuis quelque temps, rappellent les plus mauvais jour des persécutions. Ces assassins de chrétiens tuent pour le simple plaisir de tuer. Ils redoutent la civilisation et repoussent les bienfaits de l'évangélisation chrétienne. Le missionnaire européen est leur bête noire. Ils en veulent surtout aux missionnaires catholiques dont l'œuvre évangélique est couronnée de succès. C'est pourquoi ces barbares ont mis le feu aux temples du culte et fait mourir nombre de missionnaires.

Les lecteurs de la "Patrie" auront une excellente idée des missions catholiques en Chine en lisant la lettre suivante que Mgr Favier, vicaire apostolique de Pékin, membre de la Congrégation de la Mission des Lazaristes, écrivait récemment au vice-amiral Lafont, président du comité de l'exposition des Missions à Paris:

Monsieur l'Amiral,

Votre visite m'a vivement touché, si j'avais connu votre adresse à Paris, je ne me serais certes pas laissé prévenir. Vous êtes vraiment trop bon d'avoir conservé mon souvenir après vingt-deux ans de séparation. Si vous retourniez à Péking aujourd'hui vous y trouveriez bien du changement; nous avions alors à la résidence française du Saint-Sauveur, le Pé-tang, une église massive, des constructions sans cachet, voire même sans aucun plan, un orphelinat des filles de la Charité bien misérables, bien resserrés, bien peu peuplés. Tout cela a disparu; vers 1886 l'Empereur nous a prié de lui céder, pour loger l'impératrice-mère, tout cet emplacement. L'entente a été faite avec le Saint-Siège, le gouvernement chinois et la Mission; grâce à l'appui de M. Constans, alors ministre de France à Péking, nous avons reçu en compensation un terrain plus vaste, toujours dans la ville impériale comme le premier, et une somme suffisante pour reconstruire en taillant à même en plein drap. Actuellement vous verriez une belle cathédrale de quatre-vingt-trois mètres de long sur une largeur proportionnée et une hauteur sous voûte de vingt et un mètres, de belles orgues, des vitraux aux riches couleurs, des tableaux ornant les sept chapelles qui entourent l'édifice.

Un corps de bâtiments faisant suite à l'église, est destiné à la réception des hôtes, puis vient une grande imprimerie avec six presses, d'où sont sortis déjà plus de cinquante ouvrages divers. Au nord, vous pourriez visiter les ateliers de nos frères coadjuteurs où nous pouvons fabriquer tout ce qui est nécessaire à la mission. A gauche de ces constructions, je vous conduirais voir les chambres des missionnaires, nos salons chinois et européens, notre bibliothèque de 12,000 volumes, dont plusieurs centaines sont des raretés. A la droite, vous verriez avec plaisir deux séminaires comptant 111 élèves, l'espoir de la Mission. Un grand jardin fait suite à tous ces corps de logis, puis vient une rue qui nous appartient et nous sépare de l'établissement des sœurs. Là, se trouvent réunis, dans l'ordre le plus parfait que les filles de la charité font régner dans toutes leurs œuvres, orphelinat, crèche, ouvroir, catéchuménat, comprenant ensemble cinq à six cents personnes largement logées dans trois corps de bâtiment ayant chacun plus de deux cents mètres de façade. Toute cette installation, sans aucun luxe, mais parfaite au point de vue hygiénique, a été, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut, payée par l'empereur. Le décret impérial de donation est gravé en chinois et en tartare sur deux stèles monolithes de marbre blanc, abritées sous deux pavillons spéciaux recouverts de tuiles jaunes. De plus, le fronton de la cathédrale porte ces mots : "Eglise catholique bâtie par ordre de l'Empereur", ce qui rendrait coupable du crime de lèse-majesté quiconque oserait toucher à ces constructions aussi longtemps que la dynastie tartare sera sur le trône.

Après cette première visite, je prendrais la liberté de vous conduire au Pan-tang ou Eglise du Sud, vous reverriez cet ancien édifice complètement réparé et, dans la même enceinte, le collège franco-chinois tenu par les frères Maristes, d'où sont déjà sortis cinquante ou soixante élèves qui parlent et écrivent fort bien notre langue et occupent les meilleures places dans les postes, télégraphes et chemins de fer.

Voici maintenant le Grand-Hôpital; nous en avons trois semblables, où, bon an, mal an, 150,000 malheureux passent au dispensaire. Toutes ces œuvres font aimer la religion et la France qui les patronne. Vous comprendrez facilement, après ces quelques notes, combien je suis impatient d'être à mon poste : depuis le décret obtenu grâce au puissant secours de M. Pichon, le représentant de la France, nous jouissons d'une paix parfaite ainsi que les autres missions de Chine : des milliers de catéchumènes m'attendent et si mes forces ne viennent pas trahir mon élan, j'espère pouvoir encore faire quelque bien. Dans les trois mois que je viens de

(Suite à la 13e page.)

L'IMPERATRICE DOUAIRIERE DE CHINE

KOANG-SU, L'EMPEREUR DETRONÉ DE CHINE

DANS UNE DES RUES PRINCIPALES DE PÉKIN.

SIR C. M. MINISTRE BRITANNIQUE EN CHINE MACDONALD

VICE AMIRAL SEYMOUR COMMANDANT LA FLOTTILLE ANG.

CARTE DE CHINE

CONSULAT AMERICAIN A TIEN-TSIN

MR. CONGER MINISTRE AMERICAIN A PEKIN

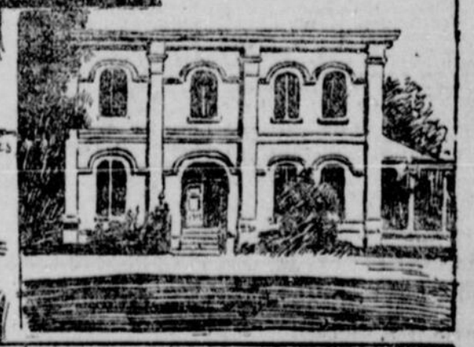

LEGATION DES ETATS-UNIS A PEKIN

FETES DES ASSASSINS DES MISSIONNAIRES ALLEMANDS A SHANTUNG, PENDUS LA PAR DE BAMBOU ET ATTACHES AU BRANCHES D'ARBRES

UN "BOXEUR"

HOTEL DE VILLE DE LA CONCESSION BRITANNIQUE A TIEN-TSIN

RUE DES LEGATIONS A PEKIN

LE CONSULAT FRANCAIS A TIEN-TSIN - LES MARINS ETRANGERS Y ONT ETABLIE LEURS QUARTIERS GENERAUX.

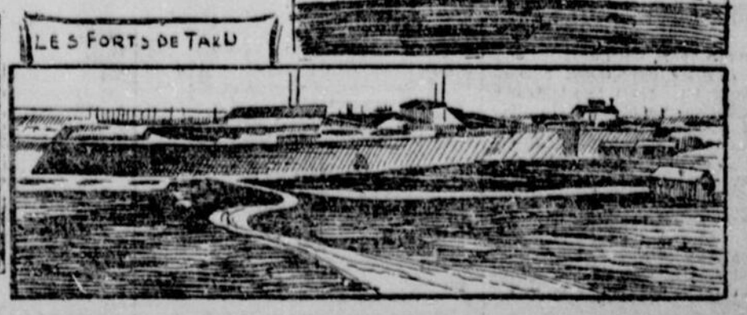

LES FORTS DE TAKU

Le Terrain du Club Mascotte

Le nouveau rendez-vous des amateurs du jeu de baseball de la partie Est qui sera inauguré demain

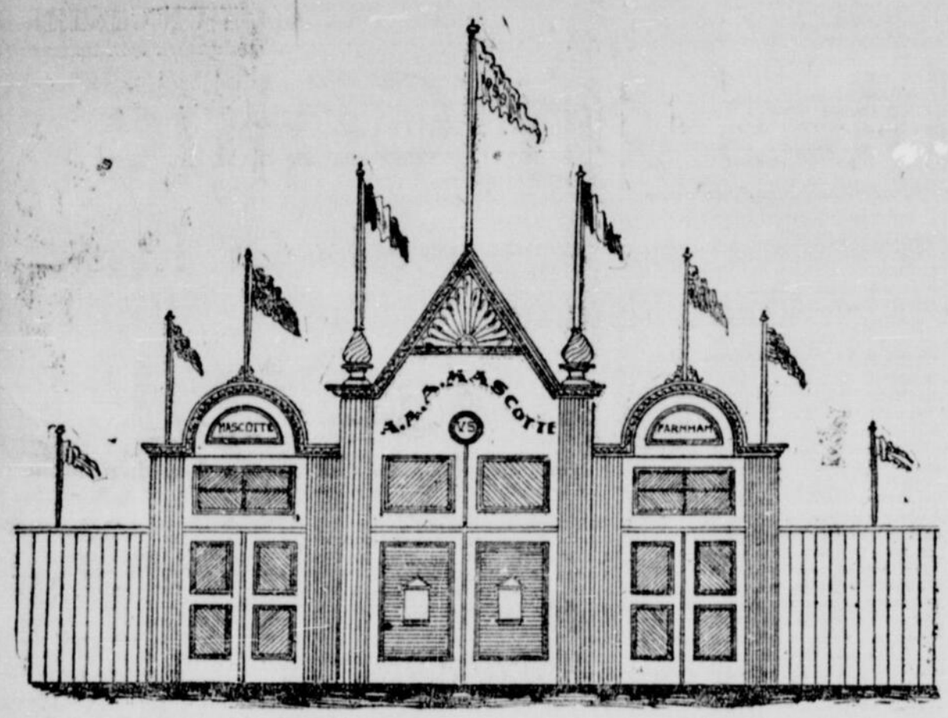

LA GRANDE PORTE D'ENTREE, COIN DES RUES DELORIMIER ET ONTARIO.

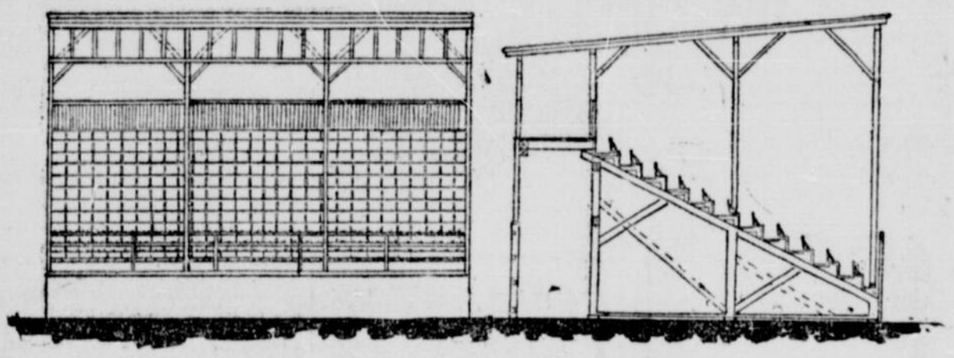

FAÇADE DE L'ESTRADE (sièges réservés.) COUPE DE L'ESTRADE (sièges réservés.)

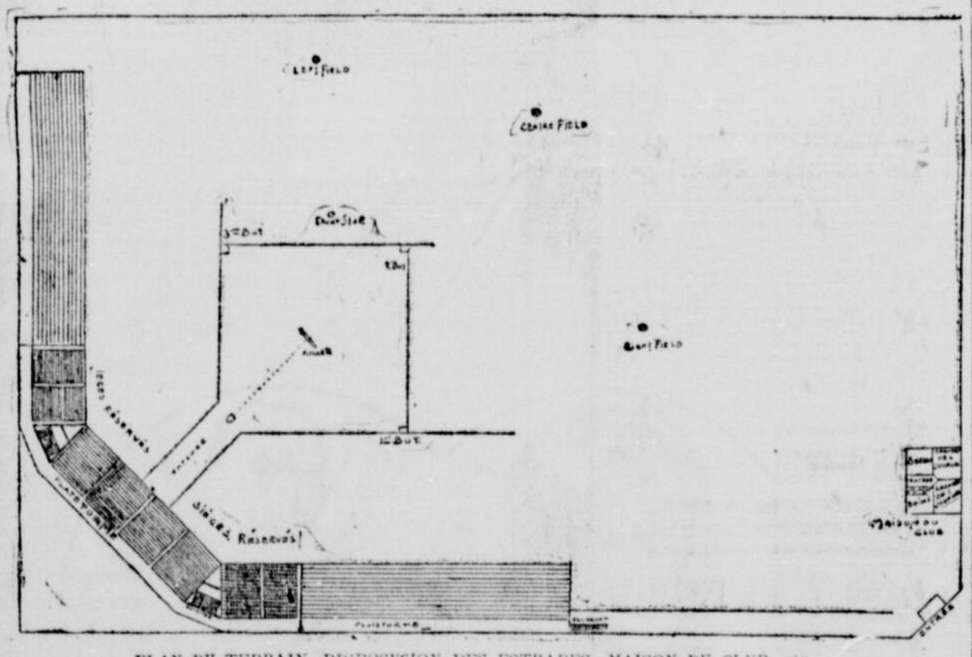

PLAN DU TERRAIN, DISPOSITION DES ESTRADES, MAISON DU CLUB, etc.

Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs les plans du terrain et des constructions du club Mascotte au coin des rues Ontario et de Lorimier.

Ces nouveaux et splendides quartiers du populaire club de baseball de la partie est seront inaugurés demain, comme on le sait, par une double attraction!

A une heure les Mascotte II dont l'équi est composée d'excellents jeunes joueurs, dont la plupart figureront un jour sur la vieille équipe, se rencontreront avec les Montagnards, et immédiatement après, les vieux Mascottes feront la lutte aux Farnham desquels ils sont anxieux de se venger de la défaite subie à Farnham dimanche dernier.

Le club Farnham est actuellement en tête de la ligue de la province de Québec, mais en gagnant demain, les Mascottes reprendraient la première place, et comme, de plus, il convient de célébrer la prise de possession du nouveau terrain par une victoire, l'on conçoit facilement que les joueurs feront l'impossible, pour la remporter.

La partie sera sans doute excitante, et la plus grosse foule que nous ayions encore vue à une partie de baseball, le dimanche sera présente.

Comme on le voit par les vignettes, le terrain athlétique du club Mascotte n'en cèdera en rien au Montréal Baseball Park, car tout y est construit d'après le même modèle.

Ce sera un champ de baseball munie de toutes les améliorations modernes.

Les estrades sont des mieux disposées. Les deux immenses "bleachers" pourront contenir des milliers de spectateurs, tandis que ceux qui veulent être à l'abri des rayons du soleil trouveront tout le confort désirable dans des estrades recouvertes.

La maison du club est des mieux aménagées. Elle contient deux vastes chambres pour les joueurs, l'une pour le club local l'autre pour le visiteur, une salle de bains et de douches et un bureau où les directeurs pourront s'assembler.

Ceux qui se rendront demain au nouveau terrain se convaincront bien vite que les directeurs de la populaire Association Mascotte ont doté la partie est d'un lieu d'amusement digne des clubs de la ligue de l'Est. Ils sauront gré à ces messieurs des généreux sacrifices qu'ils se sont imposés. Ils constateront aussi que dans le court espace d'un mois qui s'est écoulé depuis que la chose a été décidée, M. Reeves l'architecte, et M. Aubé l'entrepreneur des travaux ont accompli des prodiges.

Les officiers actuels de l'A.A.A. Mascotte sont :

Patron, M. l'échevin H. W. Lareau.

Président honoraire, M. F. A. Chagnon.

Président actif, M. Geo. Pinault, Jun.

1er vice-président, M. Maxime Groulx.

2me vice-président, M. Placide Moisan.

Trésorier, M. Th. Goulet.

Secrétaire, M. Ovila Dufault.

Directeurs, MM. J. E. Barnabé, E. A. Fentenne, Frs. Payette, C. Goulet.

Gérant, W. Innes.

Auditeurs, MM. Ménard et O. Limoges.

Suit la liste des actionnaires : M. de la Durantaye, O. Perreault, A. Courtois, Dr Sylvestre, O. Lachapelle, W. St-Arnaud, C. de la Durantaye, Alf. Henri, Z. Lacasse, J. G. Tellier, F. Quenelle, Jos. Marois, J. R. Paradis, Nap. Caty, W. Innes, Rod. Carrière, Dr R. C. Laurier, J. E. Mathieu, Frs. Beauchamp, Théo. Goulet, Jr., W. Chalifoux, S. Dionne, P. Chicoyne, A. Raby, C. W. Perry, Léon Therrien, C. B. Laviolette, Théo. Valiquette, R. Laramée, E. Dezey, P. Goulet, P. Forget, J. Renaud.

Voici maintenant des tableaux qui ne seront pas sans intéresser les admirateurs des populaires joueurs du club.

Le premier démontre quel est actuellement le percentage de nos hommes, comme frappeurs.

Cette compilation comprend les exploits des joueurs dans les six parties de ligue ainsi que dans la partie d'exhibition avec les Cuban Giants.

ABBREVIATIONS : A.b., nombre de fois au bat, 1b. coups simples, 2b. coups bons pour 2 buts; pc., percentage.

JOUEURS ET POSITIONS

	Ab.	1b.	2.	P.c.
Tomkins, 2 b.	22	12	0	.545
Bourdeau, r. f.	28	10	2	.428
Miron, s. s., et pit.	25	8	2	.400
Poirier, 1er b.	18	5	2	.388
Lépine, l. f.	8	2	1	.375
Bauer, pitcher	14	3	2	.357
Geoffrion, cat.	23	3	3	.260
Thomas, c. f.	24	5	1	.250
Hardy, 3e b.	8	2	0	.250
Faucher 3b. et l.f.	22	5	0	.227
Ashton, c. et 3 b.	20	2	0	.150
Bonhomie 1 b.	4	0	0	.000

Le tableau suivant donne une idée du travail au champ.

Abbréviations : Po. put-out, nombre d'adversaires qu'un joueur a fait mourir. A. assauts, nombre de fois qu'un joueur contribue à faire mourir un adversaire. E erreurs.

Joueurs	Po.	A.	E.	P.c.
Poirier	52	3	1	.982
Geoffrion	35	7	3	.933
Miron	14	32	5	.901
Bauer	24	3	1	.900
Tomkins	14	32	5	.888
Thomas	14	0	2	.875
Lépine	6	1	1	.875
Ashton	16	10	5	.838
Hardy	8	1	3	.750
Bonhomie	6	1	1	.750
Faucher	12	2	10	.583
Bourdeau	2	0	2	.500

Nombre de buts reçus sur quatre balles: Bauer 5, Miron 4, Poirier 3, Ashton 2, Lépine 2, Tomkins 1, Geoffrion.

Sacrifices : Tomkins 3, Poirier 1, Ashton 1, Geoffrion 1, Faucher 1, Bauer 1.

Buts volés: Tomkins 12, Bourdeau 11, Ashton 6, Geoffrion 4, Poirier 3, Thomas 3, Lepine 4, Faucher 2, Miron, 2.

En l'absence de Son Honneur le maire de Montréal, qui passe ses dimanches à Ste-Agathe, M. l'échevin Paul G. Martineau, président du comité des chemins, lancera la première balle à la partie Farnham-Mascotte.

VALLEYFIELD VS DELORIMIER

Les parties de crosse de demain

AU NOUVEAU PARC LEPINE

Liste des entrées des grandes courses de la semaine prochaine

PROGRAMME DES DEUX JOURS

SAMEDI

A MONTREAL.—Grande partie de crosse, ligue senior, Shamrock vs Montréal, terrain des Shamrocks, Mile End, à 3.30 heures.

—Partie de crosse, ligue interprovinciale, Pointe St-Charles vs National II, terrain du National.

—Concours hebdomadaires du club de natation au bain de l'Ile Ste-Hélène.

A CORNWALL.—Partie de crosse, ligue senior, Cornwall vs Capital.

DIMANCHE

A MONTREAL.—Inauguration du nouveau terrain des Mascottes, coin des rues Ontario et Delorimier. Double attraction : Montagnard vs Mascotte II à 1 heure ; Farnham vs Mascotte senior à 3 heures.

—Au Parc Delorimier. Double attraction : Parties de crosse entre les Boulevard et les Jeunes Montréal à 1.30, et entre Valleyfield et Delorimier à 3.30 heures.

A ST-JEAN.—Partie de baschall, ligue provinciale, Sorel vs St-Jean.

A VALLEYFIELD.—partie de baseball, ligue provinciale, St-Hyacinthe vs Valleyfield.

A ST-LAURENT.—Partie de baseball, Royal de Montréal vs Collège St-Laurent.

LA CROSSE

C'est demain que les amateurs du jeu de crosse auront pour la première fois l'occasion de voir les Delorimier à l'œuvre.

Ce club si exclusivement canadien-français, possède assurément une équipe qui ferait bonne figure dans la ligue interprovinciale.

Nous pouvons certifier, pour l'avoir vue à l'œuvre, que la défense est excellente et quant au home, son jeu de combinaison ferait honneur à des seniors.

Les Delorimier joueront demain une grande partie avec Valleyfield, au parc Delorimier.

Avant cette partie, les jeunes Montréal, du quartier St-Denis, feront la lutte aux Boulevard.

Le public amateur verra donc quatre clubs dont presque tous les joueurs seront Canadiens-français.

Ce sera un spectacle nouveau.

BASEBALL

LA VICTOIRE D'HIER

Sans une erreur de Schiebeck, à la 8me inning, Félix aurait mis les champions en déroute dans la partie d'hier avant-midi à Rochester.

Nos hommes jouent à Providence aujourd'hui. Souders sera notre pitcher et tentera de se venger de la défaite qu'il a subie après une partie de 10 innings qui fut gagnée par Braun lors de notre première visite à Providence.

Montréal a une rude tâche devant lui, ce jours-ci. Providence s'affirme de plus en plus comme un des clubs ayant les plus grandes chances de gagner le championnat.

MONTREAL

	Ab.	R.	1b.	Po.	A.	E.
Schiebeck, s.s.	4	0	1	3	4	3
Ranson, l.f.	5	0	1	2	0	0
Lecotte, r.f.	4	0	1	3	0	0
Odwell, c.f.	4	0	1	4	0	0
Henrys, 3b.	4	0	0	1	1	1
Johnson, 2b.	4	1	1	4	4	0
Moran, c.	4	0	1	3	1	0
Raub, 1b.	4	1	1	6	1	0
Félix, p.	4	0	1	1	3	0
Total	37	2	8	27	11	4

ROCHESTER

	Ab.	R.	1b.	Po.	A.	E.
Smink, c.f.	4	0	0	2	0	0
Smith, 2b.	5	0	2	4	1	0
Campau, l.f.	5	0	1	2	0	0
O'Hagan, 1b.	3	0	0	11	0	0
Householder, r.f.	4	0	0	2	0	0
Bonner, s.s.	4	1	1	1	4	2
Greminger, 3b.	4	0	1	0	3	0
Deal, c.	3	0	1	5	0	0
Murphy, p.	4	0	1	0	3	1
Total	36	1	7	27	11	3

Par inning :—

	R.	H.	E.
Montréal	0100010000—	2	8	4
Rochester	0000000010—	1	7	3

SOMMAIRE

Earned runs, Montreal 2 ; coups bons pour 2 buts, Raub, Moran ; buts volés, Bonner ; buts sur 4 balles, de Félix, 1 ; frappé par la balle lancée par Félix 2 ; struck out, par Murphy, 4 ; par Félix, 2 ; passed ball, Deal.

Durée de la partie, 2 heures.

Umpire : O'Laughlin.

Assistance 800.

PARTIE DE L'APRES-MIDI

A Rochester :—

	R	H.	E
Syracuse	00010000 3—	4	8	4
Rochester	3000112 0x—	7	7	5

Batteries : Suthoff, Altrock et Lattimer ; Morse et Deal.

Umpire O'Loughlin.

A Worcester :—

Worcester	0100100501—8	6	7
Hartford	0223000000—7	15	6

Batteries : Horton et Kittredge ; Miller et Steelman.

Umpire, M. S. Griffin.

A Springfield :—

Providence	0223111 01—10	15	2
Springfield	0010000 00— 1	9	5

Batteries : Brown et Leahy ; McBride et Phelps.

Umpire, Egan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.c.
Rochester	27	17	.614
Montréal	24	17	.585
Providence	24	18	.571
Worcester	19	21	.475
Toronto	18	21	.462
Springfield	17	20	.459
Hartford	18	25	.419
Syracuse	16	24	.400

PARTIES D'AUJOURD'HUI.

Montréal à Providence.
Toronto à Worcester.
Rochester à Hartford.
Syracuse à Springfield.

NATIONAL LEAGUE

PARTIES D'HIER

A Boston :—

	R.	H.	E.
Boston	0000101000—2	9	2
Brooklyn	1000010011—4	11	1

Batteries : Pittinger et Clarke, Kennedy et Farrell.

A Philadelphie :—

New-York	0001001 00—2	10	2
Philadelphie	0200001 0x—3	10	0

Batteries : Mercer et Warren, Fraser et Douglas.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.c.
Philadelphie	29	15	.659
Brooklyn	27	16	.628
Boston	21	21	.500
Pittsburg	23	24	.489
St-Louis	20	23	.465
Chicago	20	24	.455
New-York	17	24	.415
Cincinnati	16	26	.381

LIGUE AMERICAINE

A Kansas City :—

Kansas City	7	Détroit	8

A Chicago :—

Chicago	4	Indianapolis	0

A Minneapolis :—

Minneapolis	5	Cleveland	4

A Milwaukee :—

Milwaukee	6	Buffalo	0

UN NOUVEAU PITCHER POUR SOREL

Le club Richelieu de Sorel a fait l'acquisition d'une nouveau pitcher. C'est un sauvage du nom de Nagazoa, qui a déjà fait sa marque dans les cantons de l'Est à Nicolet, Drummondville, St-Thomas de Pierreville.

On en dit le plus grand bien. Il fera ses débuts contre les St-Jean, demain.

Les amateurs de Sorel comptent sur lui pour leur aider à remporter le titre de champion.

TROT ET AMBLE

LES COURSES DU PARC LEPINE

Les amateurs de courses de chevaux trépignent d'impatience à l'approche des grandes courses de mardi, de mercredi et de jeudi prochain, au nouveau Parc Lépine, situé à quelques pas seulement du site de l'ancien, à Viauville.

Suit la liste des entrées qui sont assez nombreuses pour garantir de superbes courses :

1er JOUR, MARDI 19 JUIN

Classe 2.24.—Bourse de $200, don de Son Honneur le maire de Montréal.

A. B. Cunstock, Burlington, Vt., jument noire, Cindullan, par Edson Allan.

A. St-Amour, Ottawa, cheval noir, Baldy Wilkes, par Almont Wilkes.

M. Beaudry, Pointe aux Trembles, jument baie, Railway Queen, par Ambrosial.

Chas. Garrow, Ottawa, jument noire, Bella Donna, par Sigher Wilkes.

M. Lally, Cornwall, Vrowsky, jr.

Classe 2.35, bourse de $150.

F. St-Amour, Ottawa, cheval alezan, Dr Brown, par Muscobite.

E. Bissonnettei Montréal, cheval alezan, Bartender, par Tontine.

Les entrées pour cette course ne seront closes que lundi.

Classe de 3 minutes, bourse de $150.

D. Donnelly, Montréal, jument noire, Eileen Oge, par Vrowsky.

J. B. Ritchot, St-Henri, chevalobai, Honest Charley.

Alf. St-Amour, Ottawa, jument alezane, Silver Queen, par Kerbury.

H. Bonanfant, Charlemagne, cheval bai, Captain A. B., par General Stanton.

A. A. Philips, Montréal, jument alezane, Armago, par Sunnolo.

P. Desautels, Montréal, étalon alezan, Red Spy, par Red Allen.

J. H. Lesage, St-Eustache, Fille de Muscobite, par Muscovite.

DEUXIEME JOUR, 20 JUIN

Classe 2.20. Bourse $150.

A. Iangevin, Montréal, étalon brun, Eddie Dubreuil, par Princess.

S. Hutt, Monbeus, Fred H.

A. Cheval, Montréal, jument noire, Little Annie Rooney, par Dwane.

E. Bissonnette, Montréal, cheval alezan, Bartender, par Tontine.

Classe 2.20. Bourse $200.

A. A. Philips, Montréal, jument baie, Miss Dainty, par Barkas.

M. Deslauriers, Montréal, cheval baie, Little Tim, par Paris.

Alf. Trottier, Montréal, cheval alezan, Dick French, par Little Hamilton.

J. Pierson, Montréal, jument alezane, Fleetwings, par Diplomat.

John I. Laroche, Québec, Lina Belle.

A. St-Amour, Ottawa, cheval noir, Baldy Wilkes.

Chs Garrow, Ottawa, jument noire, Bella Donna, par Rigbert Wilkes.

3e JOUR.—21 JUIN.

Classe 2.40. Bourse $150.

J. H. Lesage, St-Eustache, Fille de Muscovite, par Muscovite.

J. B. Ritchot, St-Henri, cheval brun, Honest Charley, par Unknown.

Alf. St-Amour, Ottawa, jument alezane, Silver Queen, par Kerbury.

F. St-Amour, Ottawa, cheval alezan, Dr Brown, par Muscovite.

A. A. Philips, Montréal, jument alezane, Armago, par Sunnofo.

D. Donnelly, Pointe St-Charles, jument baie, Eileen Oge, par Vrowsky.

S. Desautels, Montréal, étalon alezan, Red Spile, par Red Allen.

Free-for-all. Bourse, $200.

H. Paquette, Montréal,, cheval bai, Jewell, par Potaskey.

John I. Laroche, Québec, Lina Belle.

Jos Girard, Montréal, jumeht alezane, Amelia, par Albert W.

E. A. Lefebvre, St-Henri, cheval baie, Prince H., 2.16¼.

L'ALCOOLISME

GUERI

L'alcoolisme chronique, les habitudes d'opium et de morphine radicalement guéris par le

Remede Vegetal Dixon

Cette cure s'opère sans injections hypodermiques, sans faire tort à la plus délicate constitution. Elle peut être prise à la maison ou ailleurs, sans perte de temps, et à l'insu de tout le monde. Ce remède est fort recommandé par nombre de médecins et est maintenant l'unique traitement employé à la célèbre "Belmont Retreat" du Dr Mackay à Québec, qui est sans contredit le sanatorium le plus en renom du Canada, pour la guérison des alcooliques. Pour plus amples informations s'adresser (en toute confiance) à

J. B. LALIME, Gérant

THE DIXON CURE COY.

572 rue St Denis, MONTREAL

Ou au Dr MACKAY, Belmont Retreat

QUEBEC

m-i-s

VOUS VOULEZ SANS DOUTE AVOIR LES MEILLEURS NOUS LES FAISONS NOUS LES GARANTISSONS

Parapluies

RECOUVERTS ET REPARES

TELEPHONES UP 1028 MAIN 3127

THE DOMINION UMBRELLA STORE

1609 ST-PIERRE & 1605 ST-CATHERINE

LE FEU DE LA JEUNESSE

N'avez-vous jamais éprouvé la force des nerfs, le courage, la confiance en soi, et l'énergie, qui sont les traits caractéristiques de l'homme bien développé ? Avez-vous perdu le feu de la jeunesse par vos dissipations et vos excès ? Enviez-vous les hommes qui ont conservé leur santé intacte ? Pourquoi vous laisser aller, quand vous vous apercevez, de jour en jour, que vous perdez vos forces nerveuses, quand il se trouve un remède à votre portée ?

La Ceinture Electrique du Dr Sanden

Guérit des milliers d'hommes dans votre condition. Par son usage vous pouvez faire se précipiter dans vos veines un sang riche. Pourquoi entretenez-vous votre faiblesse quand vous avez la guérison sous la main ? Procurez-vous la Ceinture Electrique du Dr Sanden. Et vous n'avez pas à craindre qu'elle vous brûlera ou vous irritera, car tous les électrodes touchant la peau, sont recouverts d'une étoffe antiseptique moelleuse.

Elle rend forts les hommes et les femmes. Entrez et éprouvez la Ceinture ou écrivez-nous pour notre petit livre "Trois classes d'hommes." Il est expédié gratuitement à toute adresse. Il dit comment on peut retrouver la force virile. Adressez-vous ou écrivez au

Dr A. B. SANDEN, 132 rue St-Jacques, Montréal, Que.

Heures de Bureau : 9 a. m. à 6 p. m. Dimanches, 11 a.m. 1 p.m.

MILICE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées, en double, adressées au soussigné et endossées : "Soumissions pour champ de tir de Montréal", seront reçues à Ottawa, jusqu'à MERCREDI, le 20ème jour de JUIN 1900, inclusivement, pour la construction de cibles d'arrêt et de cabanes blindées pour marqueurs, etc, pour le champ de tir projeté à la Pointe aux Trembles, près de Montréal.

Des spécifications et des plans peuvent être vus au Bureau de l'Ingénieur en chef Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, et au bureau de l'officier Commandant du District, à Montréal, où l'on pourra se procurer des blancs de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque Canadienne autorisée, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense, et égal à dix pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si la partie ayant soumissionné refuse de signer le contrat quand requise de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

Le Département ne s'oblige a accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. MACDONALD,
Lt.-Colonel.

Pour le secrétaire du Département de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 9 juin 1900. 91-6

DES soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Ecluse et la chaussée des Rapides de St-André, Rivière Rouge, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI le 16 JUILLET 1900 pour la construction d'une écluse et d'une chaussée en béton aux Rapides de St-André, Rivière Rouge, Province de Manitoba.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère, aux bureaux de M. Zéph. Malhiot, ingénieur résident à Winnipeg ; de H. A. Gray, ingénieur résident, édifice de la "Conferation Life," Toronto ; de M. C. Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de Poste, Montréal ; et de Ph. Béland, commis des Travaux, bureau de poste, Québec. Les formules de soumissions pourront être aussi obtenues aux bureaux précités.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionaires eux - mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements qui seront passés par le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'accommodement, le traitement médical, et la protection sanitaire pour les travaillants employés sur l'ouvrage.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p.c.), et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,
Secrétaire - suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 juin 1900.

N.B — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 93-3

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour tablier le pont de la rue Maria" seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI le 29 JUIN 1900, pour la construction d'un tablier en béton et en fer pour le pont de la rue Maria, Ottawa.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de C. Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Montréal; au bureau du maître de poste de Hamilton; ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de deux mille piastres ($2,000.00), et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,
Secrétaire - suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 juin 1900.

N.B — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 93-3

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour tablier le pont de la rue Maria" seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI le 29 JUIN 1900, pour la construction d'un tablier en béton et en fer pour le pont de la rue Maria, Ottawa.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de C. Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Montréal; au bureau du maître de poste de Hamilton; ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de deux mille piastres ($2,000.00), et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

JOS. R. ROY,
Secrétaire - suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 juin 1900.

N.B — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 93-3

INTERCOLONIAL RAILWAY.

Soumission pour refaçonner et agrandir l'Usine de Campbellton, N. B.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées " Soumission pour Usine de Campbellton" seront reçues jusqu'à

MERCREDI, LE 20 JUIN 1900,

pour le refaçonnage et l'agrandissement de l'usine de Campbellton, N.B.

Des plans et spécifications peuvent être vus le ou après le 9 juin prochain, au bureau du chef de Gare, à Campbellton, et au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N.B., où des blancs de soumissions peuvent être obtenus.

L'on doit se conformer à toutes les conditions de la spécification.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton N.B., 2 juin 1900.
85 - 12 H. 2

A VENDRE

en partie ou en bloc ou à échanger pour propriétés de ville ou fonds de commerce, environ 500 lots à bâtir, dont 300 de 25 pieds de front et 200 de 50 pieds. Vis-à-vis le couvent du Sacré-Cœur au Sault au Récollet et traversés par le chemin de fer électrique.

MARCOTTE FRERES,
69 rue St-Jacques.
305-1s-ino

AMUSEMENTS

HER MAJESTY'S SAISON ....D'ETE

Walter S. Baldwin ..... Gérant
MATINEES : Mercredi, Vendredi et Samedi
A 2:15 Hrs. P.M.

LA TROUPE BALDWIN-MELVILLE

DANS

"ROSEDALE"

Prix des Matinées, ... 10c et 25c
" Soirées 10c, 20c, 30c, 50c
Matinées : Mercredi, Vendredi et Samedi.
Semaine 18 juin : "QUO VADIS."

HER MAJESTY'S SEMAINE PROCHAINE

Commençant LUNDI, le 18 JUIN
Matinées Mercredi, Vendredi et Samedi

BALDWIN-MELVILLE STOCK CO.

Présentant une production magnifique et dispendieuse de la pièce dramatique en vogue.

"QUO VADIS"

une épisode du temps de Néron. Nouveaux décors spéciaux. Arrangements originaux. Costumes entièrement nouveaux, (de chez Miller, Philadelphie.) Tout préparé spécialement pour cette production.

La pièce la plus remarquable du siècle.

Prix des Matinées : 10c et 25c.
Prix des Soirées : 10, 20, 30 et 50c.
Semaine du 25 Juin—Cyrano de Bergerac.

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs. Cette semaine 11 JUIN

Version Originale Nethersole SAPHO

comprenant la scène de l'escalier en spirale et le Bal Masqué.

Prix : 10, 20 et 30c. — Semaine prochaine "TENDERLOIN BURLESQUERS."

Arena JARDIN D'ETE

FRANK V. FRENCH, Locataire.

GRANDE OUVERTURE

— PAR LA —

Robinson Opera Co

LUNDI SOIR, LE 18 Juin

A 8.15 heures

PRIX POPULAIRES

La Vente des Sièges Réservés est maintenant commencée aux principaux Hotels et à la Succursale du Star

N. B.—Il sera présenté à chaque Dame occupant un Fauteuil d'Opéra ou un Siège de Loge, à la représentation d'ouverture d'élégants cadeaux au nombre desquels seront distribuées un certain nombre de passes bonnes pour la saison. 89-7

— GRANDES —

Courses au Trot et à l'Amble

AU

PARC LEPINE
MONTREAL.

Mardi, Mercredi et Jeudi.

Les 19, 20 et 21 Juin 1900

PREMIER JOUR

No. 1 — Classe 2.24 . . . . Bourse $200
Donnée par Son Honneur le maire de Montréal.
No. 2 — Classe 2.35 . . . . Bourse $150
No. 3 — Classe 3 min. . . . Bourse $150
SECOND JOUR, MERCREDI
No. 4 — Classe 2.30 . . . . Bourse $150
No. 5 — Classe 2.20 . . . . Bourse $200
TROISIEME JOUR, JEUDI
No. 6 — Classe 2.40 . . . . Bourse $150
No. 7 — "Free-for-all" . . . Bourse $200

JOS. LEPINE,
JAMES McVEY,
Propriétaires

94-4

Grandes Courses

A ST-LAZARE DE VAUDREUIL

Mardi et Mercredi,

LES 19 & 20 JUIN

$200.00 de Bourses. 14—15

FETES JUBILAIRES

AU COUVENT de LACHINE

Réunion des anciennes élèves le 26 Juillet prochain.

La Mère Supérieure prie les anciennes élèves qui ne lui auraient pas encore envoyé leurs adresses, de vouloir bien se compter pour invitées aux FETES et de lui envoyer leurs noms.

9-16-23

Les Canadiens visitant la Californie trouveront à

San Francisco

des chambres confortables à l'Hotel recommandable AUDET,

No 20 O'FARRELL STREET.

Plan Européen.

LOUIS AUDET,
Propriétaire.

San Francisco, Californie. 5 sv m-s-1 an

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné jusqu'au 21 du courant à midi précis pour les réparations de l'Académie Ste-Marie pour le compte de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. La susdite Commission ne s'oblige d'accepter la plus basse ni aucune, si elle le juge à propos. Les soumissions pour les susdites réparations devront être en bloc.

Un chèque accepté au montant de $700.00 devra accompagner chaque soumission.

THEO. DAOUST,
Architecte.
91-8 103 St-François - Xavier

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et marquées sur l'enveloppe : "Soumission pour [illegible]rain" seront reçues par Ja Commission des écoles catholiques de Montréal jusqu'au 21 JUIN courant, à 11 heures précises, pour un terrain convenable situé dans les limites de la paroisse de Saint-Eusèbe, de la contenance d'au moins 25,000 pieds en superficie, pour y construire l'école de la dite paroisse. La dite Commission ne s'oblige d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

(Signé)
U. E. ARCHAMBAULT,
Secrétaire-trésorier.
Boite postale, 2277. 92-7

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Corporation de Trois-Pistoles, demande des soumissions pour la construction de sept piliers en pierre sur la rivière de ce nom.

Les plan et spécifications peuvent être vus au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité, et même une copie de ces dernières peut être adressée sur demande. Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 juin au soir et le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. 87-8

HOTEL - RIENDEAU

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer

58-60 PLACE JACQUES-CARTIER, Montréal

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

"SHOOT THE CHUTES"

Le nouveau sport des glissoires russes, lequel, entre parenthèse, ressemble beaucoup au sport de la traine sauvage, devient de plus en plus populaire à Montréal, bien que les glissoires de la rue Lasalle, illustrées dans la "Patrie" de mercredi, ne soient ouvertes que depuis une semaine.

Comme un grand nombre de personnes ne savent pas au juste comment on atteint les glissoires, nous leur dirons que le tramway de la rue Ontario est la meilleure ligne pour s'y rendre.

De nouvelles chaloupes commandées spécialement pour les dames, afin de garantir leurs toilettes de l'eau qui jaillit lorsque l'on arrive au pied de la glissoire, ont été reçues et n'attendent maintenant qu'à contenter les désirs de celles qui veulent en faire l'essai.

LE CROQUET

Le club Champlain, champion de la ligue, a défait les Ste-Marie, dans une série de dix parties dont neuf seulement furent jouées, la dixième n'étant pas jugée nécessaire, car la majorité des Champlain était alors de 3 points. Le club Champlain réclame le titre de champion de la Province de Québec.

Suit le résultat détaillé des parties:

PREMIERE SERIE

Champlain		Ste-Marie.	
1. N. Fortier .. et F. Gendron	1	M. Savard et P. Thériault	0
2. J.B. Charbonneau et A. Duhamel	1	P. Sallafranque et J. Martin	1
3. V. Lamarre et D. Colestagne	1	H. Fife et Cousineau f. ..	0
4. P. Guertin .. et Payette	1	C. Martin .. et S. Lemieux	0
5. J. Tourville .. et J. Gendron	0	Gendreau .. et A. Séguis	1

DEUXIEME PARTIE

1. V. Lamarre .. et D. Colestagne	1	Fife et J. Cousineau f. ..	0
2. J. Gendron et .. P. L'Archevêque	1	P. Sallafranque et J. Martin	0
3. F. Gendron et .. N. Fortier	0	Savard et .. P. Thérlault	1
4. Payette et .. Charbonneau	1	C. Martin et .. J. Cantin	0

Les Enfants paient cher souvent leur Etourderie

Il ne faut jamais faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fût fait à nous-mêmes

LES DEUX ESPIEGLES. — Voici le razoir et le blaireau à grand papa. Amusons-nous un brin.

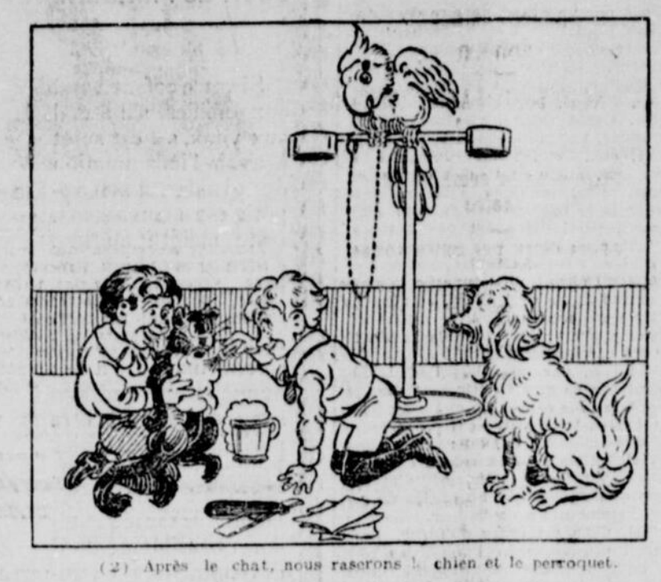

(2) Après le chat, nous raserons le chien et le perroquet.

(3) GRAND'PAPA. — Diable, qu'est-ce que c'est cela ? Ce sont encore mes deux espiègles qui ont commis cette abomination.

(4) Vous allez me payer ça, je vous le dis.

(5) Jean d'abord et ensuite ce sera ton tour, Paul.

(6) Comment vous trouvez-vous comme ça, mes petits ?

UN GRAND ECRIVAIN HONGROIS A PARIS

Maurice Jokai, le grand écrivain hongrois qui vient d'arriver à Paris, n'est pas pour la Hongrie un simple romancier, c'est l'écrivain national par excellence et c'est l'une des plus pures gloires de la nation. Lorsque, il y a quelques années, ses compatriotes célébrèrent son cinquantenaire littéraire par des fêtes nationales, on admira, à l'étranger, l'unanimité de ces touchantes démonstrations et on en chercha la cause, on se rendit compte alors que pour susciter un par il enthousiasme, Jokai avait fait plus que distraire ses contemporains, mais qu'à un talent incontestable, il joignait le rare privilège d'incarner le génie de la race magyare.

Aux heures troubles qui suivirent Villagos, il n'avait pas perdu courage, errant, comme un proscrit, à travers son pays, il avait écrit ses inoubliables "Csataképek", tableaux de guerre, où vibrait l'âme de la nation. Il espérait en l'avenir de sa patrie et il faisait passer sa conviction dans l'esprit de ses lecteurs.

Plus tard, il aborde dans ses romans, tous les sujets, mais ce qu'il aime surtout c'est à parler de sa terre natale, il rend ses beautés avec le pinceau du peintre qu'il se croyait appelé à devenir, il décrit ses charmes en poète qu'il est resté. Il veut que l'on aime son pays, mais d'un amour sérieux : "La patrie, dit-il, ne doit pas de cadeaux, elle exige des sacrifices. Que serait la patrie si chacun se demandait : Que deviendrai-je ? Le soldat, au bord du ruisseau, mange son pain sec, il boit l'eau dans laquelle il a lavé ses blessures et ne se demande pas : Que deviendrai-je en rentrant infirme dans mon village incendié ? Au moment où il entend le premier appel du clairon, il ne pense plus à ses blessures, il saisit ses armes et suit le drapeau. Et les chefs ne doivent pas dire : Qu'arrivera-t-il si nous succombons ? Vous serez des martyrs, vous l'avez su lorsque pour la première fois vous avez ceint l'épée du combat. Et même si vous pensiez pouvoir être vaincus, avez, malgré tout, le courage de vaincre."

Jokai est doué d'une imagination vraiment rare qui lui a permis de créer d'innombrables œuvres, toutes originales et toutes intéressantes. La Hongrie, avec son passé si riche en héroïques légendes, en glorieux faits d'armes, en sombres catastrophes, lui a fourni un bon nombre de sujets de romans. Peut-être pourrait-on trouver que dans ces récits les personnages mis en scène sont des héros surhumains, mais l'écrivain sait rendre leurs actions si vraisemblables que l'on ne peut s'empêcher d'admirer ces nobles figures vivant et mourant pour leur idéal.

Mais, tout en s'élevant à ces hauteurs, Jokai n'en voit pas moins ce qui se passe autour de lui, il sait décrire avec une minutieuse exactitude les scènes de la vie réelle, et sans que sa grande bonté l'aveugle sur les travers et les faiblesses de l'humanité, il les constate sans amertume et les flagelle, mais sans blesser.

La nature a pour Jokai d'irrésistibles attraits et sa villa du Svabhegy est sa résidence de prédilection, il aime les grands arbres verts, car c'est à eux, dit-il, qu'il doit ses meilleures inspirations, c'est à l'ombre rafraîchissante de leur feuillage qu'il goûte ses plus douces joies. Aussi ses descriptions des pittoresques contrées de la Hongrie ont-elles un charme pénétrant. Qu'il s'agisse des Portes de Fer aux murs de granit, ou de la pouszta aux horizons infinis, la plume de Jokai les fait surgir avec une magistrale réalité devant le lecteur ravi.

Les événements qui se sont déroulés depuis un demi-siècle en Hongrie n'ont jamais laissé Jokai indifférent ; membre du parlement pendant plus de trente années, il fait partie aujourd'hui de la chambre haute et n'a pas renoncé pour cela au journalisme où il débuta avant même d'avoir terminé ses études.

Citer les œuvres de Jokai, même en ne mentionnant que les plus importantes, serait une trop longue énumération, car leur nombre dépasse trois cents ; l'écrivain magyar a toujours été un grand travailleur, il n'y a pas longtemps, ne disait-il pas encore : "Quand la table n'a pas d'attraits, quand la rêverie est sans charme, quand les paroles d'une belle femme ne nous enthousiasment plus, c'est triste, mais ce sont choses insupportables, la véritable misère ne commence qu'au moment où nous n'avons plus de goût pour le travail."

Ce qui contribue à la vénération que la Hongrie témoigne à son grand écrivain, c'est sa vie irréprochable et cette unité de principes qui le fait rester fidèle, à soixante-quinze ans, aux idées de sa jeunesse. Jokai a peu voyagé à l'étranger et s'il se décide à venir maintenant en France, c'est qu'il veut connaître ce beau pays dont les grands poètes de la première moitié du siècle ont peut-être été les premiers inspirateurs de son talent.

N'ATTENDEZ PAS

Sitôt que l'enfant est embarrassé de la gorge, donnez-lui du BAUME RHUMAL. Vous éviterez ainsi cette terrible maladie. 94-2

L'HISTOIRE D'UN PIONNIER

Une entrevue intéressante avec M. B. L. Mastin

Après avoir, pendant de longues années, joui d'une santé parfaite, il fut en proie à la maladie des rognons et autres maux—Les Pilules Roses du Dr Williams le ramènent à la santé.

Du "Pictou Times", d'Ontario :

M. B. L. Mastin, du Canton d'Hollowell, comté Prince-Edouard, est venu, l'autre jour, au bureau du "Times", et, au cours de sa visite, parla de ses grandes souffrances causées par les maux de rognons et le rhumatisme, accompagnés de dyspepsie, froid aux pieds et d'un épuisement de sa constitution. M. Mastin est un des premiers colons du comté Prince-Edouard. Il est dans sa soixante-onzième année, et il est le père d'une famille dont tous les membres sont des cultivateurs à l'aise. Au cours de la conversation, M. Mastin a dit : "Je n'avais jamais connu ce que c'était que la maladie. J'avais toujours joui d'une bonne santé et travaillé chaque jour sur ma ferme jusqu'à il y a quelques mois, alors que je fus en proie à de vives douleurs dans le dos et les épaules. Je consultai un médecin, mais je ne reçus que peu de soulagement. Un médecin me déclara que j'étais atteint de rhumatisme et de la maladie des rognons, mais son traitement ne me fit aucun bien et je continuai à empirer. L'appétit m'abandonna et je commençai à maigrir. Je devins irritable et je ne pouvais dormir convenablement la nuit. Personne ne peut se faire une idée des souffrances que j'endurais. Vu que la nourriture que je prenais ne me faisait aucun bien et que j'avais constamment une douleur dans l'estomac, je compris bientôt que j'étais atteint de dyspepsie : le poids que je ressentais dans l'estomac, comme si j'eusse eu une pierre dans cette partie du corps, augmentait la douleur que j'avais au dos et aux épaules et me rendait la vie presqu'insupportable. Je souffrais aussi beaucoup du froid que je ressentais aux pieds; j'avais toujours les pieds comme des glaçons, et si je ne me tenais pas constamment près du poêle chaud, il me semblait que j'avais le dessous des pieds humide. Un jour, je dis à ma femme que j'avais décidé d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. J'avais tant lu de récits de guérisons opérées par ces fameuses pilules que je crus qu'elles feraient pour moi ce qu'elles avaient fait pour d'autres. J'en achetai une boîte de M. E. W. Case, pharmacien, et, à ma grande joie, avant d'en avoir pris une boîte complète, je me sentis mieux. Après en avoir pris encore deux boîtes, je me sentis un tout autre homme, et je me fais un plaisir de déclarer ceci pour le bénéfice de toutes les personnes qui souffrent comme j'ai souffert." M. Mastin dit ensuite :

"Mon rhumatisme est complètement disparu et je jouis maintenant d'une santé parfaite.

M. Mastin ajouta de plus que les Pilules Roses du Dr Williams faisaient beaucoup de bien à sa femme. "Je lui en ai apporté une couple de boîtes l'autre jour et elle les considère d'une valeur excellente."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en atteignant la racine de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang et fortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Exitez les imitations en insistant pour que chaque boîte que vous achetez se trouve dans une enveloppe portant la marque au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People". Si votre fournisseur ne les vend pas, elles vous seront envoyées franco par la poste, à 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en vous adressant à la Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

Barbanchu exerce une de ces professions extravagantes qui rappellent le toupet de mât de cocagne en chambre ou le vernisseur de pattes de dindon.

—Etes-vous nombreux en France dans cette partie ? lui demande-t-on.

—Trois ou quatre, pas plus. Et je regrette bien de ne pas connaître les autres.

—Pourquoi ?

—Pour former un syndicat !

AGE SEULEMENT DE DIX-HUIT ANS

Et torturé par l'Asthme pendant huit ans. Tenu dans une chambre à l'épreuve de l'air, pendant des mois. Guéri par le Clarke's Kola Compound.

M. L. O. Lemieux, ingénieur du C. P. R. à Winnipeg, écrit : "Mon fils, qui est maintenant âgé de dix-huit ans, a souffert terriblement de l'Asthme pendant huit ans. J'ai dépensé des centaines de dollars pour les médecins et les remèdes durant ces huit années et mon fils n'a reçu de tout cela, qu'un soulagement temporaire. Pendant des mois il a été tenu dans une chambre à l'épreuve de l'air. Vers le premier de septembre 1898 nous avons acheté le Clarke's Kola Compound. Il en a pris en tout sept bouteilles et a été complètement guéri. Ce remède a certainement été une bénédiction pour lui." Vendu par tous les pharmaciens. Envoyez six centins en timbres, pour un échantillon gratuit à Griffiths & Macpherson Co., Limitée, 121 rue Church, Toronto.

Vendus par B. E. McGale, pharmacien, 2123 rue Notre-Dame, et J. T. Lyons, pharmacien, Montréal.

A L'ILE DE JERSEY

De la "République Française" :

Quoique rattachée au comté de Southampton, Jersey jouit d'un régime à peu près autonome, comme si c'était une colonie lointaine. Chacune des trois îles normandes forme une république ayant des lois distinctes, fort originales, et qui n'est rattachée à la couronne que par un lien fort large. La reine est représentée à Jersey par un gouverneur, dont les attributions sont surtout militaires. Il commande les "red jackets" installés là-bas pour la défense des forts. Les milices locales dépendent du Sénat de Jersey. Le gouverneur peut aussi référer au conseil de la reine des décisions de ce Sénat. Mais on sait que la couronne d'Angleterre ne fait presque jamais usage du droit de sanction.

Jersey, pas plus que ses sœurs normandes, n'est représentée au Parlement anglais. Ce n'est pas non plus une colonie proprement dite. Donc, au-dessus de ses assemblées locales, il n'y a que la reine.

Le pouvoir législatif est exercé par un Sénat, et le pouvoir exécutif par les maires des différentes paroisses, entre lesquelles l'île est divisée.

Une particularité assez étrange, c'est que la langue officielle du gouvernement et des tribunaux, c'est le français, non pas tout à fait le français moderne, mais une sorte de patois normand. Le peuple parle d'ailleurs un patois encore plus ancien, aussi inintelligible aux Français qu'aux Anglais.

Les lois sont conformes à la très ancienne coutume normande; aussi les avocats et les juges vont-ils faire leurs études de droit à la Faculté de Caen.

J'ai assisté jadis à un procès qui se débattait, devant une cour spéciale, entre un pilote du pays, qui ne parlait que l'anglais, et un patron norvégien qui ne parlait ni l'anglais ni le français. Les interrogatoires se firent en français, par l'intermédiaire d'interprètes jurés. Mais aucune des parties ne comprit un mot ni aux plaidoiries ni à la sentence.

La reine demanda plus d'une fois à ses fidèles sujets d'adopter l'anglais comme langue nationale et officielle. Malgré leur violente haine contre la France, ils s'y refusèrent toujours, parce que leur patois fait partie de leurs institutions, de leurs coutumes, de leurs privilèges. Ils craignirent que ce ne fut un commencement de rattachement plus étroit à la couronne.

Pour nous, il nous serait égal que les Jersiais renonçassent à notre langue s'ils nous détestaient un peu moins.

La bordure de jupe Corticelli avec son tissu mou, poreux et élastique est la meilleure sorte pour le fini du bas d'une jupe d'hiver parce qu'elle sèche promptement.

Elle est rapetissée à la vapeur avant d'être teinte, elle ne retire ni ne ride le bas de la jupe.

Elle est faite de laine spécialement obtenue et spécialement filée.

Cousue sur le plat—non revirée, un ou deux rangs de couture.

En vente partout 4 cents la verge. —Voyez à ce qu'elle porte l'étiquette

Corticelli

LE CORSET "CREST"

Ne se brisera pas à la poitrine . . .

Les baleines ne paraîtront pas sur l'étoffe.

Absolument à l'épreuve de la rouille. Il est non-seulement un corset fort—mais un corset élégant et confortable.

Aucun autre corset ne peut lui être comparé.

Prix $1.25 et $1.50 la paire.

Vous pouvez acheter des gouttieres et des Tuyaux Conducteurs

chez nous meilleur marché que vous ne pourriez les faire, et vous serez toujours certains d'avoir une qualité parfaite et des articles qui s'ajusteront parfaitement.

Nous n'employons que les meilleures marques de feuilles d'acier galvanisé et, en outre des nombreuses lignes de notre assortiment, nous ferons sur commande n'importe quel patron spécial.

Notre tuyau conducteur fronçé, à dilatation, est meilleur que tout autre tuyau existant ; il permet la contraction et la dilatation et est fait en longueurs de 10 pieds, sans coutures transversales.

Pourquoi n'écririez-vous pas pour avoir notre Catalogue et notre liste de prix?

Metallic Roofing Co., Limited

Manufacturiers, Toronto

H. McLAREN & CO. Agents Vendeur 706 rue Craig. Montréal.

ASTHME

Liquide Sec pour Traitement

Plus de 40,000 personnes témoignent de ses mérites, 1200 de ceux-là demeurent dans Ontario. La seule méthode de traitement dont se servent et qu'approuvent les médecins.

Norman H. H. Lett, Ecr., greffier de la ville d'Ottawa dit : Par l'usage de votre traitement j'ai guéri l'asthme qui m'affligeait. J'espère qu'il ne m'affligera plus. J'ai fait usage de votre traitement consciencieusement suivant les instructions. Nous avons prolongé le temps d'essai gratuit le remède d'avril et mai, donnant deux semaines.

Adressez-vous en personne ou par lettre au Dr J. M. Sawers, 122 Macdonnell Avenue, Toronto.

Q-ma-j-s—H-1 an-19 oct

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Ecrivez pour le livret. m-j-s

LES CHEVEUX GRIS

Reprennent la couleur notre de la jeunesse et acquièrent avec le

Restaurateur Robson

Une souplesse et un lustre absolument incomparables

En vente partout à 50c la bouteille

J. T. GAUDET, Pharmacien, Joliette, P.Q

ma-j-s 189

APPAREILS... ABAT-JOUR... FOURNITURES. Electriques ... DE TOUT GENRE ...

MUNDERLOH & CIE.,

6 rue St-Sulpice - - - Montréal

107-7 au. ma-j-s

La Compagnie de Vitrines de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, chêne, mohogany. Fourniture pour bijouteries, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux, 780 rue Craig, Montréal. Tel. 2074.

R·I·P·A·N·S

La combinaison scientifique de drogues saines dans les Ripans Tabules sont souvent efficaces même dans des cas où un grand nombre d'autres remèdes ont échoué. Une Dame de Philadelphie (Pa) dans son récit ci-dessous, attribue aux Tabules sa guérison permanente : "Je désire vous adresser mes remerciements pour le bien que m'ont fait les Ripans Tabules, telle est la première expression de sa reconnaissance. "Je souffrais du catarrhe de l'estomac, de l'indigestion et de la constipation pendant les dix dernières années. J'étais constipée à un tel point qu'il me fallait prendre deux injections par jour. Je ne pouvais dormir la nuit, je perdais l'appétit, et je ne gardais rien de ce que je mangeais. J'étais misérable. Je consultai des médecins et j'essayai des remèdes brevetés, mais rien ne semblait devoir me guérir. Il y a quelque temps un ami me recommanda d'essayer les Ripans Tabules. Je n'avais pas une bien grande confiance, ayant pris tant de remèdes sans en éprouver de soulagement. Cependant, je m'en procurai quelques-uns, que je pris, et je fus agréablement surprise du résultat. Je continuai à les prendre, et maintenant je jouis d'une bonne et régulière santé. Je me sens une toute autre femme, et je ne voudrais point m'en passer. J'écris ce témoignage, espérant que d'autres qui souffrent comme moi obtiendront un soulagement permanent par l'emploi des Tabules."

ON DEMANDE — Un cas de mauvaise santé que les RIPANS ne soulageront pas. Ils banissent la douleur et prolongent la vie. Un donne du soulagement. Faites attention au mot RIPANS sur le paquet et n'acceptez pas de substitutions. RIPANS, 10 pour 5 cts. On peut se les procurer chez n'importe quel pharmacien. Dix échantillons et un millier de témoignages seront adressés à n'importe quelle adresse, pour 5cts envoyés à RIPANS CHEMICAL CO., No 10 rue Spruce, New-York.

Les Pianos Morris

Votre Enfant qui a des aptitudes pour la musique se perfectionnera en pratiquant sur un PIANO MORRIS.

La construction artistique du

Piano Morris

met sa supériorité à cent coudées au-dessus de tous les pianos MODERNES.

N'achetez pas un Piano avant d'avoir essayé un PIANO MORRIS.

Venez à notre salon, et nous vous démontrerons à votre entière satisfaction le mérite de cet instrument.

W. H. LEACH,

2440 Rue Sainte-Catherine,

PRES DE LA RUE DRUMMOND.

14 16

Quand vous acheterez des . . . . .

MACKINTOSHES (EN CAOUTCHOUC)

Demandez

LA MARQUE BEAVER

C'est la meilleure et la meilleur marché.

FABRIQUÉS PAR LA

Beaver Rubber Clothing Co.,

490 RUE NOTRE-DAME

5 mar j-s-s-m

Lettre de France

SUCCES REMPORTE PAR M. WALDECK - ROUSSEAU AU SENAT—ENORME MAJORITE POUR LE CABINET. — UNE MAJORITE IRREDUCTIBLE A LA CHAMBRE. — LA TREVE DE L'EXPOSITION. — M. GREBAUVAL. — LES NATIONALISTES METTENT DE L'EAU DANS LEUR VIN. — CHEZ M. LOUBET.—LE SUCCESSEUR DU GENERAL DE GALLIFFET. — L'EX - MINISTRE DE LA GUERRE. — CLAIRE-FONTAINE. — L'OPINION PUBRIQUE EN AGLEMAGNE — L'ARCHEVEQUE DE NEW - YORKA PARIS. — LES DRERES GOBELINS — AU THEATRE FRANÇAIS. — PE RAPPORT DES EXPERTS. — LES DESPONSABILITES DE L'INCENDIE. — MORT D'UN GRAND AVOCAT. — UN CANADIEN ET UN AMI DU CANADA JURES DE LA CLASSE 39. — LE NONCE DU PAPE A L'EXPOSITION. — UNE BENEDICTION SENSATIONNELLE. — DEJA HUIT MILLIONS DE VISITEURS A PARIS ! — LE CORRESPONDANT PARISIEN DE LA "PRESSE". — L'ECOLE INTERNATIONALE DE L'EXPOSITION DEMANDE A L'HON. M. TARTE DE FAIRE UNE CONFERENCE SUR LE CANADA.

(Service spécial de "La Patrie")

Paris, 5 juin 1900.

L'AMNISTIE VOTEE PAR LE SENAT

M. Waldeck-Rousseau vient d'obtenir au sénat un succès oratoire doublé d'un succès politique. Le président du conseil a trouvé le moyen de réconcilier avec le projet d'amnistie, déposé par le gouvernement, nombre d'adversaires, et la haute assemblée a voté, sans amendements, la loi sollicitée par 231 voix contre 32; puis elle a décidé l'affichage du discours du ministre-président.

Ce succès que j'avais prévu dans mes plus récentes "Lettres de France" est bien accueilli par la masse des citoyens, las et écrurés de l'agitation entretenue autour de l'affaire Dreyfus.

"Il faut en finir!" tel était le cri général, et l'on sait gré à M. Waldeck-Rousseau et au sénat d'avoir débiayé le terrain sur lequel les amis et les adversaires acharnés de l'ex-capitaine Dreyfus semblent prendre plaisir à se rencontrer, sans aucun souci de la tranquillité nationale et des intérêts supérieurs du pays.

Quand le temps, ce grand maître, aura fait son œuvre, le scandaleux procès dont il a été parlé pour la dernière fois, au sénat, samedi dernier,—je l'espère, tout au moins!—nous fera l'effet d'un mauvais songe.

Du discours de M. Waldeck-Rousseau dont l'affichage a été voté dans toutes les communes de France, je détache simplement le passage suivant, pensant qu'il sera particulièrement goûté au Canada :

"Il y a bien longtemps, un homme d'Etat, il s'appelait Gambetta, défendant une proposition d'amnistie contre les attaques analogues à celles qu'on nous oppose, disait que quand des dissensions ont déchiré un pays tous les hommes de quelque sens politique comprennent que l'heure viendra où il sera nécessaire d'en effacer les traces. Il y a un moment, ajoutait-il, où il faut jeter un voile sur les défaillances, les lâchetés, les excès qui ont été commis.

"L'heure dont parlait Gambetta est venue. Il n'est pas possible de différer plus longtemps. Il n'est plus permis d'ignorer quels sont ceux qui ne veulent pas laisser se dissiper le cauchemar dans lequel le pays a vécu, et dont ils ont vécu."

Il convient d'ajouter que ces paroles ont été très applaudies.

C'est vendredi prochain, 8 juin, que le projet de loi voté par le sénat, sera déposé sur le bureau de la chambre des députés.

La séance de jeudi ne durera, en effet, que quelques instants, juste le temps nécessaire au tirage au sort des bureaux qui seront appelés, une heure plus tard, à procéder à l'élection de la commission du budget.

En déposant le projet sur l'amnistie, le président du conseil demandera son renvoi à une commission spéciale. On pense que la Chambre décidera de nommer une commission nouvelle de onze membres, car celle qui a été élue en 1898, pour un projet tout autre, ne semble plus guère qualifiée pour délibérer sur le texte qui vient d'être adopté au Sénat.

L'EXPOSITION ET LE CABINET

Le ministère Waldeck-Rousseau a subi de rudes assauts dont jusqu'ici, —il convient de le reconnaitre,—il est sorti victorieux. Sans vouloir entrer dans des détails circonstanciés, qui pourraient paraitre fastidieux au Canada, je puis dire que le cabinet, actuellement au pouvoir, parait disposer d'une majorité irréductible d'au moins cinquante voix. Les nationalistes mènent la campagne contre M. Waldeck-Rousseau et ses collègues ; la plupart pour ne pas dire le total des membres de diverses oppositions, emboitent le pas aux nationalistes ; mais tous ces efforts combinés n'ont encore pu renverser le cabinet. Beaucoup de bons esprits estiment que l'heure tout à fait inopportune pour mettre un ministère sur la sellette, et ces mêmes bons esprits pensent qu'au moment où le monde entier, représenté par son élite intellectuelle, politique, commerciale et industrielle, vient visiter notre grandiose exposition, nos députés feraient bien de mettre une sourdine à leur pétulance et à leur désir de tout renverser. Nous avons la "Trève de l'Exposition". Le mieux est d'en profiter jusqu'au bout.

A L'HOTEL DE VILLE

Jusqu'ici, les nouveaux conseillers municipaux ont fait preuve d'une sagesse relative, ainsi que je le pensais. M. Gribouval, un ancien élève du collège de la Providence d'Amiens, a été élu président, et voici comment cet homme politique se juge, lui et ses amis, dans un curieux article, intitulé "ma présidence" qu'il vient de publier dans un journal de province :

"On nous prend pour des fous, amoureux du tumulte, enchantés de casser les meubles, aptes à bouleverser une maison où d'autres digéraient. Rien de tel n'existera. Les uns sont plus ardents, les autres plus rassis, tous sentent pareillement qu'on n'administre point avec des violences...

"J'ai accepté la mission de prendre le drapeau en ma main.

"On peut être certain que je le tiendrai haut et ferme, sans le remuer perpétuellement, sans non plus le laisser choir. Nous voulons qu'il flotte, aux yeux de la France entière fixés vers nous, car elle attend du nouveau et nous lui en donnerons. C'est la condition essentielle de la victoire finale...

"La présidence du conseil municipal de Paris n'est point comparable à une mairie. On n'y possède aucun pouvoir exécutif. Par contre, le fauteuil est très haut, et la voix porte au loin.

"MM. Alphonse Humbert et Pierre Baudin y parlèrent une langue dont nous déshabituèrent MM. Navarre et Lucipia.

"Je n'ai pas l'ambition de mieux faire que mes prédécesseurs, mais celle d'occuper mon activité au mieux des intérêts de la ville, de ceux, surtout, de la Patrie."

Comme on le voit, d'après M. Gribouval lui-même, les nationalistes ne sont pas si terribles qu'ils en ont l'air. Avec le temps, ils deviendront aussi modérés que de vulgaires opportunistes.

LES GENERAUX DE GALLIFFET ET ANDRE.

Malade depuis quelque temps et écœuré par la politique, le général de Galliffet vient de donner sa démission de ministre de la guerre. Son successeur est le général André, ancien commandant de l'Ecole Polytechnique.

Le général de Galliffet est trop connu pour qu'il soit nécessaire de présenter sa biographie aux lecteurs de la "Patrie", si au courant des choses de France. Quant au général André, qui n'a jamais eu occasion de faire parler de lui, voici, en ce qui le concerne, quelques détails de nature à intéresser les Canadiens-français :

Le général André (Louis-Joseph-Nicolas) est né le 29 mars 1838 à Nuits, dans le département de la Côte-d'Or. Il est donc âgé aujourd'hui de soixante-deux ans.

Engagé volontaire à dix-sept ans, il a fait toute sa carrière sans l'arme de l'artillerie. Il entra à l'école polytechnique à la fin de 1857, et en sortit sous-lieutenant le 1er octobre 1859. Promu au grade supérieur deux ans après jour pour jour, il était capitaine le 6 juin 1867. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne franco-allemande, qui lui valut, le 24 juin 1871, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Chef d'escadron le 17 septembre 1877, il restait huit ans dans ce grade pour être nommé, le 7 mars 1885, lieutenant-colonel et colonel le 11 juillet 1888 ; c'est alors qu'il fut désigné pour la direction de l'artillerie de Vincennes. Le 29 décembre 1891, il était fait officier de la Légion d'honneur.

Général de brigade le 26 décembre 1893, le ministre de la guerre lui confia, peu de temps après, le commandement de l'Ecole polytechnique. Après ce commandement il exerça celui de l'artillerie du 4e corps d'armée, jusqu'au moment où il passa divisionnaire, le 12 mai 1899. Depuis lors, il commanda d'abord à Orléans, puis à Paris, la 5e division d'infanterie du 10e corps d'armée.

Le général André, officier énergique et dont les convictions républicaines sont connues, fut un des premiers à prendre des mesures de prohibition à l'égard des journaux et publications, mesures qui furent ensuite généralisées par le ministre de la guerre.

Le "Journal de Rambouillet" que je reçois, au moment de clore cette "Lettre de France", m'apprend que le général de Galliffet est actuellement en villégiature au château de Claire-Fontaine, près de Rambouillet, et que l'ancien ministre de la guerre compte y passer plusieurs semaines afin de se remettre des suites de l'influenza qui a occasionné sa démission des fonctions qu'il occupait dans le cabinet Waldeck-Rousseau.

CE QU'ON DIT EN ALLEMAGNE A PROPOS DU TRANSVAAL?

Un Canadien de Québec, avec lequel je me promenais hier lundi au Trocadéro, visitant avec lui les expositions des colonies anglaises de Maurice et de Ceylan, me disait que les journaux allemands, très lus à Paris, ne pénétraient pour ainsi dire pas au Canada. Mon aimable interlocuteur, qui voulait bien me faire les plus gracieux compliments sur mes "Lettres de France", publiées par la "Patrie", ajoutait tout aussitôt: "Vous devriez bien, M. de la Fargue, dire de temps à autre, ce que les Allemands pensent de l'Angleterre et écrivent sur la guerre du Sud de l'Afrique notamment. On ne s'en doute généralement pas au Canada." Je ne demande pas mieux que de déférer à cette invitation ; mais comme j'ai une vraie horreur des longueurs, je me contenterai, pour aujourd'hui de donner ce court extrait de la "Deutsche Zeitung" qui a le rare mérite de résumer en peu de mots ce que pensent 95 Allemands sur 100:

"Non jamais, dit cet important organe, l'Europe ne considérera la cause de l'Angleterre dans le Sud de l'Afrique autrement que comme un crime. La honte dont l'Angleterre s'est couverte dans cette guerre, sans aucune gloire pour elle, n'est pas diminuée par les dépêches de félicitations des souverains à la reine d'Angleterre. Cette guerre a été et demeurera une guerre de pillage."

S. G. MGR CORRIGAN A PARIS

Mgr Corrigan a quitté Rome ce matin. Après un court voyage en Italie, il projette de s'arrêter à Paris.

Si l'on doit en croire ses amis, l'archevêque de New-York n'a pas lieu d'être satisfait de son séjour à Rome. Il n'a pas trouvé auprès de la curie romaine l'appui sur lequel il comptait.

Le monde ecclésiastique observe qu'il n'en pouvait être autrement, car depuis la mort des cardinaux Mazzella et Jacobini sa cause n'a plus de chauds défenseurs et elle intéresse fort peu la curie.

Sa visite à Rome a eu, par la force des choses, un caractère exclusivement religieux, et la question de l'américanisme n'a pas été abordée.

Un ami parisien de Mgr Corrigan que je viens de voir m'annonce que le prélat américain a quitté Rome assez fatigué, et il veut bien me promettre de me ménager une entrevue, à Paris, avec l'apôtre de l'américanisme quand il sera dans notre capitale.

Je rendrai compte de cette entrevue aux lecteurs de la "Patrie."

LES GOBELINS

Il n'est probablement pas un Canadien qui, venu pour quinze jours ou un mois à Paris, n'ait visité notre grande manufacture nationale de tapisserie de Gobelins! Combien de ces visiteurs d'outre-mer connaissent l'origine du mot Gobelins? Cela je n'en sais rien. J'apprendrai à mes amis de la "Patrie" que le Comité des Inscriptions vient de faire apposer, sur la façade principale de la manufacture des Gobelins, une plaque de marbre où on lit :

"Jean et Philibert Gobelin, marchands teinturiers en écarlate, qui ont laissé leur nom à ce quartier de Paris, et à la manufacture de tapisseries, avaient ici leurs ateliers, sur les bords de la Bièvre, à la fin du quinzième siècle."

L'origine de cette famille de teinturiers est assez controversée; les uns prétendent que les Gobelins venaient de la Hollande, d'autres qu'ils avaient vu le jour à Reims. Le dernier Gobelin dont le souvenir soit parvenu jusqu'à nous est Balthazar Gobelin, arrière petit-fils de Jean qui mourut président de la cour des comptes au commencement du dix-septième siècle.

Et maintenant, la "Patrie" étant lue par tous les Canadiens intelligents et lettrés, chacun saura dans la Puissance quelle est l'origine du mot "Gobelins."

LA COMEDIE FRANÇAISE

Chaque fois que j'ai le plaisir de me rencontrer avec un Canadien, —ce qui m'arrive très souvent, surtout en ce moment, pendant l'Exposition,—et de lui demander quel théâtre il préfère, à Paris, la réponse invariable est celle-ci: "La Comédie Française."

Notre théâtre national était donc très goûté dans la Puissance, et son récent incendie y ayant causé une très légitime émotion, je vous apprendrai que les experts, nommés par la justice, pour rechercher la cause du sinistre que vous connaissez dans ses plus petits détails, viennent de déposer au Parquet le résultat de leur travaux.

Dans leur rapport, les experts commencent par écarter toute idée de malveillance. Ils attribuent la cause du sinistre, sans cependant l'affirmer d'une façon positive, à un court circuit qui s'est produit accidentellement dans le voisinage du tableau de distribution de l'électricité. D'après eux, ce n'est pas à la défectuosité ni au mauvais fonctionnement des appareils de chauffage qu'est dû l'incendie.

Le rapport constate encore que rien n'a été fait pour combattre l'incendie dès son début, que l'appareil dit "grand secours" n'a été qu'incomplètement mis en mouvement que le rideau de fer n'a pas été baissé et que, en violation des consignes, certaines portes de fer, disposées pour isoler la scène des couloirs et des loges, étaient ouvertes au moment où le feu se déclara.

Ayant rencontré l'un des experts, je lui ai demandé quelques détails complimentaires, et voici ce qu'il a bien voulu me dire :

"Vous pouvez affirmer que si le grand rideau de fer avait été baissé, comme il aurait dû l'être, d'après les prescriptions administratives, l'incendie n'aurait fait des ravages que sur la scène. On n'aurait pas eu à déplorer la mort de Mlle Henriot et la destruction de la salle Louis.

"D'après vous, demandons-nous à l'honorable expert, à qui incombent les responsabilités ?

"Il ne m'appartient pas de désigner quelqu'un à cet égard, me répond M. Debrie. Cependant on ne saurait inquiéter des employés subalternes. Si le rideau de fer avait été baissé régulièrement tous les jours et les portes fermées habituellement la justice aurait le devoir de demander des comptes aux personnes préposées à ces fonctions pour avoir ce jour-là oublié leur consigne. Mais les mesures de précaution n'étaient jamais prises et c'était une habitude dans la maison de laisser ouverts le rideau et les portes en fer. La responsabilité de ces fâcheux oublis remonte donc plus haut."

Comme on le voit, il y a dans cette affaire de bien graves et hautes responsabilités en jeu !

MORT DE Me FALATEUF

Le barreau français vient de perdre un de ses anciens bâtonniers, Me Oscar Falateuf, l'avocat si connu. Voici en quels termes M. le président du tribunal civil de la Seine a salué la mémoire de l'homme éminent qui avait honoré la barre française pendant près de cinquante ans :

" Le Tribunal a appris, messieurs, avec une vraie douleur la mort de M. le bâtonnier Oscar Falateuf. Vos deuils sont aussi les nôtres et je tiens à vous dire que nous sentons aussi profondément que vous la perte cruelle que vous venez d'éprouver.

" Me Oscar Falateuf était un de ces hommes éminents qu'on ne saurait approcher sans être conquis par leur admirable talent, par l'élévation de leur caractère, par toutes les exquises délicatesses de leur cœur. Il laissera à cette barre qu'il aimait tant et qu'il a si grandement honorée le souvenir d'un des maitres de la parole, d'un des meilleurs serviteurs de la justice et de la patrie, qu'il réunissait dans un culte ardent et passionné, et chez tous ceux qu'il voulait bien honorer de son estime et de son affection une mémoire vénérée qui ne périra pas.

"Puisse l'expression de ces sentiments que je ressens vivement adoucir la douleur de celle qui a été la compagne chérie de toute sa vie, et de tous ceux qui, comme vous, messieurs, ont été ses amis."

En termes émus, le bâtonnier en exercice, Me Devin, s'est ensuite associé, au nom du barreau parisien, aux sentiments si éloquemment exprimés par le président du tribunal de la Seine.

MM. PERRAULT ET DE LA FARGUE JURES DE LA CLASSE 39.

Je vous disais, dans ma dernière " lettre de France " qu'en ma qualité de membre du jury International pour la classe 39, — produits alimentaires d'origine végétale, — je serais heureux de saisir les différentes occasions qui m'étaient offertes de me rencontrer avec les Canadiens, grands producteurs de céréales.

Le hasard, qui parfois fait bien les choses, a voulu qu'à la réunion constitutive de la classe 39, votre compatriote M. J. X. Perrault et moi fussions placés à côté l'un de l'autre. Je crois inutile de dire aux lecteurs de la " Patrie " le plaisir avec lequel j'ai appris que M. Perrault faisait partie de la même classe que moi. Nous pourrons travailler de concert ; et, en ce qui me concerne, je suis enchanté de penser que je vais passer de bons moments avec l'ancien et distingué élève de notre école nationale d'agriculture de Grignon. Je regrette toutefois que sur la liste des membres du jury des récompenses M. Perrault figure non comme Canadien, mais comme délégué de la Grande-Bretagne. Le Canada est cependant une nation, et en cette qualité aurait bien dû avoir ses jurés à lui. C'est un fait que je constate, certain de ne pas être le seul à partager cette opinion!

SON EXCELLENCE MGR LORENZELLI A L'EXPOSITION.

Samedi matin, j'ai eu la bonne fortune de voir Mgr Lorenzelli, nonce de Sa Saintété Léon XIII, en habits pontificaux à l'Exposition. Voici dans quelles circonstances. l'éminent prélat avait été invité à bénir le Sidérostat de 1900.

Reçu par un grand nombre de notabilités scientifiques et littéraires, au nombre desquelles j'ai reconnu MM. Janssen, directeur de l'observatoire de Meudon; François Deloncle, Gauthier, Récopé, le prince Henri d'Orléans, l'abbé Odelin, vicaire général de Paris, Lefèvre - Pontalis, de l'Institut, etc., etc. Mgr Lorenzelli a prononcé, mitre en tête et crosse en main, un magnifique discours dont j'extrais le passage suivant qui intéressera particulièrement vos lecteurs:

"...Aucune découverte astronomique a déclaré l'éminent prélat, ne peut se trouver en contradiction avec l'enseignement même de l'Eglise, et plus le téiescope fouille le livre des cieux, plus apparait inattaquable la vérité de cet enseignement.

"Dirigez, par exemple, l'admirable miroir de ce grand sidérostat vers le point le plus obscur du ciel : au bout de la lunette, votre œil apercevra avec étonnement, dans ces profondeurs invisibles, un radieux rideau d'argent fait de milliards d'astres, d'étoiles plus nombreuses que les grains de sable innombrables de la mer.

"Si, dans ces amas d'étoiles, l'appareil s'applique à l'une des plus brillantes, qu'elle n'est point notre surprise d'apprendre, au calcul de ses feux, que la lumière la plus éblouissante des astres n'a, au regard métaphysique de l'astre immatériel, incréé et infini, resplendissant dans son éternité au delà du temps et de l'espace, pas même la valeur et l'importance d'une simple étincelle électrique.

"Et quand l'instrument vise les planètes plus rapprochées, alors se manifestent cet ordre et cette unité cosmiques dont la précision vient d'être, une fois de plus, solennellement proclamée par tous les savants du monde réunis autour de la récente éclipse du soleil. C'est ainsi que, de tout temps, la vraie mécanique céleste a montré aux esprits attentifs l'existence de cette intelligence suprême qui meut et gouverne le monde, "mens agitat molem", et que les perfections invisibles de Dieu deviennent saisissables, comme le dit saint Paul, par la compréhension philosophique des choses visibles."

Inutile de dire combien ce beau discours a été goûté par l'assistance d'élite qui se pressait auprès du Nonce du Pape.

LES ENTREES A L'EXPOSITION

J'ai eu la curiosité d'additionner, pour l'agrément des lecteurs de la "Patrie", tous les chiffres officiels relevés depuis le 15 avril dernier aux guichets de l'exposition, et j'ai constaté que six semaines après son ouverture elle avait déjà reçu plus de huit millions de visiteurs !

Ce chiffre se passe de commentaires; et maintenant que le temps est particulièrement beau, on se demande où s'arrêtera le flot des étrangers et des provinciaux qui viennent à Paris ?

LE DR M. GERIN-LAJOIE

Le libéralisme dont la "Patrie" fait preuve en toutes circonstances, m'autorise à annoncer ici que le correspondant parisien de la "Presse", le Dr Gérin-Lajoie, de l'Université Laval, vient d'être reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Mon distingué confrère a passé sa thèse le mois dernier, sous la présidence de M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, qui l'a félicité chaudement. Le jury lui a accordé la note "Bien satisfait".

J'ajouterai encore à propos du Dr Gérin-Lajoie, qu'il vient d'être nommé secrétaire de la section de synécologie au congrès médical.

AU PAVILLON CANADIEN

L'honorable M. Tarte, dont la merveilleuse activité fait l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur de le connaitre donne, aujourd'hui même, même après le départ du courrier du Canada, une conférence sur le Canada, au pavillon de la Puissance au Trocadéro c'est-à-dire en plein centre de l'exposition. Cette conférence va avoir lieu sous les auspices de l'Ecole Internationale des Expositions, présidée par M. Léon Bourgeois, député, ancien président du conseil des ministres, ancien ministre de l'instruction publique.

L'Ecole Internationale des Expositions dont j'ai déjà eu occasion de parler aux lecteurs de la "Patrie", comprend dans son conseil d'administration de hautes notabilités politiques, littéraires, scientifiques, commerciales et industrielles.

Je vais me rendre à cette réunion dont je rendrai compte aux Canadiens, lecteurs de la "Patrie", dans ma prochaine lettre de France.

MAURICE DE LA FARGUE.

Timbres américains à vendre au Bureau de "La Patrie".

Monsieur ADELARD FALARDEAU

Guéri de l'inflammation des Glandes, d'Humeurs et de Scrofules par les Pilules du Dr A. A. MORO

ADELARD FALARDEAU

Si votre enfant a mal aux oreilles, s'il a mal aux yeux, s'il est sujet à avoir l'inflammation des glandes, si son appétit est mauvais, s'il reste maigre au lieu d'être gras et bien portant, c'est signe que sa santé est dans un bien mauvais état, qu'il est scrofuleux, qu'il a des humeurs et que son sang demande à être purifié. Donnez-lui les Pilules du Dr A. A. Moro, et vous verrez bientôt sa santé s'améliorer sensiblement. Il deviendra fort et robuste, ses joues deveindront colorées et s'il a des humeurs, elles disparaitront.

Les PILULES DU DR A. A. MORO sont le tonique par excellence à donner aux petits garçons pendant la période de croissance.

TEMOIGNAGE :

" Lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules
" du Dr A. A. Moro, je souffrais de l'inflammation
" des glandes, d'une mauvaise digestion et de l'im-
" pureté du sang. J'avais souvent des boutons et
" des clous, peu d'appétit et ma digestion se faisait
" très mal. Quelques boîtes
" de ces Pilules suffirent
" pour me guérir complè-
" tement.

" ADELARD FALARDEAU,
" No 291 rue Dorchester
" MONTREAL, Can."

Les PILULES DU DR A. A. MORO ne sont que pour les hommes et c'est de là que dérivent leur force et leur vertu. Elles donnent appétit, aident à la digestion, calment les nerfs, font dormir la nuit, donnent la force et la gaieté et tiennent l'homme fort, robuste

Un petit livret rempli d'informations d'une valeur sans égale, sera expédié. **Gratuitement** à tout homme qui en fera la demande

Les PILULES DU DR A. A. MORO se vendent 50c la boite ou six boites pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez toujours vos lettres comme suit : **DOCTEUR A. A. MORO, Boite 782, MONTREAL.**

ETES-VOUS SOURD??

Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratis. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.

Dr. Dalton's Aural Institute, 396 La Salle Ave., CHICAGO, ILL.

PATENTS GUARANTEED

Nos honoraires seront retournés si nous ne réussissons pas. Toute personne nous adressant un dessin ou une description de n'importe quelle invention recevra promptement notre opinion, gratuitement, sur la possibilité qu'il y a de faire breveter la dite invention "Comment obtenir un brevet, envoyé sur demande. Les brevets obtenus par notre entremise sont annoncés pour la vente à nos frais.

Des brevets obtenus par notre entremise auront un AVIS SPECIAL, sans frais dans le "Patent Record" un journal illustré ayant une très grande circulation, et consulté par tous les manufacturiers et les capitalistes.

Envoyez pour une copie échantillon gratis.

S'adresser à
VICTOR J. EVANS & CO.,
Solliciteurs de brevets)
Batisse Evans Washington, D. C

LE RIFLE, ECZEMA, MAL DE BARBE et toutes les maladies de la peau, guéris en peu de jours par la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU. Guérison garantie. Dans toutes les pharmacies. Par poste, $1.00. Pharm. Lecours, 370, rue Craig, Montréal.

Pot d'essai 50 cents.

PAQUET & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE
Portes, Chassis, Jalousies,
Moulures de toutes sortes,
Découpages, Tournages, Etc.

Une spécialité pour les Autels et intérieur d'Eglise . . . . . .
COIN DES RUES
WILLIAM et ST - CASIMIR,
ST-HYACINTHE.

Joseph Lamoureux & Cie

Les MARCHANDS-TAILLEURS FASHIONABLES de MONTREAL

Les Marchands de Gros comme les Clients nous tiennent constamment occupés. Les premiers nous offrent chaque jour des lots de Tweeds à bon marché, pendant que les derniers nous donnent leurs commandes pour des Habits.

Si vous voulez être vêtu confortablement pour l'Eté. Venez voir nos TWEEDS.

NOTRE MAGASIN ET NOS ATELIERS SONT AU
No 1615 rue Ste-Catherine, coin St-Hubert

LES HARNAIS

Lamontagne

Sont très appréciés parce qu'ils sont délicats, très chics, forts, durables et " DIRT CHEAP ".

H. LAMONTAGNE & CIE,
304 et 306 Rue St-Paul, :—: MONTREAL.

LE CAPITONAGE DE

Nos Meubles de Salon

se fait dans nos propres ateliers, par des ouvriers experts dans l'art de bourrer les meubles.

Nous en garantissons la valeur, la main-d'œuvre soignée, la durée.

Vous en apprécierez le confort pendant de longues années.
C'est le moment de venir visiter nos magasins et de faire choix de MEUBLES DE SALON et de BOUDOIR.
Vous en trouverez A VOTRE GOUT—A VOTRE PRIX chez

N. G. Valiquette

1541-1547-1552-1554 Rue Sainte-Catherine,
MONTREAL.

LES REPUBLIQUES DESIRENT LA PAIX

ON DIT QUE CE N'EST PLUS KRUGER MAIS STEYN QUI EST OPPOSE A LA SOUMISSION. — LES BOERS DEPOSENT LES ARMES EN GRAND NOMBRE ENTRE LES MAINS DE BADEN-POWELL ET SE MONTRENT DESIREUX DE VOIR LE RETABLISSEMENT DE LA PAIX. — LE GENERAL DEWET SE REVELE TACTICIEN DE FORCE A TENIR LORD METHUEN SERIEUSEMENT EN ECHEC.

Londres, 16.—Au ministère de la guerre, la dépêche suivante reçue de Lord Roberts est affichée :

"Prétoria, 15.—Dans la nuit du 12 les Boers ont évacué leurs positions à 15 milles à l'Est de Prétoria.

Ils avaient tellement assuré la défense de leurs flancs que leur centre en était gravement affaibli.

Le 12 juin, quand ce fait m'a paru évident, j'ai chargé Jan Hamilton d'attaquer le centre.

A la tête des volontairer de Sussex, Derbyshire et des "City and Imperial volunteers" et soutenu sur la gauche par la brigade de la garde commandée par Inigo Jones, il a attaqué Diamond hill.

Le spectacle de nos troupes, avançant sur un terrain des plus accidentés et sous une grêle de balles, était superbe à voir.

Nos pertes sont insignifiantes et je suis heureux de le constater, ne s'élèvent pas à 100 hommes, ce qui est peu de chose quand on tient compte de la nature de la position à emporter.

La perte de Diamond Hill, leur ayant fait comprendre qu'ils étaient virtuellement cernés, les Boers ont précipitamment battu en retraite.

Quelques pelotons de notre infanterie montée les ont poursuivis hier.

Hamilton n'a pas de termes assez élogieux pour apprécier la conduite de ses troupes.

Une balle de Schrapnel a atteint le général Hamilton à l'épaule, mais je suis heureux de constater que sa blessure ne l'a pas empêché de rester à son poste de commandement.

Le reste de la dépêche de lord Roberts est consacré au rapport des opérations du général Baden-Powell dans la partie occidentale du Transvaal où, à la tête de 8,000 hommes, il rétablit méthodiquement l'ordre, reçoit des armes et des vivres.

Déjà 600 Boers se sont rendus, et 236 autres ont été faits prisonniers.

Le général constate dans ses rapports, que les Boers sont disposés à discuter les conditions de leur soumission et qu'ils apprécient tous le rétablissement de la paix, œuvre de son armée.

Londres, 16 — Le correspondant du "Times" à Lourenzo-Marquez dit :

Il paraît que ce n'est plus Kruger, mais Steyn qui est actuellement la pierre d'achoppement à la soumission des Boers.

Peu après l'entrée des Anglais à Prétoria le président Kruger proposait de reprendre les négociations pour la paix.

Pour se venger du manque de cas que faisait Kruger de ses avis d'autrefois Steyn a fait observer que le traité existant entre les deux républiques, les liait réciproquement et que l'une ne pouvait faire la paix sans le consentement de l'autre.

M. Kruger ne voulant pas être accusé de manque de parole a été forcé de continuer la guerre.

On assure que Kruger est partisan de la paix à tout prix, mais il lui répugne de prendre une initiative qui ferait retomber sur lui la responsabilité d'une capitulation sans conditions.

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Capetown dit :

J'apprends que le général Dewet, outre le 4e bataillon du régiment de Derbyshire, a capturé à Roodeval 2 compagnies des "City and Imperial Volunteers" et 2 compagnies de Yeomanry, deux hommes échappant seuls pour porter la nouvelle.

Londres, 16 — Les patrouilles du général Rundle ont encore eu plusieurs passes d'armes avec les Boers à Vidattes, mercredi.

On pense que le général Buller entrera dans l'Orange et se joindra à Rundle et Methuen pour donner la chasse au corps de 8,000 Boers commandés par le président Steyn.

Une fraction de la colonne de Christian Botha s'est arrêtée à Paardekop et à Volksrust d'où ils viennent fréquemment canarder les piquets et patrouilles anglaises.

On assure que les Boers se préparent à se replier sur Lydenburg et la région de Toutpan voisine de la Rhodésie et du Gazaland.

Londres, 16. — Le correspondant du "Daily Mail" à Bloemfontein écrit :

Le général Dewet a exécuté son coup de main contre la voie ferrée après qu'il eût par ses feintes détourné lord Methuen de l'endroit où la ligne avait été démolie antérieurement.

Très adroitement, il s'est installé sur la ligne de chemin de fer au nord de Kroonstad, en a fait sauter une section d'une grande longueur ainsi que le pont.

Le major général Baden-Powell a été provisoirement élevé au grade de lieutenant général.

FEU ET ECLAIRAGE

La brigade manque de chevaux — L'enquête Naud-Dubois commencera mercredi prochain.

Après la lecture du procès verbal, M. Beaulieu, pourvoyeur du département, informe le comité que, depuis le commencement de l'année, la brigade a perdu quatre chevaux et qu'actuellement dix chevaux sont malades. Comme cette situation peut être un danger en cas d'incendie, le rapport de M. Beaulieu demande que les chevaux soient remplacés le plus tôt possible.

Le comité décide unanimement de réclamer un montant de $600 à la commission des finances pour parer aux difficultés de l'heure présente.

Le chef des pompes, M. Décary entretient le comité d'un projet de valves indépendantes qui pourraient être vissées rapidement sur les bornes-fontaines en cas d'incendie. Les échevins décident que des expériences seront faites avec tous les appareils connus.

Comme les soumissions relatives aux réparations de la station 14 ont été demandées d'une manière incomplète, il est résolu de faire de nouvelles publications dans les journaux en spécifiant la qualité et la nature des matériaux qui seront employés.

M. Gadbois entrepositaire de gazoline est autorisé à établir un dépôt, rue Ste-Catherine, sauf ratification par le conseil.

L'enquête relative aux accusations portées par le pompier Naud, contre le sous-chef Dubois, commencera mercredi prochain à 8 heures. On décide que M. Dubois présentera lui-même sa défense.

Les affaires ordinaires du département sont ensuite examinées et le président lève la séance à cinq heures.

LA SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE

Le prochain tirage aura lieu le 20 juin 1900, au No 175 rue Saint-Jean, Québec.

OUVRAGES D'ART.

1 Lot	$15,000		$15,000
1 Lot	4,000		4,000
1 Lot	2,000		2,000
1 Lot	1,000		1,000
2 Lots	500		1,000
5 Lots	200		1,000
25 Lots	60		1,500
66 Lots	25		1,550
100 Lots	40		4,000
200 lots	20		4,000
300 Lots	12		3,600
500 Lots	8		4,000

LOTS APPROXIMATIFS.

100 Lots	$ 20		$ 2,000
100 Lots	12		1,200
100 Lots	8		800

LOTS TERMINATIFS

999 Lots	$ 4		$ 3,996
999 Lots	$ 4		$ 3,996
3,500			$54,042

Prix des billets, 25, 50c et $1.00. En vente partout. 94-2

AU PARC VIAU A MAISONNEUVE

Il y aura foule demain au Parc Viau. Belle musique, attractions, etc. 95 1

DENTISTE

Dr A. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

FIN DE LA CRISE

M. James Dunsmuir chargé de former un cabinet

M. Jos. Martin donne sa démission

Victoria, C. A., 16 — L'hon. Jos. Martin a démissionné et le nouveau premier, James Dunsmuir, sera assermenté aujourd'hui.

M. Dunsmuir a été recommandé par M. Martin, et fut chargé par le lieutenant gouverneur de former un cabinet.

Le nouveau cabinet sera formé sans distinction de partis.

Dans la récente campagne, M. Dunsmuir était l'un des membres les plus en vue de l'opposition. Il est le fils de feu Robert Dunsmuir et est âgé de 48 ans. Il est intéressé dans d'immenses entreprises commerciales et financières. Il fut le premier député à la législature d'Ontario pour Comax en 1898, et à la dernière élection fut élu dans Nanaimo Sud.

La nouvelle a causé la plus grande surprise ici, où tous les hommes politiques attendaient avec impatience la fin de la crise.

A VIAUVILLE

Dimanche, à l'occasion de la solennité de la Fête-Dieu, le chœur de St-Clément exécutera le programme suivant, à la messe de 10 hrs a. m. :

Entrée, Con moto moderato, Smart, orgue ;

Kyrie, Gloria et Sanctus, de la messe en "ut" de Gounod, Agnus de Dubois,

Offertoire, "Panis Angelicus", Bourchère.

Sortie : Marche de procession, Lemmens, orgue.

Au salut, 3.30 hrs p. m., Sanctus de Gounod, Sancta Maria, Gounod ; Tantum, Beethoven.

Solistes : MM. Trempe, Gascon, Green, Morel, Betournay, Nadeau. Organiste, J. O. Laurion ; maître de chapelle, E. Latreille.

PARC SOHMER

DIMANCHE, 17 JUIN

(Après-midi, 3 heures ; soir 8 hrs)

GRANDES ATTRACTIONS

Le célèbre gymnaste " OUDA " extraordinaire sur le trapèze.

Monsieur et madame BEGUE, célèbres duettistes du grand opéra.

BIM-BUN-BUN, trio de musiciens excentriques très forts et d'une grande originalité.

PASCATEL, le grand contortioniste sur piédestal.

Mme BELLINI, contralto.

Programme de musique choisi par le nouveau corps de musique composé de virtuoses américains.

La semaine prochaine, nouvelles attractions.

Votre Argent est Bon Ici...

Et ainsi est votre crédit. Nous croyons que vous avez besoin de meubles maintenant, pour lesquels vous n'êtes pas prêts à payer comptant. Venez et achetez ce que vous désirez ici et dites-nous dans quel délai vous voulez payer. Vous êtes les bienvenus pour un délai de 30, 60 ou 90 jours de crédit, ou plus long si vous le désirez. Nous avons un assortiment complet de meubles, literie, tapis, etc. Vous pouvez acheter tous les meubles que vous désirez ici, à votre entière satisfaction.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

F. GUIBORD,

Gérant pour

F. LAPOINTE, marchand de meubles, literie et tapis, 189-189a, rue Montcalm, la seconde porte plus haut que la rue Ste-Catherine.

JOLY

Ce qu'il est soupçonné d'avoir fait à Woonsocket

Nous lisons dans la " Tribune " de Woonsocket, R. I. :

" Une dépêche spéciale que nous avons reçue aujourd'hui de Montréal, P. Q., nous apprend que Evangéliste Joly, bien connu à Woonsocket, a été trouvé coupable ce matin par le petit jury, en cour d'assises.

Joly était accusé d'avoir volé $7,000 à la gare du Pacifique Canadien à Joliette, P. Q., en août dernier.

La sentence sera rendue par le juge ces jours-ci.

Evangéliste Joly a travaillé comme peintre en cette ville, de même que comme menuisier, mais il ne paraissait pas connaître ces métiers.

Il demeurait à Woonsocket quand le coffre-fort du Précieux-Sang fut défoncé et pillé.

On rapporte en outre que quand il demeurait aux Etats-Unis, il y a quelques années, il avait entrepris le peinturage d'une église. Quand l'ouvrage fut terminé, l'entrepreneur s'objecta à accepter l'ouvrage et à le payer, mais l'église fut incendiée la nuit suivante et Joly put ensuite être payé pour ses travaux, l'entrepreneur ne pouvant prouver que l'ouvrage était mal fait. Joly avait donc été très chanceux en cette occasion."

LE FLEUVE VIS-A-VIS VIAUVILLE

Il est beau partout notre majestueux St-Laurent, mais il paraît avoir des charmes tout particuliers vis-à-vis Viauville à Maisonneuve. 95 1

INVENTIONS NOUVELLES

Nous donnons plus bas une liste de brevets récemment accordés par les gouvernements Canadien et Américain, obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, édifice de la New-York Life, Montréal.

CANADA

67,686.— Alphonse Bernier, Lotbinière, P.Q. Couteau pour hacher le tabac.

67,675.— Fred S. Maclure, Victoria, C.A. Livre de banque.

67,674. — Joseph P. Bilodeau, Stoke Centre, P.Q. Couteau perfectionné pour peler les pommes de terre.

67,595.— Victor Lahaie, Montréal P.Q. Marqueterie pour plafonds, panneaux, planchers, etc.

67,709.— Louis Lefebvre, Montréal P. Q. Appareil perfectionné pour ouvrir les boites de conserves.

67,596.— Axel Petersen, Hellerup, Danemark. Serrure perfectionnée.

ETATS-UNIS

651,693.— Victor Berford, Tara, Ont. Combinaison-siège et pupitre perfectionnés.

651,437.— Ulric Hébert, Rivière Noire, P.Q. Poignées de cercueils qui se fixent sans clous ou vis, et que l'on peut enlever à volonté.

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BERSALOU

VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, Confections, Lainages, Etoffes, Tabacs, Thés, Chaussures, etc.

A leurs salles de vente, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre, Mercredi, le 20 juin, a 10 heures A. M.

Un assortiment considérable de nouveautés, lainages, étoffes, cotons, velours, flanelles, toiles de ménage, sous-vêtements, merceries, articles de fantaisie, chapeaux de feutre et paille, modes, etc, etc.

Aussi, à midi, 50 boites de tabac à fumer et chiquer, 10 caisses de thé.

Aussi, à 2.30 heures P. M., 125 lots confections, habits, pardessus, pantalons, etc., 150 caisses de chaussures assorties.

Vente sans réserve, en lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne. Conditions faciles.

E-96

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

Vente au Commerce

Nous vendrons à nos salles rue St-Jacques, MERCREDI, le 20 du courant, à DIX HEURES, sans réserve et en lots pour le commerce, un stock varié de nouveautés comprenant :

Etoffes à robes, indiennes, cachemires, dentelles, bas, gants, sous-vêtements, mouchoirs, tweeds, mellons, beavers, serges, canevas, doublures, boutons, fil, soie, casquettes, parapluies, broderies, bretelles, faux-cols, cravates, hardes de confection pour hommes et garçons, caoutchoucs pour dames et messieurs, chaussures assorties et autres marchandises.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES,
95-3 Encanteurs.

VENTE D'EPICERIES

JEUDI le 21 courant, par ordre de MM. Hanson & Kennedy, agissant au nom des compagnies d'assurances, nous vendrons sans réserve et en lots pour le commerce, environ $7,500.00 d'épiceries, légèrement endommagées par la fumée à l'incendie chez M. P. Massicotte.

Conserves en boîtes, empois, savons, pâtes alimentaires, chandelles, beurre-graisse, épices de toutes sortes, thés, cafés, marinades, gelées, sirops, essences, marmelades, bœuf et lard salés, balais, vernis à chaussures, brandy, vinaigre, etc, etc.

AUSSI, pour le compte des assurances, 500 caisses de thés assortis.

VENTE A DIX HEURES,

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES,
95-4 Encanteurs.

AVIS DE VENTE

Jeudi, le 21 du courant, à deux heures, nous vendrons, par ordre de MM. Hanson & Kennedy, agissant au nom des compagnies d'assurances, un lot de beaux tapis, portières, rideaux, coussins, etc., légèrement endommagés par la fumée.

Vente sans réserve à nos salles rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
95-3 Encanteurs.

Parc Amherst

Nous avons reçu instruction de vendre à nos salles, rue St-Jacques, MERCREDI le 27 juin courant, à DEUX HEURES ET DEMIE, cette belle propriété isolée, portant le No 16 Parc Amherst, à quelques pas des tramways de la rue St-Denis. La maison contient 4 chambres à coucher, bain, lavabo, salle à manger, salon, deux cuisines, etc, avec balcons en avant et en arrière. Ecurie de 6 places, remises à voitures, poulailler, etc. Lumière électrique, eau chaude et eau froide. Peintures et décors faits récemment. On peut visiter à toute heure du jour.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

MARCOTTE FRERES,
16-23-25 Encanteurs.

ARGENT A PRETER

A 5 et 6 o/o

LOTS A VENDRE A LACHINE

H. SCHETAGNE

Chambres 13 et 14, 97 rue St-Jacques édifice de la banque du Peuple.

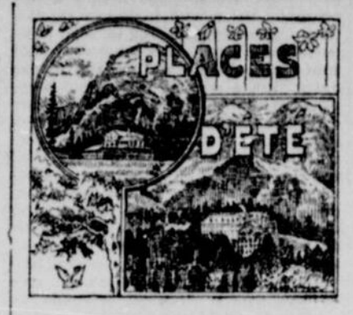

HOTEL DU BOUT DE L'ILE

Sous la direction de J.-B. BUREAU

Comme son nom l'indique, cet hotel est situé en face de notre beau fleuve.

L'air est abondant et pur. Endroits magnifiques pour banquet. Beau site, beau canotage, place agréable pour la pêche, chaloupes à louer, service de chars de la Belt Line, régulier de 7 heures a.m., à 11 heures p. m.

Prix réduits pour dîners à la carte le dimanche. Bonne table. Petits dîners une spécialité. Pensionnaires prix à termes spéciaux.

Tous les tramways correspondent à l'avenue Lasalle, d'où vous vous rendez directement chez Bureau à l'Hotel du Bout de l'Ile. 16-19

A Louer pour la Saison d'Eté

une maison bien meublée située sur le bord du Richelieu, près du dépôt du C.P.R. S'adresser à M. Henri 23 rue Napier, Iberville, P.Q. 93-6

ST-DENIS, RICHELIEU

M. Henri St-Germain ouvre sa maison aux familles qui désirent passer l'été à la campagne. Prix modéré. Belle place, en face de la rivière. 93-3

HOTEL BELLEVUE

RELGIL STATION

Hôtel commodément situé sur le bord de la Rivière Richelieu à proximité de la gare du G. T. R., et du quai de la Cie de Navigation R. & O., cinq minutes du Parc Otterburn. Tout peint à neuf en dedans et en dehors, très propre comme table et bonnes chambres, chambre de bains et w. c., amusements, pêche, canotage, bicycle, belles promenades. Prix modérés. C. BONENFANT, propriétaire. 93 1 m.

MANSION HOUSE, CACOUNA

Magnifiquement située sur les bords du beau St-Laurent; chambres très commodes; table de première classe; bains d'eau salée, chauds et froids, dans la maison. Conditions très modérées. Pour informations prière de s'adresser à A. LUCAS,
92 2 m. Propriétaire.

L'HOTEL BELLE-VUE

Rivière du Loup, Pointe.

Cet hôtel si bien connu est situé dans un des plus jolis endroits du fleuve St-Laurent, qu'il soit possible de désirer pour y passer agréablement la saison des chaleurs, sera ouvert aux visiteurs le 15 juin, 5 minutes de marche du quai, belles places pour bains. Z. S. Aubut.
90 2 m.

HOTEL BIEN VENU

Notre-Dame du Portage

Cette place d'été bien connue sera ouverte aux visiteurs le 20 de juin, ils y trouveront tout le confort, très belle plage pour bains, l'hôtel, pourvu de toutes les améliorations modernes. Une visite est sollicitée. Vous en serez enchanté. Conditions facile. Propriétaire : MISS ADEE MICHAUD.

LAPRAIRIE MONTREAL HOTEL

Cet Hôtel, d'été, si bien connu, après toilette faite est maintenant ouvert aux visiteurs. Le dimanche et les jours de fêtes, le vapeur " Laprairie " laisse Montréal à 8 hrs a.m., 2.00 hrs p.m., et Laprairie 9 a.m., et 4.30 p.m. Aller à Laprairie par le pont Victoria est une belle promenade. Montreal Hotel est la maison en vue du public montréalais. Joseph Lamarre, prop
86-2m

MONTFORT HOTEL

N'oubliez pas d'aller passer vos vacances à Monifort, place bien connue des sports. Hôtel recommandable, accommodation complète : Téléphone, bain, W.C., cloches électriques dans chaque chambre, pension de première classe, chaloupes à disposition, beau lac, etc, etc, le tout pour $1.00 par jour. Pour informations, s'adresser à J.H. CHASLES, Propriétaire. 81-1m

L'HOTEL COMMERCIAL

est situé dans un endroit des plus pittoresques du bas du fleuve, l'élite de la société se groupe là chaque été, l'hôtel a été réparé à neuf, ce qui en fait une maison princière pour les visiteurs. M. Emile Gagnon, le nouveau propriétaire, est toujours à la disposition des visiteurs S'adresser à lui, EMILE GAGNON, Rivière du Loup, en bas. 76-1m

HOTEL QUEEN

CALEDONIA SPRINGS, ONT.

Sera ouvert le 15 mai. Bains au soufre blanc pur donnés dans l'hôtel. Table excellente et tous les agréments de la maison. Eaux minérales gratis, à tout le monde. Taux modérés. Voiture de transports gratis.

JOHN S. McDOUGALL,
Ma-j-s-3m. Prop.

ON DEMANDE

Pension d'ete

Je désire pour moi et ma famille, pension d'été, dans une ferme ou un hôtel où l'on désire acheter un piano carré ou droit ou un orgue, neuf ou d'occasion. J'ai des instruments de prix se chiffrant de $50 à $500. Je mettrai les conditions pour convenir à l'acheteur. Ecrivez immédiatement donnant tous les renseignements à W. H. Leach, marchand de pianos, No 2140 rue Ste-Catherine, Montréal. 95-6

CACOUNA.

St. Lawrence Hall

Cet hotel favori du bord de la mer sera ouvert depuis le 15 juin au 15 septembre. Maison, plages, service et arrangements à demande. Envoyez pour un pamphlet descriptif.

JOHN BRENNAN, Gérant.
Adresse à la ville :—552 rue St-Denis, Montréal. 79—3m

NOUS VENDONS

Des Chaises pour Steamers

des Chaises Pliantes

des Chaises pour Vérandas

Et n'importe quelles autres sortes de chaises que vous puissiez désirer. Pour

SALON, CHAMBRE A COUCHER, BIBLIOTHEQUE, SALLE A DINER ou CUISINE.

Nos prix sont plus bas que les plus bas

— ESSAYEZ-NOUS —

STEEL & BRUNET

1813-1815 rue Notre-Dame

MEUBLES et LITERIE

Tel. Bell Main 1817

Timbres américains à vendre au Bureau de " La Patrie".

PACIFIQUE CANADIEN

De la Gare Place Viger :

Pour Québec 8.20 a.m., 2.30 p.m., §3.30 p.m., *11 p.m.
Pour Ottawa 8.30 a.m., 5.40 p.m.
Pour St-Jérome 9 a.m., §9.15 a.m., 5.30 p.m., (i) 1.45 p.m. (a) 6.15 p.m.
Pour St-Agathe (a) 9 a.m. §9.15 a.m., 5.30 p.m., (i) 1.30 p.m.
Pour Labelle (i) 9 a.m., 5.30 p.m., (i) 1.30 p.m.
Pour St-Gabriel de Brandon 8.20 a.m., §9 a.m., (i) 2 p.m., 5.10 p.m.

De la Gare de la Rue Windsor

Pour Ottawa *9.30 a.m., 10 a.m., 4.05 p.m. 6.15 p.m., *10 p.m.

(i) Samedis seulement. § Dimanches seulement. * Quotidiens. (a) Excepté le Samedi et le Dimanche. (i) Mardis et Jeudis. Les autres trains les jours de la semaine seulement.

Service de trains rapides. "L'Imperial Limited" laisse la gare de la rue Windsor à 9.30 a.m., tous les jours pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver et autres places sur les côtes du Pacifique et le Kootenay. Temps: Montréal à Vancouver, 100 heures.

Au Bord de la Mer et à la Nouvelle-Angleterre

Saison 1900. Service amélioré.

Entre Montréal, Portland et Old Orchard et Montréal, Boston, Springfield, Worcester, Nashua, etc.

Le char dortoir laisse Montréal à 8.20 p.m., (rue Windsor) pour Portland, tous les jours, excepté les samedis, jusqu'au 24 juin, alors que les chars iront à Old Orchard quotidiennement, les dimanches compris.

Un service de chars-palais pour Old Orchard commencera le 25 juin.

A St. Andrews Par MER.

Bons bains de Mer.

Le meilleur terrain d'Amérique pour "Golf."

Voyage, aller et retour, de Montreal, a bon Marché.

Une place d'été idéale pour les familles

SERVICE DU DIMANCHE

Départ de la rue Windsor à 10 a.m., pour Plantagenet et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à la rue Windsor, à 9.45 p.m.

Départ de la gare Viger à 9.15 a.m., pour St-Jérôme et Ste-Agathe. Au retour arrivée à Montréal à 9.45 p.m.

pour St-Gabriel de Brandon, au retour Départ de la Place Viger, à 9 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 p.m.

Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fete de la Confederation

TARIF DE FETE

Des billets d'aller et retour seront émis au prix d'un

Billet Simple de Première Classe

entre chaque station en Canada à et de Détroit, Mich., Port Huron, Mich., Island Pond, Vt., Massena Springs, N.Y., Helena, N.Y., Bombay Jct., N.Y., Fort Covington, N.Y., et Rouse's Point, N.Y. Toutes les stations en Canada à Buffalo, N.Y., Niagara Falls, N.Y., Suspension Bridge, N.Y., et Black Rock, N.Y., mais non pas vice versa.

Les billets seront bons pour partir le 30 juin et le 1er et 2 juillet.

Bons pour revenir de sa destination le ou avant le 3 juillet 1900.

Conditions Speciales pour les Voyageurs de Commerce

Des billets d'excursion pour le samedi et le dimanche, bons pour revenir pas plus tard que le lundi suivant, sont maintenant en vente. Pour plus amples renseignements, s'adresser au

Bureau des Billets pour la Ville, No. 137 rue St-Jacques et à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après DIMANCHE le 14 Janvier, 1900, les convois partiront de la gare Bonaventure, à Montréal et entreront en gare, comme suit :

L'Express maritime partira chaque jour excepté le samedi à 11.30 heures a.m., pour Halifax, N.-E., St-Jean N.-E., et autres endroits dans les provinces maritimes.

L'Express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours, le lundi excepté, à 5.30 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté à 7.40 a.m., devant arriver à Lévis à 1.15 p.m., et à la Rivière du Loup à 6.00 p.m.

L'Express locale partira tous les jours, dimanche excepté de la Rivière du Loup à 12.00, midi, et de Lévis à 4.35 p.m. et devra arriver à Montréal à 10.10 p.m.

Le train d'accommodation pour Lévis part tous les jours, dimanche excepté à 11.15 p.m., devant arriver à Lévis à 7.20 a.m. et correspondant avec le train d'accommodation de Campbellstown, N.B.

Le train d'accommodation part de Lévis à 11.40 a.m. tous les jours, dimanche excepté et doit arriver à Montréal à 10.00 p.m.

Des wagons-vestibules et des wagons-dortoirs et réfectoires, et des wagons de première classe sur l'Express maritime. Wagons-dortoirs sur toute la ligne entre Montréal et Halifax, wagons-buffets sur l'Express locals.

LE PAYS DU GROS GIBIER

Le chemin de fer Intercolonial est la route directe pour les régions giboyeuses de l'est de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Dans ces régions on trouve les plus beaux territoires de chasse pour l'orignal, le chevreuil, le caribou et autres gros gibiers, offrant aussi les plus belles occasions de se livrer à la chasse aux oies sauvages, aux canards, et aux autres volatiles communes dans cette partie du continent.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

H. A. PRICE, assistant agent général, pour les passagers, 143 rue St-Jacques, Montréal.

JAMES HARDWELL, assistant agent général pour le fret, chambre 178 édifice du Board of Trade.

Bureau des billets pour la ville, 143 rue St-Jacques.

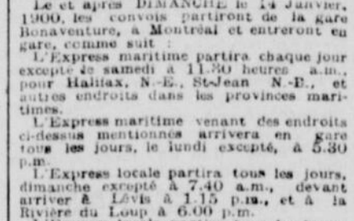

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau

Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à vingt centins l'acre, à une distance de dix heures seulement de Québec (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation
Bureau Principal à Québec

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant,
ALEX. HARDY, Agent Gén. du B. et P.

LA MARQUE

BEAVER

Des Eaux Minérales Caledonia

A rapidement affirmé sa supériorité. Elle provient de la nouvelle source minérale de

CALEDONIA SPRING, ONT.

ROWAN BROS. & CO.,
Agents et Embouteilleurs.

NAVIGATION

THE OTTAWA RIVER NAVIGATION COMPANY

Vapeurs pour service quotidien de la malle. Les dimanches exceptés

" Sovereign " et " Empress "

— ENTRE —

Montréal et Ottawa

Commenceront régulièrement, pour la saison, Mardi le 22 mai.

Les passagers de Montréal prendront le train de 8 a. m. pour Lachine pour correspondance avec le vapeur " Sovereign."

Prenez le train de 5 p. m., pour **Sauter les Rapides.**

Excursions à Carillon, tous les jours et le jour de la Fête de la Reine $1-00.

BUREAU PRINCIPAL, 165 Rue des Communes

TELEPHONE MAIN 1029.

Bureaux des billets, 128-143 et 178 rue St-Jacques, Hôtels Windsor et Balmoral et à la Gare du Grand Tronc. 2 Mai 1900

Quebec Steamship Co

LIMITEE

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montréal

LUNDI, 18 JUIN, A 2 HRS P. M.

Et tous les deux LUNDIS suivants, durant la saison.

Quittant Québec le lendemain à midi Pour la POINTE AU PERE, GASPE la MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers. Pas de cargaison reçue après MIDI, le jour du départ. Pour le fret, le passage et les cabines, adressez-vous à

J. G. BROCK & CIE, Agents,
211 rue des Commissaires, en ville

LIGNE ALLAN.

DE MONTREAL A LIVERPOOL

De Liverpool	Steamer	De Montréal	De Québec
24 Mai	Corinthian	9 Juin,	6 p.m
1 Juin	Parisian	16 Juin,	6 p.m
14 Juin	xTunisian	30 Juin,	4 p.m

xNous attirons spécialement l'attention sur le départ du magnifique nouveau vapeur à double hélice, Tunisian, le plus grand, le plus beau et le plus rapide des vapeurs de la ligne canadienne.

PASSAGES.—Cabines, $60.00 et au-dessus. On fait une réduction pour les billets d'aller et retour. SECONDES CABINES : Liverpool, Londres, ou Londonderry, voyage simple, $35.00 à $40.00 aller et retour, $66.50 à $76.00. ENTREPONT : Liverpool, Londres, Glasgow ou Belfast, $23.50 ; Paris, $31.00. Salons au milieu des navires, promenade spacieuse sur le pont, lumière électrique partout.

Service de Glasgow, Derry et New-York.

De Glasgow	steamer	De New-York
24 mai	Laurentian	9 juin
31 mai	Sardinian	16 juin

PASSAGES. — Cabines : $50 à $75, aller et retour, $95 à $142.50 ; SECONDES CABINES, $30.00 ; aller et retour $60.00 ; ENTREPONT pour Glasgow, Belfast, Derry ou Queenstown, $23.50. Pour le fret, les passages ou autres renseignements, s'adresser à H. A. ALLAN, Montréal, Boston ou Philadelphie.

Elder, Dempster & Cie.

VAPEURS DE LA MALLE

LIGNE BEAVER

Vapeurs de la Malle faisant la traversée, entre MONTREAL et LIVERPOOL, arrêtant à Moville en allant et revenant.

De Liverpool,	De Montréal.
22 Mai	Lake Megantic, 8 Juin.
29 Mai	Lake Superior, 15 Juin.
6 Juin	Lake Ontario, 22 Juin.
12 Juin	Lusitania, 29 Juin.
19 Juin	Lake Champlain (nouv. 9000 tonnes. 6 Juill.

TAUX DE PASSAGE

Première cabine, de $52.50 à $85.00 passage simple, $100 à $161.50 pour aller et revenir.

Seconde cabine, à Liverpool, Londres et Londonderry $35.00, et $37.50, passage simple $66.50 et $71.25 aller et retour. Entrepont, $22 et $23, suivant le vapeur.

ELDER, DEMPSTER & CIE,
6 Rue St-Sacrement

Ligne Leyland

Montréal -- Anvers

Les steamers de cette ligne bien connue sont pourvus de toutes les améliorations pour le transport du bétail, du beurre, du fromage, du grain, et, en général les cargaisons de toutes descriptions, et ils doivent partir aux dates suivantes :

D'Anvers	Steamers	De Montréal
8 Juin	SS. ALBANIAN	3 Juill.
16 Juin	SS. ASSYRIAN	10 Juill.
30 Juin	SS. ALMERIAN	24 Juill.
14 Juillet	SS. FLAVIAN	7 Août

Un nombre limité de passagers de cabine seront transportés à bords de ces steamers, à des prix modérés.

On donne des connaissements directs pour et de tous les endroits du Canada et des Etats-Unis, aux chemins de fer du Grand Tronc et du Pacifique Canadien et à leurs agences, ou au bureau de

FRED'K LEYLAND & CIE, Ltée.
309 Edifice du Board of Trade, Montréal.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle. Service de Liverpool

Vapeur	De Montréal.	De Québec
Cambroman,	23 juin,	9 a.m.23 juin6p.m
xRoman	30 juin,	au point du jour.

Pas d'arrêt

Vancouver	7 Juill 9 a.m.	7 Juill 6 p.m.
Dominion.	21 Juill 9 a.m.	21 Juill 6 p.m.

x Ce steamer ne transporte pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE : Cabines $60 et au delà pour aller et $114 et au delà aller et retour, suivant le steamer et la cabine, seconde cabine $37.50 pour aller et $71.25 aller et retour.—Entrepont : Pour Liverpool, Derry, Londres, Queenstown Belfast et Glasgow, $23.50. Nécessaires de lit sont fournis gratuitement.

SERVICE DE BOSTON, vapeur " New England ", de Boston, le 20 juin, 4 p.m. Salons au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour autres renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie ou à DAVID TORRANCE & CO, Agents Gén., 17 rue St-Sacrement, Montréal.

TERRENEUVE

Le trajet le plus rapide et le plus sûr pour les voyageurs et le fret, pour Terreneuve. Chemin de fer de Terreneuve et service de côtier de steamers.

Le steamer " Bruce " voyage entre Port aux Basques et North Sydney, C.B., faisant ainsi correspondre le chemin de fer de Terreneuve avec l'Intercolonial.

R. G. REID,
121-1a St-Jean Terreneuve.

J. B. PAUZE & CIE

PEINTRES, DECORATEURS

d'Enseignes et de Maisons

395 RUE ST-ANDRE

MONTREAL

CASH for acceptable ideas. State if patented. THE PATENT RECORD, Baltimore, Md.

Subscription price of the PATENT RECORD $1.00 per annum. Samples free.

Chocolat Herelle

(LONGUEUIL)

Renferme les Matières Végétales qui le font Pur, et l'Arôme qui le fait exquis et populaire.

TRADE MARK

Téléphone Longueuil No 28

DEMANDEZ-LE. GOUTEZ-LE.

AUX HOTELIERS ET RESTAURATEURS

Texte de l'intéressante décision de l'hon. juge Langelier dans la cause de Mme V. Lemay vs. les commissaires des licences

Nous avons publié récemment en substance le résumé succinct d'un jugement fort intéressant pour les hôteliers et les restaurateurs dans une cause de mandamus prise par Madame Victor Lemay. L'honorable juge Langelier était sur le banc. Nous avons aujourd'hui à présenter à nos lecteurs le texte complet de cette décision qui peut être considérée comme la solution d'un "test case."

Dagenais, alias Madame Victor Lemay, requérante, vs Desnoyers et al, défendeurs, commissaires des licences.

La demanderesse demande l'émission d'un mandamus contre les défendeurs, en leur qualité de commissaires des licences pour la Cité de Montréal, pour les forcer de confirmer un certificat pour licence d'hôtel qu'elle leur a présenté le 7 novembre dernier.

Les défendeurs plaident, en substance, qu'ils n'étaient pas obligés de confirmer ce certificat-là, parce qu'il y avait des objections au caractère personnel de la requérante. Ce sont là les expressions mêmes dont se sert l'article 27 de la nouvelle loi des licences.

Les faits ne présentent aucune difficulté quelconque; ils sont ou prouvés par des documents écrits ou admis ou établis par une preuve sur laquelle on n'a pas discuté.

Ces faits sont ceux-ci :

La requérante avait, pour l'année 1899-1900, une licence pour tenir un restaurant aux Nos 194 et 196 de la rue St-Laurent, en la cité de Montréal.

Dans le cours de l'année pour laquelle elle avait cette licence-là, son mari, Victor Lemay, a loué le local qui constitue le No 196 de la rue St-Laurent à une femme du nom de Gonnville pour y tenir une maison de pension.

Un autre détail qui n'a pas d'importance sur la cause maintenant, mais qui a été mentionné dans la preuve, c'est qu'au mois de septembre dernier, les défendeurs ont confirmé, en faveur de la requérante, un certificat pour une licence d'hôtel couvrant les deux numéros en question, savoir: 194 et 196 de la dite rue St-Laurent.

Je ne sais pas pourquoi, mais il n'appert pas que la requérante ait pris une licence d'hôtel sous ce certificat-là. Voilà les faits de la cause.

Maintenant, il y a d'autres faits sur lesquels je vais revenir dans un instant; mais, ce sont là les faits dont la connaissance est nécessaire pour comprendre la cause.

Comme je l'ai dit il y a un instant, le 7 novembre dernier, la requérante a présenté aux commissaires des licences un certificat pour licence d'hôtel. Ce certificat est parfaitement régulier, et était revêtu de toutes les formalités voulues par la loi. Ce n'est pas là-dessus, ce n'est pas sur l'irrégularité ou l'impression du certificat, que les défendeurs se sont appuyés pour refuser de le confirmer; mais, ils se sont appuyés sur ce qu'il y avait des "objections au caractère personnel" de la requérante, toujours suivant l'expression de l'article 27 de la loi des licences.

Les objections qu'ils avaient à son caractère personnel étaient tirées de faits que leur avait rapportés monsieur Legault, chef de la police du revenu. Il paraît par la preuve que chaque fois que les commissaires sont appelés à confirmer un certificat pour licence d'hôtel ou pour licence de restaurant, ils demandent un rapport au chef de police du Revenu sur le compte de la personne qui demande confirmation de son certificat.

Monsieur Legault, le chef de la police du Revenu leur a fait un rapport verbal, qu'il a mis plus tard par écrit, dans lequel il leur a dit que la requérante tenait un restaurant où l'on avait constamment violé la loi des licences, que tout le monde pouvait y obtenir constamment des spiritueux le dimanche, la nuit, la semaine, à des heures prohibées et, ensuite, que l'on y recevait des femmes de mauvaise vie.

C'est sur ce rapport-là que la majorité des commissaires, composée du magistrat de police Desnoyers et du recorder Poirier, a refusé de confirmer le certificat. Ces mêmes messieurs étaient prêts à confirmer un certificat pour une licence de restaurant, et c'est sur ce point que M. le juge Choquet a différé d'opinion avec ses collègues : il était d'avis que si les raisons invoquées étaient suffisantes pour faire refuser une licence d'hôtel, elles devaient être suffisantes aussi pour faire refuser une licence de restaurant. La majorité refusait la confirmation d'un certificat pour hôtel, et était prête cependant à confirmer un certificat pour restaurant, parce que, disait-elle, il y a moins de danger de violation de la loi chez celui qui détient une licence de restaurant que chez celui qui détient une licence d'hôtel; et comme la majorité était d'avis que la requérante s'était déjà rendue coupable de violation de la loi, elle était d'avis de lui refuser une licence d'hôtel, laquelle lui aurait donné beaucoup plus de latitude pour violer la loi :

Maintenant, il est établi hors de toute contestation, même par le principal témoin des défendeurs, le chef de police Legault, que la réputation de la demanderesse, sous le rapport de la moralité, est absolument irréprochable. Ce point n'a jamais été mis en question par les défendeurs; sa réputation personnelle, je le répète, est hors de toute contestation, à tel point que Monsieur Legault a déclaré devant moi que, quand il a appris les désordres qui se commettaient dans l'établissement, il est resté convaincu que Madame Lemay, la requérante, devait les ignorer, parce qu'il était sûr qu'elle ne les aurait pas tolérés si elle les eut connus.

Mais, ceci, suffit-il pour rendre injustifiable le refus de la majorité des Commissaires de confirmer le certificat que la requérante leur a présenté pour une licence d'hôtel. Avant d'en venir à cette question-là, je dois compléter l'exposition des faits qui ont été établis.

Il n'y a pas de doute du tout, d'après la preuve qui a été faite, qu'au numéro 196 il a été fait des choses qui ont un caractère très grave, des violations de la loi des licences.

M. Legault est venu devant la cour, corroborer le rapport qu'il avait fait aux Commissaires. Il dit ceci: il a envoyé de ses hommes chez cette dame Gonneville, au No 196 de la rue St-Laurent, et ils ont pu avoir des liqueurs spiritueuses le dimanche, la semaine, à toutes les heures qu'ils ont voulu. Maintenant, il dit, que lui-même, il a eu des rapports de ses hommes aussi à l'effet qu'on recevait là des femmes de mauvaise vie, à tel point que lui-même qualifiait l'hôtel "d'hôtel de nuit". Il paraît que dans le langage de la police, un hôtel de nuit veut dire une maison plus ou moins malfamée. Il dit que l'établissement avait parfaitement ce caractère-là chez tous ceux qui lui ont fait des rapports, et, lui-même raconte un incident qui montrerait que ce qu'on lui a dit était exact. Il est allé là, et il a vu un homme et une femme qui se sont permis des libertés qui ne devraient pas être tolérées dans une maison bien tenue. Il n'y a donc pas de doute qu'il y a eu violation de la loi des licences, et des désordres d'un caractère très grave dans l'établissement tenu au numéro 196 de la rue St-Laurent. Et, n'oublions pas que le No 196 était couvert par la licence du restaurant de la requérante; elle avait obtenu cette licence pour les Nos 194 et 196 de la rue St-Laurent.

Il n'y a pas de doute, à mon avis, que la requérante doit être déclarée responsable de ce qui s'est fait dans le No 196; d'abord, sa licence le couvrait, ce qui était suffisant et, de plus, en vertu de la loi des licences, une personne peut être condamnée non pas simplement pour avoir vendu personnellement des liqueurs spiritueuses en contravention à la loi, mais à raison du fait que ces liqueurs-là se sont vendues dans son établissement, quand bien même elle l'aurait ignoré.

La requérante se trouvait dans une position qui la rendait responsable en face de la police du revenu, de tout ce qui se faisait dans le No 196 parce qu'elle avait une licence qui couvrait ce numéro.

Elle a admis elle-même, puisque, poursuivie une fois pour vente de boisson le dimanche au No 196 elle a plaidé coupable, et a été condamnée à payer l'amende. Elle admettait par là-même qu'elle se considérait comme responsable de ce qui se faisait au No 196.

Mais, il y a plus: non seulement elle doit être tenue responsable légalement, mais il est clairement établi que la réquerante s'est rendue complice, au sens de la loi des licences, des faits qui ont été commis par la femme Gonneville. En effet, il est établi que c'est la requérante, je veux dire l'établissement de la requérante qui fournissait les liqueurs qui étaient vendues illégalement. Il y avait un ascenseur en opération, qui communiquait du No 194 avec le No 196, lequel No 196 se trouvait immédiatement au-dessus. Je ne sais pas s'il y avait un porte-voix qui communiquait d'un numéro à l'autre, mais, toujours est-il que les communications entre les deux étaient très faciles. Chaque fois qu'on avait besoin de boisson en haut, chez Mme Gonneville, la nuit, le dimanche, la semaine, on en demandait, et les boissons étaient envoyées par le "dummy" ou ascenseur au No 196.

Il est impossible que la requérante ait ignoré que ceci se faisait constamment. Il est prouvé que ça ne faisait aucune difficulté. Ceux qui entraient chez Mme Gonneville et qui avaient besoin de liqueurs spiritueuses n'avaient qu'à en demander. L'ordre était donné en bas par un porte-voix ou autrement, et les liqueurs étaient immédiatement envoyées en haut.

Maintenant, il s'agit de savoir ce que veulent dire les mots employés par le Statut dans la Section 27, "objections au caractère personnel."

Il est bon de noter, d'abord, que, jusqu'à la dernière loi des licences, la confirmation ou le refus de confirmation d'un certificat, soit pour licence de restaurant, soit pour licence d'hôtel, était parfaitement discrétionnaire chez les autorités chargées de la confirmation. Ces autorités sont, comme on le sait, dans presque toutes les municipalités les conseillers municipaux.

A Québec et à Montréal ce sont des Commissaires des licences, et, à Montréal, ces commissaires sont les deux juges des Sessions de la Paix et le Recorder.

Cette loi a été changée pour Québec et Montréal au sujet des licences d'hôtel. La confirmation ou le refus de confirmation sont encore discrétionnaires dans tout le reste de la province ; même à Québec et à Montréal " ils le sont encore " pour les licences de restaurants, mais ils ne le sont plus pour les licences d'hôtels dans ces deux villes.

Voici les dispositions de la Section 27 :

" Dans les cités de Montréal et de Québec, chaque fois qu'on s'est conformé aux exigences de l'article 108, et qu'il n'existe aucune objection contre le caractère personnel d'un requérant demandant une licence d'hôtel, les commissaires doivent confirmer le certificat de ce requérant tel que présenté."

Ainsi, comme on le voit, si les conditions voulues par l'article 27 se rencontrent, c'est un devoir impératif pour les commissaires de licences de Montréal et de Québec, auxquels on présente un certificat pour confirmation, de le confirmer, sous les deux conditions exigées par la loi.

Il n'y a aucun doute dans la cause qu'un certificat régulier a été présenté aux commissaires ; c'est admis des deux côtés.

Mais, existait-il des objections contre le caractère personnel de la requérante ? Que veulent dire les mots "objections au caractère personnel ? Il vaudrait mieux prendre le texte anglais du statut, car le texte français, n'est pas en français, c'est de l'anglais traduit inexactement, comme on le fait malheureusement très souvent, lorsqu'une expression anglaise correspond à une expression française, en la traduit littéralement, et on n'a qu'une mauvaise traduction.

Il y a dans le texte anglais les mots : "personal character". Personal character ne se traduit pas "caractère personnel", un caractère est toujours personnel. On dit d'un individu qu'il a un caractère violent, vif, mais on ne dit jamais qu'il a un mauvais caractère parce qu'il a une mauvaise réputation ; on ne serait pas compris en France si l'on disait qu'un homme a un mauvais caractère pour dire qu'il a une mauvaise réputation. Ce que le législateur a voulu dire en disant : "personal character", c'est la réputation d'une personne.

Ce que la loi veut dire, c'est qu'il peut être refusé une licence à une personne qui a une mauvaise réputation. Les objections d'un caractère personnel sont des objections qui sont personnelles à l'individu, par opposition à des objections qui s'appliqueraient à n'importe qui : par exemple, supposons qu'on dise, en s'opposant à la confirmation d'un certificat pour licence d'hôtel : il n'est pas opportun qu'il y ait un hôtel là parce qu'il y a une église ou une école qui sont trop rapprochées, le local dans lequel vous voulez tenir un hôtel n'est pas dans les conditions voulues par les lois d'hygiène : voilà des objections qui n'ont rien de personnel à celui qui demande la confirmation de son certificat. Elles s'appliqueraient à n'importe qui.

Les objections personnelles à l'individu qui demande la confirmation de son certificat, ce sont des objections tirées de quelque chose qui lui est individuel : c'est de cette manière-là que j'interprète la clause 27.

Le fait que les commissaires ont invoqué contre la requérante constituait-il une telle objection ? Je n'ai pas l'ombre d'un doute, je n'ai pas l'ombre d'hésitation là-dessus. J'estime que le fait de la part d'une personne de violer ou de laisser violer, dans son établissement, la loi des licences, et d'y permettre des désordres, est une grave objection personnelle contre elle. Il est évident que le Législateur a voulu qu'on pût refuser des licences à ceux qui n'offrent pas les garanties voulues. C'est évidemment là l'esprit de la section 27.

Celui qui a violé des licences pendant qu'il tenait un restaurant, offre-t-il les garanties voulues par la loi pour lui donner une licence d'hôtel ? Evidemment non. Il y a contre lui une objection personnelle au sens de l'article 27.

Cette interprétation est corroborée par deux autres clauses de la loi : les clauses 12 et 22. L'une de ces clauses est faite pour Québec et Montréal, et l'autre clause est faite pour les autres municipalités.

Il est dit que les autorités appelées à confirmer des certificats doivent absolument refuser la confirmation si elle est demandée par quelqu'un qui a été condamné deux fois pour vente de liqueurs spiritueuses dans son établissement, ou qui a permis des désordres. Voici la section 12 :

"Dans les cités de Québec et de Montréal nul certificat pour une licence ne peut être accordé si une majorité absolue des électeurs municipaux résidant ou ayant leur place d'affaires dans le district de votation, signifient leur opposition par écrit à l'octroi de telle licence, ou s'il est prouvé, de manière à convaincre les personnes chargées de confirmer le certificat, que le représentant a une mauvaise réputation, qu'il a déjà souffert ou permis l'ivresse ou le désordre dans son auberge qu'il a déjà été condamné deux fois à l'amende, pour avoir vendu des liqueurs sans licence, ou qu'il a été trouvé coupable de faire la contrebande des liqueurs enivrantes.

La section 22 dit la même chose en d'autres termes: "Le certificat doit être refusé s'il est prouvé à la satisfaction du conseil que le requérant est une personne de mauvaises mœurs, ou ayant permis l'ivrognerie ou le désordre dans son auberge, ou qu'il a déjà été condamné à l'amende pour contravention à la loi, deux fois dans les 24 mois qui ont précédé sa requête ou sa demande de licence."

La seule différence qu'il y a entre les deux articles, c'est que dans l'article 22 il faut que les deux condamnations pour vente de boisson sans licence aient lieu dans les 24 mois. Cela n'est pas exigé dans l'article 12.

Comme on le voit, le législateur considère tellement que le fait d'avoir violé la loi des licences constitue une tache au point de vue des licences, chez celui qui s'en est rendu coupable, qu'il défend strictement de lui accorder une licence si cette violation de la loi des licences a un certain caractère. Il n'y a pas de doute, à mon avis, que, quand le législateur, dans la section 27 a dit qu'on pourrait, à Montréal ou à Québec, refuser la confirmation d'un certificat à celui contre lequel il existe des objections personnelles, il a voulu comprendre parmi les objections personnelles, celle-là.

Je suis d'avis que les faits reprochés à la requérante, et qui ont été invoqués par la majorité des défendeurs pour lui refuser son certificat, sont d'un caractère suffisant. Mais, ont-ils été suffisamment établis devant les commissaires pour les justifier de lui refuser la confirmation du certificat qu'elle demandait ?

Il est prouvé que les défendeurs ont refusé la confirmation du certificat de la requérante sur un rapport que leur a fait M. Legault. Il a été prouvé que les faits rapportés par M. Legault étaient vrais. Mais, même si cette preuve n'eut pas été faite, je suis d'avis que ce rapport seul les justifiait d'agir comme ils l'ont fait, et, si j'eusse été à leur place, j'aurais certainement décidé comme eux.

Je vais plus loin: même si j'étais d'un avis contraire, je suis d'opinion qu'une cour, dans la position où se trouve le tribunal, dans ce moment-ci, n'a pas le droit de réviser l'appréciation de la preuve faite devant eux, faite devant les Commissaires du moment qu'il en arrive à la conclusion qu'ils se sont appuyés sur des faits qui entrent dans la disposition de l'article 27 et que, de bonne foi, honnêtement, ils ont cru à l'existence de ces faits. Quand même la cour serait d'une opinion différente sur l'appréciation de la preuve faite devant les Commissaires, elle n'aurait pas droit de réviser leur appréciation. Le législateur lui-même indique, dans une autre section de la loi des licences, dans la section 22, paragraphe 18, que telle est bien sa volonté. La section 22, paragraphe 18, indique de la manière la plus sérieuse, claire, à mon avis, que les Commissaires, dans l'appréciation des faits qui leur sont soumis, ne sont pas assujettis à suivre la règle stricte de la preuve. Beaucoup de discrétion leur est laissée. Voici ce que dit ce paragraphe 18 :

"Les Commissaires peuvent, (c'est pour le cas où il y a contestation sur demande de confirmation d'un certificat), "Les Commissaires peuvent à cette fin, prendre en considération tous documents, entendre ou faire entendre par quelqu'un de compétent les personnes qu'ils croient, à leur connaissance personnelle, ou sur indication des parties opposantes ou d'autres capables de donner des informations, et "peuvent généralement recourir à toutes autres sources d'informations. Ainsi, comme on le voit, la discrétion des Commissaires, quant au mode d'informations auxquels ils doivent avoir recours pour se renseigner sur tous les faits sur lesquels ils doivent se prononcer, est complète.

Comment pourrait-on faire reviser une appréciation de ce genre-là par un tribunal sur un mandamus ?

Je ne parle pas des graves inconvénients qu'il y aurait à ce que le tribunal auquel on s'adresse pour obtenir un mandamus, revisât la décision des commissaires sur la preuve. Le tribunal serait constitué un véritable tribunal d'appel. Ce n'est pas l'intention de la loi : comme je viens de le montrer, de le démontrer, les Commissaires ont la discrétion la plus complète sur la manière dont ils doivent se renseigner sur les faits qui sont invoqués pour les justifier de refuser la confirmation d'un certificat.

Sous ces circonstances, je suis d'avis que les défendeurs n'étaient pas obligés de confirmer le certificat que leur présentait la requérante, et qu'en conséquence la requête pour émission d'un mandamus doit être renvoyée avec dépens.

Mtre J. L. Perron représentait la demanderesse et Mtre J. A. Drouin, les commissaires de licence.

LA NAVIGATION EN HIVER

Vaisseau brise-glace pour le St-Laurent

Les navires dans le port de Montréal, un mois plus de bonne heure qu'autrefois

M. Joseph Reynar, des Trois-Rivières, nous écrit comme suit :

"La question de la navigation du St-Laurent en hiver ne sera probablement jamais considérée sérieusement, vu que nous avons des communications par chemins de fer avec les ports atlantiques de Halifax, St-Jean, N.B., Portland, Boston, Baltimore et New-York. Mais nous pouvons ouvrir le St-Laurent entre Québec et Montréal à la navigation un mois plus de bonne heure et maintenir la navigation plus tard l'automne, que dans les circonstances actuelles.

"Au printemps de 1898, le St-Laurent était libre de glace la première semaine d'avril. Le vapeur "Berthier", de la Compagnie Richelieu, est arrivé aux Trois-Rivières de Montréal le 6 avril.

Le printemps s'est ouvert de bonne heure, et le soleil a accompli ce qu'un vaisseau casse-glace pourra faire chaque printemps à la même date —ou même plus de bonne heure—et ce sans que cela nous coûte cher.

"La compagnie Armstrong, de Newcastle, Angleterre, a construit plusieurs vaisseaux casse-glace pour la Russie, depuis trois ans, et ces vaisseaux ont réussi à merveille en ouvrant les ports de mer barrés par la glace, et à conduire en sûreté plus d'une centaine de vapeurs qui se trouvaient dans les positions dangereuses.

Le plus fort de ces vapeurs casse-glace a été construit pour la Russie par la compagnie Armstrong, en 1898 —le "Ermack"—305 pieds de longueur et 71 pieds de largeur, avec un tirant d'eau de 20 à 23 pieds, selon la quantité de charbon à bord. Ce vaisseau a coûté plus d'un million de piastres. Trois hélices en arrière et une en avant. L'hélice en avant n'est pas pour augmenter la vitesse du vapeur, mais seulement pour empêcher la glace de se ramasser sous le vaisseau. Avec trois mille tonnes de charbon à bord le tirant d'eau est de 25 pieds.

"L'"Ermack" coûtera trop cher pour le service du St-Laurent, et son tirant est trop fort pour l'ouvrage dont on en aura besoin.

"Un autre vaisseau, le "Sampo", construit pour la Russie, par la même compagnie, est de 202 pieds de longueur, 43 pieds de largeur avec un tirant d'eau d'environ 16 pieds, avec une hélice en arrière et une en avant.

Le "Sampo" a déjà passé à travers les bancs de glace de 5 à 6 pieds d'épaisseur—la glace pilée—et à travers la glace ordinaire de 12 pouces d'épaisseur à une vitesse de 8 milles à l'heure, sans forcer la machinerie.

"La compagnie Armstrong a construit plusieurs autres casse-glace pour la Russie, et ils ont tous très bien réussir à combattre la glace dans les ports de mer Helsingfors, Hango, Reval, etc., et sur la rivière Volga et le grand lac Baikal, sur la ligne du chemin de fer sibérien. Un de ces vaisseaux fait le service sur le lac Baikal à transporter les chars, les passagers, etc., durant l'hiver, et il trave se aisément à travers la glace de 12 à 18 pouces d'épaisseur.

LE JACQUES - CARTIER

" Je propose que le gouvernement du Canada fera construire, sans délai, un vapeur casse-glace un peu plus fort que le Sampo (savoir, longueur, 250 pieds ; largeur, 50 pieds ; tirant d'eau, 18 à 20 pieds, avec deux hélices en arrière et une en avant. Ce vaisseau nous coûtera à peu près $600,000 — et sera assez fort pour faire l'ouvrage nécessaire sur le St-Laurent.

" Notre " Jacques-Cartier " passerait l'hiver à Québec et empêcherait la " clef " de glace à Cap Rouge de se former. Chaque fois que la " clef " se formerait, le Jacques-Cartier " la couperait, afin d'empêcher la formation de cette montagne de glace à cet endroit qui a déjà retardé la navigation jusqu'au port de Montréal plusieurs fois d'au moins huit ou dix jours.

" A la fin de mars, le Jacques-Cartier commencerait son travail de faire partir la glace sur le St-Laurent depuis Québec jusqu'à Montréal — ce qui pourrait se faire dans l'espace de huit jours — afin de permettre à nos vapeurs transatlantiques d'arriver à Montréal tous les printemps avant le 10 avril. Quel plaisir d'avoir le port de Montréal ouvert régulièrement à la navigation d'outre-mer au commencement d'avril. Et à la fin de la navigation, lorsque la glace se formera sur le St-Laurent un peu de trop bonne heure, quel avantage d'avoir un vaisseau qui pourrait conduire en sûreté jusqu'à la mer tous vaisseaux qui se trouveraient en danger d'être emprisonnés par les glaces pour plusieurs mois.

" Si on peut réussir à prolonger notre saison, la navigation au port de Montréal de 30 à 40 jours par année, il me semble que notre Jacques-Cartier ne nous coûtera pas trop cher — au contraire.

"Lorsque la glace entre Québec et Montréal serait disparue, le Jacques-Cartier se rendrait à la rivière Saguenay et ferait disparaître la glace entre Tadousac et Chicoutimi, afin de permettre aux vaisseaux de naviguer sur le Saguenay au moins deux semaines plus tôt que l'on peut le faire maintenant.

"Dans la saison de l'été le Jacques-Cartier serait toujours à Saguenay, ou à quelque autre port de mer convenable — toujours prêt à partir rendre l'aide en cas de naufrage, aux détroits de Belle-Isle — sur les côtes d'Anticosti, ou ailleurs, lorsque ses services seraient demandés. Ce serait une bonne raison à faire diminuer les taux d'assurances sur nos vaisseaux et sur nos effets.

"J'espère que notre gouvernement ne tardera pas de s'en occuper sérieusement de cette question."

SATISFACTION, BIEN-ETRE, SANTE FLORISSANTE

Tels sont quelques-uns des principaux bienfaits que donne le " Salina " du Dr Ed. Morin. Vous feriez bien d'en faire usage de temps en temps, pendant l'année. Cette préparation rafraîchit et purifie le sang, donne à tout le corps FORCE, SANTE, BELLE APPARENCE.

Faites-en l'essai

50c la boite ou $2.50 pour six.

9, 16, 23, 30 juin

CHAPEAUX DE PAILLE

Bonne qualité, belles formes, bas prix, chez P. G. Dugré, 1525 rue Ste-Catherine. 94 2

MADAME LOUIS BELCOURT

Souffrait d'une Faiblesse Extrême

Se fait traiter, sans résultat, par un grand nombre de médecins, et après plusieurs années de souffrances et de découragement, se guérit par l'usage seul des Pilules Rouges du Dr Coderre.

Rien n'est plus propre à amener des troubles et des maladies chez les femmes que la PAUVRETÉ du SANG. Les femmes au sang pauvre sont pâles et faibles. Elles manquent d'appétit et leur digestion se fait mal. Elles ont des palpitations de cœur au moindre effort qu'elles font. Elles ont le teint terne et les yeux cernés. Des boutons et des éruptions leur sortent quelquefois sur la figure. Elles souffrent de points de côté, de maux de tête, de douleurs dans tous les membres, et ont grande peine à vaquer à leurs occupations.

La PAUVRETÉ du SANG est surtout fréquente chez les jeunes filles qui ont à travailler fort aux manufactures et aussi chez celles qui souffrent d'irrégularités, de périodes douloureuses et de dérangement ; aussi chez les mères de nombreuses familles fatiguées par les soins de leur ménage et de leurs enfants.

La faiblesse du sang est aussi la cause, chez les femmes sur le retour de l'âge, des souffrances qu'elles endurent comme les engourdissements et les étourdissements, les palpitations de cœur, les chaleurs et la mauvaise digestion.

Madame Louis Belcourt

Les femmes doivent, par conséquent, se mettre en garde contre l'appauvrissement du sang, car il amène toujours chez elles des résultats sérieux et est presque toujours la cause des troubles qu'elles endurent.

Les PILULES ROUGES DU DR CODERRE, pour les Femmes Pâles et Faibles font des merveilles pour rétablir la constitution, et prises à la dose de deux, trois fois par jour, immédiatement après chaque repas, elles donneront au sang la force nécessaire pour bien nourrir les autres parties du corps et les guériront des maux qui les font souffrir. Elles donnent des joues roses et la force aux jeunes filles. Elles aideront à la femme mariée à remplir ses devoirs comme mère de famille et comme épouse, en tonifiant son système et en la guérissant des maux qu'elle endure. Elles guériront chez les femmes sur le retour de l'âge les engourdissements et les étourdissements, les palpitations de cœur et tous ces maux que l'on rencontre si souvent chez elles entre l'âge de 40 et 50 ans.

LES PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles doivent être prises avec persévérance et patience, car une femme qui souffre de faiblesse du sang depuis des mois et des années ne peut pas être guérie en quelques jours.

Le témoignage suivant de Madame Belcourt, est une preuve évidente de ce que les Pilules Rouges peuvent faire, car Madame Belcourt se faisait soigner depuis longtemps par plusieurs médecins, mais sans résultat, lorsqu'elle commença à prendre les Pilules Rouges qui la guérirent.

Voici ce que dit Madame Belcourt :

" Je souffrais depuis quatre ans d'une grande " faiblesse de sang. J'avais des palpitations de cœur " et souvent mal à la tête. Il m'était bien difficile " de faire mon ouvrage et le moindre effort que je " faisais me rendait bien faible. J'é " tais constipée et ma digestion se " faisait mal. A tous les mois j'en- " durais des douleurs atroces, et je " n'avais obtenu aucun bien des nom- " breux médecins que j'avais consultés. " Voyant sur les jour- " naux les nombreuses " guérisons obtenues par " les Pilules Rouges du " Dr Coderre, et aussi en- " couragée par mes amies " qui avaient fait usage " de ce merveilleux remè- " de et qui avaient été " soulagées, je résolus " d'en prendre et aussi " d'écrire aux Médecins " Spécialistes de la Com- pagnie Chimique Franco- " Américaine.

" Les premières boîtes " que je pris m'apporté- " rent un grand soulage- " ment. Elles me don- " nèrent appétit, aidèrent " à ma digestion, me ren- " forcèrent, et au bout de " quelques mois de traitement, j'étais parfaitement " guérie de mes maux. Je remercie beaucoup les " Médecins Spécialistes du trouble qu'ils se sont " donné pour moi et des bons conseils qu'ils m'ont " donnés et je conseille aux femmes faibles et pauvres " en sang de prendre les Pilules Rouges, les croyant " être le meilleur médicament possible pour les fem- " mes malades.—Dame LOUIS BELCOURT, St- " Patrick, Simcoe, Ont."

La régularité des intestins est très importante chez les femmes qui souffrent de faiblesse de sang et les femmes qui sont constipées doivent prendre les Tablettes Purgatives du Dr Coderre. Elles régularisent les intestins et aussi débarrassent le foie de la bile.

Les Bureaux de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont ouverts tous les jours de la semaine, excepté le Dimanche, et les Dames qui le désirent peuvent se présenter et consulter gratuitement les Médecins Specialistes qui leur donneront toujours une foule de bons conseils et de bons avis qui aideront à soulager leurs maux et à guérir leurs troubles.

Les Dames qui, à cause de la distance, ne peuvent venir consulter personnellement nos Médecins Spécialistes, peuvent obtenir le même résultat en leur écrivant. Donnez une description complète de votre maladie et vous recevrez par le retour de la malle tous les renseignements nécessaires à votre rétablissement.

Adressez vos lettres comme suit :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No 274 rue St-Denis, Montréal, Can.

FAC-SIMILE DU PAQUET

Le papier est blanc imprimé en encre rouge

Les vraies Pilules Rouges se vendent toujours en boite contenant cinquante Pilules chacune, et elles ne se vendent jamais au cent, ni à 25 cts la boite ; elles ne sont pas non plus, jamais vendues de porte en porte par les colporteurs, et si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix : 50c la boite ou six boites pour $2.50. Exigez toujours sur chaque boite le nom de la

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

GRATIS Ce puissant télescope à trois anneaux avec lentilles achromatiques, tubes en cuivre poli, pare pour la poussière, etc., offert gratuitement aux personnes qui vendront seulement 3 douzaines d'élégantes épingles parisiennes à cravates à 10 cents chacune. Ecrivez et nous vous enverrons les épingles par la poste. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent, et nous vous expédierons le télescope dans un bel étui, tous frais payés. HOME SPECIALTY COMPANY, Boite IX Toronto, Canada.

Si vous désirez économiser de l'argent

et vous procurer la meilleure machine au plus bas prix de gros, voici maintenant votre chance. Achetez directement de la fabrique et épargnez ainsi les profits des agents. Tous les accessoires gratis. Essai de 30 jours. Garantie pour cinq ans. Machine de $40.00 pour $20.00, $50.00 pour $23.00. Envoyez pour notre grand catalogue illustré et les témoignages que nous avons, le tout gratis.

THE BAILEY DONALSON CO.,
30 Rue des Enfants-Trouvés, Montréal.
Dept. J. A. h-q mer-s-jno

GRATIS Complète comprenant tout ce qu'il faut pour faire de la photographie, chambres, plaques sèches, hypo, poudres à développer, papier argenté et rubis, chassis-presse et directions. Toute personne peut faire un bon portrait en suivant les instructions. Donnez à personne qui vendra seulement 15 belles épingles Parisiennes pour cravates, à 10 cents chacune. Ecrivez et nous vous expédierons les épingles par la poste. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent, et nous vous expédierons la caméra et les accessoires tous frais payés. HOME SPECIALTY COMPANY, Boite IX Toronto, Canada.

Bell Tel. Main 2287.

L. Z. GAUTHIER, R. A. BRASSARD
Architectes & Evaluateurs
BATISSE BANQUE D'EPARGNE
180 Rue ST-JACQUES, MONTREAL
Suite Planahan, No 7.

L. E. POIRIER & CIE
Peintres et Décorateurs
198 rue St-Hubert
Tel. Bell Est 1174 29 6m

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières etc., de toutes descriptions. EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaires de Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU ET ATELIER :
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell Up 1466
(Connection gratuite pou Montréal.)

HOTEL DE VILLE

COMMISSION DES FINANCES

Encore les Chinois—Un surveillant pour le palais municipal —A propos de taxe d'eau—La requête de Mme de Montigny.

Une assemblée de la commission des finances a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Laporte.

Les membres présents étaient MM. Brunet, Savignac, Ekers, Sadler, Faucher et Smith.

A l'ouverture de la séance, le secrétaire donne lecture d'une pétition des citoyens demandant la reconsidération du vote récent du conseil, concernant l'emprisonnement des Chinois qui n'ont pas payé leur taxe.

La pétition suggère que, pour des raisons humanitaires et en vue de nos relations avec l'extrême-Orient, le conseil devrait prendre en pitié les malheureux Chinois qui sont actuellement détenus dans la prison de Montréal.

L'échevin Ekers, en réponse au Rév. M. Thompson, qui s'était fait le porte-parole des pétitionnaires, a fait remarquer que le comité des finances a déjà recommandé une réduction de la taxe des buanderies.

L'échevin Brunet parlant sur la question dit qu'il ne croit pas que le conseil puisse reconsidérer un règlement, deux fois pendant la même année. Les échevins Smith et Savignac se prononcent en faveur d'une réduction, le représentant du quartier St-Louis, faisant toutefois remarquer que l'avocat de la cité devra être consulté, pour savoir si la chose est légale et faisable, et si on peut faire une réduction, on la fera.

L'échevin Ames présente ensuite un rapport du comité d'hygiène demandant la somme de $240 pour acheter les instruments et appareils, devant servir au laboratoire pour l'inspection du lait. Cette demande est accordée, ainsi qu'une autre somme de $200 devant servir à acheter la formaline, dont on se sert comme désinfectant.

L'échevin Lamarche se présente ensuite devant le comité et reçoit l'assurance qu'une réception officielle sera faite à l'association des Maîtres-Plombiers, qui visiteront notre ville le 27 du mois courant.

L'échevin Sadler fait rapport, au nom de la sous-commission de l'hôtel de ville qu'un surveillant de l'Hôtel de ville devrait être nommé et qu'on devrait lui confier la charge de voir à l'entretien de la bâtisse et de diriger les employés. Il recommande M. Drouin, mécanicien, employé de la corporation, pour remplir ces fonctions. M. Drouin relèverait exclusivement de la sous-commission de l'hôtel de ville. Le rapport est adopté.

L'échevin Faucher attire l'attention de la commission sur une poursuite qui a été intentée contre un contribuable pour le paiement de sa taxe d'eau plusieurs jours avant qu'on ne lui ait donné avis de cette poursuite. L'action a été prise le 8 juin et l'avis est daté du 11 du même mois. L'échevin Faucher demande comment ces choses peuvent se faire. Une très longue discussion s'ensuit. M. Arnoldi, chef des commis du trésor, est appelé, ainsi que M. Coyle, avocat chargé de la collection ; on fouille les livres et les documents, on demande force explications, puis tout finit par l'ordre donné à qui de droit de s'assurer avant de poursuivre, que les intéressés ont reçu les avis qui leur ont été adressés.

Le trésorier de la cité produit ensuite un état démontrant qu'en 1899, le gouvernement a payé $3,043 pour taxes d'eau, pour les différents édifices qu'il possède à Montréal.

Après quelque discussion, le rapport est renvoyé aux évaluateurs qui devront déclarer en vertu de quel règlement cette taxe est perçue.

La question des Chinois étant revenue sur le tapis, il est convenu qu'il n'y a rien à faire pour cette année, cependant un rapport sera fait au conseil recommandant de fixer la taxe à $25, l'année prochaine. En attendant, les Chinois poursuivis devront payer les $50.

Le président soumet un rapport préparé par le contrôleur de la ville en rapport avec la demande de madame DeMontigny. L'échevin Ekers demande qu'on en distribue des copies aux membres pour la prochaine séance.

Après la dépêche des affaires de routine, la commission s'ajourne.

CHAMPION ARRETE

On le soupçonne fortement d'être l'auteur du quadruple assassinat commis à East-Wakefield

Milford, Mass., 16.— Georges Champion, soupçonné d'être l'auteur des quatre meurtres commis chez Geo. Goodwin, à East Wakefield, a été arrêté ici. Il était en compagnie de sa femme.

Champion n'a fait aucune résistance. Il a été aussitôt conduit à Boston, où il est arrivé un peu avant minuit.

D'après ce qu'il a déclaré au capitaine Duggan, il ne serait pas l'assassin. Il a rendu compte de ses faits et gestes depuis qu'il quitta le schooner "Nellie F.", en compagnie de Harold Poole, jusqu'au moment de son arrestation.

Champion n'a pas l'air capable de tuer son prochain. Sa femme est petite. Elle a été fort effrayée de se voir arrêtée avec son mari. On la croit innocence de tout mal. C'est elle qui travaillait le plus souvent pour subvenir aux besoins de la maison.

ALLEZ A VIAUVILLE MAISONNEUVE

Pour voir du monde, jouir des beautés de la nature, faire une promenade agréable. 95 1

MM. Gagnon & Caron, comptables, Montréal, ont été nommés curateurs à la faillite de Léonidas Gagnon, marchand, de St-Célestin, comté de Nicolet.

COMMISSION D'HYGIENE

Le Dr Laberge ira à Paris—Le bain public du quartier Ste-Anne—Une seule soumission.

Au début de la séance, le docteur Laberge a soumis au comité le texte d'un projet de règlement concernant les déclarations de naissances, qui doivent être faites par le médecin ou la sage-femme dans un délai de cinq jours. La commission décide de soumettre ce règlement au conseil.

Le Dr Laberge donne lecture de la lettre suivante :

Montréal, 15 juin 1900.

A Messieurs le Président et aux membres de la Commission de Santé de Montréal.

Messieurs,

Je viens de recevoir, en ma qualité de médecin en chef du bureau de santé de la ville de Montréal de la part de M. le docteur Brouardel, président du Congrès International d'hygiène et de démographie, une invitation à assister aux Xe Congrès International, lequel s'ouvrira le 10 août prochain à la Faculté de Médecine de Paris. Comme cette invitation ne m'est pas adressée à titre personnel, c'est à vous, messieurs, de décider quelle réponse doit y être faite.

Afin de guider votre détermination, je crois devoir respectueusement vous rappeler que la ville de Montréal, en 1889, a jugé utile de me déléguer pour assister à ce même congrès. La question d'hygiène publique, surtout pour une cité de l'importance de la métropole du Canada, est une des plus graves qui se recommande à l'attention des hommes publics éclairés et soucieux de son progrès et de sa prospérité. Il faut bien remarquer que la création des premiers bureaux d'hygiène publique est une invention de ce siècle qui remonte à peine à plus de cinquante ans et que bien des découvertes, et bien des innovations ont été faites depuis ces onze années écoulées dans l'art de l'hygiène. Nous ne pouvons y rester étrangers sans risquer d'encourir le blâme de l'opinion publique.

L'utilité pratique de ce congrès est telle que la plupart des villes importantes d'Angleterre et des Etats-Unis considèrent comme un devoir d'y envoyer des délégués, afin que ceux-ci puissent se tenir au courant des progrès réalisés dans l'art hygiénique et soient capables de les appliquer pour assurer plus efficacement la salubrité publique, condition sans laquelle aucune cité ne peut devenir prospère.

Sachant toute l'importance que votre comité attache au bon fonctionnement de votre département et à l'instruction des inspecteurs sanitaires, il me serait facile de profiter de mon passage en Angleterre, pour y comparer le fonctionnement des bureaux de santé locaux et aussi pour me mettre en rapport avec le Sanitary Institute de Londres et sa méthode et he son programme d'enseignement, afin de l'utiliser ici.

En attendant votre décision, qui, j'ose l'espérer, sera favorable à l'envoi d'un délégué, je vous prie, Messieurs, de recevoir l'expression de ma haute considération et de mon profond dévouement.

Signé Dr LOUIS LABERGE.

Le président demande au docteur à combien il évalue la dépense que nécessitera son voyage. Le chef de bureau de santé estime qu'une somme de $300 pourra couvrir ses frais et le comité décide de demander ce montant à la commission des finances parce qu'elle juge utile que le fonctionnaire chargé des intérêts hygiéniques de la ville assiste aux séances du congrès international de Paris.

Il y a trois soumissions pour la construction du bain Gallery, dans le quartier Ste-Anne. Deux sont arrivées après l'heure réglementaire et ne sont pas prises en considération. La troisième envoyée par M. Gravel dépasse de 1045 piastres les évaluations fixées par les architectes.

On décide de demander au conseil une somme supplémentaire de $1,000 et d'accorder le contrat au soumissionnaire.

Le président Ames fait défiler les inspecteurs de la santé, revêtus de leur nouvel uniforme. Les échevins passent en revue cette brigade qui a fort belle tenue.

On décide de leur donner un vêtement protecteur qu'ils pourront endosser par dessus leur uniforme quand ils seront appelés à descendre dans les caves et les sous-sol.

L'HOPITAL VICTORIA

A une assemblée du comité de direction de l'Hôpital Royal Victoria, tenue hier après-midi, les nominations suivantes furent faites sur recommandation du bureau médical : Assistant pour la clinique chirurgicale et pour la pathologie chirurgicale, Dr E. W. Archibald ; chargé de l'admission des malades, Dr H. B. Cushing ; médecins internes, Drs B. D. Gillies, F. T. Tooke, C. T. Ballantyne ; chirurgiens, Drs J. R. O'Brien, W. H. Sutherland, G. Hébert ; gynécologie, Dr T. Turnbull ; maladies de la gorge et des yeux, Dr S. H. McKee ; suppléant en médecine, Dr J. A. Baird ; en chirurgie, Dr J. Jardine.

A LACHINE

A la dernière assemblée du conseil municipal de Lachine, on a décidé d'accorder un bonus de $25,000 à MM. Fisk & Cie, tanneurs, qui emploient plus de 94 hommes. James Cooper & Cie ont demandé un bonus de $35,000, mais cette question a été renvoyé devant un comité général du conseil qui devra se réunir pour examiner et étudier cette demande.

PLUS DE 30,000 PERSONNES

Ont visitées Viauville, à Maisonneuve, dimanche dernier. Des centaines se rendent là les après-midis et le soir. C'est la place favorite pour jouir du bon air, du beau fleuve, de la belle musique. 95 1

COMMISSION DE LA VOIRIE

L'accord se fait avec la compagnie des tramways—Modification dans le service de jour —Le service de cinq minutes pendant la nuit.

Le vendredi est réservé aux séances de trois comités : l'hygiène, les finances et l'incinération. Hier par exception, espérons-le, les présidents des chemins et de l'incendie ont cru devoir convoquer leurs collègues et surcharger ainsi les travaux d'une après-midi déjà bien employée. Quelques échevins en ont fait la remarque, se montrant peu disposés à payer l'amende de $3 qui leur est infligée, quand ils n'assistent pas à une séance de comité.

La commission de la voirie n'a pu examiner hier que la question du service des tramways et encore le président a dû lever la séance avant qu'un arrangement définitif soit intervenu entre les représentants de la compagnie et les échevins.

Le directeur M. Wanklyn et le surintendant M. McDonald s'étaient rendus à l'invitation du comité pour examiner certains points de l'horaire du service des chars urbains qui présentent quelques difficultés dans l'exécution soit dans la journée soit pendant la nuit.

Le président Martineau, afin d'apporter un peu d'ordre et de clarté dans les réclamations de la compagnie, fait prendre l'examen des différentes lignes les unes après les autres.

La rue Amherst aura un service de trois minutes si la ville accorde l'autorisation de poser une seconde voie sur la rue St-Timothée. La ligne Craig et Centre aura un service modifié conformément à la demande de l'échevin Lespérance, et la ligne Ontario-Wellington, grâce à un dédoublement consenti par MM. Wanklyn et McDonald desservira les quartiers de l'Est de trois en trois minutes.

L'accord se fait pour ce service de jour.

Quant à l'horaire de nuit, les directeurs admettent que certaines lignes, comme celles des rues Ste-Catherine, St-Denis, Windsor et St-Laurent méritent un service de cinq minutes puisqu'ils donnent déjà volontairement un service de deux minutes et demie.

Les autres lignes seront étudiées à la prochaine séance de lundi prochain.

Les représentants de la compagnie se sont montrés disposés à donner satisfaction aux échevins.

Sur toutes les lignes où le trafic paye abondamment les dépenses, les directeurs ne font aucune difficulté pour consentir à introduire des améliorations. On prévoit qu'il y aura un peu plus de difficultés pour obtenir les modifications réclamées sur des lignes où les recettes sont moins importantes.

Le principal est que le public obtienne satisfaction et c'est ce que les échevins sont décidés à réclamer énergiquement à la Compagnie des tramways.

VIAUVILLE A MAISONNEUVE

Voulez-vous vous rendre compte des avantages qu'offre cet endroit, pour l'achat de lots à bâtir, sur toutes les autres banlieues qui font partie de l'Ile de Montréal? Visitez les terrains vacants partout, établissez des comparaisons de prix, d'améliorations, de systèmes d'égoûts, de subdivisions, de facilités de paiements, etc. Soyez ensuite votre propre juge. Comme des centaines d'autres ont déjà fait, vos préférences seront invariablement pour VIAUVILLE.

Vous vous transportez là en quelques minutes; dans une demi-heure vous vous rendez compte de toutes les beautés de ce site et des avantages qu'il renferme. Les conditions les plus faciles vous sont offertes pour acheter des lots et pour les payer. Un fait patent du vrai mérite des avantages à Viauville, c'est que plus cette place est connue, plus elle est appréciée. Des milliers de personnes ont visité Viauville, son parc et sa terrasse, depuis deux semaines. Chaque jour des personnes prévoyantes deviennent acquéreurs de lots à bâtir, soit pour se faire un chez soi, ou pour spéculer. Il n'y a pas de tromperie l'œil, ni de déception dans les transactions à l'égard de l'achat des terrains à Viauville. Les titres sont parfaits, l'endroit est une place d'avenir.

Sur les lieux, vous recevrez des agents, toutes les informations voulues.

Tous les tramways correspondent vers Viauville. M. Ed. Gohier, le représentant de la succession Viau pour la vente des terrains, peut être consulté tous les jours au bureau sur les lieux, ou à son bureau, chambre 502, édifice New-York Life. 95-1

PROMOTION

Toronto, 16.— On a reçu d'Afrique une dépêche annonçant que le soldat F. Burritt, fils du Dr Burritt, de Toronto, a été promu au rang d'aide-de-camp du général Hutton, commandant des troupes coloniales.

AUX HOTELS

HOTEL RICHELIEU — G. Codère, Québec ; Jos. Paulus, Nicolet ; J. Clansey, Toronto ; J. H. Major, New-York ; F. J. Church, J. H. Perkins, Toronto ; C. W. Cummings, Minneapolis ; N. L. Waterman, Chicago ; L. J. Savard, Boston ; John Madison, Chicago ; A. Fiset, St-Paul, Minn. ; H. Montplaisir, Trois-Rivières ; M. Harris, Québec ; P. Bédard, Contilly ; J. A. Turcotte, Québec ; L. F. Hébert, Drummondville.

HOTEL ST-JAMES — W. F. B. McDonald, Granby ; W. Fairfield, R. Evans, St-Jean ; C. W. Stewart, Richmond ; E. C. Perkins, City ; Pt Kissane, St-Paul, Min ; W. E. C. Jones, A. McRoby, Island Pond ; J. Patterson, Jno. K. Fraser, J. Forbes, D. Blackstock, Minie Ross, R. Wallace, W. J. McKenna, C. Kiss, M. Watt, Mde Watt, Jessie Watt, J. Watt, Wm Watt, William Stuart, Ecosse ; T. Thibaudeau, Moncton, N.B. ; C. D. Clément et dame, Chicago, Ill. ; A.C. Stevens, Columbus, O. ; Mde H. C. Frack, Cercleville, O. ; J. A. Welsh, New-York ; Mde Jf F. Welsh, Stratford, Ont. ; J. McManus et dame, Milwaukee ; M. J. Ramsay, T. Prest, Toronto ; L. J. Demers, J. Al Ross, St-Jean ; G. Lulham et dame, Burrington ; A. J. Rockley, Troy, N.Y.

COURRIER DE QUEBEC

A Ste-Anne de Beaupré—$600 pour trois jours d'exposition— —Un nouveau journal du matin —Dans le quartier Saint-Louis, etc.

(De notre correspondant particulier)

Québec, 16.—Tout un événement demain, dans Sainte-Anne, Côte Beaupré. On inaugure le nouveau parc que l'on a fait en face de la Basilique, et le nouveau perron que l'on a construit à l'entrée de l'église. La cérémonie se fera en plein air, si la température le permet, après l'arrivée du train de Québec, vers 3 heures dans l'après-midi. Comme c'est la Fête-Dieu, on fera la procession du St-Sacrement. La fanfare de Beauport a promis son concours.

—Mme Wyman, le célèbre contralto de Boston qui a pris part au grand concert donné mardi, dans la nouvelle et somptueuse chapelle du monastère des Sœurs Franciscaines, a eu l'extrême générosité de donner gratuitement son concours, dans l'intérêt de l'œuvre de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement.

L'aumônier du monastère, l'abbé Louis Paquet, l'en a publiquement remerciée hier, par la voie des journaux de Québec.

—La Société d'Agriculture et d'Horticulture de Québec et de la banlieue, a obtenu hier soir, du conseil de ville une aide de $600.00 pour trois jours d'exposition au mois de septembre prochain, et une subvention de $400.00 de la part du gouvernement provincial.

—Les comis - marchands sont alliés faire une démonstration en face du magasin de nouveautés de J. A. Cantin, rue et faubourg St-Jean, hier soir, pour le forcer à fermer son établissement à 8 heures p.m., comme le font tous les autres marchands de nouveautés de Québec, à cette seule exception près. C'est la deuxième manifestation dans le même sens depuis une couple d'années.

—Il y a deux candidats sur les rangs pour le siège No 1 du quartier Saint-Louis, au conseil de ville, MM. Campbell et l'ex-échevin Léonard. La nomination a eu lieu hier et la votation se fera vendredi prochain.

—Il est fortement question de la formation prochaine d'un nouveau journal de langue française dans Québec. Ce journal serait publié le matin, dans l'intérêt du commerce.

Il aurait le format du "Montreal Witness", et serait publié à huit pages, tous les jours, pour une cent de l'exemplaire. On assure qu'un capital considérable a été souscrit pour la publication de ce nouveau journal et que son premier numéro paraîtra vers la fin de juin. Le nom que l'on parait avoir adopté pour la nouvelle feuille est : "La Gazette de Québec."

CLUB VOLTIGEURS

Les membres du club Voltigeurs se rendront demain à St-Eustache, départ du No. 1688, rue Notre-Dame, à 7.30 heures a. m.

Vente Speciale de Marchandises d'Ete.....

CHEZ

MARCHAND

1869-1871 rue Notre Dame

Pour vous il est encore temps, mais pour nous il sera bientôt trop tard.

Ces marchandises devront s'écouler coûte que coûte.

VOYEZ

500 parasols de couleur; ce sont des échantillons, et le choix en est par conséquent très varié cette semaine.

33 o|o de Réduction

250 parasols noirs à 25 pour cent de réduction.

1,500 vgs. de mousseline à robe valent 10c, tant qu'il y en aura ..... 3¾c vg

DEPARTEMGNT DE CONFECTION

25 doz. de blouses en mousseline de couleur, tant qu'il y en aura 25c

Avant d'acheter, demandez à voir nos blouses en lawn, mousseline, piqué, etc. Les confectionnant nous-mêmes, nous sommes en état de vous donner un choix considérable à des prix qu'aucune maison, qui étant obligée de se les procurer ailleurs, ne peut rencontrer.

Grand choix de blouses en soie noire et couleur, satin, etc.

23 blouses en soie et satin dans lesquelles nous n'avons pas toutes les grandeurs, par conséquent nous sommes décidés de les vendre, bien que le prix en était de $5 à $6. Lundi..... $2.99

Jupes en Toile, Jupes en Alpaca, Jupes en Serge, Jupes de toutes sortes.

N'oubliez pas que nous confectionnons tous les vêtements pour dames et enfants aux prix de la manufacture, et faits sur demande à 6 heures d'avis, coupe et fini garantis.

Argent remis à toute personne non satisfaite.

M. MARCHAND

1869-1871 rue Notre Dame

Le Lait de la Ville est une malédiction pour les Bébés.

NESTLE'S FOOD

est un bienfait car elle est préparée sans lait.

Ecrivez pour une grande boite échantillon de NESTLE'S FOOD.

LEEMING, MILES & CO.,

53 rue St. Sulpice, MONTREAL.

AUX ETATS-UNIS

Acquittement d'un canadien accusé d'une offense grave

(Correspondance spéciale)

Fall River Mass, 16.— On a fait hier matin, à la cour de district, le procès de M. Louis A. Thibault, qui languissait depuis vendredi dernier sous le coup d'une accusation infamante. Ce procès a eu le résultat attendu par les amis de l'accusé. M. Thibault a été honorablement acquitté et a déjà repris la position honorable qu'il occupait depuis 26 ans parmi ses compatriotes de Fall River. Un seul fait a été mis en évidence au cours de cette affaire, c'est la légèreté avec laquelle certaines personnes n'hésitent pas à porter des accusations les plus graves.

M. H. A. Dubuque comparaissait pour l'accusé. Les témoins du gouvernement parmi lesquels figuraient deux médecins n'ont pas prouvé qu'il y avait eu tentative de viol, comme le portait l'acte d'accusation. L'accusé lui-même a fait sa déposition avec un accent de vérité qui a porté la conviction chez tous ceux qui assistaient au procès. Il s'est complètement exonéré. Avant de prononcer le verdict d'acquittement, le juge McDonough a fait les remarques suivantes : "Je ne trouve pas que la culpabilité de M. Thibault soit probable et j'en éprouve un profond sentiment de soulagement à la fois pour le prisonnier, pour la population de Fall River et pour moi-même. Je suis content de n'avoir pas l'occasion d'envoyer un autre prisonnier devant les assises de New-Bedford. L'autre jour on y a fait un procès d'un individu qui avait l'habitude d'attirer les enfants dans sa boutique et de s'y livrer à toutes sortes d'obscénités. C'étaient des enfants pauvres, mais ils avaient droit à la même protection que les enfants du riche. Le procureur de l'état a jugé à propos d'accepter un verdict d'as-aut simple et l'individu a été condamné à trois mois de prison seulement. Si c'est là tout ce qu'on peut faire pour protéger la vertu des enfants pauvres, il serait aussi bien de décorer le crime. Encore une fois, je suis heureux qu'il n'y ait pas de preuves contre l'accusé." Il est acquitté.

—André Ouellette, enfant âgé de 2 ans, d'Auguste et de Mélina Ouellette, demeurant au No. 24 rue Flint, est tombé l'autre soir, en bas d'une fenêtre, située au troisième étage de la maison en question. Il paraît que le petit serait grimpé sur une chaise, profitant d'un moment où sa mère avait le dos tourné, son poids a renversé la chaise et l'enfant serait tombé dans le vide, brisant dans sa chute l'écran placé dans la fenêtre. Mlle Ouellette s'aperçut immédiatement de l'accident, mais ne put que pousser un cri et s'affaissa presque hors d'elle-même. Mme Lefebvre qui demeure dans le voisinage, vit tomber l'enfant dans la cour et accourut pour le relever. Le petit André fut transporté chez lui, et le Dr Scofield immédiatement mandé. Le docteur dit que le blessé n'a pas d'os brisé, qu'il ne souffre que de blessures externes, mais il redoute une inflammation du cerveau qui mettrait la vie de l'enfant en danger

NOTES MARITIMES

Le steamer anglais Concordia, capitaine Abernethy, de la ligne Donaldson, a jeté l'ancre au Cap Race hier, où il est resté pendant quatre heures, à cause d'un accident survenu aux machines. Des réparations temporaires qui lui permettront de se rendre jusqu'à Montréal, ont été faites.

Le Cambroman, arrivera dans notre port demain. Il est parti de Liverpool, le 7 du mois courant.

Voici la liste de ses passagers :

Capitaine G. P. Bowles, Mlle Ethel Campbell, M. F. X. St-Charles, M. F. J. Dement, Mde Dement, Mde Robert Fisher, M. H. S. Frenais, et enfant, M. Flavien Granger, M. Ph. Hébert, Mde Hensley, M. C. A. Kenny, Kirk, Mde Krausse, M. E. Stocks Massey, Mde Massey, M. A. B. Edgar, M. V. de V. Dowker, Rev. H. Alder, Mlle McFall, M. Thomas Scaife, Mde Scaife, M. W. B. Sellar, M. A. Sharp, Mde Swainson, enfant et servante, M. E. Thornloe, Mlle E. D. Trimble, Mlle Margery Vale, Mlle M. Vale, H. C. Wotherspoon, M. E. Pickstocker, M. W. H. Hay, M. J. C. Fraser.

PORT DE MONTREAL

Extrait du régistre des arrivages et départs, au bureau des Commissaires du Havre, vendredi le 14 juin :

Arrivés

Campana, 1154, Demers, J. G. Brock & Cie, Pictou, 5 juin, cargaison général

Grestlands, 702, Couillard, Henry Dobell & Cie, Sydney, 8 juin, cargaison générale.

Turret Crown, 1142, Bayton, Kingman & Cie, Sydney, 10 juin, charbon.

Bonavista, 837, Fraser, Kingman & Cie, Sydney, 10 juin, charbon.

Sarmatian, 2450, Brodie, H. & A. Allan, Glasgow, 2 juin, cargaison générale.

Départs

Strathnevis, 2303, Tate, Elder, Dempster & Cie, Bristol, cargaison générale.

Lake Superior, 2880, Evans, Elder, Dempster & Cie, Liverpool, cargaison générale.

Parisian, 3385, J. Wallace, H. & A. Allan, Liverpool, cargaison générale.

Montevidean, 1801, W. Walker, Londres, H. & A. Allan, cargaison générale.

Turret Crown, 1142, Bayton, Kingman & Cie, Sydney, allège.

Grestlands, 702, Couillard, Henry Dobell & Cie, St-Jean, cargaison générale.

Dominion, 4251, James D. Torrance & Cie, Liverpool, cargaison générale.

LE PELERINAGE A CONTRECŒUR

Les Sœurs de Miséricorde désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès du pèlerinage qui a eu lieu à Contrecœur le 14 du courant.

Ce pèlerinage avait pour but de venir en aide aux enfants de la Crèche de la Miséricorde.

Les pèlerins ont été reçus par M. le curé Ducharme, dont la franche et large hospitalité n'est un secret pour personnes, ainsi que par M. le maire C. Giguère, qui a fait les choses avec sa courtoisie habituelle.

Un salut solennel, chanté par MM. M. Langlois, J. C. Lagacé, J. A. Payette et H. P. Beuyère, contribua beaucoup à rehausser l'éclat de cette fête. M. Lagacé-Smith tenait l'orgue.

A Nos Clients

Nous avons transporté notre établissement de la rue Notre-Dame à nos vastes magasins.

Nos 1193 a 1199 Rue Ontario

Au Bon Marche Comptant

Où de grands et nombreux bargains, des cartes de présents, des billets de passage aller et retour par tramway, seront donnés aux acheteurs sur demande.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

Nos 1193 à 1199 Rue Ontario.

R. Wilson - Smith

Courtier en placement de fonds

511 RUE SAINT-JACQUES,

MONTREAL

Obligations du gouvernement,
Obligations municipales,
Obligations industrielles

Un grand nombre de placements de fonds très avantageux toujours à la disposition du public.

142 1a

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"

Emploi demandé..... 20 mots ou moins, 3 insertions 25c
Chambre à louer.....
Trouvé.....
Situation vacante.....
Agents demandés.....
Employés demandés.....
Servantes demandées
Maison à louer.....
A vendre.....
Propriété à vendre.....
Perdu.....

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" AUGMENTENT

POURQUOI ?

Parce qu'elles rapportent Profit !

Parce qu'elles sont Lues !

Publiez vos Demandes dans les colonnes des Petites Annonces de LA PATRIE et vous obtiendrez de bons résultats.

20 mots—3 insertions—25 cents

EMPLOI DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No. 1541, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville, mains d'œuvre de toutes sortes fournies. On demande des servantes. On trouvera à ce bureau : Des commis-voyageurs, des assistants - teneurs de livres, des commis épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des prussiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des boulangers, des copistes, des cuisiniers des bouchers, des teneurs de livres, des gardes-malades, des femmes de journée, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'avaleur, un commis dans la ferronnerie, des plombiers, des pâtissiers, des aides de cuisine, des charpentiers-menuisiers, des blanchisseuses, des apprentis, un ferblantier-couvreur, un aide-forgeron, une caissière, un meunier un cordonnier de petit banc, un commis dans la chaussure, etc.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau fermera à trois heures. URBAIN LAFONTAINE, gérant. jno

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un garçon âgé de 14 ans, 113 rue St-Laurent. 95-3

ON DEMANDE des sténographes habiles (hommes) et des opérateurs pour la machine Remington, avec ou sans expérience. Sparkman & Co. marchand de clavigraphes, 119 rue St-François-Xavier. 95-3

ON DEMANDE —Bon garçon fort pour aider à la distribution de lait. S'adresser 111 rue Delisle. 93-3

ON DEMANDE une couturière à la main, de première classe. S'adresser 215 rue Bleury. 93-3

ON DEMANDE 25 filles d'expérience, dans la fabrication des boîtes en papier. Geo. A. Mace & Co., 8 rue de Bresoles. 93-3

ON DEMANDE une servante générale recommandée, pour une famille de deux enfants, pas de lavage. Gages $10 par mois, se présenter 78 rue Duluth. 93-3

ON DEMANDE des coupeurs de cuir. On demande six coupeurs de cuir, de première classe, dans les chaussures fines pour hommes et femmes. Emploi permanent. Ecrire ou s'adresser à The J. D. King Co., Ltd., 767 rue Craig, Montréal. 92-3

ON DEMANDE deux jeunes filles, parlant bien l'anglais et le français, comme commis et ayant de bonnes références, chez Chs. Desjardins & Cie., 1537 rue Ste-Catherine. 95 jno.

ON DEMANDE un homme de confiance, sobre, pour travaux d'agriculture, aux Rapides de Lachine. S'adresser, 38 carré Victoria, Montréal. 90 jno

ON DEMANDE.— Des familles pour apprendre l'ouvrage des manufactures de cotons. On aide les tisseurs en les payant libéralement jusqu'à ce qu'ils soient devenus des aides efficaces. S'adresser à la "Merchants Cotton Co. St-Henri, Montréal. 26-6m

ON DEMANDE — Une fille pour avoir soin des enfants, pourra coucher chez elle, références exigées. S'adresser à 16 rue Cathcart. jno.

ON DEMANDE un apprenti typographe ayant deux années d'expérience. S'adresser "La Patrie", département des jobs Nos 33 et 35 rue St-Gabriel. 78-jno

ON DEMANDE une servante, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser à 6 Square St-Louis. jno-90

ON DEMANDE un garçon et une fille de cuisine, au No. 552 rue Craig. 94-3

ON DEMANDE une fille intelligente, âgée de 13 ou 14 ans, à peu près, pour aider au ménage ; elle doit avoir des références. 4267 rue Dorchester. 94-3

ON DEMANDE une femme pour prendre soin d'un bureau. S'adresser au No 25 rue St-Gabriel. 93-3

ON DEMANDE une servante bien recommandée. S'adresser au No 125 rue Ste-Elizabeth. 93-3

ON DEMANDE une bonne servante, au No. 285 rue St-Hubert. Petite famille. Pas de blanchissage. Bons gages. 92-jno.

SERVANTE — On demande une servante, fille ou femme seule, pour une famille de deux personnes, pour aller près de la ville, avec références. S'adresser 820 rue St-Denis. 93-3

Epargnez du temps et les frais, de venir au bureau de LA PATRIE pour vos petites annonces. Laissez-les à nos succursales. Les annonces sont prises là aux mêmes conditions qu'à notre bureau principal.

Pharmacie BARIDON
Coin St-Denis et Ste-Catherine.

EpicerieVAILLANCOURT
Coin St-Denis et Mont Royal.

Pharmacie ROY
347 Ste-Catherine,
Angle rue Préfontaine.

Pharmacie PICOTTE
717 Ste-Catherine.

M. LEPINE
577 Notre-Dame, Maisonneuve.

Pharmacie McDUFF
1980 rue Saint-Jacques, St-Henri.

Pharmacie WOOLLEY
Coin Seigneurs et Notre-Dame.

Pharmacie BRAULT
651 rue St-Laurent.

Pharmacie BARBEAU
Rue Ontario, Coin St-André

Librairie CHAPMAN
2407 rue Ste-Catherine

SITUATIONS VACANTES

BONS PEINTRES demandés, s'adresser, 152 rue Centre, Pointe-Saint-Charles. 94-3

DOMESTIQUES. On demande immédiatement une fille de chambre et une fille de table au No. 348 rue Lagauchetière. On passera l'été à Ste-Anne de Bellevue. 93-3

HORLOGER — On demande un horloger chez M. Albert Thibaudeau, 1989 rue St-Jacques, St-Henri. 93-3

SERVANTE.— On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage. S'adresser au No 122 rue Berri. 94-3

A LOUER

A LOUER.— La "Guy House", sur le chemin de Lachine, en bas, en face des Rapides, maison en pierre et briques solides, chauffée à l'eau chaude, magnifiquement décorée, plomberie moderne, éclairée à la lumière électrique, convenable pour maison d'été ou d'hiver. Près des tramways. Elle peut être louée pour un ou deux ans. On peut la louer seule ou avec une ferme d'au-delà de 160 arpents. Pour plus amples informations s'adresser à W. McLea Walbank, Directeur gérant de la Lachine Rapids Hydraulic & Land Co. Ltd. 59-jno

MAISON A LOUER pour l'été, à Laprairie, sur le bord de la rivière. Prix pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à 2137 rue Ste-Catherine. 91-6

CHAMBRES meublées à louer, dans une famille privée au No. 407 rue Lagauchetière.

CHAMBRES fashionables, une double et l'autre simple, toutes meublées en neuf, très jolie vue, lumière Auer et chambre de bain, 46 rue St-Denis.

CHAMBRES — Quatre chambres non meublées à louer, pour $10.00, 27 rue Mance. 93-3

A LOUER

A VENDRE, un beau grand piano de salon, Decker Bros. Cet instrument est aussi bon que neuf et a coûté très récemment $1200. Il peut être acheté maintenant pour $375. Son et action parfaits. S'adresser Layton Bros. 144 rue Peel, (En face du Carré Dominion). 95-1

A VENDRE, plusieurs hôtels et restaurants licencié rue Notre-Dame, Craig St-Laurent, Ste-Catherine, plusieurs magasins de cigares, bonbons, épiceries, salles à dîner, etc. S'adresser à J. Castelli, 1572 rue Notre-Dame, 93-3

A VENDRE

A VENDRE — 83,800, 3 maisons en briques, 11 logements, louées $540 par année, 229A, 229B, 241 rue Champlain, à conditions faciles. J. A. Charlaut, No. 1618 rue Notre-Dame. 95-1

A VENDRE, un bon calligraphe Smith Premier, en bon ordre, au No 152 rue Mentana. 94-3

A VENDRE.— Meubles à conditions faciles, ameublement de salon, de salle à dîner, de cuisine, tapis, prélarts, rideaux, poêles, etc. Prince Cg. No 33 rue St-Laurent. 88-2m

A VENDRE.— Bureau d'architecte établi depuis 12 ans, conditions faciles, s'adresser à Alcide Chaussé, Hôtel de Ville, entre 1 et 2 heures p.m. 93-3

A VENDRE.— Un moulin à scie, de valeur, situé dans une bonne localité à bois, avec une maison l'habitation, 10 acres de terre bien cultivés, sur le C.P.R. Moulin consistant dans une chaudière de 85 chevaux-vapeur sur une nouvelle chaudière de 50 chevaux-vapeur, scie circulaire indienne, avec moulin à bardeaux, fonctionnant au moyen d'une corde, moulin à lattes, machine à frapper, heading machine, moulin à moudre, tout à fait en parfait ordre. S'adresser à H. G. SMITH, Apple Mill, Ont. 29 juin 3m

A VENDRE OU ECHANGER pour fonds de commerce ou propriétés de ville, la plus belle terre du Sault au Recollet, subdivisée en lots et traversée par le chemin de fer électrique. S'adresser à Marcotte frères, 69 rue St-Jacques. 8-jno

BICYCLE A VENDRE, une chance extraordinaire, un magnifique Massey Harris de $65 pour dame, acheté cette année est à vendre pour $40 au No 200 Park Logan West, Tél Bell. E., 1304. 59-jno.

DIVERS

PERDUE — Ce matin, une montre avec une grande chaîne, partant de la rue St-André, Cherrier et St-Denis jusqu'à la rue Mont-Royal. Récompense, à celui qui la rapportera au No. 632, rue St-André. 94-2

PATURAGE à louer, sur la ferme Guy Rapides de Lachine. S'adresser sur les lieux, ou au No 38 Square Victoria. 90 jno

BREVETS D'INVENTION — Fetherstonhaugh &

LA PATRIE

MONTREAL, 16 JUIN 1900.

L'ILE D'ANTICOSTI

D'après une dépêche au "Telegram" de Toronto, le "Globe" de Londres suggère au gouvernement d'Ottawa d'annuler la vente de l'île d'Anticosti à M. Menier.

Le jingoisme va-t-il donc tourner la tête à tout le monde?

L'île d'Anticosti est un vaste et riche domaine que des Anglais ont possédé, qu'ils n'ont pas exploité parce qu'ils croyaient que son sol et son bois ne valaient pas un placement et qu'ils ont vendu au grand chocolatier français pour de beaux dollars sonnants. M. Ménier fait explorer l'île par des ingénieurs, y trouve de magnifiques pouvoirs d'eau, du bois à pulpe, fait des essais d'agriculture et d'élevage très heureux, construit des quais et un port de refuge à ses propres frais, enfin dépense des sommes énormes pour mettre sa propriété en valeur et voilà que des fanatiques prennent ombrage de tout cela et demandent qu'on le dépossède!

Si M. Menier érigeait sur son île des forteresses, dressait des murs à créneaux, des redoutes, etc., nous comprenons que les autorités anglaises pourraient faire la grimace, mais non, ce qu'il exécute et fait exécuter dans l'Anticosti, ce sont des travaux de défrichement et d'assainissement, des routes publiques comme nous n'en avons pas dans nos plus riches comtés; ce qu'il y a fait et fait encore, par ses employés et son personnel de direction, ce sont, pour ainsi dire, des fermes modèles où l'agriculture est plus avancée, plus éclairée et plus intelligente que dans le reste de la province de Québec. Ce qu'on voit aujourd'hui dans la grande île autrefois abandonnée du golfe c'est de la colonisation, du progrès, de la civilisation.

Et c'est le capital français de M. Menier qui a produit ces choses étonnantes, cette métamorphose.

Or, le "Globe" de Londres veut-il fermer les portes du Canada au capital français? Le capital américain, aussi étranger pour nous que le capital français, a le champ libre au Canada: il possède des villes comme à Grand'Mère et à Shawinigan. Pourquoi M. Menier ne pourrait-il placer à sa guise des millions français dans la province de Québec, tout comme M. Alger et ses amis ont placé des millions américains en arrière de Trois-Rivières.

Le "News" prétendait l'autre jour que l'Anticosti était un trop grand territoire pour être possédé par un seul homme. Si M. Menier était un Américain, le "News" n'aurait rien dit, mais M. Menier est un Français, et ça, vous savez, c'est un péché aux yeux des fanatiques.

Quant à nous, nous sommes très satisfaits de l'œuvre du riche industriel français dans l'Anticosti. L'Anticosti est située dans la province de Québec et, ainsi, notre province ne peut retirer que des avantages de sa mise en valeur, des millions que M. Menier y sème.

Voudrait-on par hasard que les Français ne viennent plus chez nous parce que Québec est une province française?

Vraiment, depuis un quart de siècle, les Anglais ne nous ont pas habitués à tant d'intolérance.

Faut-il croire qu'une force invisible les pousse vers le "prius dementat"?

REPUDIATION SANS VALEUR

Nous refusons à M. Milton McDonald et à M. Jos. Royal le droit de parler au nom des têtes dirigeantes du parti conservateur.

La répudiation du "Hamilton Spectator" et de ses doctrines, par la doublure française du "Star" ne vaut rien.

La répudiation doit partir de plus haut, du chef conservateur lui-même, de sir Charles Tupper en personne.

Tant que le vieux baronnet n'auara pas répudié les propos insidieux du "Hamilton Spectator," qui veut nous enlever notre langue, et le "Citizen" d'Ottawa, qui nous appelle par mépris les "Mocassins," il est inutile pour lui de faire des mamours à notre race et à notre province.

Ces gazettes sont ses organes et reçoivent leurs inspirations des têtes dirigeantes du parti tory dans Ontario.

Pourquoi Sir Charles Tupper laisse-t-il outrager les Canadiens-français par ses propres organes?

—o—

On dit que les électeurs de Beauharnois sont absolument dégoûtés de l'accouplement Bergeron-Wallace.

—o—

Un câblegramme de Londres au "Globe" de Toronto annonce que l'hon. M. Tarte reviendra au Canada à la fin du mois de juin.

—o—

Le "Mail & Empire", le "Toronto News", le "Hamilton Spectator", le "Hamilton Herald", l'"Orange Sentinel" et le "Star", de Montréal, sont des journaux ouvertement hostiles aux Canadiens-français et cependant ce sont les principaux organes de Sir Charles Tupper et de M. Clarke Wallace.

—o—

Au temps des torys, on payait trois sous pour affranchir une lettre, aujourd'hui on ne paie plus que deux sous.

C'est là une réforme populaire.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Nous publions dans une autre page le vingt-sixième rapport annuel de la Banque d'Hochelaga. Le bilan de cette institution, à la fin de l'année fiscale expirant le 31 mai 1900, montre que la prospérité extraordinaire qui se fait remarquer dans toutes les industries et dans toutes les branches des affaires, au Canada, s'est fait sentir aussi, et d'une manière très remarquable, dans le domaine des opérations de la Banque d'Hochelaga.

Malgré une augmentation de capital de $250,000, en chiffres ronds, l'institution a maintenu la proposition de sa réserve au même niveau, et même, l'a avancée de 45 1-5 à 45 1-3 pour cent. La circulation des billets de la Banque a augmenté de $100,000; les dépôts ne portant pas intérêt, de $427,000, et les dépôts portant intérêt, de $380,000. Les profits de l'année ont été de $18,000, et, si l'on tient compte des $5,000 qui ont été votées l'année dernière à M. St-Charles, le président,—et qui ont été données par celui-ci pour tonder un fonds de retraite pour les employés,—et du montant de $1,000 qui a été souscrit pour les incendiés de Hull, l'augmentation réelle des profits réalisés a été de $24,000.

Ces chiffres sont d'une grande éloquence, surtout si l'on se rappelle que, au cours de l'année dernière, l'institution a eu à faire face à une course, qui lui a fait perdre un nombre appréciable de déposants et qui a nécessairement eu pour effet d'entraver, pendant un certain temps, la marche progressive des affaires.

La Banque d'Hochelaga a augmenté aussi cette année le chiffre de ses fonds immédiatement réalisables. Elle détient ainsi maintenant près de trois millions et quart. Il existe peu d'institutions qui soient aussi efficacement protégées contre les éventualités.

Le champ d'opération de la Banque a aussi été élargi par la création de deux succursales, l'une à Hochelaga, et l'autre, à St-Henri.

Le bilan de la Banque d'Hochelaga montre qu'elle est une des institutions financières les plus solides que nous ayons dans le pays, et la comparaison de ce bilan avec celui de l'année dernière indique qu'elle est administrée par des hommes d'affaires compétents et d'une grande habileté.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE

(Service spécial de "La Patrie")

Ottawa, 16 juin 1900.

M. Montague est allé mercredi dernier prendre part à un pique-nique politique tenu par les conservateurs de Wentworth-Sud, à Rockton, Ont. M. Montague, comme il fallait s'y attendre, a prononcé un discours.

Le député de Haldimand est l'un des chefs du parti conservateur dans la province d'Ontario; c'est un ancien collègue de sir John Thompson, de sir Mackenzie Bowell et de sir Charles Tupper. Quand il parle en public, on a raison de conclure qu'il cherche à donner la direction à l'opinion de ses partisans et à leur enseigner le plan de campagne. A tort ou à raison, M. Montague, dans son parti, parle avec autorité.

Or, savez-vous quels sont les reproches que le député de Haldimand a formulés contre le gouvernement actuel, en parlant, l'autre jour, à Rockton?

Il a dit à son auditoire qu'il fallait renverser le gouvernement: 1o parce que grâce à sir Wilfrid Laurier, le Canada était au premier rang des colonies lors des fêtes jubilaires de Sa Majesté en 1897 et que, quand il s'est agi d'offrir des soldats à la Grande-Bretagne, il n'occupait plus que le 7e rang;

2o. Parce que le gouvernement a jusqu'ici dépensé $175,000 pour la participation du Canada à l'Exposition de Paris;

3o. Parce que M. Bourassa s'est opposé à l'adoption d'une adresse de félicitations à la Reine à l'occasion de l'occupation de Prétoria par les troupes anglaises;

4o. Parce que dans la même circonstance, Sir Wilfrid Laurier est resté assis, pendant que l'opposition en délire hystérique, chantait le "God Save the Queen."

Voilà les raisons invoquées par M. Montague pour engager les électeurs de Wentworth-Sud à renverser l'administration actuelle.

Si ce n'était que ridicule, il serait puérile de porter ces choses à la connaissance du public. Mais le discours de M. Montague indique le plan de campagne adopté par l'opposition. Durant la prochaine rencontre électorale, on ne discutera point les affaires publiques, on ne s'attaquera point à la politique du gouvernement ni dans ses grandes lignes ni dans ses détails; mais on cherchera à ameuter les classes ignorantes contre Sir Wilfrid Laurier, en soulevant leurs préjugés et leurs plus mauvaises passions, au moyen des incidents les plus trivials et les plus insignifiants.

Dans Ontario, tous les efforts tenderont à faire croire que sir Wilfrid Laurier est un traître à la Reine et un homme déloyal à l'Empire; dans Québec, on dira partout, comme font en ce moment le "Trifluvien" et la doublure française du "Star," que le premier ministre est un traître à sa race et à sa province.

On se trompe étrangement dans le camp tory d'Ontario comme dans le camp conservateur de Québec, si on s'imagine que la majorité des électeurs ne verra point clair dans ce jeu infâme. Les appels aux préjugés français dans Québec, comme les appels aux préjugés anglais dans Ontario, ne diminueront point d'un atôme le prestige dont jouit à si juste titre le premier ministre, de Vancouver à Halifax.

—o—

L'opposition a aussi adopté pour tactique de répandre à profusion les mensonges les plus audacieux contre les ministres et leurs partisans. La doctrine de Voltaire est chère à tous les politiciens sans programme et sans principes.

Le Dr Sproule a accusé l'autre soir le Dr MacDonald, député de Huron-Est, d'avoir des intérêts dans un dragueur qui fait en ce moment des travaux à Owen Sound, à raison de $80 par jour. Il n'y a pas un mot de vérité dans cette accusation. Le Dr Sproule le savait; mais en la lançant dans le public, il savait également qu'une impression défavorable au Dr MacDonald en résulterait et que l'affirmation ne pourrait être démentie que 24 heures plus tard. M. Sproule espérait que dans l'intervalle ce mensonge ferait son chemin et son œuvre.

Il est vrai qu'à la demande du Dr Macdonald, jeudi l'après-midi, M. Sproule a fait des excuses; mais combien de personnes, ayant pris communication de l'accusation, n'auront point connaissance de la rétractation et des excuses?

—o—

M. Bourassa a été violemment dénoncé par tout le parti tory comme un traître, pour avoir dit l'autre jour que l'Angleterre livre en ce moment dans le Sud-Africain, une guerre injuste. Depuis cette séance mémorable, le "Mail & Empire", avec une malhonnêteté sans précédent dans l'histoire du journalisme canadien, veut tenir Sir Wilfrid Laurier responsable des déclarations, des opinions et des actions du député de Labelle. Le premier ministre est dénoncé comme un traître et comme un homme dangereux pour l'empire, parce qu'il trouve juste la cause de l'Angleterre dans le Sud de l'Afrique, et parce que M. Bourassa a exprimé l'opinion contraire.

Cela, naturellement, se passe dans Ontario. Dans Québec, c'est autre chose. Sir Wilfrid Laurier est dénoncé avec fureur par le "Trifluvien" et autres journaux conservateurs pour ses sympathies envers l'Angleterre.

Le "Trifluvien" a publié au sujet de la guerre du Transvaal des choses beaucoup plus extrémistes, des dénonciations beaucoup plus violentes contre l'Angleterre que tout ce que M. Bourassa à jamais pu dire.

Et les écrivains du "Trifluvien" ne sont point dénoncés comme des traîtres!

Si un journal libéral avait osé publier une seule phrase de l'article du "Trifluvien" à l'occasion de l'entrée des Anglais dans Prétoria, il y aurait eu dans le camp tory un véritable déchaînement de passions et de rage. Mais, quand il s'agit du "Trifluvien" et d'autres gazettes appuyant Sir Charles Tupper, la meute tory d'Ontario garde le silence.

Et la raison en est très simple, c'est que la tactique du "Trifluvien" fait partie du plan de campagne que Sir Charles Tupper a soigneusement préparé pour la prochaine rencontre électorale: dénonciations de Sir Wilfrid Laurier dans Québec pour ce qu'il a fait en faveur de l'Angleterre; dénonciations du premier ministre dans Ontario parce que, à cause de son sang et de sa race, il n'a pas fait suffisamment.

Au commencement de la séance, l'hon. M. Foster a demandé à Sir Wilfrid Laurier s'il avait pris communication de l'article de la "St-James Gazette", de Londres, qui demande au premier ministre de rappeler l'hon. M. Tarte à cause de certains discours prononcés par lui à Paris.

Sir Wilfrid a répondu que le ministre des Travaux Publics lui a écrit à plusieurs reprises depuis qu'il est à Paris, pour se plaindre de la façon malhonnête et inexacte dont ses discours sont reproduits dans les journaux anglais du pays.

Le fait seul que M. Tarte s'est plaint de la traduction de ses discours, doit engager les gens éclairés à ne point le condamner sans savoir exactement ce qu'il a dit.

—o—

Les correspondants que les journaux torys de ce pays possèdent à Paris, jouent de l'autre côté des mers, le rôle malhonnête que leurs maîtres remplissent ici. Ils dénaturent à plaisir les paroles et les actions de M. Tarte et les présentent à leur public de manière à lui faire croire que le ministre des Travaux Publics est un traître à l'Angleterre.

Le "Montreal Star" et le "Toronto Telegram" rivalisent de zèle et d'ardeur à cet égard. C'est à qui des deux publiera le plus gros mensonge, la calomnie la plus dommageable à M. Tarte, et par ricochet au gouvernement du "French Canadian Premier."

—o—

La Chambre a disposé pour de bon hier de l'affaire des rations d'urgence achetées du Dr Devlin pour l'usage de nos soldats en Afrique.

Le gouvernement a nommé un comité composé de MM. Russell, Britton, Costigan, Pelcourt, Monk, Casgrain et Clarke pour faire une enquête sur les accusations de M. Monk.

L'hon. Dr Borden, qui devait offrir des explications hier l'après-midi au sujet de cette affaire n'a pu venir à son siège, à cause de la maladie soudaine et très grave de Madame Borden.

Mais Sir Wilfrid Laurier n'a pas voulu retarder plus longtemps la question et il en a disposé de suite, hier.

Il a proposé de retrancher le dernier paragraphe de la déclaration de M. Monk, où celui-ci tire ses propres conclusions, sans énoncer aucun fait.

Dans les dix-huit allégués de la déclaration publiée l'autre jour en entier par la "Patrie," M. Monk se déclare en mesure de prouver un certain nombre de faits; et dans le 19e paragraphe, il conclut qu'à cause de ces faits, s'ils sont prouvés, le ministre de la Milice s'est rendu coupable de négligence.

En d'autres termes, M. Monk voulait passer jugement sur le Dr Borden avant le procès et avant l'enquête.

Le premier ministre a dit avec beaucoup de raison que si les faits allégués par M. Monk sont vrais et prouvés et si le comité est d'opinion que le département de la Milice est fautif, le rapport du comité pourra le déclarer et le condamner.

L'opposition a prétendu que le gouvernement, par ce moyen, voulait faire l'enquête, et a discuté jusqu'à six heures l'amendement de Sir Wilfrid Laurier.

Autrement, l'opposition aurait cru que le gouvernement venait de refuser la nomination d'un comité d'enquête.

Rien de tel n'a été fait. M. Monk aura au contraire l'avantage de faire toute sa preuve s'il en peut produire.

L'amendement de Sir Wilfrid Laurier a été adoptée par une minorité de 30 contre 47.

OSTERMOOR'S
Patent Elastic Felt Mattress
$15.00 full double size
SEULE ADRESSE:
LOCKHART BEDDING CO.,
2243 Ste Catherine Montréal.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 16 Juin 1900

Costumes et Jupes Populaires pour l'Ete

Lundi le Grand Magasin exposera plusieurs patrons nouveaux dans les vêtements d'été pour Dames, élégants, magnifiquement faits, jolis et fashionables. C'est une saison opportune de l'année, quand des marchandises comme celles que la Compagnie expose maintenant, sont des plus désirées, et vous ne devriez pas manquer cette occasion d'acheter des vêtements frais, aux marques ci-dessous.

Jupes Fraiches Populaires

Ces offres attrayantes de marchandises populaires qui se lavent attireront certainement des foules à ce département, la semaine prochaine, soyez prudentes et venez à bonne heure.

Elégantes jupes, en toile écrue "Shot", pour Dames, vertes et brunes, faites larges, soit avec plis renversés ou "box" en arrière . . . $1.65

Belles jupes gaufrées, qui se lavent, pour Dames, fauves, garnies de boucles de couleurs, amples, plis renversés en arrière . . . $2.15

Jupes d'été, en serge, pour Dames, fauves et drab, faites à la dernière mode, bien taillées . . . $2.95

Costumes qui se Lavent pour Dames

Effets d'une élégance étonnante et patrons nouveaux dans les costumes frais, pour Dames.

Un élégant costume d'été en Piqué blanc, pour Dames, garni de bandes noires et de couleurs, Gilet Eton, avec revers en sateen, jupe ample et élégante . . . $4.75

Costumes en toile écrue, gris-bleu, pour Dames, garnis de bandes blanches, jupes drapées, avec plis renversés ou "box" en arrière . . . $6.00

Très élégants costumes en Denim bleu pour Dames, avec gilet "Eton", garni de galon et revers dessus en Piqué blanc, jupe ample et bien tombante . . . $6.75

Nappes Damassées

Qualités utiles, bons patrons, faites de bon lin, sur les meilleurs métiers au monde.

Nappes damassées pesantes, non blanchies, tissées au métier et à la main, 74 pouces de large, et bon patron utile. La verge . . . 36c

Nappes damassées blanches, pesantes, riches patrons, bien finies, 70 pouces de large. La verge . . . 70c

Nappes damassées, blanches, pesantes, 2 verges de large, fini satin. . . . 95c

Nappes damassées, non blanchies, forte qualité, finies au métier à main, une grande variété de patrons, 2 verges de large . . . 70c

SERVIETTES EN TOILE

Pour la toilette, ou le bain, dans toutes les qualités de damas et Huckaback.

Serviettes épaisses en toile "Oatmeal", avec bordures rouges de fantaisie, 30 par 40 pouces . . . 14c

Serviettes épaisses en toile Huckaback, ourlées, prêtes à être employées, 22 par 45 pouces . . . 18c

Serviettes en toile Huckaback, avec bouts, avec frange épaisse, bordures de même couleur ou différente, 22 par 45 pouces . . . 18c

Serviettes en toile Huckaback, bordées, qualité supérieure et grande, 24 par 45 pouces . . . 22c

Serviettes de bain en toile, grises grandeur 27 par 54 pouces . . . 60c

Vente Spéciale de Marchandises de Modes

Prenez note de ce remarquable événement dans des valeurs qui produiront certainement de grandes ventes. Lundi et les jours suivants de la semaine prochaine, le Grand Magasin offrira son assortiment complet de chapeaux garnis et non garnis, à des prix particulièrement bas, pour écouler chacun et tous les chapeaux visiblement marqués.

Tous les chapeaux importés, modèles 33 pour cent d'escompte.
Tous les chapeaux garnis, 25 pour cent d'escompte.
Toutes les formes en paille, non garnies, 50 pour cent d'escompte.
Tous les sailors en paille, de couleurs, 50 pour cent d'escompte.

SPECIALITES POUR LUNDI

	Rég.	Lundi		Rég.	Lundi		Rég.	Lundi
Confitures en seaux	60	48	Avoine roulée	4	2½	Blouses pour petits garçons	65	39
Pommes en boîtes	12	8½	Tapis en jute	12	9	Plats de bois	10	6½
Jus de limon	35	25	Jupes en toile à voile blanche	1.50	99	Miroirs de cuisine	9	5½
Fruits en bouteilles	30	25	Sailors en paille	10	5	Bougies en cire	10	5
Pêches cuites	10	8½	Boucles pour Dames	15	7	Jardinières	40	30
			Delaine à dessins	7	4½	Poêles à frire	18	13
						Théières	17	12

Les ordres par la malle sont promptement exécutés. Envoyez pour notre nouveau catalogue.

LA CIE S. CARSLEY, Limitee

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL—184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

Avez-vous Besoin d'une HORLOGE ?

Si oui, nous pouvons vous offrir de Grandes Occasions.
Nous avons une ligne spéciale d'Horloges en marbre français, que nous sommes à écouler à un prix pour lequel ces marchandises n'ont jamais été offertes.
Nous donnons des Escomptes Spéciaux sur tout notre assortiment, durant ce mois.

R. A. DICKSON & CO, Bijoutiers
2261 rue Ste-Catherine

COMMISSION DE L'INCINERATEUR

Le président Larivière informe ses collègues que la commission des finances a approuvé la demande qui lui a été présentée pour octroyer à l'Incinérateur une somme de $5,000 destinée à des travaux permanents.

M. Doré, ingénieur en chef du département, sera chargé de présenter un rapport complet sur les nouvelles constructions qui doivent être faites ainsi que sur les réparations.

Les échevins Bumbray et Vallières donneront à la prochaine séance un état approximatif des dépenses nécessitées par les travaux à exécuter aux écuries de l'Ouest.

Le fournisseur du foin, M. Dépatie ne donne pas satisfaction au comité qui décide d'annuler son contrat, s'il continue à délivrer du foin de qualité inférieure.

Après quelques observations présentées sur les travaux ordinaires, le président ajourne la séance à la semaine prochaine.

Une des formes les plus dangereuses et les plus repoussantes de la maladie des Rognons est

l'Hydropisie

pour laquelle les Pilules de Dodd pour les Rognons sont le seul remède certain. Dans l'Hydropisie les Rognons sont bouchés, et l'eau qui devrait être expulsée sous forme d'urine, reste en dedans et se loge dans les cellules de la chair et la fait enfler. Enlevez l'obstacle qui arrête la circulation. Ramenez les Rognons à la santé. Il n'y a qu'un seul remède, les

PILULES DE DODD POUR LES ROGNONS

COMPATRIOTES PARTIS POUR L'EUROPE

Au nombre des passagers de première classe qui vont partir pour la France, à bord du "Parisian" mentionnons M. et Mme J. B. Blanchette, St-Hyacinthe; M. J. A. Godin, Lachine; M. Chs Marcotte, Ottawa; Mme et Mlle Le Marquand, Québec; M. C. H. Tranchemontagne, Montréal.

PAR LE "DOMINION"

M., Mme et Mlle E. Brégeut, Montréal; M. Jos H. Clément, Montréal; M. A. J. Dubuc, Winnipeg; M. l'abbé A. Desjardins, Ste-Thérèse; M. l'abbé S. P. Lonergan, Ste-Thérèse.

PAR LE "LAKE SUPERIOR"

M. P. Giroux, M. et Mlle P. Gravel, Montréal; M. l'abbé Hébert, Montréal; M. E. S. Jacques, Mme Jacques et deux enfants, Montréal; M. et Mme J. H. Jacques, Québec; Mlle Emma Lecavalier, Montréal; M. et Mme Nap. Lemelin, Québec; M. Morin, sr., M. Morin, jr., Québec; M. Jos Roy, Montréal.

LE CLAVIGRAPHE UNDERWOOD

L'Underwood est la SEULE machine où l'écriture soit absolument visible de la première à la dernière lettre. Elle est vendue vecson Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

CREELMAN BROS, TYPEWRITER CO.,
97 rue St-François-Xavier
MONTREAL
Catalogue envoyé franco sur demande

La MAISON HAMILTON

Vente du Lundi durant les différentes heures de la journée

Reductions plus grandes que jamais!!

Par conséquent, occasion exceptionnelle pour économiser votre argent.

Les valeurs que nous annonçons ci-dessous, sont pleines d'intérêt, car si nous faisons des réductions telles sur des marchandises de saison, inutile de dire, que ce sont des avantages sérieux d'épargner votre bourse.

Rendez-vous de bonne heure lundi matin, il vaudra certainement mieux de mettre votre ouvrage de côté pour quelques moments, que demanquer de telles occasions qui vous seront offertes pour notre vente de Lundi.

En Vente de 8 à 9 Heures Lundi Matin.

COTON BLANC valant 7c, 37 pcs de largeur, brin rond, pas d'empois. Durant cette heure . . . 3½	PLATS A VAISSELLE valant 20c faits en ferblanc de 1ère qualité, bonne grandeur. Durant cette heure . . . 12½
TASSES ET SOUCOUPES valant 10c en pierre bleue et blanche, toutes parfaites. Durant cette heure . . . 5c	SAUCEPANS en acier émaillé gris, valant 35c, couvercle en gros ferblanc. Durant cette heure . . . 25c
SOULIERS de dames, valant $1.25, semelles cousues, grandeurs assorties. Durant cette heure . . . 95c	BOTTINES de garçons valant $1.75, en veau ou en buff, semelles doubles. Durant cette heure . . . $1.25

En Vente de 9 à 10 Heures Lundi Matin

MOUSSELINE BLANCHE valant 10c, patrons rayés ou carreautés, à jour, pour blouses et robes d'été. Durant cette heure . . . 5c	SOIES A BLOUSES valant 50c, brochées, rayées ou avec points, presque toutes les nuances. Durant cette heure . . . 19c
DOUBLURES pour robes, unies ou croisées, 30 ou 36 pcs de largeur, couleurs assorties. Durant cette heure . . . 5c	PIQUE en coupons, valant 25c, variant de 2 à 10 vgs de longueur. Durant cette heure . . . 10c
LAWN BLANC valant 12½c, 40 pcs de largeur, pour Blouses ou robes d'été. Durant cette heure 7½c	CHAPEAUX EN LEGHORN pour enfants vanat $1.50, garnis en chiffon. Durant cette heure . . . 60c

En Vente de 10 à 11 Heures Lundi Matin

SAILORS en paille blanche, pour dames, $1.50, garnis élégamment en chiffon. Durant cette heure . . . 49c	RUBANS DE FANTAISIE valant 10c à 15c, satinés avec fril, couleurs assorties, noir excepté. Durant cette heure . . . 5c
VOILES BRODES, net Point de Paris, pour porter avec sailors. Durant cette heure . . . 25c	GARNITURES en gais ou en braid valant de 10c à 15c, aussi frange, deux couleurs de fantaisie. Durant cette heure . . . 5c
CORPS DE DAMES valant 18c, en coton macco, forme découpée, manches longues, garnies en ruban. Durant cette heure . . . 12½	BAS DE DAMES valant 15c en coton noir, couleur garantie, pieds sans couture. Durant cette heure 9c

En Vente de 11 à Midi Lundi Matin

CEINTURES DE DAMES valant $1.00 en satin 1ère qualité, avec ornements. Grandeurs assorties. Durant cette heure . . . 65c	PARASOLS valant $1.50 en soie surah, couleurs assorties. Poignées de fantaisie. Durant cette heure . . . 75c
COLLETS D'ENFANTS valant 25c faits en piqué, forme sailors. Grandeurs assorties. Durant cette heure . . . 15c	CRAVATES Windsor, valant 35c, pure soie, couleurs variées. Durant cette heure . . . 15c
GANTS EN SOIE valant 45c, grandeurs pour dames, bouts de doigts doubles, blancs, noirs ou crêmes. Durant cette heure . . . 29c	MOUCHOIRS valant 5c, grandeur pour dames, bords galonnés, faits en beau lawn. Durant cette heure . . . 2c

Articles Spéciaux Offerts aux Couturières de 9 à 10 Hrs Lundi Matin

Sets de Boutons à Matinées valant 15c Choix à 5c
Peignes de Fantaisie valant 25c.
Roues à Tracer valant 10c.
Peignes de Toilette valant 10c.
Brosses à Dents valant 10c
Peignes de cotés valant 10c.
Boutons d'Ecaille valant 10c

En Vente de 2 à 3 Heures Lundi Après-Midi

DENTELLES guipures valant 15c dans les couleurs de crême et beurre. Durant cette heure . . . 3c	LIVRES d'histoires, valant 10c couverture en papier, pour lectures d'été. Durant cette heure 5c
JUPES de Dames, valant $4.50, en Homespun. Toutes les nuances de gris pâle medium et foncé, pour l'été doublées en percaline. Belle coupe. Durant cette heure . . . $1.95	COSTUMES de Dames, valant $7.00, blancs ou de couleurs, en mousseline, garnis de dentelle valencienne avec remplis, tous dans le style nouveau. Durant cette heure . . . $3.95

En Vente de 3 à 4 Heures Lundi Après-Midi

Hamacs, valant $1.00, faits en bonne corde, grands et de belle forme. Durant cette heure . . . 75c	LITS de Camp, valant $1.75, cadre en bois, dessus en broche, se ployant. Durant cette heure $1.26
JUPES de Dames, valant $2.25, faites en drap Danim, bleu ou brun, nouvelle coupe. Durant cette heure . . . 98c	JUPES en toile, valant 75c, bleu, fortes, belle coupe, juste ce qu'il faut pour sorties d'été. Durant cette heure . . . 25c

En Vente de 4 à 5 Heures Lundi Après-Midi

NATTES de portes, valant 25c, en imitation de tapis, avec frange. Durant cette heure . . . 19c	PRELART anglais, valant 25c, bonne qualité, jolis patrons. Durant cette heure, la verge carrée . . . 19c
IMAGES valant 25c, peintes à l'huile, grandeur, 10 x 20 pcs. Durant cette heure . . . 7½	CRAVATES, BOUCLES, etc., pour hommes, valant 15c., lignes désassorties. Durant cette heure . . . 5c

SPECIAL EXTRA LUNDI, NOUS OFFRIRONS 200 DOZ. DE BLOUSES DE DAMES EN PERCALE AMERICAINE, toutes dans les patrons nouveaux, couleurs variées. Ces blouses devraient être vendues de 50c à 60c chacune.
Spécial, Lundi, . . 3 pour $1.00

Nous répéterons notre grand succès atteint hier sur nos comptoirs à 10c

Nous avons offert hier à chacun des différents étages des tables de Bargains comprenant toute sorte de marchandises dont l'acheteur se sert maintenant, dans un choix des plus variés. Il y a parmi ces articles des valeurs valant 5 fois le prix demandé.

Nos tables de Lundi présenteront encore plus d'intérêt à l'acheteur.

AU DEPARTEMENT D'EPICERIES

Nos prix sont plus bas que n'importe où ailleurs dans la cité.	Harengs dans la sauce aux tomates, 13 pour 10c.
Tapioca et Sego, valant 8 pour 5c.	Saumon Rouge, 13c pour 10c.
Harengs kippered, 13c pour 10c.	Bleu à laver, 20c pour 14c.
Bon fromage doux, 13c pour 10c.	7 barres de savon à laver, 35c pour 25c.
Canistre de Pommes, 1 gal. 22c pour 18c.	

Aucun Ordre par la Malle pour les Articles annoncés ci-dessus Epiceries exceptées

La Maison Hamilton

Rues Ste-Catherine, Peel et Carré Dominion

Commerce et Finances

FROMAGE. — Le marché s'est encore maintenu ferme cette semaine, et les prix ont avancé considérablement. Jeudi, sur les marchés de campagne de l'Ontario, le fromage a été payé de 10 1-8c à 10 3-8c, ce qui fait prévoir une hausse de 1c au moins pour la semaine prochaine sur le marché local. Ici, à Montréal, les prix payés n'ont dans aucun cas dépassé encore 10c, et ce dernier prix n'a été obtenu que par le fromage choisi de l'Ouest, coloré, le fromage blanc étant coté 9 7-8c. Les produits de l'Est sont fermes à 9¼c. Les arrivages, depuis l'ouverture de la saison, ont été à peu près du même volume que l'année dernière, pendant la même période, mais ils ont augmenté depuis quelques jours, et on s'attend que la comparaison avec 1899, sous le rapport de la quantité produite, sera bientôt à l'avantage de la présente saison.

BEURRE. — Le marché au beurre est plus ferme que jamais et les prix ont été à la hausse toute la semaine. La demande de l'Angleterre pour les produits de juin, qui sont considérés comme les meilleurs, est très active, et les exportateurs s'efforcent d'acheter les plus grandes quantités possibles de l'article recherché. Il en résulte une concurrence vigoureuse qui pousse les prix au-dessus du niveau normal. Il paraît qu'il a été payé jusqu'à 20½c pour le beurre d'une fabrique préférée. Il ne s'ensuit pas que ce prix soit la cote du marché, mais le fait qu'il a été payé à son effet sur les détenteurs. Sur le marché de Montréal, hier, le beurre de crémerie de choix était coté ferme à 20c, et le beurre de ferme, de 16c à 17c.

OEUFS. — Le marché est un peu plus faible que la semaine dernière. Les œufs de première qualité valent maintenant 12c, et ceux de la seconde, de 9½c à 10c.

GRAINS.— Depuis environ deux semaines, le blé, à Chicago, a monté d'environ 9c, sous l'influence des dommages causés à la récolte par la sécheresse. On compte sur une récolte de 500 millions de minots, aux Etats-Unis. C'est une récolte insuffisante pour la consommation domestique et la demande étrangère, surtout si la récolte, en France, est, comme on le dit, en déficit de 27 millions d'hectolitres par rapport à celle de l'année dernière. Le blé du Manitoba paraît avoir souffert plus de dommages que dans aucun endroit du Nord-Ouest; il se vend en conséquence plus cher que celui des Etats-Unis. Il n'y a pas de doute que le prix du blé avancera encore considérablement, si des pluies abondantes ne viennent améliorer la situation.

Le maïs se maintient très ferme aux prix de la semaine dernière. La demande étrangère est toujours très active.

L'avoine a également éprouvé des dommages dans le Nord-Ouest américain, et les prix ont augmenté en conséquence. L'effet désastreux de la sécheresse sur la récolte de foin, en augmentant la demande pour l'avoine, tendra aussi à en faire monter le prix.

Les pois ont avancé de 2c par minot cette semaine. Les livraisons sont très faibles, tandis que la demande est meilleure.

Le seigle a aussi monté d'une manière appréciable. Dans le sarrasin et l'orge, il n'y a aucun changement.

Nous cotons: blé du Manitoba, No 1 dur, 74½c à 75c, à flot, Fort William; maïs, à Montréal, 47c à 48c, en magasin; avoine, 31½c, en magasin; pois, 68c à 68½c, en magasin; sarrasin, 58c; orge, 45c à 48c; seigle, 63½c.

FARINES.— La hausse considérable du blé a eu pour résultat de faire avancer le prix des farines de 10 à 20c par baril, pour les farines de blé du printemps; les farines de blé d'hiver sont aussi en hausse de 10c. Le marché est ferme à la hausse. Nous cotons: patentes de blé du printemps, de $3.80 à $4.20; patentes de blé d'hiver, de $3.50 à $3.85; straight rollers, en barils, de $3.25 à $3.50, et en sacs, de $1.57½ à $1.60; fortes à boulangers, de $3.50 à $3.75; patentes du Manitoba, de $3.75 à $4.10.

Les farines d'avoines sont tenues à $3.30, pour les barils, et $1.60, pour les sacs.

FOIN. — Le commerce de foin est calme. Il se fait un peu d'exportations aux Etats-Unis et en Angleterre. Les prix sont sans changement. Nous cotons: No 1, de $9.50 à $10; No 2, de $7.50 à $8; No 3, de 6 à $7.

SUCRE. — Le marché se maintient très ferme avec une demande plus active que jamais. Les prix ont été avancés avant-hier de 10c par cent livres, à New-York, ce qui constitue une augmentation totale de 55c par cent livres, depuis le 2 mai. A Montréal, la hausse a été de 20c pour la même période, mais le marché local n'a pas encore répondu à la dernière avance de New-York, et on s'attend à une hausse d'un moment à l'autre. Le sucre granulé se vend en ce moment $4.75, et les cassonades, de $4.05 à $4.65, par cent livres.

MELASSES. — L'événement de la semaine, sur le marché aux mélasses, a été une baisse de 1c par gallon sur le marché producteur. Le coût primitif est maintenant de 16c. Quoique la saison de production tire à sa fin, et que les prix soient maintenant comme à l'ouverture, les acheteurs de Montréal qui n'ont pas encore envoyé leur commande montrent peu de disposition à opérer, comptant encore sur une baisse. Le commerce local est calme. Nous cotons 39c, à la tonne, et 38c, au char.

CONSERVES. — Le commerce de conserve est encore sans animation, et le marché est sans changement. Le ton est ferme dans toutes les lignes, vu que le stock des principales marques baisse rapidement. Le maïs est fermement tenu de $1.10 à $1.12½ la douzaine; les tomates, de 90c à 95c; les pois, de 85c à 90c, et les haricots, à 85c.

RIZ. — Il n'y a pas de changement dans le marché au riz. La demande est bonne et le commerce, assez actif, à des prix fermes. Nous cotons: riz B standard, de $3.30 à $3.40; riz de Patna, de $4.12½ à $4.75; riz du Japon, de $4.50 à $5; riz de la Caroline, de $6 à $7.

THES ET CAFES. — Le marché aux thés est sans variation, sauf une avance de ½c pour les nouveaux thés du Japon. Le commerce local est calme.

La demande pour le café est très faible, et le commerce, tranquille. Les prix sont inchangés. Nous cotons: café de Maracaibo, de 10½ à 13c; café de Rio, de 9½c à 14c; cafés mexicains, de 10½c à 15c; mocha [illegible], de 19c à 21c.

POISSON.—Il ne se passe rien de bien remarquable dans le commerce du poisson dans le moment.

Le saumon de Gaspé, qui s'était fait rare au commencement de la saison, est fort abondant aujourd'hui. Les arrivages de truite mouchetée sont des plus minces. Avec les premiers jours de chaleur, le poisson de rivière est disparu du marché. Les poissons des lacs, à part le doré, sont arrivés en quantité suffisante pour répondre aux besoins du commerce.

La morue désossée et écorchée est en assez bonne demande. Dans les poissons salés et en saumure la demande est nulle. Nous cotons: haddock, le livre; saumon de Gaspé, 11c à 12c; truite mouchetée, 18c à 20c; poisson blanc, 7c; truite, 7c; doré, 6½c; brochet, 5½c; grenouilles, 25c; maquereau, 10c à 12c la pièce; morue désossée, marque Ivory, 5 à 5½c; morue écorchée, boîte de 100 livres, $4.25 la boîte; morue verte, les 200 livres, $4.20; harengs, demi-barils, N.-B., $2.50; saumon en saumure, C. A., $12.00; saumon en saumure, Labrador, $12.00; maquereau en saumure, $14.00; haddock fumé, la livre, 7c; harengs saur, 12c la boîte; huitres, au gallon, $1.60; huitres, au baril, $6.00; moules, au baril, $7.00.

BESTIAUX. — Au début de la semaine, le marché du bétail de Londres, à cause de la chaleur intense qu'il y faisait était plus faible et les prix ont décliné de 1c sur les provenances des Etats-Unis, avec ventes notées à 14½c. Il n'y avait pas d'animaux du Canada sur le marché.

La hausse notée récemment sur les prix dans les marchés du dehors, et le fait que les prix sont 2c plus élevés que l'an dernier à pareille époque ont provoqué une demande plus active de la part des exportateurs qui ont payé 5¼c à 5½c la livre sur pied dans l'Ouest. Il y a bonne demande d'espace à bord des navires et dans quelques cas une hausse de 5s a été demandée. Aux abattoirs de l'Est, le nombre de bestiaux offerts était très petit; ceci est dû à la demande active que les exportateurs ont faite sur les marchés de l'Ouest pour se procurer du bétail de choix. Le marché ici, outre qu'il est peu approvisionné est ferme et de bons prix sont réalisés. Le bœuf de choix fait 5c à 5¼c, le bon bœuf, 4¼c à 4¾c, le bœuf ordinaire, 3½c à 4c et les qualités secondaires, 3c à 3¼c la livre. Le mouton est marqué 3½c à 4¼c. Les agneaux ont pris $2.25 à $4.25 suivant la grosseur et la qualité. Il y a eu bonne demande de veau à prix variant de $2 à $10 par tête suivant aussi la grosseur et la qualité. Aux cours à bestiaux de la Pointe St-Charles, le cochon est payé 5¾c à 6c la livre sur pied.

LA BOURSE

La Bourse clôture la semaine assez active, et avec un ton soutenu et ferme généralement. Les cours ont repris cette semaine une partie du terrain perdu. Pour quelques-uns, il y a eu des avances très considérables, qui ont été obtenues sur des transactions relativement minimes, et les prix que l'on dirait avoir été poussés de force à la hausse, paraissent à peine soutenus.

Les opérations du commencement de la semaine ont été calmes à des cours faibles. L'aspect des affaires de Chine était un des principaux facteurs à la baisse. La reprise a commencé mercredi, et s'est continuée principalement sous l'influence de la réduction du taux d'escompte à 5½ p.c. à Montréal, à la suite d'une réduction de ½ p.c. du taux de la Banque d'Angleterre, à 3 p.c.

Il y a eu hier un mouvement de panique dans le stock de la mine Virtue, qui est tombé à 70. Ce mouvement a été causé par des rumeurs assez indécises au sujet du rapport que les directeurs ont entre les mains et qui sera publié prochainement. Un des principaux actionnaires a annoncé hier soir qu'avant lundi, des déclarations satisfaisantes seraient faites. Il a ajouté que pas un directeur n'avait vendu et n'avait l'intention de vendre avant que la propriété soit en état de payer des dividendes.

	Plus bas	Plus haut	Clôture	Ventes.
Pacifique	92½	94¾	93½	2006
Twin City	62	63¾	63¾	250
Toronto Street	98	101¼	100½	1773
Montreal Steet Ry	251¾	260	260	2200
Montreal Street Ry, nouveau	240	250	250	365
Royal Electric	201½	207	206	685
Richelieu & Ontario	105¾	106¾	106¾	460
Gaz	181	184	184	120
Col. Cotton	80	80	80	4
Dominion Cotton	96	99	99	50
Merch. Cotton	130	130	130	30
Mont. Cotton			141	1
Télégraphe	164			50
Téléphone	177	177	177	31
Duluth	4¼	4¼		100
Virtue	67½	92	70	84500
Republic	90	93	90	5500
Payne	104	106	104	1500
Mont.-London	28	29	28½	12400
War Eagle			130	2000
Banque Marchands	149	151	151	112
Banque Hochelaga	137	137		5
Banque Commerce	150½	150½		3
Banque Montréal	255	255¼	255¼	86

M. HANOTAUX

M. Gabriel Hanotaux, le distingué homme d'Etat et membre de l'Académie française, est l'un des amis les plus dévoués que l'école littéraire de Montréal compte en France. Il a bien voulu se faire l'intermédiaire, en certaines circonstance, entre M. le président de la République et l'école littéraire. Comme marque de reconnaissance, notre jeune institution littéraire lui a offert le titre de membre honoraire, titre qu'il a accepté par la charmante lettre suivante :

Paris, 1er juin 1900.

Monsieur G. A. Dumont,
Secrétaire de l'école littéraire,

Monsieur,

Veuillez être assez aimable pour exprimer à messieurs les membres de l'école littéraire de Montréal tous mes vifs remerciements pour la haute marque de sympathie qu'elle vient de me donner en m'associant à son honoriat.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été sensible à cette marque de bonne confraternité et je vous prie d'agréer également, monsieur, tous mes empressés remerciements.

Veuillez me croire, monsieur, votre très cordialement dévoué,

G. HANOTAUX.

PARC SOHMER

Programme de la musique qui sera exécutée la semaine prochaine.

LUNDI, 18 JUIN.

Marche, "La Victoire", Jacobi.
Ouverture, "Cavalerie légère", Suppé.
Solo de hautbois, "Souvenir de Spa", Keller.
M. LEPHILIBERT.
(Après l'intermission):
Sélection, "The Greek's Slave.

MARDI, 19 JUIN

Marche, "La dernière cartouche, Samuel.
Ouverture, "Ouverture de Concert", Kaliwada.
Solo de Xylophone, "Airs russes variés," Levy.
M. VET.
(Après l'intermission):
Grande sélection "L'Eclair", Halevy.

MERCREDI, 20 JUIN

Marche, "Marche tzigane", Godard.
Ouverture, "Robin des bois", Weber.
Solo de piston, "Sérénade Polka", J. Volant.
M. THEO. VANDERMESCHEN.
(Après l'intermission):
A. Quatuor de Rigoletto, Verdi.
B. La Bénédiction des poignards, (Huguenots), Meyerbeer.
C. Sextuor de Lucie de Lamermoor, Donizetti.

JEUDI, 21 JUIN.

Marche, "L'Andalouse", Gomez.
Ouverture, "Zanetta", Auber.
Solo de picolo, "Le rossignol enchanté," Tulou.
M. F. BOUCHER.
(Après l'intermission):
Grande sélection, "Paul Jones", Planquette.

VENDREDI 22 JUIN

Marche, "Le retour au Pays", Vanlied.
Ouverture, Lodowiska, Kreutzer.
Solo de clarinette "Fantaisie variée", Nesles.
M. PIERRE PERRIER
(Après l'intermission)
Sélection, "Le cœur et la main," Lecocq.

SAMEDI 23 JUIN

Marche, "Le Drapeau", Sellenick
Ouverture, "La belle Galatée", Suppé.
Solo de Saxophone "Adagio et Rondo", Beeckman.
M. SENECAUT
(Après l'intermission)
Sélection, Bocace, Suppé.

DIMANCHE 24 JUIN

Marche "Les Voltigeurs", Neusted.
Ouverture "Le Naufrage de la Méduse" Krein.
Duo de petites fluttes "Merle et pinson" Damaré.
MM. F. BOUCHER ET GINGRAS.
(Après l'intermission)
Reminiscences de Gounod "Selection sur ses principaux opéras.

La semaine prochaine grandes attractions nouvelles.

FAUST FAMILY, 7 acrobates jouant en même temps, un des plus grands succès de Paris.

Voyez la liste complète des attractions dans une autre colonne.

"BLACK HUSSAR"

"The Robinson Opera Co.", débutera ici, lundi soir, avec un des plus forts opéras de son répertoire. Le gérant French montera la production pour en faire une représentation de première classe, et ceux qui iront à l'Aréna à cette occasion seront certainement satisfaits de la représentation. Dans la distribution des rôles l'on remarquera Miles Marie Laurens, Lizzie Gonsalez, Leona Hamilton; MM. Franc Nelson, Clayton Ferguson, Ben Lodge, Tom Whyte et un magnifique chœur composé de quarante personnes, nouveaux costumes, nouveaux décors.

La vente avancée des sièges réservés, commencée lundi dernier et la demande pour les billets laissent pressentir que la salle sera bien remplie, lundi soir. Le rideau se lèvera à 8.15 p. m. et aux matinées, tous les mercredis et samedis, à 2.30 hrs. Toutes les dames devraient lire l'annonce dans la colonne des amusements. 95 1

CONDOLEANCES

A une réunion des membres de la Garde Indépendante Ville-Marie, tenue sous la présidence de leur Commandant, le major Joseph Comte, les résolutions suivantes ont été proposées unanimement adoptées :

Que les membres de la Garde Indépendante Ville-Marie ont été douloureusement impressionnés de la perte que vient de subir l'honorable Treffle Berthiaume dans la personne de sa fille bien aimée.

Que les membres désirent lui offrir, en cette pénible circonstance, l'expression de leurs vives sympathies.

Que copie de ces résolutions soit adressée à la famille Berthiaume et transmise aux journaux.

D'un séduisant et jeune député, parvenu aujourd'hui aux plus grands honneurs parlementaires, ce quatrain, sur l'album poétique d'une marchande de tabac des boulevards :

Si le tabac est un poison
Et si l'amour en est un autre,
Je ne connais pas de maison
Plus dangereuse que la vôtre.

Le prince de Ligne n'eût pas mieux dit. Le madrigal est charmant, et celle qui le possède s'en glorifie comme d'une parure.

Dupuis Freres

PARASOLS!

Nous n'avons jamais pu savoir pourquoi le manufacturier avait décidé de perdre de l'argent—mais toujours est-il qu'il en a perdu—et il en a perdu énormément. Toujours à l'affût nous avons mis la maison sur un Job immense de Parasols, qui nous a amené une révolution complète dans notre Département. Impossible de laisser ce qui nous restait marqué aux prix auxquels nous les croyions bon marché—la comparaison avec ce qui vient de nous arriver était impossible. Il nous a fallu en conséquence faire des réductions énormes sur ce qui restait et nous vous offrons le tout à des prix si ridiculement Bas que nous sommes convaincus que nous allons d'ici à une couple de semaine, vendre presque tous les Parasols qui vont se détailler à Montréal pour la présente saison.

Parasols nouveaux, couleurs transparentes assorties et carreautées, manches en fer, avec jolies poignées de fantaisie, nous les croyions bon marché à 75c et $2.00, venez les chercher la semaine prochaine pour **50c**

Parasols nouveaux, couleurs unies et de fantaisie, pure soie, ce qu'il y a de plus riche et de plus nouveau. Nous les croyions bon marché à $4.50 Venez les chercher la semaine prochaine pour..... **$2.25**

Nouvelles Jupes de Robes pour l'Eté

Nous en avons une variété magnifique. Tous les styles de création récente. Les plus jolies que nous ayons jamais eues.

Jupes pure toile très larges et très bien faites pour seulement 45c.

Jupes pure toile très larges, avec devants brodés blanc, une riche nouveauté. Notre prix seulement $1.25.

Jupes en duck et en piqué blanc, un assortiment complet, nos prix de 65 à $9.00.

Jupes en étoffe pongée, carreautée, pure laine, doublure en bonne linelette, bordure en velours, le véritable article pour le voyage. Notre prix $5.75.

Notre Vente de Zephyrs Ecossais

Se continue dans des proportions incroyables. Notre chiffre d'affaires de la première quinzaine de juin dépasse considérablement tout ce que nous avons fait encore et un pourcentage considérable de ce montant s'est vendu dans notre département d'étoffes qui se lavent. "De telles valeurs à de tels prix", est la remarque que nous avons entendu bien souvent de la part de clientes qui s'y connaissent très bien en fait d'étoffes et de prix. Le fait est que les bargains que nous vous offrons sont étonnants.

Beaux Zéphirs carreautés valant 45c. Votre choix à 15c.

Beaux Zéphirs barrés valant 35c. Votre choix à 15c.

Beaux plissés d'Alsace valant 40c. Votre choix à 15c.

Votre choix a 15c

Blouses qui se Lavent!

Avez-vous visité ce Département? Y avez-vous remarqué la foule qui l'encombre continuellement? Vous êtes-vous jamais demandé les raisons de cet encombrement? Les raisons, les voici. D'abord le plus bel assortiment qui puisse se voir. Ensuite des prix qu'il vous est impossible de trouver ailleurs. Si vous avez besoin de Blouses suivez l'exemple que vous donne la grande majorité des Dames. Venez chez

DUPUIS FRERES

25 doz. de Blouses qui se lavent, dans les derniers goûts, avec collets détachables et poignets glacés, valeur réelle 95c. Votre choix pour..... **35c**

32 doz. de Blouses en mousseline, indienne organdie dans les derniers styles, garantie au lavage, valeur réelle $1.00. Votre choix pour **50c**

HARDES FAITES

Nous exhibons une ligne complète dans tous les genres dans ce département. Les étoffes et les dessins sont tous de la plus haute nouveauté.

Habillements pour hommes, en serge pure laine couleurs drab, gris bronze et brun. Notre prix spécial . . $12.00

Habillements pour hommes, en Cheviot-Vicuna et étoffes de fantaisie, vestes à devants simples ou doubles. Nos prix de $4.25 à $18.00

Habillements pour Garçons, en Cheviot et étoffes de fantaisie pour les âges de 14 à 19 ans. Nos prix $5.00 et plus.

Habillements pour Garçons, 3 morceaux pour les âges de 10 à 16 ans. Nos prix de $2.90 à $7.50.

Habillements pour enfants, une grande variété, Patrons nouveaux Nos prix $1.00 et plus.

N'oubliez pas nos Blouses et Habillements qui se lavent.

Robes d'Eté pour Fillettes

Très jolies robes, pure toile, garnies de braid rouge et blanc pour fillettes de 6 ans à 16 ans. Notre prix seulement..... **$3.00**

Très jolies robes en piqué blanc, garnies de braid de couleurs pour fillettes de 4 à 16 ans. Notre prix seulement..... **$4.00**

Très jolies robes, en percale américaine bleue et blanche pour fillettes de 4 à 16 ans. Notre prix seulement..... **$1.00**

Très jolies robes en lawn blanc et bleu pâle, garnies de belle broderie pour fillettes de 6 à 16 ans. Notre prix seulement..... **$1.50**

Departement des Meubles!

Nous venons de recevoir dans ce Département tout ce que l'on peut désirer en fait d'ameublement pour residence d'Eté.

Chaises pliantes, chaises en rotton, jolis bancs en bois franc peints rouge vermillon pour jardins, aussi berceuses et fauteuils du même fini.

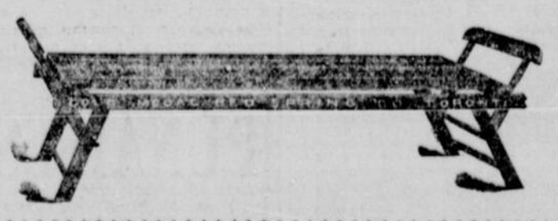

Une offre splendide pour cette Semaine

Ce joli lit de camp en fil de fer très apprécié de tous ceux qui vont demeurer à la campagne, seulement..... **$1.20**

Nous en avons aussi d'autres en toile. Venez voir notre assortiment.

Dupuis Freres,

"Le Grand Magasin Départemental de l'Est"

1571-1573 Rue Sainte-Catherine.

BANQUE D'HOCHELAGA

Vingt-sixième assemblée annuelle des actionnaires

Tenue dans les bureaux de la Banque, à Montréal, vendredi le 15 juin 1900, à midi

M. F. X. St-Charles est appelé au fauteuil.

M. M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture des annonces de la " Gazette du Canada " convoquant cette assemblée.

MM. J. P. Lebel et Pierre Doucet sont nommés scrutateurs sur motion de l'hon. M. J. D. Rolland, secondé par M. A. Raza.

VINGT - SIXIEME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

Messieurs,

Vos directeurs ont l'honneur de vous soumettre le résultat de l'exercice financier se terminant au 31 mai dernier.

La balance au crédit de Profits et Pertes au 31 mai 1899, était de . .$	2,197.93
Les profits de l'année finissant le 31 mai 1900, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables . .	139,037.44
Primes sur nouveau stock	74,898.00
Formant un total de . .$	216,433.37
Approprié comme suit :	
Dividende payé le 1er décembre 1899 . . . . .$	46,829.53
Dividende payable le 1er juin 1900	52,050.81
Porté au Fonds de Réserve	115,000.00
Balance au crédit des profits et pertes, le 31 mai 1900	2,553.03
Formant un montant égal de . . . . . $	216,433.37

Ainsi qu'il ressort de l'exposé précédent, peu de temps après votre dernière assemblée annuelle, à la suite de graves événements, sur lesquels il est inutile de s'étendre, vos directeurs, afin de subvenir aux besoins d'une clientèle croissante, jugèrent à propos d'émettre $250,000 de nouveau stock à 1.30, soit 30 p. c. de prime. Le compte de Profits et Pertes et le Bilan suivant vous disent le résultat de cette émission.

(Signé)
F. X. ST-CHARLES,
Président.

BILAN, 31 MAI 1900.
PASSIF

Capital versé . . . . . $	1,499,660.00
Fonds de Réserve	680,000.00
Profits et Pertes	2,553.03
Fonds de garantie des employés	20,000.00
Dividendes non réclamés	787.92
Dividende payable le 1er juin, 1900	52,050.81
Total	$2,255,051.76
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étrangers	16,335.31
Dû à d'autres banques en Canada	161.48
Billets de la Banque en circulation	1,335,763.00
Dépôts ne portant pas intérêt	1,488,545.35
Traites des agences sur le Bureau Chef impayées	74,843.87
Total . . . . . $	7,180,103.53
Grand total	$9,435,155.29

ACTIF

Or et argent . . . . . $	163,660.11
Billets de la Puissance	824,751.00
Billets et chèques d'autres banques	467,176.16
Dû par d'autres banques en Canada . . .	43,022.47
Dû par d'autres banques en Angleterre .	82,038.08
Dû par d'autres banques en pays étrangers	287,307.42
Débentures de la Puissance du Canada	427,299.17
Débentures de la Province de Québec	253,059.44
Prêts à demande sur actions et débenture	
Dépôts au gouvernement en garantie de la circulation	53,120.00
Total . . . . . $	3,229,878.74
Billets escomptés courants	$5,951,653.23
Billets en souffrance (pertes déduites) . .	3,733.05
Autres dettes garanties par hypothèques ou autrement	54,838.76
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque	49,664.90
Propriétés foncières . . .	43,789.26
Edifices de la banque, ameublement et autres valeurs	101,597.35
Total . . . . . $	6,205,276.55
Grand total	$9,435,155.29

(Signé),
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant Général.

Proposé par M. F. X. St-Charles, secondé par M. R. Bickerdike: Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.

Proposé par M. Edw. J. Fiske, secondé par M. G. Desserres: Que les remerciements des actionnaires sont dûs à M. le président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs pour leur bonne administration des affaires de la banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. J. B. Larue, secondé par M. F. G. Crépeau: Que des remerciements soient votés au gérant général, à l'assistant gérant et aux autres officiers de cette banque, pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. Alf. St-Cyr, secondé par M. J. P. Lebel: Que l'assemblée procède à l'élection de MM. les directeurs de cette banque, pour l'année courante; qu'à cet effet un seul bulletin soit rempli, et que ce bulletin soit rempli, et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée. Adopté.

Nous, soussignés, scrutateurs, dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette banque pour l'année courante, viz: F. X. St-Charles, R. Bickerdike, Chas. Chaput, J. D. Rolland et J. A. Vaillancourt.

(Signé PIERRE DOUCET,
J. P. LEBEL,
Scrutateurs.

Montréal, le 15 juin 1900.

Proposé par M. J. D. Rolland, secondé par M. J. B. Larue, que les directeurs de la banque soient autorisés à établir une caisse de pension pour les officiers et employés de la banque et leurs familles,à faire pour cette fin tous les statuts et règlements qu'ils jugeront utiles et à contribuer à cette caisse de pension, à même les fonds de la banque, dans la mesure qu'ils jugeront à propos. Adopté.

Proposé par M. A. Raza, secondé par M. G. Deserres, que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information. Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente de MM. les directeurs, M. F. X. St-Charles fut réélu président, et M. Robt. Bickerdike fut réélu vice-président pour l'année courante.

(Signé)
M. J. A. PRENDERGAST,
Secrétaire et gérant.
Montréal, le 15 juin 1900

ECOLE MONTCALM

Une belle soiree mercredi

Mercredi prochain les élèves de l'école Montcalm, angle des rues St-Hubert et de Montigny, donneront une soirée dramatique et musicale dont voici le programme :

Le Marché aux Domestiques, opérette en un acte ; personnages : Kerdec, vieux fermier avare, G. Letourneux ; Jean, fils de Kerdec, H. Fréchette ; Benjamin, autre fils de Kerdec, J. Gagné ; Cabarousse, sergent recruteur, R. Bissonnette ; Fornic, cabaretier, A. Villeneuve ; Pataud, petit berger, E. Letourneux. Scène du Marché : Le charretier, F. Amesse ; le garde-moulin, A. Benoit, Jean, H. Fréchette ; le Berger, L. Brosseau.

Le Rénégat, drame en trois actes ; Personnages : Alonzo de San-Juan, orphelin âgé de 15 ans, O. Rolland ; Pedro, vieil intendant d'Alonzo, G. Letourneaux ; Bonifacio, serviteur d'Alonzo, E. Désy ; Paolo, autre serviteur d'Alonzo, A. Pruneau; Pedrillo petit-fils de Pedro, E. Letourneux ; Ali-Amena, sultan, A. Benoit ; Elrida, son favori, D. Barré ; Bianco, capitaine des corsaires, A. DeGrandpré ; une troupe de courtisans et d'esclaves ; des prisonniers chrétiens, etc.

Le troisième Lapin, comédie en un acte ; personnages : M. Beautireur, amateur de chasse, G. Letourneux ; Jean, domestique goguenard, R. Bissonnette ; Dauphinet, paysan ignare, mais rusé, A. Benoit.

Programme : — 1. Ouverture. — Gazza, Ladra, Rossini, orchestre ; 2. Le Marché aux Domestiques, opérette en un acte ; 3. Sélection, Une nuit en Chine, Carl Weber, orchestre ; 4. Le Rénégat, 1er acte ; 5. Adela Gavotte, solo de clarinette, J. Gagné ; 6. Le Rénégat, 2e acte ; 7. Valse, Rose des Montagnes, Bennett, orchestre ; 8. Le Rénégat, 3e acte ; 9. Rêve d'enfant, trio, J. Gagné, G. Gagné, R. Gagné ; 10 Le troisième Lapin, comédie en un acte ; 11. Cake Walk, Georgia Camp Meeting, Harris, orchestre ; God save the Queen.

CONCERT DES ELEVES DE MLLE MARIER

Ce soir aura lieu dans la salle Karn, le concert des élèves de Mlle C. Marier, professeur de chant. Au nombre des attrayants numéros du programme est le chœur, "A la Musique", de Chabria, paroles d'Edmond Rostand, le poète du jour.

Musique adorable, ô Déesse!
Toi qui berces l'enfance et charmes la (vieillesse
Et qui troubles par tes accents
Le cœur des blonds adolescents,
Toi par qui nous voguons vers l'idéale (grève,
Musique adorable, c'est toi,
Mère du sauveur et nourrice du rêve
Qu'il nous plaît aujourd'hui d'invoquer (sous ce toit.
Nous te vouons cette démeure
Prends en faveur ses habitants
Et fais leur de si doux instants
Qu'ils vivent oublieux de l'heure,
Fais pleuvoir ta céleste manne
Sur leurs hôtes comme sur eux
Et rends chaque jour plus heureux
Leur petit groupe mélomane
Verse sur nous penchant les urnes,
Des maîtres qui furent des dieux
Les " Andante " mélodieux,
Et les délicieux nocturnes
Et qu'ici les moins tendres âmes
Soient prises d'attendrissements
En attendant les clameurs charmantes
Que font des voix de jeunes femmes,
Sois la Déesse protectrice!
O Musique de ce foyer
Et toujours fais-y flamboyer
La flamme d'art consolatrice
Et que tous ceux au cœur fidèle
Qui dans ces murs s'assembleront
Sentent au-dessus de leur front
Passer le vent de ta grande aile!

Un autre numéro qui ne manquera pas de nouveauté sera le chant de "Ma mie Annette" de Lebau, par Mlle Antoinette Panneton, âgée de 7 ans, qui sera accompagnée au piano par Mlle Annette Bertrand, âgée de 5 ans, élève de Mlle Franchère, et au violon par le jeune R. Kellert, âgé de 11 ans, élève du prof. J. J. Goulet.

GRATIS AUX PERSONNES souffrant de Rupture

Le Dr W. S. Rice, l'autorité bien connue envoie gratuitement à tous, pour essai, sa fameuse méthode.

Du chaos des erreurs de jadis est sorti un remède nouveau et étonnant pour la rupture. Le Dr W. S. Rice, Boîte P 18 rue Victoria Toronto, Ont., a inventé une méthode, qui guérit sans douleur, sans danger, sans opération ni perte d'une heure dans une journée d'ouvrage. Pour éviter toute question exprimant des doutes, il envoie gratuitement à toute personne souffrante, un essai gratuit de sa méthode et il ne peut y avoir aucune raison au monde, pour qu'une personne riche ou pauvre, ne profiterait point de cette offre généreuse. Comme preuve de cette méthode remarquable, la guérison de Wm Bicford, un citoyen bien connu et très estimé de Bishop Mills, Ont., sera une pièce à conviction bienvenue.

M. Bigford dit: "Je suis heureux de dire que j'ai été définitivement guéri de la rupture par la remarquable méthode du Dr. Rice. Je souffris pendant huit ans, j'essayai toutes sortes de ceintures sans soulagement et maintenant, je ne puis être trop reconnaissant dans l'expression de mon appréciation du système merveilleux du Dr Rice, pour la guérison de la rupture, et je le recommanderai avec plaisir à tous ceux qui souffrent,sachant qu'il les guérira.

Ecrivez pour son essai gratuit — Ne reculez pas. Il vous surprendra par son merveilleux pouvoir de soulagement. Et si vous connaissez d'autres personnes souffrant de la rupture demandez à leur d'écrire ou écrivez pour eux. Ne manquez pas d'écrire immédiatement; écrivez aujourd'hui. mr. s. 1an

NOUVELLES D'OTTAWA

Enfant tué par un tramway électrique—La ville préfère garder ses obligations—Le marché monétaire n'est pas satisfaisant

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 16.—Jos. Roy, âgé de cinq ans et fils de M. Jos. Roy, employé chez John R. Booth, a été tué hier matin, par un tramway électrique, près du pont de la rue Somerset. L'enfant traversait la rue quand il a été frappé et le conducteur n'a pu arrêter sa voiture à temps. Le filet protecteur était baissé au moment de l'accident. Les roues du tramway ont coupé l'enfant en deux. La mort a été instantanée. Une enquête est ouverte.

—Un grand nombre de contribuables de la partie sud du quartier St-George vont présenter, lundi soir, à l'assemblée du conseil de ville, une requête protestant contre la ligne circulaire proposée par la compagnie des tramways d'Ottawa, ligne qui doit monter la rue Nicholas, traverser la rue Somerset et se rendre à King jusqu'à Théodore. Ils veulent au contraire que ces rues soient embellies par la commission d'embellissement.

—Le département de l'ingénieur a préparé un rapport sur le coût approximatif des pavages en asphalte proposés sur la rue Somerset, entre les rues Bank et Boy.

Le coût des travaux est de $28,384. De ce montant les propriétaires seront appelés à payer $14,343.24 et la ville $14,040.76. Les spécifications sont pour de l'asphalte Trinidad et un pavage en pierre de sable avec fondation en concrète.

Vu la condition actuelle du marché monétaire, le comité des finances à son assemblée, jeudi soir, a décidé de ne pas vendre maintenant les $245,863 d'obligations pour lesquelles des soumissions ont été demandées. Au lieu de se procurer cet argent par le système ordinaire, le comité le prendra sur le fonds d'amortissement et ensuite le remplacera par l'argent des débentures.

Toutes les offres faites sont au-dessous du pair. M. Finnie, de la banque d'Ottawa, qui était présent à l'assemblée, a annoncé que la banque d'Angleterre avait réduit ses taux d'intérêt de 3½ à 3 pour cent.

— Une requête est signée dans les quartiers Centre et Sud de la ville à l'effet de demander aux commissaires des parcs de faire l'acquisition de la propriété connue sous le nom de parc Electrique, pour en faire un parc.

—Harold Lemoine, âgé de neuf ans et demeurant rue James, jouait jeudi dernier avec un compagnon dans un hangar en arrière de chez lui, lorsque l'idée lui vint d'allumer une allumette à une livre de poudre à canon. Il n'eut pas sitôt appliqué l'allumette que la poudre enflammée lui brûla affreusement le visage. Il était méconnaissable quand il est arrivé à la maison de son père. Ses brulures ne sont pas sérieuses heureusement.

—La princesse Aribert d'Anhalt est allée à la Chute desChats, hier, avec Leurs Excellences Lord et Lady Minto.

—Le Rév. Père Alexis a été nommé supérieur du monastère des Capucins en remplacement du Rév. Père Léonard. Le Père Alexis est actuellement en France.

LA SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE

Le prochain tirage aura lieu le 20 juin 1900, au No 175 rue Saint-Jean, Québec.

OUVRAGES D'ART.

1 Lot	$15,000	. . . . .	$15,000
1 Lot	4,000	. . . . .	4,000
1 Lot	2,000	. . . . .	2,000
1 Lot	1,000	. . . . .	1,000
2 Lots	500	. . . . .	1,000
5 Lots	200	. . . . .	1,000
25 Lots	60	. . . . .	1,500
66 Lots	25	. . . . .	1,550
100 Lots	40	. . . . .	4,000
200 lots	20	. . . . .	4,000
300 Lots	12	. . . . .	3,600
500 Lots	8	. . . . .	4,000

LOTS APPROXIMATIFS.

100 Lots . . . . . $	20	. . . . . $	2,000
100 Lots	12	. . . . .	1,200
100 Lots	8	. . . . .	800

LOTS TERMINATIFS

999 Lots . . . . . $	4	. . . . . $	3,996
999 Lots . . . . . $	4	. . . . . $	3,996
3,500		. . . . .	$54,042

Prix des billets, 25, 50c et $1.00. En vente partout. 94-2

CHEZ LA FEMME

Les " PILLULES CARDINALES " du Dr Ed Morin combattent avantageusement l'anémie, faiblesse féminine, pertes blanches, hystérie, retour de l'âge, etc., etc.

50c la boîte ou $2.50 pour six.

CAPITULATION IMPORTANTE

Le general philippin Macabulos se rend au colonel americain Liscrum

Washington, 16. — Le général MacArthur annonce la capitulation du général philippin Macabulos, avec 8 officiers et 124 hommes, à Tarlac, entre les mains du Colonel E. H. Liscrum du 9ème régiment d'infanterie.

Macabulos était le plus important et le dernier des chefs philippins dans la région de Tarlac et Pangasenan.

PUNAISES Detruites

Par une application du poison liquide de Lyons . . . .

J. T. LYONS,
Pharmacien,
COIN RUES CRAIG et BLEURY

AU McGILL

Soixante-quatorze nouveaux médecins

La distribution des diplômes aux nouveaux médecins gradués à l'Université McGill, a eu lieu hier soir, avec beaucoup de solennité, à la salle Windsor. Soixante-quatorze étudiants ont été faits médecins.

L'Université a aussi, pour la première fois, donné quatre diplômes dans la classe d'hygiène publique.

Le Dr Craik, le doyen, dans le discours de circonstance qu'il a prononcé, a parlé de la nécessité, pour la population de Montréal, d'établir un hospice de Maternité et un hôpital affecté au service des maladies contagieuses.

Le discours d'adieu a été prononcé par le Dr E. R. Secord.

ENTRE SOREL ET YAMASKA

Inauguration du chemin de fer de la Rive Sud

Le bureau de direction du chemin de fer de la Rive-Sud vient de lancer des invitations aux journalistes les conviant à l'inauguration officielle du chemin de fer de la Rive-Sud, entre Sorel et Yamaska, qui aura lieu demain le 17 du courant.

A cette occasion, une excursion aura lieu de Montréal à Abénakis Springs par le chemin de fer de la Rive-Sud.

De Yamaska des voitures attendront les représentants de la presse pour les conduire à l'Abénakis House, où le dîner leur sera servi par le gérant de l'établissement, M. R. G. Kimpton.

Le départ de Montréal se fera de la gare Bonaventure à 9.45 hrs a. m. et le retour à Montréal le même soir à 8.20 hrs p. m.

HONNEUR AUX NOTRES

Hier, l'Université McGill conférait des diplômes à ses nouveaux gradués, à la salle Windsor. Au nombre des nouveaux docteurs en médecine, nous avons remarqué cinq médecins gradués depuis quelques années qui ont obtenu un diplôme d'hygiène publique.

Nous offrons nos sincères félicitations au Dr Laberge qui, en outre de son diplôme de l'Université Laval qu'il porte avec honneur vient de se qualifier à une institution anglaise.

Ce cours d'hygiène donné par l'Université McGill a eu pour objet principal l'étude pratique de la chimie et de la bactériologie appliquée à l'hygiène publique.

Dans les circonstances, cette nouvelle qualification doit être notée par le Bureau d'hygiène municipal où le Dr Laberge occupe la position de bactériologiste. On a dit tant de mal du bureau d'hygiène que nous sommes très heureux de constater qu'il y a des gens dans ce Bureau qui travaillent et qui sont à la hauteur de leur position.

LA FETE DU ST-SACREMENT

A l'Hotel-Dieu et a Ste-Darie

Hier après-midi, il y eut procession solennelle du St-Sacrement à l'Hôtel-Dieu et à l'hospice Ste-Darie.

Comme toujours, la procession de l'Hôtel-Dieu a été suivie par une foule pieuse et recueillie. C'est la seule journée dans l'année où il est permis au public de franchir le seuil du cloître.

M. le chanoine Vaillant portait le Saint-Sacrement durant le défilé dans les longs couloirs, les salles des malades et les jardins remplis de fleurs et de verdure.

UN AUTRE VICTIME

Le soldat Mullins succombe a la fievre enterique

Ottawa, 16. — Sir Alfred Milner a adressé la dépêche suivante à lord Minto, hier :

Je regrette de rapporter que le soldat J. Mullins, du premier bataillon des Carabiniers à cheval a succombé à la fièvre entérique à Kroonstad, le 1 juin. Le soldat J. Hampton a succombé à la même maladie le 12 juin à Naauwpoort. Les soldats J. F. Doolan et T. F. Perry, du second bataillon des Carabiniers sont disparus de Kroonstad depuis le 5 juin.

M. BARRETTE DEMISSIONNE

Arrestation pour delit grave

Ottawa, 16. — M. Ferdinand Barrette a démissionné hier soir comme maire de la cité de Hull à cause du mauvais état de sa santé.

—Thos. Ouellette, rue Murray, a été arrêté hier soir pour assaut criminel grave.

INSURRECTION EN GAMBIE

Les indigenes de cette colonie de l'Afrique Occidentale creent de nouveaux soucis a la Grande Bretagne

Bathurst, Gambie, Afrique Occidentale, 16 — Une insurrection vient d'éclater parmi les indigènes de la Colonie de Gambie. Deux commissaires anglais et 6 agents de la police ont été assassinés par les naturels à Saunkanndi sur la rive méridionale de la rivière Gambie.

GRANDES ATTRACTIONS

Au Parc Sohmer, dimanche prochain.

Aux derniers examens de fin d'année à l'école polytechnique, M. Edmond Hardy, jr., élève de troisième année, est arrivé bon premier.

Arrêtez ce Rhume de cerveau en 10 minutes.

ou il deviendra Catarrhe chronique. La Poudre Catarrhale du Dr Agnew arrête le rhume de cerveau en 10 minutes et soulage le catarrhe le plus aigu et le plus enraciné après une application. Guérit rapidement et permanemment. "Je me suis servi de la Poudre Catarrhale du Dr Agnew avec les meilleurs résultats. C'est un grand remède, et je ne cesserai jamais de le recommander." John E. Bell, Paulding, O. 50 cts. (12)

NOS THEATRES

"ROSEDALE" AU "MAJESTE"

"Rosedale", qui est représenté par la troupe permanente de Baldwin-Melville, au théâtre Her Majesty, cette semaine, a attiré des foules de spectateurs.

A partir de lundi soir, la même troupe donnera "Quo Vadis". Cette pièce va être représentée de la manière la plus parfaite possible. Dans cette pièce les artistes auront l'occasion de faire valoir leur talent. L'intrigue de la pièce est basée sur la persécution des premiers martyrs par le cruel Néron, empereur de Rome. Les costumes sont fournis par Miller, de Philadelphie. Des décors splendides ont été préparés pour la circonstance. Les prix seront les mêmes. Les matinées auront lieu aux jours ordinaires.

THEATRE ROYAL

La semaine prochaine, au Théâtre Royal, le public pourra applaudir "The Tenderloin Extravaganza Company." L'on nous dit que cette compagnie est très forte et que les attractions qu'elle offrira seront fort goûtées des amateurs. Parmi les artistes, mentionnons les noms suivants qui sont bien connus: Alice Gilmour, La Zepha, Jessie Burden, Murphy et Cook, les sœurs Howard, Harry Armstrong, Ruth Everette.

A L'ARENA

La saison d'été, à l'Arena, s'ouvrira lundi, le 18 du mois courant. La troupe chargée de donner des représentations est arrivée à Montréal, le 11. Le répertoire promis comprendra: "Black Hussar", "Said Pashad", "Falka", "Mikado", "Merry War", "Fra Diavolo", "Two Vagabonds", "Chimes of Normandy", "Boccaccio", "Grande Duchesse", "Martha", "Olivette", "Pirates of Penzance", "Mascot", "Three Black Cloaks", "Bohemian Girl", "Billie Taylor", "Noor's Bridge", "Beggar Student", "Cavalleria Rusticana", "Trial by Jury", "Isle of Champagne".

Pour bien interpréter ces différents opéras, le gérant a engagé une forte troupe.

On fait à l'Arena un certain nombre de changements qui ajouteront au confort de ses clients et augmenteront la popularité de cette magnifique place d'été.

L'auditorium sera éclairé par 2,000 lampes incandescentes et des breuvages rafraîchissants seront servis pendant les soirées d'été.

SOCIETE DE TEMPERANCE DE ST-PIERRE

Demain soir à l'assemblée de Tempérance sera présenté au membre le plus zélé de la société une magnifique oriflamme. Un drapeau sera aussi présenté à l'enfant qui a fait entrer un plus grand nombre de membres dans la Société des Précurseurs de la Tempérance, depuis le mois de juin dernier.

Cette cérémonie sera suivie de la réception d'un grand nombre d'aspirants dans les 2 Sociétés.

L'Union Chorale de Tempérance sous la direction de MM. Bérard et Dusseault, sera chargée de la partie musicale.

Toronto, 16. — Brises légères et beau temps.—Demain, dimanche: Beau temps chaud—Brise.

Je rachetai ma vie pour 35 cents.

Ce fut ainsi que s'exprima quand on lui eût déclaré qu'il était incurable, par suite de dyspepsie chronique.

" Je m'affaiblissait graduellement jusqu'au moment où j'essayai les Tablettes d'Ananas du Dr Von Stan — grâces à elles, je suis bien aujourd'hui — et je dis à mes amis que j'ai racheté ma vie pour 35 centins" — 60 dans une boîte — elles sont bonnes pour n'importe laquelle et toutes les formes de la maladie de l'estomac — d'un usage inoffensif et faciles à transporter avec soi.

Entre Clients

Tenez, voici un habit "Semi-ready" que je porte depuis trois mois.

Vous pouvez voir comme moi qu'il a gardé sa forme, et tant qu'à l'étoffe, vous n'en aurez pas d'aussi bonne à moins de $25.00, — moi, je n'ai payé que **$18.00.**"

" Ce que vous me dites devrait me convaincre, mais.....

" Oui, oui, je sais; vous allez me dire que vous n'avez jamais porté un habit " tout fait " de votre vie.

Eh bien, moi non plus. Le " Semi-ready " n'est **pas un habit tout fait:** Vous donnez votre **commande** pour qu'il soit fini tel que vous le désirez et on vous le livre le soir même."

" Voilà une bonne affaire; faut que je l'essaie, **$18.00** ce n'est pas tant."

" Oui, et votre argent est remboursé si vous n'êtes pas satisfait."

Semi-ready

231 St. James St. 1551 St. Catherine St.
2364 St. Catherine St.
TORONTO WINNIPEG LONDON OTTAWA

APRES DINER

Un besoin qui se fait sentir depuis longtemps satisfait par les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie

Tout en guerissant les cas avances de dyspepsie, une Tablette prise apres diner fait du bien a l'estomac le plus sain.

Nous mangeons une très grande quantité de nourriture sans valeur, si nous considérons le peu de bien que notre corps en reçoit.

Songez au mélange que nous avons avalé lorsque nous avons pris un bon dîner ordinaire.

Il faut que l'estomac sépare le grain de la menue paille. Les parties qui font du sang de ce qui est tout à fait sans valeur.

Et il est probablement très vexé de voir, après son ouvrage terminé, que la plus grande partie du matériel est tout à fait sans valeur.

Aussi, l'estomac est-il considérablement surmené.

Or,qu'il soit déjà ruiné ou non, les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie lui donneront du toulagement.

Elles aident la digestion. Elles aident à l'estomac à faire son travail.

Si vous souffrez des graves symptômes de la dyspepsie, c'est-à-dire : indigestion, acidité de l'estomac,mauvaise haleine, flatulence, état bilieux, pituite, ardeur d'estomac, catarrhe de l'estomac, les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie donneront à votre estomac une chance de prendre le temps de se guérir.

C'est là le seul moyen. Si vous vous affamez pour donner du repos à votre estomac, vous affamez votre estomac aussi, parce qu'il a besoin de nourriture comme le reste de votre corps.

Si votre estomac est encore bon, mais que l'expérience vous a appris à vous priver de certains mets délicats, faites usage des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, après chaque repas et mangez ce qu'il vous plaira.

UN POINT D'APPRECIATION

Montréal 15 juin 1900.

Chère mère,

Votre pitié pour moi parce que je n'ai pas de servante dans ces jours de chaleurs écrasantes n'est nullement motivée. Depuis que vous êtes venue ici, nous avons eu un poêle à gaz et la "cuisine étouffante de chaleur" est une chose du passé. Les repas sont préparés en si peu de temps, et ensuite la chaleur est disparue pour toute la journée, et la cuisine est l'appartement le plus frais de la maison. Et de plus nous trouvons que c'est plus économique que le bois ou le charbon, pour ne rien dire du trouble que nous avions pour montèr le charbon et redescendre les cendres; cela rend toutes choses si propres. Ainsi, vous le voyez, mère, je suis un objet digne d'envie plutôt que de pitié. La prochaine fois que vous viendrez nous voir, vous verrez par vous-même quelle est la chose radicalement nouvelle accomplie par le poêle à gaz, dans la tenue de la maison, pendant les mois d'été. 95-1

LES DEUX GRANDES SOLENNITES PAR EXCELLENCE

LA FETE DIEU ET LA ST-JEAN-BAPTISTE

L'une sera demain, l'autre dans une semaine

Des articles de toilette sont necessaires pour ces jours de gala. AU GRAND MAGASIN DE L'OUEST vous trouverez ces articles à des réductions variant de 10 o/o à 25 o/o sur les prix ordinaires à l'occasion de ces deux jours de réjouissance.

300 JUPES DE ROBES EN TOILE ECRUE
coupe parfaite,très bien ajustées, ont l'air confortables pour les chaleurs. Elles valent $1.00 sous forme de cadeaux aux clients du Grand Magasin de l'Ouest. Nous les vendrons à 29c

175 JUPES DE ROBES garnies en Piqué. Vous savez que ces jupes sont à la mode et quelles valent partout $1.25.

AU GRAND MAGASIN DE L'OUEST vous pourrez les acheter pour **50c**

CORPS POUR DAMES, unis ou avec garnitures, manches courtes . . . . . 5, 8, 10c.

LE GRAND MAGASIN DE L'OUEST a pensé aussi aux jeunes gens. Voici :

UN LOT DE JOLIES CRAVATES en Soie, toutes de dernière création, de 25c en montant.

Un lot de belles Chemises en soie rayée splendide à **95c**
Elles valent le double!

CORPS EN BALBRIGGAN très fins et bien finis, unis et rayés, de 25c à 50c. Bas prix incroyables.

Bonneterie pour Enfants

En SOIE ET EN BRODERIE, très chic, peut être lavé sans défaire les formes, depuis montant. **25c** en

NOS MAGNIFIQUES COLLERETTES EN CHIFFON, dernières nouveautés, toutes des échantillons, c'est la raison pour laquelle nous les vendrons à MOITIE PRIX.

LE CELEBRE CORSET WAIST D. & A. avec Boutons et Bretelles en satin jaune, prix connu, 50 cts. AU GRAND MAGASIN DE L'OUEST **25c**

NOS CORSETS D'ETE en net double de 50c, pour les chaleurs réduits à **28c**

CORSET D. & A., très belles formes, vendus partout à 75c, pour **43c**

CORSET D. & A., qualité supérieure, prix connu à $1.25, ici **75c**

GANTS

On dit que LE GRAND MAGASIN DE L'OUEST a une excellente réputation pour son choix extraordinaire de Gants pure Soie, pour Dames, blancs, noirs et toutes les nouvelles nuances, 38c pour **25c**

500 doz Bas Cachemire

Ce lot est considérable, mais la bonne qualité de ces bas et les prix réduits vont les faire partir vite, seulement . . . . . **19 et 25c**

Très jolies MOUSSELINES ORGANDIES, 34 pcs. de largeur, carreautées, fleuries et rayées, partout 13c. AU GRAND MAGASIN DE L'OUEST **8c**

MAGNIFIQUES PARASOLS avec manches Oxydés, manches en ébène, manches en ivoire, manches en vitre colorée, valant $1.50 pour **$1.00**

MATINEES

Un lot considérable de MATINEES en Soie MERCERIZED, Soie glacée, Soie rayée, etc., depuis . . . . . **$1.25 à $4.00**

Nous avons des matinées dans tous les prix.

Le plus beau JOB qui ne s'est jamais vu en fait de nouveautés dans les CHIFFONS, avec pois en chenille, frange dorée, avec Gauffré noir et blanc, valant partout 15c à 40c pour seulement **5c**

AVIS AUX MODISTES

Un Joli Miroir donné Gratis à toute personne qui visitera le GRAND MAGASIN DE L'OUEST.

S. A. LAROSE, PROPRIETAIRE DU GRAND MAGASIN DE L'OUEST,
2265-2267 RUE NOTRE-DAME

OUTILS

Nous pensons avoir en mains tous les OUTILS imaginables. Si toutefois nous n'avions pas ceux que vous voulez, nous pouvons vous les procurer à court délai.

Pour des OUTILS c'est chez - - - - - -

Ekavanagh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS
Tél. Bell Main 3407
Marchands . . . 1250

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

DIFFICULTE D'ACHAT DES TIMBRE-POSTE — UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE — PESEE DE LA LETTRE — INDICATION DU PORT — METTEZ 1 CENT, PRENEZ UN TIMBRE — ESSAIS A PARIS —UTILISATION DE LA SCIURE DE BOIS — EXCELLENT COMBUSTIBLE A BON MARCHE — NOUVEAU CALENDRIER — PLUS D'ERREURS — CALCULS FACILES.

Prière d'adresser comme suit toute correspondance concernant la causerie scientifique, les problèmes, récréations, demandes de renseignements, etc.

VIATOR,

Journal "La Patrie".

Prière également de vouloir bien nous faire parvenir cette correspondance le jeudi matin au plus tard, afin d'éviter une remise de réponse à la semaine suivante.

—o—

Tous les Montréalais savent combien il est parfois difficile, par suite de l'éloignement des lieux de vente, de se procurer un timbre-poste et de savoir si le poids d'une lettre à envoyer réclame l'emploi d'un seul ou de deux timbres-poste.

A Paris, où le débit des timbres se trouve réparti entre de très nombreux marchands, ce qui rend leur acquisition autrement facile qu'ici, l'administration des postes vient de mettre à l'essai un appareil destiné à rendre encore plus aisée l'acquisition de la petite vignette qui sera comme le passe-port de la missive et lui permettra de franchir la distance parfois énorme qu'elle doit parcourir.

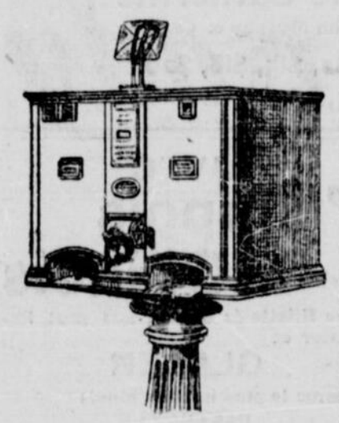

L'appareil reproduit dans notre figure, présente la forme d'une boîte rectangulaire, en tôle vernissée, montée sur une colonne de fonte. Il contient une balance automatique pour vérifier le poids des lettres. C'est une sorte de plateau en V, placé au sommet. Vous lui confiez votre missive pour quelques secondes et aussitôt apparaît dans une petite ouverture pratiquée sur le devant de la boîte, un chiffre indiquant le prix du port à payer. Son mécanisme, fort ingénieux, est d'une justesse parfaite, de sorte que vous pouvez accorder une confiance absolue à ses renseignements.

A gauche de la balance se trouvent deux petites ouvertures calibrées, dont l'une peut laisser passer des pièce de 1 cent et l'autre des pièces de 2 cents. Suivant l'indication donnée par la balance ou suivant le nombre de timbres que l'on désire acquérir, l'on fait glisser une pièce de monnaie dans l'une ou l'autre de ces fentes, et un timbre se présente à la sortie du couloir pratiqué au bas de l'appareil.

Sans entrer dans le détail du dispositif, nous dirons que les timbres sont fournis par un tambour fixé dans la boîte et divisé en un certain nombre de cases. L'introduction de 1 cent le fait tourner d'une division et l'oblige à abandonner un timbre ; l'introduction de deux cents le fait tourner de deux divisions et le contraint à livrer deux timbres.

Un auget adapté à la face du distributeur contient de l'eau et permet d'humecter le timbre pour le coller sur la lettre.

La portion droite de la boîte établie d'après le même système, fournit les cartes postales.

Un de ces distributeurs fonctionne à l'hôtel des postes de Paris, et nous croyons savoir qu'un autre a été installé à l'Exposition Universelle. Si la pratique confirme, comme il y a lieu de l'espérer, les prévisions, d'autres seront placés en grand nombre dans les villes et l'on pourra se procurer cartes et timbres avec autant de facilité qu'il est possible d'obtenir un morceau de gomme à mâcher de ces boîtes qui ornent la porte de certains pharmaciens et marchands de bonbons.

Le ministère des postes du Canada ferait certainement œuvre utile en étudiant cette innovation pour nous en procurer ensuite les bienfaits.

—o—

Dans un pays comme le nôtre où l'industrie du bois occupe une si grande place, tire-t-on un bon parti de la sciure de bois? Non, certes, et dans beaucoup d'usines ce déchet de fabrication n'ayant pas d'utilisation pratique constitue une gêne pour les usiniers, qui ne savent comment se défaire des monticules énormes qu'il forme parfois.

En certains pays, on distille la sciure pour en tirer du gaz d'éclairage, en d'autres on la brûle dans des foyers d'une structure spéciale, mais l'entretien de ces feux demande une grande surveillance et le transport d'un tel combustible présente toujours des difficultés. Une scierie autrichienne vient de découvrir un nouveau procédé dont l'application, en même temps qu'elle procure un beau profit, rend les meilleurs services au point de vue du chauffage domestique. La sciure est imprégnée de substances goudronneuses destinées à l'agglomérer puis, par compression, elle est formée en briquettes pesant environ 7 onces et mesurant 5 pouces 12 de longueur, sur 2½ de large et 1¼ de haut ; le pouvoir calorifique est celui de la lignite et ce combustible donne seulement 4 pour cent de cendres. Le prix de revient ne dépasse pas 16 cents le mille et le prix de vente atteint facilement $1.00, tant le produit est estimé.

Peut-être y aurait-il quelque avantage à tenter des essais en Canada ?

—o—

Tout le monde ou presque tout le monde a discuté sur la fin du 19e siècle et le commencement du 20e, probablement parce que personne n'était directement intéressé à la solution du problème, mais bien peu ont raisonné sur une question autrement pratique, celle des inconvénients de notre calendrier, notamment la difficulté de connaître le jour correspondant à la date d'un événement accompli il y a un certain temps. Tout le mal vient ici de ce que les 365 jours de l'année ne sont pas divisibles par 7, nombre de jours de la semaine.

Un professeur de l'école d'horlogerie de Genève—qui donc serait mieux placé qu'un horloger pour s'occuper de la mesure du temps ?—propose une modification du système actuel qui aplanirait toutes les difficultés, futures bien entendu.

Au lieu de donner 365 jours à l'année, il ne faudrait lui en accorder que 364, nombre divisible par 7. Le 365e jour serait placé entre le 31 décembre et le 1er janvier et porterait le nom de "jour de l'an", sans appartenir à l'un ou à l'autre de ces mois. De même, dans les années bissextiles, il y aurait entre le 31 juin et le 1er juillet le "jour bissextile". L'année serait composée de 4 trimestres, dont les deux premiers mois auraient 30 jours, le trois ème 31, et renfermeraient exactement 13 semaines.

Avec le calendrier, la fixité des dates serait absolue.

Le dimanche, par exemple, est facile à déterminer. Les 4 trimestres étant entièrement identiques, le 1er dimanche du 1er mois sera, si le 1er janvier est un lundi, un 7, celui du second mois un 5 et celui du troisième un 3. D'où il sera on ne peut plus commode de calculer la date des autres. En outre, le dernier jour du trimestre serait toujours un dimanche, ce qui permettrait de considérer commercialement tous les mois comme ayant 30 jours et de simplifier les calculs d'intérêts en matière financière.

D'après cet aperçu du système, nos lecteurs saisiront l'utilité pratique du calendrier proposé et sa simplicité. Qu'ils n'aillent cependant pas en conclure à une adoption immédiate, car les moyens les plus pratiques et les plus simples ne sont pas toujours ceux qui ont les plus grandes chances de succès.

VIATOR.

BOITE AUX LETTRES

Albertine et Louison, à Ottawa—Merci de votre envoi. Publions aujourd'hui un de vos problèmes, l'autre a déjà été donné.

Emery Dufresne, à St-Bruno — Merci. Prière de donner solutions des problèmes envoyés par vous afin d'épargner notre temps.

Emile Authier — Merci de votre envoi. Le problème des barils a déjà été posé dans "La Patrie".

Alice P., à St-H. — En nous donnant votre collaboration sous forme de charades, énigmes, problèmes, etc., vous nous ferez le plus grand plaisir.

A. G., à Québec — Quoique partageant personnellement vos sentiments, obligé de publier vos réponses sous un autre pseudonyme. Québecquois, si vous voulez pour cette semaine.

G. A. B. un pauvre ouvrier — Il n'y a là aucune audace; nous sommes toujours heureux de communiquer avec nos abonnés. Envoyez la démonstration, s. v. p.

Berthe et Arthur Lyster — Solutions justes pour les problèmes 1, 3, et 5, et mot en croix, mais reçues trop tard pour être publiées. Adressez toujours à Viator et pour le jeudi matin au plus tard.

Paulus L., à Montreal — Il est d'autant plus impossible de répondre à votre question que les hommes de la Légion Etrangère ne sont pas tenus de justifier de leur identité. L'éloignement de la date est une difficulté de plus. Si cependant, vous avez un intérêt direct à savoir si telle personne que vous pouvez nommer est dans le cas dont vous parlez, adressez-vous au consulat général de France, rue St-Jacques, bâtisse de la banque Nationale.

Un abonné, à Lowell, Mass.— Un des meilleurs ouvrages de ce genre, est le Manuel du confiseur chocolatier, de la collection Roret, (nouvelle édition) que vous trouverez à la Librairie Beauchemin, à Montréal. Les grains de chapelets et les fils d'argent se trouvent au même endroit. Pour les fils d'or, il faut les commander à un bijoutier, en indiquant la grosseur désirée.

Isdras Morin, à St-Henri — Les fourmis causent en tous les endroits qu'elles envahissent de tels dégâts que de nombreuses recherches ont été faites dans le but d'empêcher leur invasion ou de les détruire. Vous trouverez les meilleures dans nos "Conseils hebdomadaires" de ce jour.

Porvenche, à Iberville. — Certainement c'est plus gracieux.

Hyacinthe Gaboury, Woonsocket. — Guer dans Guernon, doit se prononcer comme dans guerre.

Séraphin Ouimet, à Ste-Rose. — Bien que la solution ne soit pas la bonne, mes compliments pour le travail que vous avez fait.

Edmond Surprenant. — Compliments pour vos recherches des solutions multiples.

Boule de Neige — Je ne saurais vous dire. La lecture de ces ouvrages ne pourrait être d'aucun profit, soit au point de vue littéraire, soit au point de vue moral.

CONSEILS HEBDOMADAIRES

Parmi les nombreuses recettes connues, pour détruire les fourmies voici les meilleures :

Faire un cercle de craie au bas des arbres ou arbustes, autour du tronc.

Les fourmis ont une aversion instinctive pour la craie et ne franchissent pas cette raie.

Répandre dans les endroits infestés des feuilles de tomates.

Quelques morceaux de charbon de bois constituent une barrière infranchissable, pour les insectes. Ce remède est d'une efficacité absolue.

Entourer le tronc de l'arbre ou arbuste attaqué par une couronne de goudron.

Répandre du marc de café aux environs de la partie envahie.

Un lit de sciure de bois mouillée les empêche, dit-on, d'avancer.

Faire dissoudre 3 à 4 onces de savon dans une pinte d'eau et badigeonner avec cette solution les parties des arbres attaqués. Le moyen est excellent aussi pour détruire les pucerons.

Entourer le pied de la plante avec un fil de laine roulé en bague et légèrement huilé.

Une couche de sel de cuisine autour des arbustes est une bonne protection pour ceux-ci.

Arroser la terre avec un peu de pétrole.

Une mince couche de cendre tamisée, éloigne ces hôtes incommodes.

RECREATIONS ET PROBLEMES

I

Si 3 chats mangent 300 rats en 300 minutes, combien en faudra-t-il pour manger 100 rats en 100 minutes ?

(Par Albertine et Louison, à Ottawa.)

II

Partagez $720 proportionnellement aux nombres 2, 3, 5.

(Par Emery Dufresne, à St-Bruno.)

III

A celui qui me demande le nombre de mes élèves, je réponds : Si j'avais autant d'élèves que j'en ai, plus 1-3 ¼, 1-6, (un tiers, un quart, un sixième) et 2, j'en aurais 200. Quel est le nombre de mes élèves ?

(Du même.)

IV

J'ai un panier d'œufs ; si je les prends 2 par 2, il en reste 1; 3 par trois, il en reste 2, 4 par quatre, il en reste 3 ; 5 par 5, il en reste 4 ; 6 par 6, il en reste 5; 7 par 7, il n'en reste pas.

Combien avais-je d'œufs d'abord ?

(Par MM. Dagenais et Dagenais.)

V

J'ai 520 billes (marbres) et il y a deux petits garçons, Pierre et Paul, qui jouent dans la cour. Si c'est Pierre qui entre le premier dans la maison, je lui en donnerai ¼ et en garderai ¾ ; si c'est Paul, je lui en donnerai ¾ et en garderai ¼. Ils entrent tous les deux ensemble. Combien dois-je donner à chacun ?

(Des mêmes.)

VI

Pierre, Paul et Jacques jouent aux cartes. Avant de commencer, ils conviennent que le perdant doublera l'argent des autres.

Six parties sont jouées et perdues dans l'ordre suivant : Pierre, Paul, Jacques, Pierre, Paul, Jacques. Chacun trouve alors qu'il possède $416. Combien chaque joueur avait-il avant de commencer ?

(Par G. M. A. R., de Montréal.)

MOTS EN CROIX.

Composer un mot en croix sur le séjour des Elus et le Séjour provisoire des futurs élus.

CARRE MAGIQUE.

Des 28 dés du jeu de domino, retirer les 3 dés : "double-six", "six-cinq" et "six-quatre", et disposer les 25 dés restants en 5 rangés, de manière que l'addition donne un total de 27 en lignes verticales et horizontales, et dans les deux diagonales.

MOT CARRE

Composer un mot carré sur

BREDA

PROBLEME POINTE

C — — — — —,
m — — p — — —,
m — — a — — — —.

COQUILLES AMUSANTES

1o La masure craquait sous la tuile, et les dames curieuses balayaient le port.

2o Il faut l'âme pour avoir du bon.

3o Deux dames ne viennent pas sans le même bourreau.

QUESTIONS

1o Quelle est l'origine des mots "tribord" et "babord"?

2o Où fut fondé le premier Veloce-Club ?

CHARADE

Mon premier est un breuvage,
Mon second sert à désaltérer.
Mon troisième sert à lier,
Mon tout est un nom d'homme.

(Par Alice, de St-Hyacinthe.)

LOGOGRIPHE

Quatre lettres forment mon nom,
Et je sors d'un insecte utile.
Sans queue on me change en pro-(nom
Et sans tête en volatile.

DEVINETTES

Qu'est-ce qu'on voit une fois dans une minute, deux fois dans un moment et pas une fois dans cent ans?

(Par Alice, de St-Hyacinthe).

2o Je vous ai vu où jamais vous ne fûtes, ni ne serez, ni ne pouvez être. Où était-ce ?

(De la même).

3o Qu'est-ce qui est au milieu de Paris.

(Par Théone).

COMBLE

Quel est le comble de la tyrannie à la campagne ?

SOLUTIONS DES QUESTIONS DE SAMEDI DERNIER

I

5 voyageurs de première classe à $1.20 donnent $6, et 10 voyageurs de seconde à $0.80 donnent $8.00. Soit 15 voyageurs pour $14. (Il y a d'autres solutions).

Solutions justes: Alice, à St-Hyacinthe; Dagenais et Dagenais, à Ste-Cunégonde; Albertine et Louison, à Ottawa; Emile Authier, à Montréal; Paul L., à Montréal; Edmond Surprenant, à N. D. de Stanbridge; A.L., à St. R.; Miss R. Ykordm Sept-Iça? Hypolitine J. M., à Montréal; L. N. Kadeviney; G. Suhé; Em. Vincent, à l'Epiphanie; Emery Dufresne, à St-Bruno, Melle Yvonne V., à Montréal; Théone, Nello, à la Longue Pointe; Oscar Danis, âgé de 12 ans, à St-Henry; Ant. Mercure, à Farnham West; Joséphine la Pattefine, à St-Gabriel; P. P. à Victoriaville; Rebecca, à St-Gabriel; Alide Allary, à Yamachiche; Lorette, à Québec; G.B., à Stanfold; Boule de Neige, à Valois; Québecquois; Séraphin Ouimet, à Ste-Rose; Fabiola Françoise, de Belœil; A. Lecomte.

II

La longueur du poisson est 96 pouces (Tête, 12 pouces, queue 36 et corps 48).

Solutions justes: Boule de Neige, Melle Yvonne V.; Albertine et Louison; Miss O'Kelpenn; L. N. Kadeviney; Le Sphinx du St-Laurent; Emile Authier; Dagenais et Dagenais; l'Etoile du Nord; Samépatt; A. L. à St-R.; Emery Dufresne; Nello; l'Oedipe des Neiges; Oscar Danis, Séraphin Ouimet; Québecquois; Edmond Surprenant; A. Lacombe; Fabiola Françoise.

III

Ils doivent faire deux ventes; l'une à 7 pommes pour 1 cent et l'autre à 1 pomme pour 3 cents.

A la première vente, le premier vend 7 pommes et reçoit 1 cent, le second 28 pommes et encaisse 4 cents, le troisième 49 pommes et reçoit 7 cents.

A la seconde vente ils vendent ce qui leur reste, le premier 3 pommes pour 9 cents, le second, 2 pour 6 cents et le troisième 1 pour 3 cents. Ils ont ainsi chacun 10 cents.

(Il y a d'autres solutions).

Solutions justes: Melle Yvonne V., Edmond Surprenant; Ant. Mercure; L. N. Kadeviney; Le Sphinx du St-Laurent; l'Oedipe des Neiges; Jean Suitué, L'Etoile du Nord; Québecquois; Fabiola Françoise, A. Lecomte.

IV

16 pommes à ¼ cent, soit 4 cents ;
12 pommes à ½ cent, soit 6 cents ;
1 pomme à 4 cents, soit 4 cents ;
4 pommes à 3 cents, soit 12 cents;
7 pommes à 2 cents, soit 14 cents.
Au total 40 pommes pour 40 cents.

(Il y a plusieurs solutions.)

Solutions justes— Lorette; Miss R. Ykord; Miss O'Kelpenn; Rebecca; Joséphine; Mlle Yvonne V.; Albertine et Louison; Emile Authier; L'Etoile du Nord; Paul L.; Edmond Surprenant; A. L. à St-R.; Emery Dufresne; Oscar Danis; Ant. Mercure; Québecquois; A. Lecomte; Fabiola Françoise.

V

Parce qu'elle les avait payés 12 pour 5 cents et non 5 pour 2 cents.

Solutions justes— Dagenais et Dagenais; Le Sphinx du St-Laurent; L. N. Kadeviney; Edmond Surprenant; A. L. à St-R.; Emery Dufresne; Ant. Mercure; P. P. à Victoriaville; G. B.

VI

976 coefficient 2 multiplié par 5-5 est une inversion de 952,576. En élevant 976 au carré c'est-à-dire en le multipliant par lui-même on obtient 952,576 qui multiplié par 5-5 ou l'unité ne change pas. Les 5-5 ont été ajoutés malgré leur inutilité pour employer tous les chiffres du nombre donné.

Aucune solution juste ne nous est parvenue.

LETTRES AJOUTEES

H Etre, E Chasse, N Ombre, R Ail, I Ris, E Loi, T Rouble, T Age, E Mail.

Les lettres ajoutées forment : Henriette.

Bonnes réponses — Mlle Yvonne V; Boule de Neige; Edmond Surprenant; Emery Dufresne; Québecquois; Miss O'Kelpenn; Non Oedipus, à Willimantic; Lord Gnon; Samépatt.

PROBLEME POINTE

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Ont trouvé — Alice Théodora; Théone; Hypolitine J. M.; Albertine et Louison; Emile Authier; Paul L.; le Sphinx du St-Laurent; Edmond Surprenant; Québecquois; l'Oedipe des Neiges; l'Etoile du Nord; L. N. Kadeviney; Alide Allary.

CARRE MAGIQUE

15	29	28	18
26	20	21	23
22	24	25	19
27	17	16	30

(Il y a des variantes).

Solutions justes : Albertine et Louison ; Le Sphinx du St-Laurent ; Edmond Surprenant ; A. L. à St-R. ; Québecquois.

COQUILLES AMUSANTES

1o Les rêves s'évanouissent dans le jour qui les suit.

2o. Elle est fraîche comme la rosée du matin.

Bonnes réponses : Mlle Yvonne V. ; Lorette ; Boule de Neige ; Théone ; Porvenche ; Albertine et Louison ; Paul L. ; Edmond Surprenant ; Québecquois.

DEVINETTES

La dettre A

Ont deviné : Mlle Yvonne V. ; Lorette ; Boule de Neige ; Alice Theodora ; Rebecca, Joséphine ; Théone ; Pervenche ; Emma Vincent ; Hypolitine J. M. ; Alice P. ; Albertine et Louison ; Non Oedipus ; Emile Authier ; Paul L. ; Edmond Surprenant, A. L. à St-R. ; Emery Dufresne ; Nello ; G. B. ; Québecquois ; Fabiola Françoise ; A. Lecomte.

RAIDISSEUR

Les jardiniers amateurs ou de profession nous sauront gré de leur indiquer comment, avec du gros fil de fer, ils pourront construire le système de raidisseur que nous mettons sous leurs yeux.

Il suffit de couper le fil de fer par bouts de 2½ pouces à 3 pouces de long, puis, à l'aide d'une pince, de recourber l'une des extrémités en U et l'autre simplement à angle droit, les bouts recourbés restant dans le même plan. Une encoche sera faite avec une lime dans la petite branche à angle droit que vous voyez à gauche. Voilà le raidisseur construit.

Mode d'emploi : placer la partie en U à cheval sous le fil de fer à raidir, le fil de fer se trouvant pris entre les deux branches de l'U, puis, soulevant la queue recourbée de la longue branche, tourner le raidisseur avec cette longue branche agissant comme un levier, ce qui permet de lutter contre la résistance du fil de fer et de lui donner la tension voulue.

Quand votre fil de fer est suffisamment tendu, arrêtez l'appareil en engageant sur le fil de fer même l'encoche dont nous avons parlé plus haut ; la queue de la grande branche ne pourra ni monter, ni descendre et le raidisseur sera fixé, la grande branche restant parallèle au fil de fer qui vient d'être tendu.

En employant de très fort fil de fer et en donnant à la grande branche une longueur plus grande, il sera possible de construire des raidisseurs pour clôtures.

Une Recette par Jour

Papier tue-mouches sans danger

On prépare une teinture ou tout au moins une forte décoction de copeaux de quassia, puis on y ajoute une mixture chaude de 300 parties de térébenthine, de 150 d'huile de graines de pavot et de 60 de miel. Il faut étendre cette préparation en couche épaisse sur du papier fort.

UNIVERSITE LAVAL

Cloture de l'année 1899-1900 de la Faculté de Droit

HONNEURS ET PRIX

Le secrétaire de la faculté de droit de l'Université Laval nous communique le rapport suivant, concernant les derniers examens:

DIPLOMES DE LICENCES

MM. St-Cyr J. E., avec grande distinction; Cinq-Mars Alex., avec grande distinction; Desbois D. L., avec distinction; Biron Edouard, avec distinction; Morin A. Zénon, avec distinction; Robert J. Léo, avec distinction ; Pigeon A., avec distinction ; Fauteux André, avec distinction.

DIPLOMES DE BACHELIERS

MM. Hébert Ernest, Lévesque L. E., Bisaillon H., Ste-Marie W., Mayrand Geo., Patterson W., Rainville H., Marceau L., Béique L., Beliveau A., Décary, E. R., Jodoin T., Desmarais O., Leduc A. L.

PRIX

Prix des professeurs, bourse de $40. — Pris — M. D. L. Desbois ; accessit, M. A. Cinq-Mars.

Prix des anciens élèves anglais, donné par MM. Campbell, Meredith et Allan. — Prix — M. A. Cinq-Mars ; accessit, M. D. L. Desbois.

Prix Joel Leduc, bourse de $20 — Prix — M. E. Beaulieu ; accessit, M. J. Langlais.

L'ŒUVRE DES TABERNACLES

Le salut du Très Saint Sacrement pour la clôture des réunions annuelles de l'Oeuvre des Tabernacles, aura lieu mardi le 19 du courant, à 3 h. du soir, dans l'église de Notre-Dame de Pitié. Il sera précédé d'un mot de circonstance.

Les associés et les amis de l'œuvre sont invités à assister. 15-16

X... avait recommandé un pauvre diable de sa connaissance à son ami La Gratte, qui, affirmait-il, ne lui refuserait pas l'avance de quelques louis.

L'autre vient le trouver, la démarche faite.

—Eh bien, interroge X..., comment vous a-t-il reçu?

—De la façon la plus aimable.

—Il vous a donné un chèque?

—Oui, un "shake hand"!

AVIS SPECIAL

Procurez-vous des valises ou des sacoches de voyage à l'endroit principal, 245 rue St-Jacques. La meilleure valeur. Les plus bas prix. Les personnes de la partie Est trouveront la fabrique à l'angle des rues Vitré et Ste-Elizabeth. Plus commode pour leurs achats.

94 2 J. EVELEIGH & CO.

ENVOYE GRATIS AUX HOMMES

Un remède des plus remarquables qui ramène promptement la vigueur perdue chez les hommes. — Un paquet d'essai gratuit envoyé par la poste à tous ceux qui écriront.

Des paquets d'essai gratuits du plus remarquable remède seront expédiés par la poste à tous ceux qui écriront au State Medical Institute. Ils ont guéri tant d'hommes qui, pendant des années, avaient lutté contre les souffrances mentales et physiques dues au manque de virilité que l'Institut a décidé de distribuer gratuitement des paquets d'essai à tous ceux qui écriront. C'est un traitement domestique et tout homme souffrant de faiblesse, résultant d'erreur de jeunesse, perte prématurée de force et de mémoire, faiblesse dorsale, varicocèle ou émaciation des parties, peut maintenant se guérir chez lui.

Le remède semble produire des effets particulièrement bienfaisants et agir directement sur les parties affectées, donnant la force et le développement où ils sont nécessaires. Il guérit tous les maux et troubles dus à l'abus des lois naturelles et il a remporté un succès complet dans tous les cas. Une demande adressée au State Medical Institute, 750 Edifice Elektron, Ft Wayne, Ind., disant que vous voulez avoir les paquets d'essai gratuits, sera promptement accordée. L'Institut est désireux d'atteindre cette grande classe d'hommes qui sont incapables de quitter la maison pour se soigner, et l'échantillon gratuit leur permettra de constater combien il est facile de se guérir de faiblesse sexuelle quand on se sert de remèdes appropriés. L'Institut ne fait aucune restriction. Tout homme qui écrira recevra un échantillon gratuit, soigneusement cacheté dans un paquet ordinaire, de sorte qu'il n'y a rien à craindre d'embarrassant où sous le rapport de la publicité. Les lecteurs sont priés d'écrire sans délai. s-ino

Méfiez-vous DES . . . Imitations...

La Parisian Corset M'f'g Co.

ayant été obligés d'abandonner l'usage du nom "LADY MINTO" sur leur corset populaire, muni de "PATENT SAFETY POCKETS", le public est mis en garde contre toutes imitations de cette patente.

A l'avenir, les seuls corsets munis de "PATENT SAFETY POCKETS" seront

Le "FLORA" à - $1.00

"EMPIRE" à $1.35 et 1.50

Ils portent tous la marque P. C. sur les agrafes et sur la bande placée en dedans du corset.

Si vous désirez un corset avec rubans rivés à chaque bout des baleines, le P. C. 460 est la meilleure valeur

Vendu à 75c la Paire.

Manufacturés par La Parisian Corset Mfg Co., Québec.

Représentant à Montréal,

JNO. R. WEIR,

30 rue Hopital.

Guérit Gratuitement les Hommes Faibles

Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui. Vous pouvez l'avoir gratuitement et être fort et vigoureux pour la vie

PROCURE L'AMOUR ET LE BONHEUR DOMESTIQUE

L. W. KNAPP, M.D.

Comment n'importe quel homme peut-il être rapidement guéri après des années de souffrances de faiblesse sexuelle, perte de vitalité, pertes séminales, varicocèle, etc., et ramener les petits organes affaiblis à leur grandeur et vigueur naturelles.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse au Dr L.W. Knapp, 2679 édifice Hull, Détroit Mich., et il vous enverra volontiers la recette gratuite avec directions complètes, qui permettra à n'importe quel homme de se guérir facilement lui-même à domicile. Ceci est certainement une offre des plus généreuses et les extraits suivants de sa correspondance journalière montrent ce que les hommes pensent de sa générosité.

"Cher Monsieur.— "Veuillez accepter mes remerciements sincères pour la votre reçue récemment. J'ai fait un essai consciencieux de votre traitement et j'en ai retiré des bénéfices extraordinaires. Il m'a complètement renforcé. Je suis aussi vigoureux que lorsque j'étais petit garçon et vous ne pouvez vous imaginer combien je suis heureux."

"Cher monsieur.— "Votre méthode agit admirablement. Les résultats sont exactement ceux que j'attendais. La force et ma vigueur sont entièrement revenues," et la reconstitution est tout à fait satisfaisante.

"Cher Monsieur.— J'accuse réception de la vôtre et je n'ai eu aucune difficulté à me servir de la recette telle qu'indiquée et je puis dire en toute vérité que c'est un spécifique pour les hommes faibles. Ma force, ma vigueur et ma croissance sont grandement améliorées."

Toute correspondance strictement confidentielle, envoyée dans une enveloppe ordinaire cachetée.

La recette est gratuite pour celui qui en fait la demande et il veut que tout le monde l'emploie.

LIVRES DE RECOMPENSES

Notre **choix varié**, nos **conditions libérales** et nos **bas prix** sont autant de raisons qui doivent vous porter à **placer vos commandes** chez nous pour les **Livres de Récompenses.**

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, 256 Rue St-Paul, LIBRAIRES .... MONTREAL

Votre Dernier Habit

N'a pas été bon, il ne vous allait pas bien, vous l'aviez payé trop cher, il ne vous a pas donné satisfaction, vous ne l'aviez pas acheté chez nous.

CETTE FOIS VENEZ NOUS VOIR

Nous vous vendrons un habit satisfaisant.

Votre Dernier Habit

Vous allait comme un gant, vous l'avez payé Bon Marché. Vous avez été satisfait.

IL VENAIT DE CHEZ NOUS

Pour celui dont vous avez besoin maintenant, venez encore nous voir, nous vous donnerons satisfaction.

HABITS LEGERS, pâles et foncés pour l'Eté.

SUR COMMANDE OU CONFECTIONNES

G. A. LAMONTAGNE & CIE

MARCHANDS-TAILLEURS ET HABITS CONFECTIONNES

1536 et 1538 rue Ste-Catherine

RADNOR

Impératrice des Eaux de Table

EN VENTE PARTOUT

N. Leveillé

MARCHAND-TAILLEUR FASHIONABLE

138½ Rue St-Laurent, Montréal

Nos annonces attirent chez nous la clientèle.

Nos Bas Prix, Notre Coupe, Notre Ouvrage la Conservent.

Notre Assortiment de TWEEDS pour Habits d'Eté ne contient aucun vieux patrons.

Venez donner votre Commande pour un Habit à la Mode

LE PILOTAGE DU ST-LAURENT

DE QUEBEC A MONTREAL

Intéressante étude de M. Cléophas Auger, président du Comité des Pilotes.

M. P. M. MATHIEU, premier président de l'association des Pilotes.

M. Cléophas Auger, de Lévis, président du comité des pilotes du St-Laurent, de Québec à Montréal, vient de publier un opuscule dans lequel est résumée d'une manière aussi intéressante qu'instructive, l'histoire du pilotage sur le St-Laurent. Nous reproduisons :

C'est en 1788 que nos législateurs s'occupèrent pour la première fois des pilotes du Saint-Laurent. Cette année-là, la Chambre d'Assemblée adopta une loi pour régler le pilotage dans le fleuve Saint-Laurent et empêcher les abus dans le port de Québec. Cette loi défendait à toute personne de piloter sans subir un examen et obtenir un certificat de compétence de "ceux que Son Excellence le Gouverneur ou le commandant en chef jugerait convenable de nommer pour surveiller et prendre soin des pilotes et de deux capitaines de vaisseaux expérimentés ou pilotes."

Les pilotes devaient se diviser en "compagnie" de deux pilotes. Chaque compagnie pouvait se faire accompagner d'un apprenti ou plus, lesquels ne devaient pas avoir moins de quatorze ans. Chaque "compagnie" devait posséder une chaloupe convenable, gréée de voiles, rames, ancres ou grapins. L'apprenti devait servir quatre ans et ne pouvait être admis pilote avant vingt-et-un ans. Les pilotes devaient montrer à leurs apprentis l'usage du compas, la manière de sonder les baies, havres et mouillages, et la manœuvre des vaisseaux.

Un pilote n'avait pas droit à plus de onze schellings par chaque pied d'eau que tirait un vaisseau qu'il pilotait du Bic à Québec.

Si une tempête empêchait un capitaine de débarquer son pilote au Bic, ce dernier avait droit à trois livres dix schellings par mois, avec sa nourriture, depuis le jour que le vaisseau avait quitté le Bic, jusqu'à ce qu'il y revienne le printemps suivant. Si le vaisseau ne revenait pas, le capitaine ou le propriétaire devait procurer un passage au pilote.

Cette même loi nommait un surintendant des pilotes. Un pilote pouvait appeler de toute décision du surintendant aux commissaires de paix.

Cette loi ne mentionne pas le pilotage entre Québec et Montréal. La raison en est bien simple. C'est qu'à cette époque, Québec était le seul port canadien fréquenté par des vaisseaux d'outre-mer. Le trafic entre le port de Québec et celui de Montréal, se faisait au moyen de goélettes jaugeant de cinquante à cent tonneaux.

En 1790, la Chambre d'Assemblée statua que tout pilote qui conduirait un vaisseau dans le port de Québec en ferait un rapport dans les vingt-quatre heures au surintendant des pilotes ou au capitaine du port. Il devait aussi produire un certificat du capitaine du vaisseau sur sa conduite pendant qu'il était à son bord.

C'est cette même année, qu'il est question pour la première fois de la navigation entre Québec et Montréal. "Quiconque, déclare la Chambre d'Assemblée, volontairement dérangera, ôtera, détruira, ou fera malicieusement déranger, ôter ou détruire aucune bouée, ou marque de terre placées pour la facilité de la navigation dans le fleuve ou sur les bords et grèves du Saint-Laurent, entre l'isle Saint-Barnabé et la "ville de Montréal, encourra une amende de vingt livres et sera mis en prison pendant trois mois pour chaque et telle contravention."

L'acte 37, George III, chap. IV, adopté en 1797, permit aux pilotes d'exiger quatre schellings courant additionnels pour chaque pied d'eau qu'un navire tirait, pour le conduire du Bic à Québec, et deux schellings courants additionnels pour chaque pied d'eau de tirant pour le conduire de Québec au Bic.

L'acte 37 autorise aussi l'officier naval du port de Québec à exiger du capitaine qui passera le bassin de Québec pour la ville des Trois-Rivières, "ou plus haut," la somme de deux livres courants, si son navire mesure 100 tonneaux, et n'excède point 150 ; celle de trois livres courant, s'il excède 150, et n'excède point 200 ; celle de quatre livres courant, s'il excède 200 et n'excède point 250; et celle de cinq livres courant s'il excède 250." Ces sommes ainsi exigées devaient être employées pour le soutien et l'amélioration de la navigation et du pilotage du fleuve Saint-Laurent depuis l'île du Bic jusqu'à la cité de Montréal."

Le même acte oblige à l'avenir tout apprenti pilote à faire un ou plusieurs voyages en Europe ou dans les Isles dans un vaisseau à mâture carrée. Il enjoint de plus aux apprentis à passer engagement avec leurs patrons par écrit devant notaire.

En 1805, le parlement du Bas-Canada adopta une loi pour mieux régler les pilotes et vaisseaux dans le port de Québec, et les havres de Québec et de Montréal, pour l'amélioration de la navigation du Saint-Laurent et enfin pour établir un fonds pour les pilotes infirmes, leurs veuves et enfants. C'est cette loi qui donna naissance à la "Maison de la Trinité de Québec". Cette institution devait se composer d'un maître, d'un député-maître et de sept autres personnes qui devaient être connues sous le nom de "gardiens de la Maison de la Trinité de Québec". Trois devaient résider à Montréal et les autres à Québec. La Maison de la Trinité devait avoir un contrôle absolu sur les pilotes.

tenir licence de pilote, du Bic à Québec et de Québec au Bic, de Québec à Montréal et de Montréal à Québec, sans avoir accompli un apprentissage de cinq années et fait deux voyages ou plus en Europe ou aux Isles dans un bâtiment à voiles carrées. Le pilote devait aussi parler assez facilement l'anglais pour commander la manœuvre en cette langue. Le pilote perdait le droit de prendre plus d'un apprenti à la fois.

Le taux du pilotage fut fixé à seize schellings par chaque pied de tirant d'eau pour un navire, depuis le Bic ou au-dessus jusqu'au havre de Québec, et quatorze schellings pour la route de Québec au Bic. Pour un vaisseau ne jaugeant pas plus de deux cents tonneaux, du bassin ou havre de Québec jusqu'à Trois-Rivières, et retour, le pilote avait droit à sept livres et dix schellings pour le tout. Si le navire excédait deux cents tonneaux mais ne dépassait pas deux cent cinquante, le tarif était de dix livres courant pour l'aller et le retour. S'il excédait deux cent cinquante ronneaux, le pilote pouvait exiger douze livres dix schellings pour le tout. Pour un navire depuis le bassin ou havre de Québec jusqu'au havre de Montréal, et retour au havre de Québec, le pilote avait droit au double du tarif qui vient d'être mentionné pour le trajet de Québec à Trois-Rivières et retour. Le pilote, cependant, si le capitaine l'exigeait, devait rester à bord quatorze jours à compter du jour de l'arrivée du vaisseau dans le port de Montréal. Si le capitaine le retenait plus de quatorze jours, il pouvait exiger cinq schellings par jour pour le temps extra. Dans l'un et l'autre cas, il devait être nourri.

Dans le but d'établir un fonds pour le soulagement des pilotes et des veuves et enfants des pilotes qui pouvaient devenir incapables de piloter, il fut statué que chaque pilote, à l'avenir, paierait huit deniers par livre de recette sur chaque pilotage qu'il ferait. L'administration de ce fonds et la distribution des secours étaient laissées à la Maison de la Trinité.

Le pilotage entre Québec et Montréal était alors une mince sinécure. Le pilote venait au printemps à Québec attendre son vaisseau. Les stations de signalement n'existaient pas encore, et la première nouvelle qu'il en avait était lorsqu'il entrait dans le port.

Le trajet se faisait à la voile. Les plus grands navires se rendant à Montréal jaugeaient, comme on l'a vu plus haut, de deux cents à deux cent cinquante tonneaux et tiraient de onze à douze pieds d'eau. Si le vent était contraire on louvoyait avec le reflux de la marée jusqu'à la Pointe Platon ou l'Anse Portneuf, distance de trente-six et trente-neuf milles. Deux marées suffisaient généralement pour franchir cette distance. Mais là, il fallait attendre le bon vent et comme il restait encore cent vingt-quatre milles à parcourir contre le courant, il arrivait souvent que deux ou trois semaines se passaient avant d'atteindre Montréal.

Rendu à l'entrée du port, au pied du courant Sainte-Marie, qui avait une vitesse d'à peu près sept milles à l'heure, si le vent favorable n'était pas très fort, on se servait de la "cordelle". Une longue et forte corde était fixée au navire et dix, douze, quelquefois quatorze ou seize bœufs la tiraient sur la rive afin de faire remonter le courant au navire.

Au-dessus du courant Sainte-Marie, se trouvait un petit port naturel (1) pouvant à peine contenir quelques petits vaisseaux. C'est là qu'on ancrait pour plusieurs semaines quelquefois pour deux ou trois mois. Ces vaisseaux portaient des cargaisons de toutes sortes que les capitaines échangeaient pour des produits canadiens. Beaucoup de ces échanges, surtout la pelleterie, se faisaient avec les Sauvages. Les vaisseaux servaient d'entrepôts.

Les pilotes, généralement, n'avaient que deux ou trois vaisseaux à piloter dans le cours d'une saison. Ils avaient par conséquent beaucoup de loisirs que chacun cherchait à utiliser en exerçant une industrie quelconque. Comme plusieurs d'entre eux connaissaient le métier de calfat, ils trouvaient facilement à occuper leurs loisirs dans le port en attendant que leur vaisseau fut prêt à faire voile.

La tâche du pilote, malgré le peu de profondeur des vaisseaux, était déjà à cette époque assez difficile. Il devait sortir son vaisseau du port à la voile. Comme l'espace était très restreint, qu'il fallait franchir une petite passe assez étroite et prévenir en même temps les remous et courants de travers, cette manœuvre exigeait beaucoup d'habileté et d'attention. Il n'avait ni bouées ni lumières à sa disposition. Il faisait cependant de bonne besogne. Sur terre, tout lui servait de "marque" : arbres, maisons, églises, granges, moulins, etc., etc. Beaucoup de ces marques servent encore aujourd'hui.

L'acte 51, George III, adopté en 1811, statua, qu'à l'avenir, aucune personne ne pourrait se présenter et être admise à subir un examen pour obtenir une licence et être pilote pour et audessus du havre de Québec à moins d'avoir navigué constamment pendant cinq années entre Québec et Montréal. La preuve devait en être faite par les certificats assermentés de deux ou plusieurs personnes.

Le même acte changea le taux du pilotage entre Québec et Montréal comme suit :

Le pilote pouvait, d'après la nouvelle loi, laisser le navire qu'il avait conduit quarante-huit heures après l'arrivée de ce navire à son lieu de destination.

En 1812, les pilotes du bas Saint-Laurent se plaignent à la Chambre d'Assemblée que le fonds pour les pilotes infirmes, les veuves et les orphelins, a été réalisé pour la plus grande partie par les contributions perçues sur le pilotage des pilotes du Bic à Québec et que ce fonds est à la veille d'être épuisé par les demandes considérables et "disproportionnées" des pilotes de Montréal à Québec.

La Chambre d'Assemblée, pour rendre justice aux pilotes de Québec, décide de diviser le fonds en deux parts, le "Fonds des pilotes infirmes de Québec" et le "Fonds des pilotes infirmes de Montréal". Les contributions perçues sur le pilotage entre Québec et le Bic devaient aller au fonds de Québec, les autres à celui de Montréal. Naturellement, le fonds de secours de Québec ne devait secourir que les pilotes d'en bas de Québec, et celui de Montréal ne devait aider que les pilotes d'en haut de Québec.

En 1839, la navigation avait pris une telle importance entre Québec et Montréal, qu'on décida d'établir dans cette dernière ville une Maison de la Trinité complètement indépendante de celle de Québec.

Sir John Colborne, de l'avis de son Conseil Spécial, donna à la Maison de la Trinité de Montréal des pouvoirs assez étendus. Elle devait se composer d'un maître, d'un député-maître et de cinq gardiens.

C'est la Maison de la Trinité de Montréal qui, à l'avenir, devait donner les commissions ou branches aux pilotes de sa juridiction; les examens des aspirants à la licence devaient être subis devant un comité de pilotes nommé par la Maison de la Trinité.

La nouvelle loi n'exigeait plus que trois années consécutives de navigation entre Québec et Montréal pour obtenir, après examen satisfaisant, une branche de pilote.

Chaque pilote pouvait prendre un ou plusieurs apprentis. Tout sujet de plainte entre pilote et apprenti devant être décidé par la Maison de la Trinité.

Le contrôle des fonds des pilotes de Montréal passait à la Maison de la Trinité de Montréal.

En 1850, la législature de la province du Canada, considérant l'importance toujours croissante du pilotage de Québec à Montréal et la nécessité qu'il y avait que les personnes qui exerçaient ce métier fussent convenablement qualifiées tant sous le rapport de la moralité que sous celui de l'éducation et de la capacité professionnelle, leur accorda un acte d'incorporation.

L'association devait être connue sous le nom de "La corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessus."

La corporation pouvait posséder des immeubles pour une somme de 5,000 louis et des meubles pour 10,000 louis en outre du fonds des pilotes infirmes de Montréal.

Elle devait élire chaque année, le 1er juin, un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier (non pilote et par conséquent pas membre du conseil) et sept membres qui devaient former le conseil.

La Législature accordait à la Corporation pouvoir d'établir des règlements pour les fins suivantes : administration et régie de ses affaires, emploi et appropriation de ses biens et rémunération du secrétaire-trésorier, son cautionnement, etc., etc. Tout règlement de la corporation des pilotes devait cependant être accepté et approuvé par la Maison de la Trinité.

Cette dernière condition ne plut pas aux pilotes. Leur incorporation ne leur servait à rien puisqu'ils devaient rester en tutelle sous la Maison de la Trinité. Aussi, les choses en restèrent là, c'est-à-dire que la Maison de la Trinité continua à administrer leurs affaires. Ils ne se réunirent même pas pour faire l'élection du président et des autres officiers que la loi leur accordait.

En 1864, la loi concernant les pilotes fut encore changée.

A l'avenir, il n'était pas nécessaire d'avoir navigué pendant trois années sur un voilier pour être admis à l'examen du pilotage; avoir être employé pendant trois années sur un steamer remorquant des bâtiments à la mer en qualité de premier pilote était suffisant.

A la fin de son apprentissage chaque candidat devait faire au moins six voyages dans un voilier sous pas moins de trois différents pilotes.

Il était obligatoire pour chaque candidat, avant l'examen, de faire au moins un voyage en Europe dans un voilier, aller et retour, comme matelot devant le mat.

Tout vaisseau étranger d'au moins 125 tonneaux était obligé de prendre un pilote.

Les pilotes n'ayant aucune organisation, aucune entente, étaient obligés de se faire une concurrence ruineuse. Ils allaient dans des chaloupes ou dans des remorqueurs audevant des bâtiments et des steamers jusque dans le golfe. En 1870, ils résolurent de se former en association du tour de rôle. La chose cependant était assez difficile à organiser. Un certain nombre de pilotes étaient engagés pour les lignes régulières de steamers et par là même étaient certains d'un salaire régulier; de plus leur engagement à des lignes régulières était un certificat de compétence qui leur donnait beaucoup d'avantages sur leurs confrères pour obtenir des pilotages. Ces pilotes donc n'étaient guère disposés à entrer dans le tour de rôle à moins d'obtenir certains privilèges. Enfin, après trois années de discussions, de pourparlers, ils parvinrent à s'entendre.

En 1873, un comité de cinq membres fut nommé. Ce comité devait élire un président et un secrétaire. Un agent fut aussi chargé de donner à chacun son tour à Québec. Le comité devait être élu tous les ans à une assemblée générale des pilotes.

C'est cette même année 1873 que fut adopté par le parlement du Canada "L'acte du pilotage." C'est cet acte qui régit aujourd'hui les pilotes.

La même année encore, le 1er juillet, la Corporation des Commissaires du Havre de Montréal entrait en fonctions en lieu et place de la Maison de la Trinité dont elle héritait de tous les pouvoirs.

Le comité de l'association du tour de rôle n'ayant d'autre pouvoir pour faire exécuter ses décisions que le bon vouloir de la majorité des pilotes, les choses allaient plutôt mal que bien. Les délibérations des premières assemblées ayant été envoyées aux Commissaires du Hâvre pour obtenir leur appui, ceux-ci les jetèrent au panier.

En 1898, la Commission se chargea de payer les frais du bureau des pilotes à Québec, mais l'agent devint son employé. Cette dépense fut ajoutée aux dépenses déjà payées par le gouvernement pour l'administration du pilotage. Ce dernier, en 1895, se refusa à payer et le 2 p. c. prévu par l'acte du pilotage, fut alors prélevé sur les revenus des pilotes. Il rapporte en moyenne de $1,400 à $1,500 par année. Les frais du bureau et le salaire de l'agent à Québec se montent annuellement à $600. C'est donc $800 à $900 qui retournent à la Commission du Havre. Les Commissaires n'admettent pas que les pilotes puissent avoir un représentant parmi eux; cependant ils trouvent tout naturel qu'ils en paient tous les frais. D'ailleurs, les pilotes ne tiennent à avoir un représentant dans la Commission que pour s'exempter les dépenses considérables qu'il font tous les ans pour sauvegarder leurs intérêts menacés.

A l'assemblée générale des pilotes en 1881, ils décidèrent de demander au gouvernement de les incorporer. La Commission du Havre et les armateurs étaient opposés au projet. Ils convoquèrent les pilotes à Montréal et après une longue et vive discussion, il fut décidé que les pilotes renonceraient à leur demande d'incorporation aux conditions suivantes : 1o Que leur comité serait reconnu par la Commission, laquelle se chargerait de faire exécuter ses règlements, après adoption; 2o Que le mode d'apprentissage serait changé tel que proposé alors par le comité des pilotes; 3o Que le nombre des pilotes serait limité à 45 jusqu'à ce que les besoins du commerce en exigent un plus grand nombre.

La Commission du Havre avait promis qu'elle pouvait ou voulait tenir; aussi les pilotes, peu satisfaits de l'arrangement conclu avec elle, demandèrent de nouveau leur incorporation en 1884. Mais ils avaient à lutter contre des ennemis puissants, tenaces, et leur projet de loi fut renvoyé à sa première lecture.

Pendant tous ces atermoiements, le nombre des lignes régulières avait augmenté et par conséquent un nombre proportionnel des pilotes avait été engagé par ces nouvelles lignes. Les pilotes du tour de rôle proprement dit diminuaient aussi le nombre des vaisseaux qu'ils avaient à piloter était diminué proportionnellement. Le revenu du tour de rôle étant beaucoup moindre que celui des pilotes de lignes régulières, ils réclamaient plus d'égalité dans ce revenu.

Pour mettre fin aux discussions, aux disputes fréquentes et aux récriminations que soulevait un pareil état de choses, les pilotes demandèrent de nouveau un acte d'incorporation pendant l'hiver de 1896. Cette fois, malgré la plus vive opposition des mêmes intéressés, le bill passa aux Communes. Malheureusement, il échoua au Sénat.

Les pilotes découragés de leur insuccès, voyant leur position plus mauvaise que jamais, comprenant aussi que dans l'intérêt du commerce comme dans le leur propre, il fallait absolument un changement, refusèrent de travailler plus longtemps dans de semblables consitions. Ils firent ce qu'on a appelé la grève de 0896. Mais le ministre de la marine leur ayant promis une enquête sur leurs griefs, ils retournèrent à l'ouvrage. Absolument confiants dans la justice de leur cause, ils ne doutèrent pas un seul instant des bons résultats que pouvait avoir pour eux une enquête du gouvernement.

Cette enquête eut lieu dans l'hiver de 1898. Les intéressés ont été largement représentés et chacun a pu émettre ses opinions et les discuter à fond. Tous tendaient au même but : la sûreté des vaisseaux qui fréquentent le port de Montréal. Seulement chacun avait des vues différentes sur le chemin à prendre pour y arriver. Les pilotes, dont l'influence ne pouvait être comparée à celle de leurs puissants adversaires, avaient cependant sur eux l'avantage d'avoir fait une étude approfondie du chenal et possédaient des connaissances pratiques de la navigation du St-Laurent, choses qui ne sont pas à dédaigner dans une question de pilotage. Aussi sont-ils satisfaits du rapport que cette commission a fait au ministre de la marine et du projet de loi basé sur ce rapport maintenant devant les chambres. Les pilotes sont heureux de constater que cette enquête a déjà produit de bons résultats. Des sondages ont été opérés, le chenal nettoyé, les bouées vérifiées.

M. CLEOPHAS AUGER, président actuel du comité des Pilotes.

Les capitaines et les officiers de vaisseaux qui voient les pilotes à l'œuvre et sont en position d'apprécier leur travail, ont généralement beaucoup d'estime pour eux. Ceux-ci le leur rendent bien. Il serait à désirer qu'il en fut ainsi pour ceux de qui relèvent les pilotes. N'étant pas navigateurs eux-mêmes, ils ne peuvent juger de leur travail et en apprécier l'importance, ce qui est cause de malentendus dont les pilotes ont beaucoup à souffrir et très préjudiciables au port de Montréal.

La cour de pilotage que le ministre de la marine veut établir à Montréal et les amendements aux règlements de la commission du Havre qu'on est à la veille d'adopter auront certainement pour effet de faire cesser toutes ces difficultés.

Les pilotes ont dû combattre pendant plusieurs années pour maintenir leur tarif. Sans cesse on a essayé de le réduire.

Ils ont travaillé en vain pour obtenir qu'un des leurs fut admis à les représenter à la commission du pilotage, comme la chose se pratique ailleurs, même dans des ports de beaucoup moins d'importance que celui de Montréal.

Vainement encore ils ont lutté pour obtenir que chaque nouvelle bouée fut placée suivant l'avis et les besoins des pilotes et non sur les conseils d'hommes intéressés à la chose sans doute, mais ayant plus de bonne volonté que de connaissances pratiques.

Tous ces désaccords entre les pilotes d'une part et les commissaires du Havre et les représentants des intérêts maritimes de l'autre, peuvent être attribués à plusieurs causes dont voici les principales.

Les pilotes étant avant 1874 sous le contrôle de la Maison de la Trinité y avaient un représentant dans la personne du surintendant des pilotes qui était en même temps inspecteur des phares et des bouées. Les bouées étaient aussi placées par un pilote. Chacun étant responsable suivant le devoir qui lui incombait, les pilotes n'étaient punis que pour leurs propres erreurs ou bévues.

Lorsque l'autorité du pilotage fut conférée à la commission du Havre, le surintendant des pilotes devint son employé, payé par elle, ce qui rendit ses fonctions si peu importantes que lorsqu'il prit sa retraite on ne jugea pas à propos de le remplacer. Le placement des bouées fut confié à un ingénieur civil incontestablement qualifié pour tout ce qui concernait sa profession, mais qui n'était pas pilote. Le nombre des bouées augmentant à mesure que les travaux de creusement du chenal avançaient, il arrivait que ce fonctionnaire, pour une raison ou pour une autre, ne pouvait placer ou replacer en temps voulu les bouées souvent indispensables. Un accident arrivait, et le pauvre pilote, sans représentant devant les Commissaires du Havre, qui étaient à la fois juges et parties puisqu'eux-mêmes étaient chargés du creusage du chenal et de la pose des bouées, était infailliblement condamné.

Les pilotes, de leur côté, augmentant d'une manière disproportionnée à la somme de travail qu'ils avaient à faire, forcés de se faire une concurrence acharnée, étaient obligés, en maintes circonstances, pour procurer à leurs familles le pain nécessaire au soutien de leur existence, de se plier aux exigences déraisonnables d'agents de vaisseaux ou de remorqueurs. Ils perdaient beaucoup de leur prestige et l'autorité indispensable à celui qui a le commandement d'un vaisseau.

Il aurait fallu, alors, pour prévenir un état de choses qui pouvait avoir des conséquences fâcheuses pour Montréal, une administration ferme et compétente, basée sur des connaissances pratiques de la navigation, qui tout en soumettant les pilotes à une discipline sévère, les auraient maintenus à un niveau égal à la position qu'ils occupent vis-à-vis le commerce maritime.

Mais la commission du pilotage n'en a pas jugé ainsi. Les Commissaires, tous hommes d'affaires et dont l'importance dans le haut commerce est indiscutable, mais dont l'expérience de la navigation et du pilotage est presque nulle, ont toujours nié aux pilotes le droit de dire leur mot dans les questions qui les concernent exclusivement.

Depuis plus de vingt ans les pilotes luttent pour obtenir justice. Comme tous ceux dont la cause est bonne et qui ont de l'énergie, ils ne désespèrent pas.

Depuis que le gouvernement Laurier est au pouvoir, le règlement de la Commission du Havre qui lui permettait de suspendre un pilote avant procès a été abrogé et les bouées ont été vérifiées.

Il y a actuellement devant le Parlement un projet de loi à l'effet de former une cour de pilotage composée d'hommes du métier. Plusieurs amendements aux règlements de la Commission du Havre sont aussi proposés.

Mais ceux qui s'opposent systématiquement à toute mesure de nature à rendre justice aux pilotes et à les mettre sur un pied d'égalité avec leurs confrères des autres ports sont encore à l'œuvre. Espérons cependant que le gouvernement ne se laissera pas influencer et qu'il donnera au port de Montréal une administration de pilotage conforme à l'importance qu'il a acquise comme port national.

Quant aux pilotes, si, à l'avenir, ils sont jugés des hommes compétents en navigation, capables de les comprendre, ils oublieront les luttes du passé et prendront un repos bien mérité.

LE CANADA RENOMME AU LOIN

Une maison australienne envoie une plus forte commande de remède Japonais contre le Catarrhe aux propriétaires de ce remède bien connu en Canada, et parle de son mérite sans égal. Merveilleux résultats pour chaque boite essayée.

MM. Chas. Coraell & Cie, 247 rue Coppen, Richmond, Victoria, Australie, écrit : "Vous trouverez ci-inclus 10s. pour six boîtes de Remède Japonais contre le catarrhe que vous voudrez bien nous envoyer par la malle le plus tôt possible. Il y a quelque temps nous en avons acheté une petite quantité, et nous devons dire qu'il a donné des résultats très satisfaisants dans chaque cas où il a été essayé. On ne peut certainement douter du mérite de cet article. Nous sommes sûrs que si ses merveilleux mérites étaient mieux connus ici, il aurait une grande vente en ce pays."

Les propriétaires du Remède Japonais contre le catarrhe reçoivent des lettres de gens affligés du catarrhe qui leur expriment leur vive reconnaissance. Ces lettres viennent non seulement de chaque ville, village et cité du Canada, mais aussi de chaque état de l'Union.

Le Remède Japonais contre le catarrhe est le seul remède qui ait jamais été connu comme guérissant le catarrhe chronique. Si l'on a employé sans succès remèdes après remèdes, on ne sera pas désappointé avec le Remède Japonais contre le catarrhe. Chez tous les pharmaciens, 50 cents, ou envoyé franco par la poste, par la G. and M. Co, limited, 121 rue Church, Toronto.

VOUS N'AVEZ AUCUN SUJET DE VOUS EFFRAYER

De la Grippe, si vous prenez DES LE DEBUT du mal, le célèbre VIN MORIN CRESO-PHATES," il vous guérira bien vite et radicalement. Nous avons des milliers de témoignages authentiques à l'appui de ce que nous avançons.

Demandez le " VIN MORIN CRESO-PHATES," se vend absolument partout.

On voudra souvent vous passer des imitations, n'en acceptez jamais.

50c la boîte ou $2.50 pour six.

9, 16, 23, 30 juin

Montée et Réglée par La Queue.

Pour introduire les Pilules Rouges de Fer Toniques pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et des reins, la nervosité, la dyspepsie générale, les maux de tête, les douleurs, la neurasthénie, etc., etc., nous donnons GRATUITEMENT une montre en or ou à pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50c la boîte, $2.50 pour 6 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 6 boîtes et la montre, par express. Pour paraître riche, il faut avoir de la santé. C'est une offre de bonne foi. The Dr. Weston Pill Co., 344 rue Yonge, Toronto, Ont.

PHILOSOPHIE Dans la Toilette

Signifie s'habiller pour convenir à la figure, à la complexion et à l'occupation, et plus encore, s'habiller suivant le

TEMPS ET LA TEMPERATURE

Ne vous étouffez pas dans une toilette pesante maintenant que les temps chauds sont arrivés, mais procurez-vous un de nos habillements légers pour l'été.

ECONOMIE DANS LA TOILETTE

Signifie s'habiller en rapport avec vos moyens financiers et vous pouvez combiner la Philosophie et l'Economie en achetant un de ces habillements d'été à la

GARDE-ROBE FIT REFORM

2344 Rue Ste-Catherine

En face de chez John Murphy & Co.

HABILLEMENTS, $10, $12, $15, $18, $20.

PANTALONS, $3, $4, $5, $6.

14-15

Exigez cette vignette sur chaque paquet

Enregistrée : 28149

AVEC

l'Empois Chinois

Une fillette de quinze ans peut Repasser et

GLACER

comme le plus habile Chinois

ESSAYEZ-LE

Il s'emploie aussi bien à l'eau froide qu'à l'eau chaude.

Manufacturé seulement par le MOULIN OCEAN, 1094 Rue St-André.

VERITABLES COURROIES

Tannées avec du Chêne . . .

Notre qualité "C" surpasse toutes les autres marques. Vendue avec garantie.

D. K. McLAREN,

751 Rue Craig

Tél Main. 250. ma-i-nf

Manufacturier d'Auvents, de Tentes et de Voiles, ainsi que Drapeaux de toutes les nations. Couvertures de Voitures et de chevaux. Stores pour fenêtres intérieures. Tentes de toutes sortes à louer. Vêtements en toile huilée. Cordages préparés à court avis. Echelles de sauvetage à bon marché.

139 RUE DES COMMISSAIRES

Coin de la rue St-Sulpice, Montréal.
TEL. BELL, MAIN, 1161,
Morceaux de tous genres pour auvents.
ma-i-s-3m

Cette montre recommandable pour petits garçons aux personnes qui veulent économiser d'épingles à cheveux à 10c. chacun, et cette splendide montre de dames aux personnes qui en vendront 3 douzaines. Ces magnifiques échantillons viennent directement de Paris, marchent exactement en gratis voyage. Envoyez-nous votre adresse et nous vous expédierons ces objets. Quand vous les aurez vendus envoyez-nous l'argent, et nous enverrons votre montre. Home Specialty Co., Bureau 78 Toronto.

Francis Brunet

Plomberie, Appareils à Gaz, à Eau Chaude . . .

Assortiment complet et choisi de Brackets et Gazeliers, Combinés Electriques et à Gaz

1588 Rue Notre-Dame

(Vis-à-vis le Palais de Justice)
Tel. Bell (Main) 2907.
Tel. des Marchands 613.

Dr. F. L. Palardy,

Maladies de la peau et des organes genito-urinaires.

Consultations sans charge pour les pauvres.

446 rue St-Jacques, Montreal.
mar. & sam.

(1) Ce qu'on appelle aujourd'hui le haut du port.

Les Troubles en Chine

(Suite de la 1ère page.)

passer en Europe, j'ai vu une fois de plus que notre France était bien toujours le plus beau royaume après celui du Ciel ; je voudrais pouvoir remercier tout le monde du plus grand au plus petit ; je n'oublierai jamais l'indulgent accueil que l'on m'a fait, l'amabilité est une vertu française.

Adieu donc, Monsieur l'Amiral, je repars aujourd'hui pour la vieille Chine et je vous laisse dans notre si belle France en vous donnant rendez-vous au Paradis.

Votre très reconnaissant serviteur,
ALPH. FAVIER.

L'EMPIRE CHINOIS

Donnons maintenant un court historique du vaste empire dont le démembrement ne saurait longtemps retarder :

La Chine, où se déroulent aujourd'hui des événements d'une si grande gravité, est l'un des pays les plus intéressants du monde à plus d'un point de vue.

Son étendue, qui forme plus d'un tiers de celle de l'Asie ; sa condition politique et religieux, mélange de civilisation et de barbarie ; l'exclusivisme de ses habitants, qui se sont jusqu'ici montrés rebelles à toutes les séductions du progrès européen ; l'étangeté de ses mœurs, la variété de son climat, la richesse de sa végétation, l'immensité de ses ressources — autant de sujets qui ont occupé et occupent encore l'attention du monde.

Il sera donc à propos de donner ici quelques notes sur cet empire, que les puissances européennes s'apprêtent à se partager.

L'empire chinois (aussi appelé Empire Céleste ou Terre des Fleurs) s'étend du 20e au 56e degré de latitude nord et du 70e au 140e degré de longitude est, en forme de parrallélogramme. Il est borné au nord et au nord-est par la Sibérie ou Russie d'Asie, et la mer du Japon ; à l'est par la Mer Jaune et l'océan Pacifique ; au sud par le Tonkin et la Birmanie ; au sud-ouest par l'Hindoustan ; à l'ouest et au nord-ouest par la Tartarie indépendante. Sa longueur totale, de la frontière de Khokan à la mer d'Okhotsk, est de 3,350 milles ; sa plus grande largeur, de la Daorie (au nord) au golfe du Tonquin (au sud), de 2,100 milles ; sa superficie, de 4,153,000 milles carrés ; sa circonférence, de 12,550 milles environ ; sa population, d'au moins 475 millions d'habitants.

Géographiquement parlant, on entend indistinctement sous le nom de Chine :

1. — L'empire chinois, appelé par les indigènes "Ta-Tching-Roun" (le Céleste Empire) ; 2e, la Chine proprement dite, en chinois "Tien-hia" (ce qui est sous le ciel), "Tchong-Rou" (l'Empire du Milieu) "Tchong-hoa" (la fleur du milieu) le "Catag" des voyageurs du moyen-âge, vaste contrée de l'Asie, partie principale de l'empire chinois, séparée de la Mongolie par la Grande Muraille (longue de 1,300 milles et haute de 25 pieds.

Pour plus de clarté, nous ne l'emploierons que pour signifier l'agglomération de provinces régie par le Fils du Ciel, ou empereur, et dont la capitale est à Pékin.

L'empire comprend vingt-huit provinces, dont vingt-deux, situées dans la Chine proprement dite, ont une population totale de 430,440,000 habitants, et les six autres, une population d'environ 40,000,000. Les plus considérable, au point de vue de la population, qui toutes appartiennent à la Chine proprement dite, sont celles de Pe-chi-li, capitale Pékin, 30,000,000 d'habitants ; Ho-nan, capitale Kai-fong-too, 31,000,000 ; Kiang-sao ou Kiang-su, capitale Nankin, 41,000,000 ; Ngan-whi ou Ganhivay, capitale Ngan-king-foo, 37,000,000 ; Hoo-pee ou Houpi, capitale Woo-Chang-foo, 40,000,000 ; Shantung, capitale Tsi-nan-foo, 28,000,000 ; Hoonan ou Hunan, 21,000,000, capitale Chang-choo-foo ; Se-chuen ou Sze-chuen, 28,000,000, capitale Ching-too-foo ; Chikiang, 30,000,000, capitale Hang-choo-foo ; Kiang-se, 24,000,000, capitale Nan-Chang-foo ; Kuang-Tung, 23,000,000, capitale Canton.

Au point de vue de l'étendue, la Mongolie, (pop. 15,000,000), vient au premier rang avec une superficie de 1,286,000 milles ; le Thibet, (pop. 6,000,000), au second avec une superficie de 591,000 milles ; le Turkestan oriental, (pop. 2,500,000), au troisième avec une superficie de 490,000 milles ; la Mandchourie (pop. 1,665,000), au quatrième avec une superficie de 292,000 milles ; le Thian-Shan-Pe-Loo ou Zoogarie (pop. 4,000,00, au cinquième, avec une superficie de 242,000 milles ; le Yunnan (pop. 6,000,000), au sixième, avec une superficie de 107,960 milles. Une seule de ces provinces, la dernière, est située dans la Chine proprement dite, dont la superficie totale est à peine de 135,000 milles supérieures à celle de la Mongolie.

L'empire chinois a donc au moins trois provinces dont la population est égale à celle de la France, et neuf provinces dont la population est égale à celle de l'Italie ; cinq provinces d'une superficie supérieure à celle de la France (203,738 m.), et six provinces d'une superficie supérieure à celle de l'Italie (112,000 m.)

La Mongolie est cinq fois aussi grande que la France et plus de six fois aussi grande que la province de Québec.

On peut, par ces chiffres, se faire une idée de l'importance de l'empire chinois et s'expliquer les convoitises des puissances européennes à son endroit, voire même le respect que ces mêmes puissances, pourtant si avides de conquêtes, lui ont montré jusqu'à ces dernières années. Nulle part au monde, la civilisation européenne n'a pénétré plus lentement.

Cette race jaune à la démarche lente, qui porte en ses regards comme un reflet des extases de l'opium et que l'on croirait incapable de résistance, n'a laissé pénétrer l'Europe chez elle que pour l'étouffer. Explorateurs, missionnaires, agents de commerce, envoyés ordinaires et extraordinaires, la plupart de ceux qui se sont aventurés dans cette terre mystérieuse ont éprouvé le sort de ces pêcheurs qui s'aventurent sur les sables mouvants de la grève bretonne en face du mont St-Michel. Le sol les a engloutis avant qu'ils n'aient eu le temps de mesurer le danger, de pousser un cri, de lever un doigt. Et l'instant d'après, le riz et le thé, et les fleurs éclatantes de l'orient se croisaient, souriants, sur l'abîme.

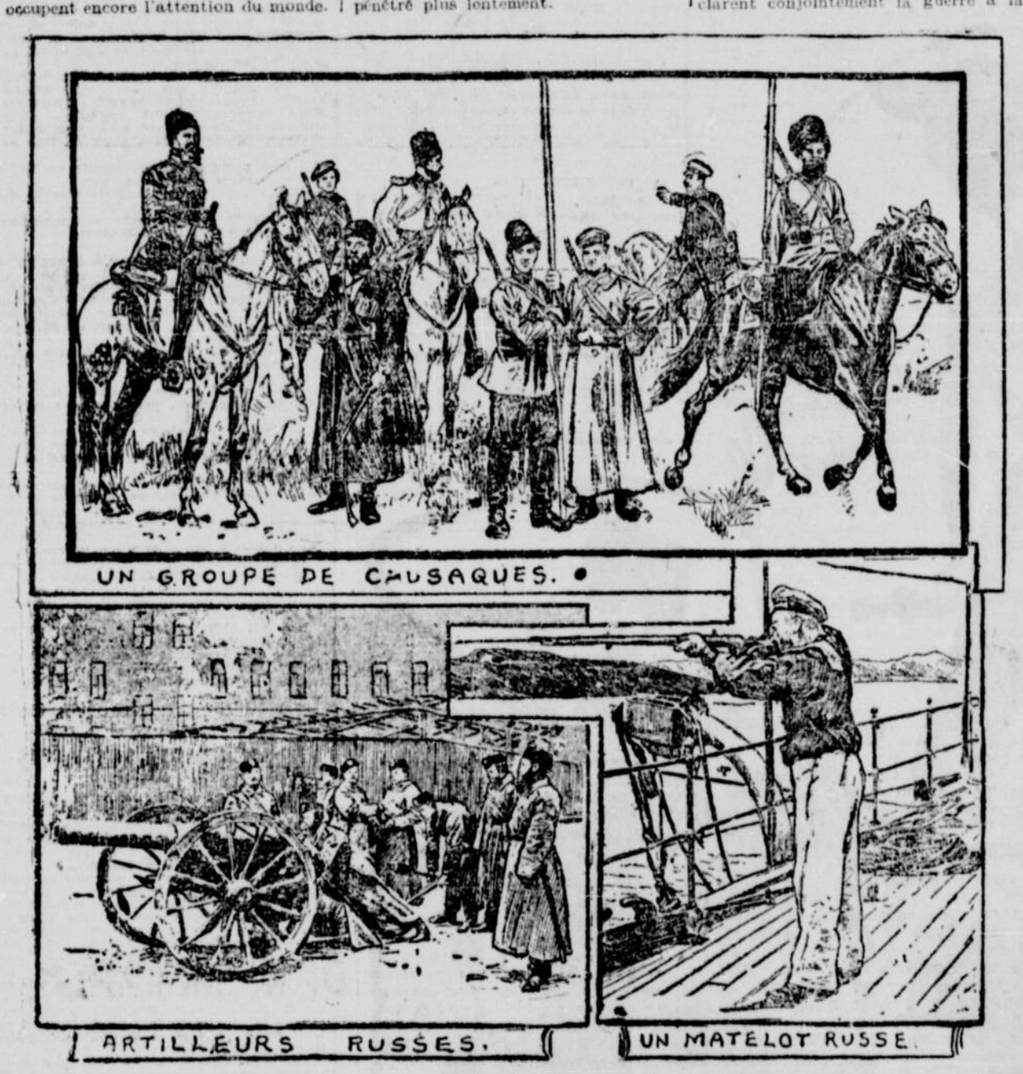

UN GROUPE DE CAUSAQUES.

ARTILLEURS RUSSES.

UN MATELOT RUSSE.

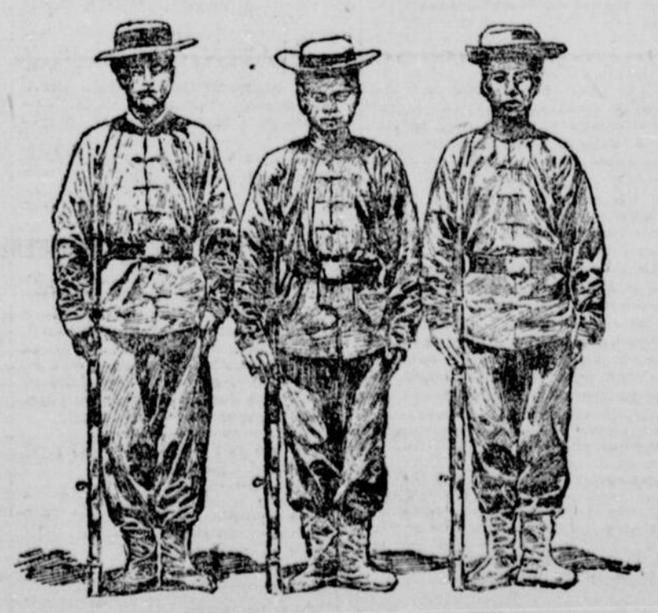

SOLDATS DE L'ARMEE CHINOISE.

Les villes maritimes, les grands ports, ont naturellement subi, dans une certaine mesure, l'influence européenne ; mais l'intérieur du pays est resté la propriété exclusive du Chinois ; le patrimoine national s'est conservé intact. Avant 1837, la compagnie des Indes occidentales faisait avec la Chine un certain commerce, mais les Européens n'avaient pas libre accès aux ports chinois.

En 1842, en vertu d'un traité conclu entre l'Angleterre et la Chine, les ports de Ningpo, Canton, Amoy, Shanghaï et Fouchw-foh, furent ouverts au commerce étranger. A ceux-ci, depuis lors, se sont ajoutés les ports de Tien-Tsin, Swatow, Formose, Che-foo, Han-Row, New-Chawang, Chin-Kiang et Kin Kiang ; mais quoi que toutes les nations du monde soient supposées tirer profit de cette liberté de commerce, seuls l'Angleterre et les Etats-Unis entretiennent aujourd'hui avec la Chine des relations commerciales considérables.

L'histoire de l'empire chinois se perd dans la nuit des temps. Au onzième siècle, le pays est conquis par Jenghis Khan, père de Tamerlan, ou Timour-Lenk, dont les descendants sont supplantés par la dynastie des Ming, princes indigènes. En 1294, des missionnaires chrétiens parvinrent jusqu'à Pékin. Au commencement du 17e siècle, la dynastie des Ming est renversée par les Tartares de la Mandchourie, qui établissent sur le trône un homme de leur propre race. La première puissance européenne à nouer des relations commerciales avec la Chine est l'Angleterre, dont le drapeau, au 17e siècle, est porté en Asie par la compagnie des Indes. En 1839, le gouvernement chinois ayant fait saisir des quantités considérables d'opium appartenant à des marchands anglais, les deux pays en viennent aux mains, la Chine est battue, et, comme conséquence des hostilités, se voit forcée de conclure le traité de 1842, dont il est question plus haut. En 1844, un traité semblable est conclu avec les Etats-Unis. En 1845, c'est le tour de la France. En 1851, une rébellion sérieuse éclate au sein de l'empire ; la paix est temporairement rétablie en 1853. En 1856, la France et l'Angleterre déclarent conjointement la guerre à la Chine à propos de missions religieuses et commerciales. Canton est bombardée et Pékin menacée. Le traité du 26 juin 1858 met fin à la guerre et garantit aux Européens de nouveaux privilèges : le Christianisme va mettre le pied en Chine, de nouveaux ports seront ouverts et les représentants officiels des puissances seront reçus à Pékin. Toutes ces concessions sont disputées pied à pied.

La Chine ne cède qu'à la force, jamais à la persuasion. Sa politique, c'est l'inertie. Cautelezx, adroits, mielleux, ses empereurs et ses ministres s'y entendent à merveille dans l'art de la diplomatie. Tout le secret de la résistance de la Chine aux intrigues des puissances est là, et l'on ne saurait, en vérité, citer de meilleures preuves de la supériorité de l'intelligence de la race jaune que la partie jouée, d'une part, à Constantinople, par l'Homme Malade, et, d'autre part, à Pékin, par le Fils du Ciel. Ces potentats, on pourrait même dire ces grands assassins, ont galvanisé, par le mensonge et l'astuce des empires en train de se décomposer sous l'action d'une civilisation rétrograde.

En 1859, nouvelle occupation de Pékin par les troupes anglaises et françaises ; laquelle occupation est suivie de la ratification du traité de 1858.

De 1861 à 1868, la rébellion des Yae-jings, inaugurée en 1851, bat son plein.

En 1868, M. Burlingame est envoyé par les Etats-Unis en mission extraordinaire en Chine, et quelques mois après est conclu un nouveau traité américo-chinois garantissant aux citoyens américains en Chine les mêmes privilèges qu'aux sujets Chinois en Amérique.

Depuis lors, il n'est guère survenu de complications sérieuses entre la Chine et ce qu'on est convenu d'appeler les puissances ; de temps à autre, un missionnaire est massacré, un négociant pillé, etc., mais chaque fois, le gouvernement chinois s'empresse de faire amende honorable et on finit par s'embrasser, puis, le lendemain, la farce, ou plutôt la tragédie recommence.

La Corée, qui fut la cause de ce conflit, fut civilisée par les Chinois vers le 12e siècle et reconnut leur domination au 17e siècle, mais elle a gardé son gouvernement propre, et, dans une certaine mesure, ses mœurs et ses lois. Située comme elle l'est à proximité du Japon, bornée de trois côtés par l'océan et possédant plusieurs ports magnifiques, elle devait naturellement exciter un jour ou l'autre la convoitise du Japon, devenu trop à l'étroit chez lui. En 1894, la Chine ayant envoyé des troupes en Corée pour aider à la suppression d'une rébellion, le Japon protesta contre cet envoi qui, disait-il, constituait une violation des traités existantes. La Chine ferma l'oreille aux protestations, la guerre fut déclarée et les Chinois battus, le Japon s'emparant haut la main de deux des ports les plus importants de la Corée, Port-Arthur et Wei-Hai-Wei. La Chine obtint la paix en cédant l'île de Formose et en payant une énorme indemnité au Japon, qui, en retour, se vit forcé par les puissances coalisées de lui retourner Port-Arthur. La Russie n'a cessé depuis d'intriguer contre le Japon dans la Chine orientale, en vue du contrôle de la Corée, que la construction du chemin de fer transcontinental a rendu encore plus précieuse aux yeux de la Russie, et le différend russo-Japonais, qui menace de dégénérer en guerre ouverte, n'a pas d'autre cause.

On avait cru, en Europe, que les conséquences désastreuses de sa guerre avec le Japon, forceraient la Chine à entrer résolument dans la voie du progrès européen, et il ne manqua pas de prophètes de malheur pour prédire à la race blanche que les sujets du grand Mogol et du Fils du Ciel, instruits à l'école du Vieux-Monde, s'empareraient bientôt, par les voies pacifiques du commerce ou par la force des armes, des marchés européens et américains.

Cette prédiction ne s'est pas réalisée. L'esprit conservateur qui a jusqu'ici maintenu en Chine les traditions de Confucius et de son époque, n'a profité d'aucune leçon, et c'est en quelque sorte, très heureux pour nous, car le Chinois, qui forme à lui seul près du tiers de la population du globe, pourrait facilement, en adoptant la civilisation occidentale, devenir bientôt le maître de l'Europe, comme le Japon s'est rendu maître de la Chine, en 1895. Rien ne résisterait à ce flot humain. Sur son pied actuel, l'armée chinoise comprend 600,000 hommes de milice, à part une réserve de 200,000 Tartares ; le principe des armées permanentes et du service obligatoire, appliqué à cette population de 500,000,000 d'âmes, porterait bientôt à 50,000,000 les forces disponibles en cas de guerre, soit deux ou trois fois de plus que toutes les armées possibles de l'Europe.

Nous avons dit un mot, au commencement de cet article, des ressources naturelles de la Chine et de la variété de son climat. Tous les climats se trouvent dans cet immense pays, de même que tous les produits, dont les plus abondants sont sans contredit le riz et le thé. La culture de la soie est une des principales industries nationales, avec la fabrique des porcelaines ; la terre, d'une fertilité presque inouïe, produit également bien le coton, le thé, le tabac, la canne à sucre, le riz, le ginseng, la rhubarbe, etc., etc. Des gisements d'or considérables ont été découverts en plusieurs provinces, mais jusqu'ici, le gouvernement, qui s'est emparé de ces trésors, a eu grand soin de n'en pas dévoiler la localité aux étrangers.

Quelques-unes des découvertes les plus remarquables dont s'enorgueillit l'humanité sont dues aux Chinois.

Ils ont doué leur pays d'un système de canaux et d'irrigation presque parfait ; la porcelaine et la poudre à canon sont de leur invention. Ils furent une des premières nations du monde, sinon la première à filer la soie. L'écriture était en honneur parmi eux longtemps avant de se répandre en Europe, et quelques-uns de leurs livres religieux et philosophiques remontent à plusieurs siècles avant Jésus-Christ.

Mais, phénomène étrange, ce peuple d'une intelligence si vive, d'un esprit d'invention si développé, a fermé les yeux avec obstination à la lumière du dehors. Sous l'inspiration de ses empereurs et de ses mandarins, intéressés à la conservation d'un système politico-religieux qui les fait régner de droit divin, elle a tenu les Européens à distance aussi longtemps que ceux-ci n'ont pas eu recours à la force pour vaincre sa résistance ; mais il est trop tard, la mesure est pleine, les puissances sont prêtes pour le partage, la Chine a vécu.

C'est un type à part dans la famille humaine que le Chinois. Fumeur enragé d'opium, il s'abstient du tabac ; frugal et honnête dans sa vie privée, il ne se fait pas scrupule de persécuter "l'étranger" orgueilleux de ses vêtements, il connait à peine l'usage de l'eau et du savon ; grave et méthodique dans ses relations avec l'Aryen, il a au foyer familial la simplicité d'un enfant ; de manières polies et obligeantes, parfois même officieuses, dans le commerce ordinaire de la vie, le fanatisme religieux le transforme souvent en bête fauve.

L'empereur de Chine, qui cumule l'autorité religieuse et l'autorité civile, est regardé par ses sujets comme le père de la nation et le gouvernement de la nation, institué d'après les lois de Confucius, est lui-même basé sur le gouvernement de la famille.

L'administration des affaires politiques du pays est sous la direction immédiate d'un " conseil intérieur " composé de quatre membres, auxquels sont subordonnés six bureaux de gouvernement dont relèvent respectivement les finances, les nominations civiles, le culte, les travaux publics, la guerre et la justice criminelle. Un conseil de censeurs, composé de 10 ou 50 membres et présidé par un dignitaire tartare et un dignitaire chinois, exerce sur les affaires du pays un contrôle général indépendamment des bureaux de gouvernement. Les mandarins, divisés en 19 ordres différents, monopolisent tous les emplois, tant civils que religieux.

La langue chinoise est monosyllabique, c'est-à-dire que chaque mot, prononcé par une seule articulation de la langue, renferme une idée, et le sens des mots varie suivant la place qu'ils occupent dans la phrase. La syntaxe est donc l'essence du Chinois, dont les complications sont presque infinies. Les mandarins, par exemple, se servent d'un langage si savant, si subtil, que le menu peuple n'y comprend rien, et même parmi les classes inférieures, la science philologique a de nombreux degrés.

Tout le monde a entendu parler de la grande muraille de Chine, construite il y a environ 2,000 ans, pour protéger le pays contre les incursions des Tartares, elle en couvre la frontière nord sur une longueur de plus de 1300 milles, traversant rivières, vallées, montagnes. Elle est coupée de place en place par des tours de 37 pieds de haut, et sa hauteur varie de 23 à 25 pieds. On la range parmi les merveilles du monde.

HORAIRE DE L'INTERCOLONIAL

A partir de lundi, 18 juin, les trains de l'Intercolonial quitteront Montréal comme suit :

L'express local partira à 7.40 a. m. tous les jours, excepté le dimanche, pour Québec, Petit Métis, et les stations intermédiaires, arrivant à Québec à 1 p. m. et à Petit Métis à 8.25 p. m. Il y aura en outre un train spécial partant de Montréal à 7.45 p. m. le vendredi et arrivant à Québec à 1 a. m. et à Petit Métis à 7.30 a. m.

L'express local des Provinces Maritimes partira de Montréal à 12 a. m. tous les jours excepté le samedi, arrivant à Québec à 5.10 p. m., à la Rivière du Loup à 8.50 p. m., à Campbellton à 3.10 a. m., à Moncton à 8.40 a. m., à St-Jean à 12.15 p. m., à Truro à 1.05 p. m. et à Halifax à 3 p. m. Il y a à Truro une correspondance qui permet aux passagers d'arriver à Sydney à 9.30 p. m. le lendemain de leur départ de Montréal, en faisant disparaître l'arrêt à Truro que les autres horaires rendaient nécessaires. A Sydney il y a correspondance avec le steamer Bruce les jours où il part pour Terreneuve.

Il y aura aussi un train suburbain partant de Montréal à 4.20 p. m. pour Nicolet, arrêtant à St-Lambert, St-Hubert, St-Bruno, Beloeil, St-Hilaire, Parc Otterburn, St-Hyacinthe et les stations intermédiaires, arrivant à Nicolet à 8.50 p. m.

Un express de nuit avec char dortoir partira de Montréal à 11.30 p. m. pour Québec, arrêtant aux stations intermédiaires et arrivant à Québec à 7.20 a. m.

Pour le retour, l'express local part de Petit Métis à 4.25 p. m., de Cacouna à 7.19 p. m., de Lévis à 11.45 p. m. et arrive à Montréal à 6.20 a. m., offrant ainsi aux hommes d'affaires une occasion de visiter leurs familles et de revenir à Montréal à temps pour leurs affaires le lundi matin.

L'express des Provinces Maritimes 7.32 a. m. de Cacouna à 10.19 a. m., pour le retour part de Petit Métis à de Lévis à 2.20 p. m. et arrive à Montréal à 7.30 p. m., ce qui permet aux touristes de voir les beautés du St-Laurent pendant le jour.

Le train suburbain part de Nicolet à 6.15 a. m., arrêtant à Drummondville, St-Hyacinthe, St-Lambert et aux stations intermédiaires, arrivant à Montréal à 10.45 a. m.

CE VOL DE BANQUE

L'employe concussionnaire recommande a la clemence de la cour

Toronto, 16. — La cause de la couronne contre Georges M. Wilson, le commis concussionnaire de la banque des Marchands, a été terminée cette après-midi et l'avocat a fait son adresse au juge.

M. Wallace Nesbitt, C.R., prétendit qu'aucune preuve n'avait été faite relativement au vol de $10,000. Quant à l'admission de faux, il demande la clémence de la cour, en considération de la famille de Wilson.

Le juge Kingsford a réservé le jugement sur la charge de vol jusqu'à lundi.

La police a abandonné l'espoir de retracer le fameux paquet volé et la banque aussi.

Ecrivez pour Echantillons et listes de prix. (Envoyés gratis par la malle) et épargnez cinquante pour cent.

ROBINSON & CLEAVER,
BELFAST, IRLANDE.
Et 164, 166, et 170 rue Regent, Londres, O.
FABRICANTS DE TOILE D'IRLANDE ET DE DAMAS
ET FOURNISSEURS DE
S. M. la Reine, de l'Impératrice Frederic, des membres de la Famille Royale et des Cours d'Europe.
Fournissant les Palais, Châteaux, Villas, Cottages, Hôtels, Chemins de fer, Paquebots, Institutions, Régiments et le public en général, directement, de . . .
TOILES DE MENAGE De toutes Descriptions
Depuis les moins dispendieuses jusqu'aux plus belles au monde
Lesquelles, étaient tissées à la main, durent plus longtemps et conservent leur riche apparence satinée jusqu'à la fin. En se les procurant directement, tous les profits intermédiaires sont économisés et le coût n'est pas plus élevé que celui qui est ordinairement demandé pour des marchandises faites au métier mécanique de faible pouvoir.
TOILE D'IRLANDE : Véritable toile d'Irlande pour draps, entièrement blanchie, 2 verges de large, 0.46 par verge, 2¼ verges de large, 0.57 par verge ; Serviettes pour enrouler, 18 pouces de large 0.06 par verge. Toile à surplis 0.14 par verge ; Epousseteurs depuis 0.58 par douzaine ; Serviettes en toile, pour verre, $1.14 par douzaine ; belles Toiles et Toile ouvrée, 0.17 par verge. Notre Long Cloth spécial, d'un fini satiné, depuis $2.06 par verge.
LINGE DE TABLE EN DAMAS D'IRLANDE : Serviettes de table pour poisson, 0.70 par douzaine ; Serviettes de table pour dîner, $1.32 par douzaine ; Nappes, 2 verges carrées, 0.60 ; 2½ verges par 3, $1.32 chaque. Nappes pour cuisine 0.25 chaque. Fortes serviettes "Huckaback", $1.03 par douzaine. Monogrammes, armoiries cottes d'armes, initiales, etc., tissés ou brodés. (Attention spéciale pour Clubs, Hôtels ou commandes de Messes).
CHEMISES SANS PAREILLES : et manchettes en pure toile, 4 doubles, $5.52 la demi-douzaine (sur mesure 0.48 en plus). Nouveaux dessins dans nos gazes Indiana, et nos flanelles Oxford qui ne rétrécissent point, pour la saison. Vieilles Chemises rendues aussi bonnes que neuves, avec les meilleurs matériaux pour bandes du cou, manchettes et devants, pour $3.36 la demi-douzaine.
MOUCHOIRS DE POCHES EN BATISTE D'IRLANDE : " Les Batistes de Robinson & Cleaver ont une réputation universelle.—*La Reine.*"—" Les Mouchoirs les moins dispendieux que j'ai vus."—*Sybria Home Journal.* Pour enfants 0.30 par douzaine, pour Dames, 0.54 par douz. ; pour Messieurs, 0.78 par douz. ; OURLES—pour Dames, 0.66 par douzaine ; pour Messieurs, 0.94 par douzaine.
FAUX-COLS ET MANCHETTES EN TOILE D'IRLANDE : FAUX-COLS. — Pour Dames, depuis 0.84 par douzaine ; pour Messieurs, 4 doubles, toutes les plus nouvelles formes $1.18 par douz MANCHETTES.—Pour Dames ou Messieurs, depuis $1.42 par douz. " Fabricants de surplis pour l'Abbaye de Westminster et les Cathédrales et Eglises du Royaume " " Leurs Faux ols, Manchettes et Chemises en Toile d'Irlande, etc., ont les mérites de l'excellence et du on marché."—*" Court Circular."*
SOUS-VETEMENTS EN TOILE D'IRLANDE : Un luxe maintenant à la portée de toutes les Dames. Chemises, garnies de broderies, 0.54 ; Robes de nuit, 0.94 ; combinaisons, $1.08 ; Trousseaux Indiens et Coloniaux, $45.88 ; Trousseaux de mariée, $30.00 ; Layettes d'enfants, $14.28. (Voyez la liste.)
N.B.—Pour prévenir les retards, toutes les commandes par lettres ou demandes de renseignements pour ce qui concerne les Echantillons, devront être adressées à ROBINSON & CLEAVER, BELFAST, IRLANDE.
AVIS—Méfiez-vous des personnes se servant de notre nom ; nous n'employons ni agents ni voyageurs.

Les Voir
C'est les Admirer.
Quand vous voyez notre assortiment de tapis, vous trouvez quelque chose à admirer. Si vous avez besoin de tapis, venez, nous aimerions à vous voir, mais nous ne voulons pas que vous achetiez contre votre gré. Nos qualités, patrons et prix sont attrayants.
Thomas Ligget, 1884 Rue Notre-Dame, 2446 Ste-Catherine, 175 à 179 rue Sparks, Ottawa, Ont.

Teintures a l'Huile
Island City

Votre Salon et votre Chambre à Coucher seront attrayants si vous vous servez des
Teintures à l'Huile Island City
pour la bordure du plancher
Les Peintures Preparees
ISLAND CITY
Sont recommandées par tous les peintres
P. D. DODS & CIE,
Entrepots et Bureaux—188 et 190 rue McGill.
Usines—274, 276 et 278 rue Saint-Patrice, Montréal.
TORONTO WINNIPEG MONTREAL.

Hotel Richelieu
Rue St Vincent
MONTREAL
Confortable. A proximité des chars et bateaux.
Prix populaires . . .
Tél Main 614. L. A. COTÉ, Prop.

Bell Tel. Main 2287.
L. Z. GAUTHIER, R. A. BRASSARD
Architectes & Evaluateurs
BATISSE BANQUE D'EPARGNE.
180 Rue ST-JACQUES, 8me Plancher. No 7. MONTREAL

Celery King
Pour l'Anemie

L'anémie est causée par l'absence de globules rouges dans le sang. Le Célery King fournira au sang de l'oxigène, nettoyera les intestins et reconstituera le système.
" Il y a deux ans je souffrais beaucoup de troubles féminins et j'avais des pertes de sang abondantes tous les mois, et des tumeurs se formaient dans la matrice. J'eus trois tumeurs en deux ans. Je me fis traiter par des médecins, mais ils ne me firent aucun bien, et je croyais être obligée d'avoir recours à la morphine. Les médecins me conseillèrent une opération dans le but d'enlever les tumeurs mais je me décidai à prendre le Célery King. J'en avais entendu parler si favorablement. J'en achetai deux paquets et je commençai à me sentir mieux par son emploi. Les tumeurs sont disparues et mon sang est dans une condition splendide. Le Celery King est un traitement superbe pour les femmes faibles.
25c le paquet. Chez les pharmaciens ou à la Woodward Medicine Co., Limited, 290 Rue Washington, Buffalo, N.Y.

Departement de la Voirie

Soumissions pour la fourniture de pierre à macadamiser, à être prise dans n'importe quelle carrière dans la Cité de Montréal.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, seront reçues JUSQU'A MIDI de JEUDI LE 28EME JOUR DE JUIN 1900, pour la fourniture et la livraison de 500 tonnes, plus ou moins, de pierre à macadamiser, dans la rue Moreau au nord de la rue Ontario, demandée par le Comité de la Voirie, de la Cité de Montréal.

Des devis et blancs de soumissions ainsi que toutes informations demandées, seront donnés au bureau de l'Inspecteur de la Cité, à l'Hôtel de Ville.

Aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les dits blancs de soumission.

Le Comité de la Voirie se réserve le droit de refuser la plus basse ou aucune des soumissions.

Ces soumissions seront ouvertes par le soussigné, en présence des parties intéressées, à la première séance du comité de la voirie, qui suivra la réception de ces soumissions.

(Par ordre)
L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 15 juin 1900. 95-2

INTERCOLONIAL RAILWAY

Soumission pour refaçonnage et agrandissement de la Gare actuelle de la Rivière du Loup, P.Q.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumission pour la Gare de la Rivière du Loup" seront reçues jusqu'à

VENDREDI LE 29e JOUR DE JUIN 1900

pour le refaçonnage et l'agrandissement de la gare actuelle de la Rivière du Loup, P. Q.

Des plans et spécifications peuvent être vus le et après le 18 juin, 1900, au bureau du chef de Gare, à la Rivière du Loup, et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où l'on peut obtenir des blancs de soumissions.

L'On doit se conformer à toutes les conditions de la spécification.

D. POTTINGER,
Gérant - Général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton N.B., 11 juin 1900. 93-11

PLUS TARD

Parfois, je t'imagine avec des cheveux blancs,
Avec un petit corps vieilli qui se dérobe,
Et qui s'indique à peine aux plis que fait la robe ;
Ta main sur moi se pose en gestes indolents.

Mais ton visage ancien transparaît sous tes rides ;
Tes yeux ont survécu, limpides et fleuris.
Tu ne regrettes rien, puisque tu me souris
Sous ton petit bonnet de tulle à larges brides.

Nous aimons respirer de lointaines odeurs ;
Le temps nous a guéris du désir et des fièvres.
Toute parole est pure en passant par tes lèvres
Même nos souvenirs ont d'exquises pudeurs.

Le monde autour de nous s'apaise et s'atténue ;
Les couleurs et les bruits, tout se voile et s'éteint.
Chaque jour, notre corps nous semble plus lointain.
Je te vois telle enfin que je t'ai méconnue.

Comme nous étions fous ! Que de baisers perdus !
Nos âmes d'autrefois étaient deux étrangères.
Et ne cherchaient, dans les étreintes passagères,
Qu'un égoïste espoir de frissons éperdus

Dans le fauteuil où la vieillesse nous enchaîne,
Purs et libres de tout ce qui nous séparait,
Le meilleur de notre âme à présent s'apparaît,
Et nous nous comprenons devant la mort prochaine.

ANDRE RIVOIRE.

Le Coin de... Fanchette

CHRONIQUE DE LA MODE

Il est un proverbe bien connu qui nous assure que "rien n'est nouveau sous le soleil" ; le parodiant, nous pourrions dire, avec moins de justesse que : "rien n'est nouveau dans le domaine de la mode". Forcément on revient aux anciennes formes ; toujours créer est chose impossible, du vieux on fait facilement du neuf avec un peu de goût et d'imagination. En examinant avec attention les modes d'aujourd'hui et celles d'autrefois, on s'en rend bien compte. Ainsi, regardez les manches dernier genre : avec surprise vous constaterez que nous revenons à la manche pagode qui fit autrefois le bonheur de nos grand'mères. Nombre de vieux portraits de famille vous en feront voir toute la grâce.

Un bras rond et potelé paraît encore cent fois plus joli quand il sort d'un fouillis de volants et de dentelle ; les jolies femmes de jadis le savaient bien et nos contemporaines, encore plus savantes dans l'art de la toilette que leurs devancières, ne veulent pas laisser tomber dans l'oubli la manche pagode. Elle nous revient donc, mais légèrement modifiée, toujours collante de l'avant-bras, un peu moins large du bas, ce qui lui permet de s'harmoniser d'une façon plus complète avec la toilette générale. En effet, les premières manches pagodes étaient accompagnées de jupes très larges, supportant même la crinoline ; pour cette raison, leur ampleur était bien plus importante et se justifiait tout naturellement.

Savez-vous quelle est la dernière nouveauté en fait de chapeau ? Non, peut-être ; eh bien, sachez qu'il est du dernier "chanto-clair" de porter le chapeau sans calotte, qui rappelle un peu la coiffure des Annamites et en porte le nom du reste. Le chapeau annamite est une sorte de galette en paille, plutôt fine ; le milieu est légèrement pointu ; on le garni dessus avec des guirlandes de petites roses, des branches de fleurs délicates et menues, telles que la simple pâquerette, le bouton d'or, la provenche, le bleuet, le coquelicot. Et le chignon, où se casera-t-il, pensez-vous ? C'est bien simple, dessous, le chapeau est garni d'une barrette indiquant le tour de tête et formant le coiffant ; des fleurs reposent encore sur les cheveux ou bien ce sont des drapés de tulle ou de mousseline de soie qui encadrent à ravir le visage.

Les timides qui n'oseraient point adopter d'emblée cette mode quelque peu excentrique sacrifieront quand même au goût du jour en choisissant la grande calotte large, haute à peine de deux ou trois doigts et de forme béret. Avec ce genre de calotte la garniture en drapé se fait beaucoup plus qu'une autre ; sur le sommet du chapeau à l'endroit qui relève, se disposent de longues plumes qui sont, suivant la destination de la coiffure habillée ou non, ou d'autruche ou de simples plumes-couteaux, très longues et recourbées, de sorte qu'elles suivent le mouvement du drapé et font un ensemble très harmonieux.

Voici que les rayons du soleil commencent à se faire sentir avec une intensité qui réclame des précautions à prendre. La première de toutes consiste à se munir d'une ombrelle et dans le choix de celle-ci il faut être très circonspecte, car le reflet de certaines teintes est absolument désastreux pour la beauté du teint. Ainsi, avisez-vous de prendre une ombrelle bleue, jaune, citron ou verte. Un rayon de soleil derrière ce transparent, et votre visage apparaîtra blafard et sans couleurs, tandis que, si vous jetez votre dévolu sur une ombrelle rouge, rose ou cerise, immédiatement votre figure d'éclairera d'une façon charmante, et le rose de votre ombrelle ajoutera encore à votre carnation naturelle.

En dehors de ces teintes franches, le genre fantaisie se fait encore beaucoup l'écossais est très prisé, les petits damiers noirs et blancs ne le sont pas moins, les rayures de toutes sortes, les imprimés, tout se fait. Beaucoup de belles ombrelles sont recouvertes de tulle ou de mousseline de soie ; on les plisse ou on les bouillonne, on les termine par un volant très flou. L'intérieur de l'ombrelle est quelquefois aussi joli, et même plus, que l'extérieur. En effet, on le garnit très souvent avec de la mousseline de soie ruchée très fine, ce qui fait au visage un cadre vaporeux et gracieux au possible.

Si vous avez de l'an dernier une ombrelle défraîchie vous pouvez la recouvrir de mousseline de soie à l'intérieur et à l'extérieur. Ainsi elle fera l'effet d'une neuve. Les manches d'ombrelle offrent, cette année comme les années précédentes, une grande variété dans la forme et le genre. Beaucoup de manches en bois naturel parfumé, qui laissent à la main une odeur très douce et très discrète. A côté de la simplicité, nous avons le luxe le plus grand ; la bijouterie ne perd pas ses droits en cette partie de la toilette féminine et nombre de manches d'ombrelles sont de véritables bijoux où les pierres précieuses s'enchâssent pour le plus grand bonheur des bijoutiers et le malheur de notre bourse.

LES JUPES NOUVELLES

Bien qu'elle ne soit déjà plus la plus nouvelle, la jupe à plis est très favorisée de la mode. Toutes les femmes, sans exception, auront voulu en avoir au moins une ; après elle, vient la jupe tailleur, moins fourreau qu'on ne la faisait cet hiver, les étoffes légères se prêtant moins que le drap au moulage des formes ; puis viennent deux autres sortes, les deux dernières, la jupe à fronces, et, enfin, celle drapée.

Celle que l'on voit le plus est, à beaucoup près, la robe à plis. C'est la première jupe façonnée qui ait succédé à celle plate et unie. On s'est jeté dessus avec frénésie. On ne l'abandonnera pas de sitôt, malgré l'engouement qui a lieu en sa faveur, à cause de l'immense variété que l'on peut en tirer. Quels que soient les plis choisis, le tablier de devant doit rester plat et très étroit. C'est pourquoi les plis commencent, généralement, avant les hanches. Tantôt il y en a tout autour, tantôt des espaces unis les séparent. Cette dernière manière convient mieux aux personnes fortes, que l'abondance des plis grossirait par trop. Les larges plis sont moins nouveaux que les tout petits. Et ils deviennent plus communs. Les tout petits plis étant, en conséquence de leur étroitesse, beaucoup plus abondants, demandent un grand travail et rendront la jupe moins banale et moins répandue. Jusqu'ici, les plis grands ou petits, écartés ou rapprochés, tombaient droit du haut en bas ; une manière, toute nouvelle, consiste à les poser en travers ou en fichu, pris dans la jupe qui est taillée en forme. Ce modèle, plus original que joli, n'a guère que l'attrait de la difficulté : cela ne rend jamais un travail régulier, les biais laissant inévitablement du jeu au-dessus du petit pli piqué.

Le costume tailleur s'est aussi emparé des plis et, pour une fois, a pu, grâce à leur concours, faire de la fantaisie. Mais le vrai costume tailleur, courant, pratique, de tout aller, a la jupe plate, unie, avec le gros pli Watteau double derrière, ou alors celle-ci est collante, s'attachant devant, sous la patte du tablier.

Les plis devaient, inévitablement, donner naissance aux fronces. La jupe froncée est plus nouvelle. Elle va amener presque autant de variétés que la jupe à plis. Mais gare aux personnes fortes. Celles-ci ne pourront guère l'adopter, excepté dans les tissus extrêmement amincissants. C'est l'apparition des jours de chaleur, qui, écartant la jupe fourreau de drap, amène la jupe froncée, pour laquelle on ne choisit que tissus légers, foulard, crépn, gaze, barège, voile,mousseline, etc.

Jamais la robe froncée n'est tout à fait paysanne, c'est-à-dire qu'elle n'est pas froncée tout autour. Toujours le tablier devant est, sinon tout à fait tendu, du moins vague, mais sans ampleur. Les fronces commencent alors à droite et à gauche, avec des intervalles réguliers, et l'ampleur de ces fronces, qui tombent librement jusqu'au bas de la jupe, est une façon élargissante qui nous étonne un peu, après la platitude du fourreau. On n'y est pas encore habitué.

Enfin, vient la jupe drapée. Les plis amenant les fronces, qui ne sont, elles-mêmes, autres que des plis irréguliers et vagués, les fronces devaient faire naître les drapés. Ceux-ci ne sont encore que très modérés, plutôt indiqués par un mouvement que précisés par une chute ou une avalanche d'étoffe. Ici, c'est un léger relevé du lez de devant qui, au lieu d'être fixé sur les hanches, a conservé l'ampleur et est ramené derrière en un petit bouquet qui donne naissance à un nœud ; là, c'est une tunique qui, au lieu d'être ronde et plate comme furent celles fourreau, se relève à peine de côté par un chou ou des pans de rubans, laissant voir le bas d'une seconde jupe ; ailleurs, c'est le dessin, à peine indiqué, de deux paniers qui accompagnent les hanches ; ou enfin, derrière, l'étoffe, laissée plus longue au milieu, est relevée de place en place pour aboutir à une petite chute finale simulant une ceinture ou les pans d'une écharpe. Comme on le voit, la lutte s'ouvre, sur le champ de la mode, entre les robes tout à fait plates et les robes flottantes.

Si l'on veut un conseil précis et pratique au sujet de savoir lesquelles enfonceront les autres, écoutez bien ceci : la mode de l'été va se développer sur une profusion d'ampleur. Les plis seront abondants, les fronces ne font que commencer à se répandre et les drapés s'élargiront. Tout cela sera en rapport avec les tissus légers, vaporeux, faits en vue des jours de chaleur. Mais, dès qu'avec l'automne les jours redeviendront frais, les jupes redeviendront plates, très collantes, tellement ajustées que la robe princesse sera le type, non seulement des robes de ville, mais aussi, et surtout, des robes du soir. Aussi, si nous voulons avoir l'agrément de la variété, profitons de cette fantaisie estivale, qui autorise pendant quelques mois un peu de marge après qu'elle avait exigé l'étroitesse absolue.

Donc n'épargnons plus les robes ainsi faites et portons-les sans trêve ; car, une fois écartées, elles ne sont pas sûres de revoir le jour de sitôt. Et nous reprendrons ensuite avec un nouveau plaisir ce que nous avions abandonné, c'est-à-dire la robe qui dessine exactement les formes, robe qui nous a scandalisées, tout d'abord, mais à laquelle nous nous sommes enfin habituées. L'œil ne la voit plus de la même manière ; car, si excentrique que soit une façon, dès qu'elle se généralise, elle cesse d'être "extravagance" pour devenir "mode", c'est-à-dire coutume ou loi !

Le chapeau-claque se porte toujours et continue à être très bien porté si l'on veut considérer que ses fidèles sont les principaux souverains de l'Europe et les membres les plus anciens du corps diplomatique. Lors d'une réception dans une ambassade, il y a moins d'un mois, à Paris, on a pu compter trois ou quatre chapeaux mécaniques entre les mains de très hauts personnages.

Donc, que ceux qui veulent porter le claque, l'arborent sans honte. Ils auront du courage en bonne compagnie.

Cela n'empêche qu'au point de vue "mode", le haut de forme en soie est tellement indiqué que tous les vestiaires d'installation moderne ont des emplacements pour le recevoir, parce qu'on entre dans les salons, tête nue et mains libres, en réception restreinte, — et qu'on garde son chapeau, — affreusement gênant du reste, — dans les cohues des raouts. C'est absurde... Espérons que ce nouveau "chic" passera bientôt. Je fais des vœux pour le claque si pratique, ou pour la coiffure qui en sera le succédant. — si tant est qu'on aime le changement.

Les "chapeaux de dames" seront moins susceptibles, j'espère, et j'oserai en parler avec plus de liberté. Disons donc bien vite que les pailles souples, rustiques, mal blanchies, sont en faveur. Le "Rafia" plaît beaucoup. Pour garniture, des nœuds, des tortillons de ces pailles souples comme des étoffes. Des fleurs énormes ou toutes petites, telles que le "Gypsophie", très coûteux à cause de la délicatesse d'exécution qu'il exige. Des mousselines peintes à la gouache et du bijou sous forme d'épingles, de boucles de motifs divers. Tendance générale vers la largeur plutôt que vers la hauteur.

(1). — TOILETTE EN VOILE BLANC, GUIPURE BLANCHE ET TAFFETAS ORANGE. Jupe plissée à plis accordéon montée sur un fond de jupe. Corsage cuirasse en guipure fermé sur l'épaule et sous le bras, orné à gauche d'un nœud de tulle blanc retenu par deux pans. Ceinture et col drapés en soie. Manches unies recouvertes de guipure terminées par un volant de mousseline de soie. Chapeau drapé en tulle orné de grosseilles en grappe avec son feuillage. (2). Toilette en cover coat beige très pâle et taffetas blanc. Jupe plissée à plis ronds derrière et petits plis sur les côtés agrémentés de boutons. Corsage plissé formant des dents, ouvert sur un gilet orné de boutons. Plastron et jockey de manche en taffetas. Col droit plissé. Manches ornées de piqûres. Ceinture ronde en satin noir. Chapeau en paille garni de velours noir ; bouquet de violettes et plume peinte. (3). Toilette en foulard rouge à pastilles noires, mousseline de soie noire unie et brodée. Jupe ronde découpée à créneaux bordée d'une ruche de mousseline de soie. Cette jupe, fendue sur le côté, laisse voir une jupe plissée en mousseline de soie posée sur un fond de jupe. Corsage plissé à plis surmonté d'un col droit. Ceinture en ruban de velours nouée de côté. Manches plissées. Toque pailletée de noir, ornée de mousseline de soie et d'une aigrette. (4). Nouvelle coiffure. Les Nattes de chaque côté sont retenues par des motifs de strass ou d'écaille, à gauche ailes de dentelle d'or, très fines et très légères.

CAUSERIE

Vertu feminine

Quand bien même une femme aurait réussi à orner son âme des plus belles vertus, quand bien même sa charité serait inépuisable, son humilité absolue, son dévouement sans limite, il lui resterait encore quelque chose à acquérir ; quand bien même son esprit serait juste, sage, profond, alerte, ses connaissnces étendues, ses goûts artistiques développés, il lui manquerait une qualité essentielle : la beauté et le charme.

Vous allez certes vous récrier, mes fidèles adeptes qui venez chaque semaine chercher dans mes causeries, une morale austère et des encouragements au stoïcisme.

"Quoi exiger de nous la beauté, est-ce possible ? elle nous est donnée ou refusée gratuitement, nous ne pouvons rien faire pour l'obtenir ; et d'ailleurs est-ce une vertu ?"

Oui, c'est une "vertu" dans le sens où je vais vous l'indiquer, et cette vertu spéciale peut s'acquérir en partie.

Je me rappelle fort bien qu'au début de mes études philosophiques j'étais franchement scandalisée par les cours dans lesquels on nous entretenait de nos devoirs envers notre corps ; je trouvais inutile et inférieur de nous encourager à soigner notre personne, à entretenir la souplesse de nos membres, la grâce de notre visage, et il me semblait que la véritable vertu devait mépriser totalement ce culte du "moi" physique.

Vous en êtes peut-être encore à ce point, vous que j'étonne par le sujet de cette causerie ? Je vais alors vous indiquer le chemin que j'ai fait depuis.

En étudiant le rôle de la femme dans l'humanité, on se rend vite compte qu'il doit être fait de grâce douce, de charme pénétrant ; son influence bienfaisante sur son mari, sur ses enfants, sur son entourage, ne s'exerce-t-elle pas avec une toute-puissance plus complète, si à l'autorité de sa perfection morale elle ajoute l'harmonie de sa perfection physique ? Si, évidemment.

La femme doit être le repos des yeux comme celui du cœur, elle doit plaire sans cesse, être gracieuse sans répit.

Cette obligation, d'ailleurs, n'exclut aucune des autres, et je pourrai presque dire que la femme doit avoir toutes les qualités de l'homme avec la beauté et le charme en plus.

Je ne parle point ici d'un profil régulier, d'une taille de déesse, d'un pied mignon, ceci ne peut s'acquérir et par suite n'est point obligatoire. Mais que de qualités la nature nous a données et que nous ne savons ni utiliser, ni mettre en valeur !

Tenez, à l'instant même où vous me lisez, êtes-vous réellement la femme soucieuse de sa beauté, qui a pensé à rehausser sa personne de tout ce qui lui est permis de faire ? Je vois votre coiffure négligée et peu seyante, de longues mèches qui pendent dans votre cou, je vois votre col élargi au lieu d'être maintenu par un ruban qui éclaircirait votre teint ; vos sourcils sont froncés, votre dos sans grâce, les plis de votre robe retombent mal, vos ongles sont noirs, mal taillés, vos pieds nerveusement repliés sous vous, les coins de votre bouche retombent maussades.

Je m'arrête, il me suffit que vous vous reconnaissiez dans ce portrait peu flatteur.

Tout à l'heure, vous allez vous lever d'un mouvement brusque, vous frapperez une porte sans douceur, vous aurez des gestes anguleux, des tressaillements nerveux dans le visage, etc...

Eh bien, ne sont-ce pas là des choses faciles à éviter ? Avec un peu d'attention et d'étude ne pourriez-vous pas arriver à l'harmonie de l'attitude et du geste, à la joliesse du visage, à la grâce de l'ensemble, en un mot à ce charme exquis qui fait la femme ?

Et vous dire comment, ce n'est pas mon (affaire)

D'ailleurs, chacune trouvera en elle, bien vite, le guide de légitime coquetterie, qui la dirigera dans ce sens ; puis tout ce journal n'est-il pas fait pour cela ? et mon amie Liselotte ne vous ménage pas les bons avis, les merveilleuses recettes pour être charmantes et pleines de grâces.

Mon rôle à moi est simplement de vous montrer comment on peut, on doit, se livrer à ce travail d'embellissement de soi-même, vers un but moral, qui est de remplir entièrement le rôle féminin qui vous est dévolu. Certes, il ne faut donner à cette étude que le temps qui lui convient, mais il ne faut pas la négliger "sous prétexte de vertu."

Mon exhortation conduira les âmes trop austères au chemin plus gracieux où elles deviendront souples et "plus femmes" ; elle relèvera les préoccupations vaniteuses des plus coquettes et sanctifiera en quelque sorte leurs efforts, en leur donnant un objet plus moral : être belle, pour être plus agréable.

Mais toutes, n'oubliez pas l'idéale beauté définie par les anciens : "Mens sana, in corpore sano," c'est-à-dire : une âme saine, dans un corps sain.

PETITS USAGES

Comment doit-on manger les œufs à la coque et les œufs sur le plat ?

Les œufs à la coque se mangent à la petite cuiller : l'œuf étant ouvert, on se sert de la petite cuiller qu'on enfonce légèrement, pour en manger le contenu, peu à peu ; on mange en même temps quelques menus morceaux de pain, beurrés au couteau. Mais il faut bannir l'usage des "mouillettes", qui ne peuvent être admises que dans la stricte intimité.

D'ailleurs, leur emploi n'a rien d'élégant, et le transport des parties d'œuf liquides de l'œuf jusqu'à la bouche ne se fait pas sans danger d'accidents, à l'extrémité de cette petite bande de pain.

Il ne faut pas prendre la coquille dans la main gauche, pour en racler les dernières parcelles avec la cuiller et le nettoyer pour ainsi dire.

L'opération terminée, on pose la coquille sur l'assiette à côté du coquetier, souvent aussi on la brise discrètement avec sa cuiller, mais ce n'est pas nécessaire et cet usage est plutôt ancien.

La petite coupelle, enlevée de l'œuf (pour l'ouvrir) avec le couteau,peut être laissée sur l'assiette sans la manger; ce "dédain" n'est pas obligatoire; on peut, au forcé, la mettre dans le creux de la main gauche et la vider avec la petite cuiller, mais cela seulement si la coupelle est grosse, si elle est petite, la laisser.

On ouvre l'œuf à la coque, par le bout que l'on veut; il n'y a plus,heureusement, de controverses sur de telles pointes d'aiguilles; par le gros bout c'est plus commode, voilà tout.

Le sel est mis dans l'œuf avec la petite cuiller, non pas la petite cuiller de la salière, entendons-nous,mais avec la sienne propre.

—o—

Les œufs sur le plat se mangent à la fourchette ; je sais bien qu'il y a peu de parties assez résistantes pour être piquées à la fourchettes ; les autres se mangeront avec un morceau de pain petit, placé dans l'assiette, dans lequel on pique la fourchette et qu'on porte à la bouche avec la fourchette. Cette opération peut se renouveler deux ou trois fois, au plus.

Et le reste? Le reste, s'il y en a un, il faut "courageusement" l'abandonner, voilà tout.

—o—

Les asperges "ne se mangent pas à la main" ; on en coupe l'extrémité tendre à la fourchette et au couteau ; cette extrémité se coupe en deux ou trois petits morceaux successivement, et chacun d'eux ensuite, piqué par la fourchette, est trempé dans la sauce placée en un coin de l'assiette, puis porté à la bouche.

Le procédé qui consiste à saisir l'asperge de la main droite, à tremper le bout dans la sauce et à mordre à même, pendant que l'eau chaude coule dans le bras et que les filaments pendent de la bouche, est à la fois antiesthétique et antisociable.

Recommandez bien à la cuisinière "d'éplucher" les asperges au lieu de les gratter. Elles perdront toute amertume et on pourra les manger plus haut.

Pour transporter les asperges du plat sur son assiette, il est bon d'avoir une pince spéciale, dite pince à asperge, large, courte et solide.

—o—

A la saison des fruits, il est bon de vous répéter encore combien l'adresse pour manier la fourchette et le couteau à dessert est une marque de bonne éducation. Il faut s'y exercer dans la solitude, afin d'être habile quand on le fait en public.

La poire, la pomme se coupent en quartiers ; le fruit est tenu verticalement sur l'assiette de la main gauche, et tranché avec le couteau, de la main droite.

On pique alors avec la fourchette un quartier par l'intérieur; et, tenant la fourchette verticalement de la main gauche, on pèle le quartier avec le couteau, de la main droite, en l'air, à 50 centimètres environ au-dessus de l'assiette.

Le quartier étant pelé, on le pose sur l'assiette, on le coupe, avec la fourchette, main gauche, et le couteau, main droite ; on en mange les morceaux à la fourchette.

Les raisins se mangent à la main, grain à grain, pris de la main droite à la grappe, maintenue par la main gauche, sur l'assiette ; les peaux et les pépins sont discrètement placés dans la main droite portée devant la bouche en cornet et posés sur l'assiette.

Les groseilles, cassis, servis égrenés, se mangent à la cuiller; s'ils ne sont pas égrenés, on peut égrener soi-même quelques grappes sur son assiette avec sa fourchette à dessert.

Je sais bien que parfois ces instruments, fourchettes et couteaux à dessert manquent.

On peut s'en passer au surplus; mais ce que je vous recommanderai d'une façon générale, c'est de manger les fruits discrètement, proprement, sans excès, comme si vous aviez peur de vous salir les doigts.

Quand bien même elle n'a pas ces instruments nécessaires, une personne de bonne compagnie se reconnaîtra aisément à sa manière de tenir les fruits, non à pleine main, mais du bout des doigts.

Pour avoir "l'air bien élevé", il faut observer ces prescriptions "naturellement", c'est-à-dire paraître si habituée à ces précautions gracieuses, qu'on les prend de soi-même, sans y songer. En un mot, pensez-y et ayez l'air de n'y pas penser.

LISE.

LES SECRETS DE LA MENAGERE

POUR COUPER LE VERRE

Si l'on veut couper un tube, un goulot de carafe ou de bouteille, ou tout autre corps rond en verre, on prend une pierre à fusil formant une angle bien aigu, et, avec cette pierre, on trace une ligne circulaire à l'endroit où l'on veut faire la coupure.

On prend alors un long fil coupé, dont on fait deux tours sur la ligne circulaire que l'on atracée ; on met le feu au fil et on le laisse brûler. Lorsque le fil est brûlé, et que le fil est encore chaud, on verse sur cette partie brûlante de l'eau froide ; aussitôt les deux parties se détachent comme si l'on avait sectionné avec des ciseaux.

POUR LE NETTOYAGE DES USTENSILES

Lorsque des ustensiles en tôle de fer, casseroles ou autres, ont été noircis par le feu, on peut, pour les remettre en état, se servir de la forme suivante :

On mélange de la cendre de bois avec de l'huile ordinaire, de manière à former une pâte. On applique cette mixture sur l'ustensile à nettoyer et l'on frotte vigoureusement avec un chiffon de laine. Au bout de quelques instants l'objet redevient comme neuf.

PROGRAMME DE $2.00

Le programme de dimanche prochain au Parc Sohmer vaut certainement $2.00 ; cependant, le prix d'entrée n'est que de 10 cts.

LA FEMME DANS LA FAMILLE

J'hésite à aborder un sujet pénible. Mais il s'agit, d'ailleurs, d'une exception rare, heureusement : ce chapitre s'adresse à un très petit nombre de mères.

Toutefois, il en existe quelques-unes, parmi elles, qui, en voyant grandir leur fille, ne peuvent s'empêcher de faire un triste retour sur elles-mêmes. Leur enfant arrive à cet âge triomphant de la jeunesse, justement à l'heure où commence le déclin pour la mère. Et c'est avec cette douleur qu'elles comparent leurs traits qui se flétrissent à ce frais visage de jeune fille.

Oui, tout en étant attachées à leurs devoirs, elles souffrent, ces malheureuses femmes, de voir l'attention se détourner d'elles pour se porter sur cette enfant, dont la beauté est rehaussée du charme si puissant de la jeunesse.

Et alors, ces mères qui sont pourtant d'honnêtes femmes, qui ont même de la tendresse pour leur fille, deviennent, sans s'en apercevoir, tracassières, grognons, injustes. Une certaine froideur tombe entre la mère et la fille, celle-ci ne comprend pas pourquoi elle lit moins d'affection dans les yeux de sa mère ; la mère reproche muettement à sa fille d'accaparer tous les regards.

Du reste, elle ne se rend pas un compte exact de son injustice. On ne sait ce qu'elle a, on s'étonne autour d'elle sans deviner. On accuse les nerfs de ce changement de caractère.

Non, c'est sa vanité qui est malade. Elle avait ce travers d'accorder beaucoup d'importance aux flatteries mondaines,elle en jouissait trop, elle en vivait. Elle est, certes, restée irréprochable, mais il lui était doux d'entendre dire : "Voilà la belle Mme X ", de sentir le poids des regards admirateurs, de posséder, sur les autres femmes, cette supériorité si enviée de la beauté.

Mais voilà que l'attention se partage. On dit :

—Oh ! la jolie fillette ! c'est la fille de la belle Mme X .

Puis :

—Oh la délicieuse jeune fille ! c'est la fille de Mde X... Ne trouvez-vous pas celle-ci un peu vieille ?

Eh oui ! elle vieillit un peu... De toute la jeunesse de sa fille. Et la pauvre femme souffre cruellement. Et cette souffrance, qui a une vilaine cause, l'enlaidit.

Les femmes s'épargneraient ces retours en arrière et ces déceptions si elles dédaignaient un peu plus "le monde" et les hommages: si elles restaient un peu plus au foyer et vivaient davantage pour l'époux et les enfants.

Elles se réjouiraient alors franchement de voir grandir leur fille; elles admireraient, heureuses, sa beauté naissante. Elles laisseraient tout regret de leur beauté, en contemplant avec amour leurs charmes disparus, dans ceux de leur enfant.

Il faut prendre ces sentiments de bonne heure; se dire courageusement.

—Ma beauté passera comme l'herbe des champs.

Puis porter ce jugement sur soi-même, avec une résignation souriante:

—Mon temps est passé.

Cette philosophie est facile à pratiquer quand on n'a eu qu'un but: plaire à un seul, au compagnon de route, au père aimé de ses enfants. Celle qui s'est peu souciée de l'admiration des indifférents, appuyée sur le cœur du mari adoré, trouve doux de lui dire.

—Entends-tu, comme on trouve notre fille charmante?

Lui, répond:

—C'est parce qu'elle te ressemble.

Et une joie pure, une joie sans mélange inonde le cœur maternel, car il lui reste le seul hommage qu'elle ait désiré.

Alors, aucun nuage ne peut se glisser entre la mère et la fille, et le ciel se réjouit.

Il est tellement triste, contre nature, de voir qu'une mère puisse repousser sa fille! Elle, qui sait les épreuves qui attendent la femme, elle commencerait à meurtrir ce cœur qui souffrira sûrement dans l'avenir, puisque c'est la condition de l'humaine nature! Elle priverait son enfant — une femme faible comme elle — du seul amour que la Providence ait fait complètement désintéressé,si protecteur,si invincible!

Une mère qui n'aime pas sa fille est une véritable monstruosité, le regard se détourne d'eux avec angoisse, avec stupeur. Mais grâce à Dieu, c'est bien rarement qu'on rencontre une telle exception!

Baronne STAFFE.

LES SOINS DES VETEMENTS

Pour conserver longtemps la fraîcheur et la bonne forme des robes, corsets, des bottines, il est indispensable de changer complètement de vêtements quand on rentre chez soi et de s'occuper aussitôt des vêtements que l'on quitte.

Les robes resteront suspendues quelques heures dans le cabinet de toilette avant d'être enfermées dans l'armoire qui leur est destinée, le corsage sera placé à l'envers sur le dossier d'une chaise ou sur un porte-manteau arrondi. Les vêtements quels qu'ils soient ne doivent jamais être accrochés par l'étoffe dont ils sont faits : cela leur donne de vilains plis ineffaçables ; si on ne veut pas les étendre sur un porte manteau arrondi, on aura soin de les pourvoir d'attaches en lacet de soie assorti à la doublure, ou en lacet de coton blanc.

Les jupes seront accrochées par deux cordons, placés de chaque côté de la ceinture, il ne faut jamais les retourner à l'envers : on les enveloppe ainsi que le corsage, dans de grands sacs de percaline glacée, coulissés au-dessus du portemanteau.

Les devants de corsage en étoffe légère et claire seront recouverts d'un papier de soie épinglé ; on les brosse délicatement avec une brosse douce. Le drap et les lainages se brossent avec une brosse de crin, le velours avec une brosse de chiendent, on l'essuie avec une flanelle pour qu'il ne se marbre pas ; le satin et la soie se brossent avec une brosse douce faite de petits rouleaux de flanelle juxtaposés.

La plupart du temps les flanelles lavées à la maison jaunissent, deviennent sèches, se drapent, se rétrécissent et se rétrécissent ; voici trois recettes qui permettent de laver des flanelles en évitant ces inconvénients :

1. On coupe dans une terrine et le plus fin possible du savon de Marseille, une demi livre suffit si l'on n'a que quelques objets à laver, — puis on jette sur le savon de l'eau bouillante et l'on bat avec une cuiller de bois, afin de faire une mousse épaisse; on trempe et on agite la flanelle pendant quelque temps dans cette eau bouillante; si on ne parvient pas à la nettoyer complètement sans la frotter, on la met dans une etrrine vide pour lui donner très vivement un coup de savon, on rince à l'eau aussi souvent qu'il est nécessaire pour que l'odeur du savon disparaisse complètement; on repasse la flanelle encore humide. L'important est de faire vivement le savonnage et le rinçage.

2. — Faire dissoudre dans de l'eau une poignée de carbonate de soude, agiter les objets dans ce mélange en évitant autant que possible de les frotter ; les masser avec les mains s'il est nécessaire pour les nettoyer complètement. Rincer à l'eau tiède ; repasser humide.

3. — Mélanger dans une terrine de l'ammoniaque et de l'eau tiède une cuillerée d'ammoniaque par litre d'eau, agiter la flanelle dans ce mélange; si après dix minutes elle n'était pas tout à fait propre, l'enduire de savon de Marseille, et la manier sans la frotter dans l'eau ammoniaquée, rincer à l'eau froide, repasser humide.

MEDECINE PRATIQUE

Les personnes atteintes de bronchites invétérées qui toussent et crachent sans cesse, été comme hiver, peuvent guérir en employant la poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obtenu une récompense de 15,000 fr., calme instantanément et guérit l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'essoufflement et la toux des vieilles bronchites.

Prix de la boîte 60 cents (par la poste, 65 cents). Pharmacie Décary, 1688 rue Ste-Catherine, Montréal.

ANTOINE ALBOLAT
=L'art d'Ecrire=
ENSEIGNE EN 20 LECONS
Quatrième Edition
90 cts, 5 cts extra par la poste
Librairie CHAPMAN,
2407 Rue Ste-Catherine, Montréal

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Mariage Secret

36 (Suite)

Il devenait célèbre... Le champ de ses expériences et de ses recherches grandissait tous les jours... il allait être débordé par cette poussée en avant... à laquelle il ne suffirait plus ...et qui bouleversait déjà les académies et les universités.

Et cependant, chaque jour, il s'arrachait à ses travaux... Le soir venu, il trouvait quelques heures... et il venait les passer rue de la Tour, attiré par un aimant qu'il ne soupçonnait pas lui-même, un aimant qui le ramenait à cette table de famille... dans cette salle à manger tiède au corps, chaude au cœur, où, dès qu'il ouvrait la porte, il entendait une petite voix d'enfant s'écrier :

—Le voilà !...

...Où Rosalie, de sa cuisine, faisait écho en bougonnant...

—C'est pas dommage !

Où la maman levait les yeux de dessus son éternel tricot pour lui dire dans la joie de son orgueil :

—Bonjour monsieur grand !...

Où la voix musicale de cette exquise jeune femme l'accueillait de ces simples mots qui l'enveloppaient d'un frisson de plaisir :

—Bonjour, monsieur Claude...

Et il ne se doutait pas, — ô candeur de ces hommes de sciences,—que tout ce qu'il trouvait là de reconfort de l'âme, de repos de l'esprit, de détente des nerfs, tout cela... c'était un charme opéré par une humble magicienne...

Il ne s'apercevait pas que si, par hasard, quand il entrait, madame Castéras était encore chez elle, la petite salle à manger, aussitôt, lui semblait moins tiède au corps, moins chaude au cœur...

Il ne voyait pas qu'au moment où, ces jours-là, par la porte donnant sur l'ombre du jardin, la jeune femme entrait doucement, — sa beauté brune semblait alors apporter avec elle un rayonnement dont il restait ébloui...

Elle était si délicieusement belle, à présent, cette Manuèle...

Le temps qui accomplit, implacable, son œuvre de paix sinon d'oubli,— le temps n'avait passé là que pour calmer ses douleurs chaque jour plus lointaines, — pour cicatriser des plaies chaque jour moins saignantes...

Plus de deux ans s'étaient écoulés depuis le commencement de ce récit...

Avec l'apaisement... avec la résignation... avec, surtout, les joies intimes que lui donnait cette petite Rolande qu'elle adorait... qui, pour elle, à présent, avait tout remplacé... Manuèle épanouissait la floraison de son admirable beauté.

Jamais elle n'avait été si exquise qu'au moment où elle atteignait ainsi à sa vingt-deuxième année... où le contact de Paris lui avait donné cette discrète élégance qui rehaussait encore son charme de brune à la peau ambrée...

Et ce charme, c'était bien, en effet, celui qui, chaque soir, attirait, rue de la Tour, le docteur Claude.

.....

C'est à ce moment, qu'après quelques confuses rumeurs avant-courrières de la tempête — éclata le coup de foudre de la guerre de 1870.

Coup de foudre dans ce laboratoire de la Faculté de médecine, où Claude vivait si complètement isolé des clameurs de la politique...

Coup de foudre aussi, dans cette petite maison de la rue de la Tour, où n'arrivait l'écho d'aucun bruit de la rue.

Tout d'abord on avait espéré...

On avait cru à une dernière aventure qui se terminerait, comme tant d'autres téméraires équipées impériales, par un rapide succès...

Quelques jours suffirent à dissiper les illusions.

Les premières hostilités furent les premières déceptions.

Et, pendant que, sur son passage, la cohue criait : A Berlin !... à Berlin !... Claude était rentré au logis.... préoccupé... inquiet...

—Eh bien !... qu'as-tu donc, mon grand, qu'arrive-t-il encore ?...

—J'ai peur, avait-il répondu d'une voix soucieuse, j'ai peur de ce que je vois... de ce que j'entends...

Et sa mère ne lui en avait pas demandé davantage... Cette peur... elle était maintenant dans leur pensée à toutes...

Et, mauvais présage, madame Richault-Darbon venait d'envoyer à tout son personnel la lettre-circulaire suivante :

"En raison des graves événements actuels, les vacances commencées depuis quelques jours se prolongeront jusqu'à nouvel avis. Une seconde lettre indiquera, le moment venu, la date de la rentrée des classes..."

Et quelques jours après, c'étaient Reischoffen, Forbach... Sedan... l'invasion... la déchéance de l'empire... la patrie en danger...

Et voilà que Paris bloqué était séparé du monde... Le siège commençait...

Le moment était venu où tout citoyen paie de sa personne et ne songe plus qu'à s'acquitter de cette dette que le péril et la défaite rendent plus sacrée encore : la dette du sang.

Maintenant de l'âge, de la position sociale, des obligations de famille il n'était plus question.

Les vieux comme les jeunes, les fils de prêtre comme les soutiens de famille, le prix de Rome comme les membres de l'Institut... tous partaient, enrôlés, soit dans les gardes mobiles, soit dans les régiments de marche, soit dans les bataillons de la garde nationale...

Et ce soir-là, Claude, qui n'avait pas voulu, — par avance, — désespérer sa mère, Claude arrivait... un peu pâle... avec une froide résolution dans ses yeux d'acier :

—Ma pauvre maman, il faut avoir du courage...

—Ah ! tu pars !...

—Tout à l'heure...

Elle eut, pauvre créature, un grand gémissement. Mais ce ne fut pas un cri de surprise...

Jamais elle non plus n'avait osé en parler à son fils... mais elle se doutait bien, elle savait bien ce qui se passait...

Et, d'une voix brisée, mais où il y avait l'anxiété d'un suprême espoir :

—Tu fais partie d'une ambulance ?...

Il eut un frémissement de ses lèvres :

—Non, maman...

—Ah ! il s'en va... comme les autres ...se faire tuer...

Et pendant qu'elle sanglotait dans les bras de Manuèle qui pleurait aussi...

—Oui, maman, je vais faire comme les autres, mon devoir... celui que mon père m'aurait adjuré d'accomplir... celui auquel je ne me déroberais qu'en vous couvrant tous d'un opprobre... ah ! trop mérité...

—Mais tu n'es pas soldat... toi... tu es médecin... A l'ambulance aussi tu le ferais... ton devoir...

—A l'ambulance, il y a plus de chirurgiens qu'il n'en faut... et ce sont les soldats qui manquent. Je viens de m'engager dans un régiment de marche... Ce soir, je couche à la caserne... Demain... je ne sais pas...

—Ah ! mon Dieu !... mon Dieu !...

Elle s'était jetée sur lui... elle l'entourait de ses bras comme pour l'arrêter... pour le protéger contre ce danger où il courait...

Et lui, doucement :

—Maman, tu te fais du mal... tu m'en fais aussi... beaucoup... Sois résignée...

—Non... non, répondait son geste obstiné.

—C'est le moment, vois-tu, des grands sacrifices... J'ai le cœur déchiré de t'abandonner... de vous abandonner toutes... pauvres femmes désespérées... tout ce que j'aime...

...Mais demande-le lui... à elle qui pleure... à elle qui, dans ce Paris assiégé, tremble aussi pour la vie de son enfant... demande-le lui si je n'agis pas comme je le dois à mon pays ...et comme je me le dois à moi-même...

Et, plus doucement encore :

—Madame Manuele... c'est à vous que je confie ma pauvre mère... Réconfortez-là... consolez-là... rendez-lui en soins... en affections... ce qu'elle vous avait donné... ce que je vous avais donné aussi... de sympathie... d'amitié...

Et comme l'émotion le gagnait brusquement :

—Rosalie ! appela-t-il.

Déjà, la vieille fille accourait... Oh ! tout en larmes, elle aussi... parce que, sans avoir bien entendu, elle avait déjà tout compris... elle qui vivait plus en dehors... qui était mieux à l'affût de ces nouvelles... toujours désespérantes...

—Rosalie, je ne sais pas quand je pourrai revenir ici... Peut-être demain... peut-être dans des semaines seulement...

—Non... non... sanglotait la pauvre mère.

—Je ne sais pas, maman... je ne peux pas savoir... Et il faut que tout soit prévu.

...Rosalie... reprenait-il, maman te donnera tout l'argent nécessaire... et, avec cet argent, il faut, écoutez-moi bien, réunir ici — tout de suite — le plus de provisions que tu pourras. Parce que les vivres vont se faire rares... le siège peut durer longtemps... les rationnements vont commencer... Et pour les pauvres gens... pour ceux aussi qui auront manqué de prévoyance, ce sera une terrible passe...

Et la vieille servante :

—J'ai déjà bien des affaires ici... dans la cave... un peu partout... La provision de charbon a été faite, il y a trois mois... et je l'ai ménagée... J'avais déjà entendu dire des choses qui m'avaient fait peur...

—Oui... tu es une folle de tête...

—Moi... je vous aime tous...

—Tu vas nous le prouver en épargnant à ta maîtresse... à notre amie... à ce pauvre bébé... les épouvantes de la faim et du froid... Je compte sur toi, n'est-ce pas ?...

—Ah ! monsieur Claude... si elles manquent de pain... c'est qu'il n'y en aura plus un morceau dans Paris !...

—Merci, tu es une brave créature... Et adieu... adieu... vous toutes...

—Mon Claude !...

—Adieu maman... courage... Les mauvais jours passeront... Je reviendrai...

...Adieu, madame Manuèle... Ah ! j'aurais... j'avais encore tant de choses à vous dire... Ce n'est pas l'heure de cela... Mais j'ai le cœur plein de vous... de vous toutes... Donnez de la résignation à ma pauvre maman... Aimez-la pour l'amour de moi... Adieu...

Il s'était sauvé.

.....

Et, ni le lendemain, ni les jours suivants, elles ne devaient voir reparaître le cher... l'héroïque absent...

S'il l'avait bien voulu... il aurait pu cependant s'échapper quelques heures...

A quoi bon ?... Après la joie du revoir, ç'aurait été encore une fois cette scène lamentable de larmes... de cris...

Et maintenant qu'il était pris dans l'engrenage de cette guerre de siège, qui le promenait d'un bout à l'autre de l'enceinte de Paris et de ses forts... maintenant il avait fait, lui aussi, son sacrifice.

Il n'irait plus là-bas...

Il se contenterait, après chaque engagement, d'y envoyer, — cela, c'était possible, c'était presque ainsi, — un billet annonçant qu'il était sain, sauf et bien portant.

Ce serait aussi rassurant... et moins fiévreux que l'entrevue dont il redoutait si fort l'énervement... pour lui, autant que pour celle qu'il aimait...

.....

Pendant ce temps, le siège devenait de plus en plus terrible.

Rue de la Tour, on pleurait, on priait... on attendait, dans la stupeur qui suit les grandes catastrophes.

Depuis le 30 novembre, depuis cette bataille de Champigny qui avait commencé à la façon d'une victoire pour finir — comme toujours — par une retraite, ni madame Lecoutellier ni Manuèle n'étaient sorties.

Avec l'enfant, elles se blotissaient à présent dans la petite salle à manger où, malgré le froid qui commençait à sévir, on n'osait plus allumer qu'un si maigre feu !...

...Où la pauvre petite Rolande restait toute songeuse... le cœur bien gros de voir sa maman et sa vieille amie qui pleuraient silencieusement... qui pleuraient toujours...

Seule, Rosalie courait le quartier... s'aventurant bien plus loin encore... pour s'voir à monsieur Claude... pour transformer la maison en un magasin de provisions qu'elle dissimulait... qu'elle enterrait dans les plus invraisemblables cachettes...

Et puis... elle allait aux nouvelles...

...Aux nouvelles que toujours elle rapportait plus abominables !...

Et puis aussi, chaque matin, c'était à présent l'assaut des boulangeries... la lutte... la lutte féroce pour avoir du pain...

(A continuer)

LA CUIRASSE PORTATIVE

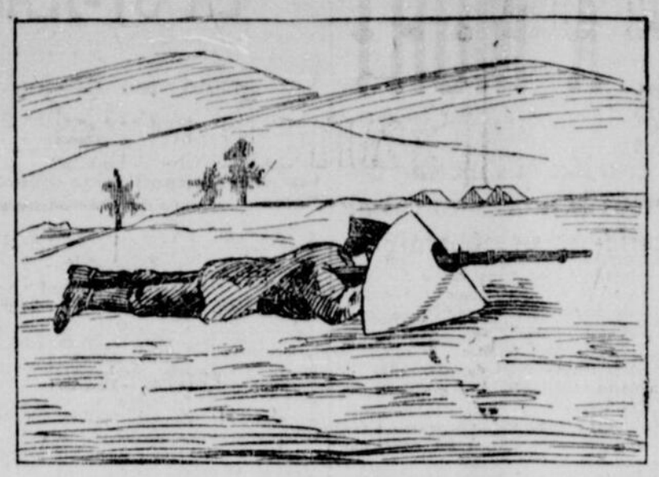

LA CUIRASSE POUR PROTEGER LE FANTASSIN CONTRE LES BALLES DE L'ENNEMI, VUE DE COTE

EN MARCHE

LA CUIRASSE, VUE DE FRONT

Il y a quelques années, une très vive discussion s'engagea dans les cercles militaires au sujet des meilleurs moyens à prendre pour la protection des fantassins. Les uns suggéraient une cuirasse, d'autres une cote de mailles, et dans tous les pays d'Europe, notamment en France, en Angleterre et en Allemagne, pendant plusieurs mois les inventeurs firent appel à leur imagination pour mettre au jour la machine désirée. Mais, hélas ! par un d'eux n'eut assez de confiance en son propre génie pour braver les balles derrière la cuirasse ou la cotte destinée à protéger les armées les unes contre les autres et les pauvres animaux qui servaient de cibles éprouvèrent le sort réservé à la plupart des héros de la science: ils moururent pour la démonstration d'un principe, ou plutôt d'une impossibilité, sans que personne s'occupât de recueillir leurs noms.

La question est revenue à l'ordre du jour en ces derniers temps, et cette fois on annonce la découverte d'une cuirasse capable de protéger le fantassin à 400 verges contre une balle Mauser ou Lee-Metford, et à sept cents verges contre les coups d'un canon à tir rapide. L'invention, dont la vignette ci-contre donne une bonne idée, consiste en deux plaques reliées par des charnières, disposées sur le sol à angle de 45 degrés, formant un cône derrière lequel le fantassin, couché, peut tirer en toute sécurité. Pliée en deux, la cuirasse, qui pèse environ 13 livres, s'attache facilement au dos du soldat.

MAUX DE TETE

Voici une maladie qui sévit spécialement chez les femmes et les jeunes filles. Elle peut venir de l'anémie, c'est peut-être une névralgie provoquée par un fort épuisement du système, mais de quelque cause qu'ils surviennent les maux de tête sont de la débilité pure et devraient être traités comme tels. Les nerfs sont simplement surmenés et ont besoin de plus de nourriture.

Dans des cas de ce genre il se manifestera généralement des symptômes de dyspepsie, de la nervosité, et d'anémie. Tant qu'au traitement c'est la simplicité même et il échoue rarement.

Un traitement de quelques semaines avec les **PILULES DE LONGUE VIE** tonifiera les nerfs, assurera une bonne digestion, améliorera l'appétit, fera du sang riche et pur et fera disparaître ces maux de tête qui sont la source de tant de souffrances. Faites-en l'essai pour vous en convaincre. Cet essai ne vous coutera absolument rien, écrivez-nous, et nous vous enverrons gratuitement un échantillon des **PILULES DE LONGUE VIE** ainsi que notre livre et une liste de questions. Après cet offre généreux vous n'avez aucune excuse pour continuer à souffrir.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes qui désireraient obtenir des conseils de nos médecins spécialistes sur leur maladie, devraient écrire immédiatement pour notre blanc de consultation, ainsi que pour notre livre "LA PROLONGATION DE LA VIE" que nous leur enverrons absolument pour rien. NOS MEDECINS SPECIALISTES SOIGNENT LES HOMMES ET LES FEMMES EGALEMENT.

Les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, *se vendent dans toutes les pharmacies, au prix de 50 cts la boite ou 6 boites pour $2.50. Exigez sur la boite la signature :* BONARD, Chimiste. *Si votre fournisseur habituel ne les a pas, nous les envoyons franco sur réception du prix.*

LA COMPAGNIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, MONTREAL

AVERTISSEMENT

Ceci est la Boite que l'on Imite

C'est sa merveilleuse popularité qui est la cause de cette imitation.
Soyez sur vos gardes
Procurez-vous le véritable Café " SEAL BRAND."
CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS
CHASE & SANBORN, MONTREAL et BOSTON
ma-j-s jno

Poils Follets
Enlevés instantanément par le
Baume Magique de Cléopatre
C'est le meilleur, le plus sûr et le plus prompt des Epilatoires jamais connus. Quatre ou cinq applications, une chaque mois, détruisent pour toujours tous les poils follets.
PRIX, $2.00 LA BOUTEILLE.
En vente chez tous les Pharmaciens en Gros et en Détail.

10 Minutes Avant. 10 Minutes Après.
Aussi Enlevés pour Toujours au Moyen de l'Electrode.
BAINS TURCS, RUSSES ET ELECTRIQUES,
MASSAGE
Aux résidences privées pour le rhumatisme chronique et le lumbago.
Toutes communications strictement confidentielles.
Mme GEO. TUCKER,
LA DERMATOLOGISTE FACIALE PRATIQUE.
Entrée Privée, 437 RUE CRAIG, MONTREAL.
M. GEO. TUCKER, Herboriste.
Gérant des Bains Orientaux,
443 RUE CRAIG. Tel. Bell 3129
TOUTES COMMANDES PROMPTEMENT EXECUTEES. 117—MS

La PEPTONINE

Est un froment pur, c'est un aliment nutritif pour les enfants.

La Peptonine est recommandée par les autorités médicales, pour les malades.

La Peptonine est appréciée par les mères. Elle a sauvé la vie à plus d'un jeune enfant.

L'essai d'une grande boite à 25 cts vous en fera dire beaucoup de bien.

Dans toutes les épiceries et pharmacies. Gros, 382 ave. de l'Hôtel de Ville, Montréal.
Tel. Bell East, 1288.
F. COURSOL,
Propriétaire

Vous n'êtes Pas si Loin de nous

après tout—nous avons des agences à Montréal, Québec, Saint-Jean, Winnipeg, Vancouver, Londres, Glasgow, Edinbourg, Anvers, Berlin, Christiania, Auckland, N. Z. et Joannesburg. Les Radiateurs "Safford" brevetés sont vendus dans le monde entier, ils ont une réputation internationale.

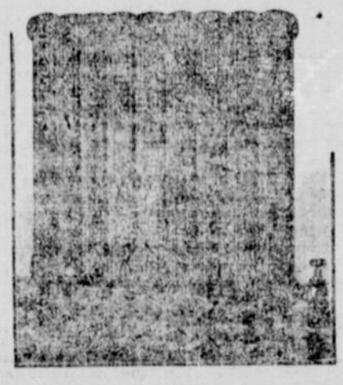

Le Chauffage a L'Eau Chaude et A la Vapeur

sans danger — demande une main-d'œuvre de la plus haute qualité, de l'habileté et de l'expérience—l'acheteur du "Safford" est absolument en sûreté. Il ne peut couler parce qu'il n'a pas de boulons ni billes d'accouplement ni paquetage. Sans ce Radiateur, aucune maison d'habitation ni bâtisse publique n'est exempte du danger de tuyaux crevés ou joints qui coulent.

Catalogue Illustré Gratis.

Les Radiateurs Safford
The Dominion Radiator Company, Limited.
AGENTS:
H. McLAREN & CO., 706 Rue Craig,
MONTREAL.

Vogue Ma Nacelle

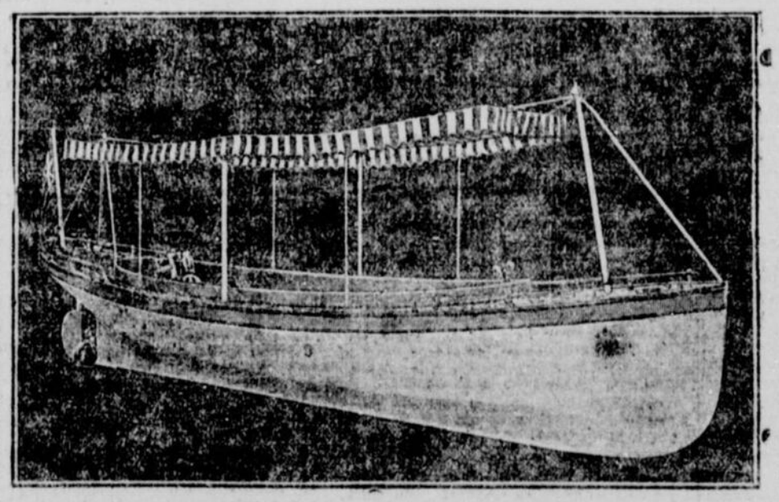

SPORTS — Voulez-vous du confort, de la vitesse, de la sureté dans votre embarcation ?
Servez-vous de nos

Moteurs a Gazoline

Venez les voir fonctionner à nos magasins :

Cultivateurs, Voulez-vous des Instruments Aratoires ?

Peintres, Voulez-vous les Meilleures Peintures ?

Contracteurs, Voulez-vous les Meilleurs Matériaux ?

Forgerons, Voulez-vous un grand choix de Ferronneries ?

Venez tous au magasin du peuple, où vous serez servis à souhait.

I. L. LAFLEUR, 1930-1932 Rue Notre-Dame et 55-57 Rue Dupré
TELEPHONES—Bell 2220.—Bell Privé 334a Mount.—Marchands 543.

M. WALSH & CO
(Ci-devant de E. Chanteloup)
Ouvrages de Plomberie, de chauffage et d'installation de gaz
APPAREILS POUR LE GAZ ET LA LUMIERE ELECTRIQUE
Maisons reliées par fils pour lumière électrique, sonneries, etc.
Ouvriers en fer, cuivre, cuivre travaillé et ferblanc
PLAQUAGE EN OR, ARGENT et NICKEL
On prend des Jobs pour la gravure et Ouvrage Général
Bureaux et Ateliers
562 Rue CRAIG - - MONTREAL
TELEPHONE BELL 2765.

Drummond, McCall & Cie,
Canada Life Building, Montreal.
FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES
Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, bornes-fontaines, etc.
Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

GRATIS

Puissant télescope achromatique pouvant des plus belles lentilles, tubes en cuivre laqué, capsules contre la poussière, couvertes marquis d'acajou et bel étui, orgueil de faire des observations à plusieurs milles de distances, et ce avec une précision étonnante. Donne aux personnes qui voyagent seulement 3 douzaines d'élégantes épingles fragiles à acheter pour à 10 cent chacune. Ces épingles viendront également de Paris où elles sont très en vogue. Nos agents en sont enchantés, elles sont faciles à vendre. Vous pouvez gagner un magnifique télescope en travaillant quelques heures. Nous n'exigeons pas d'argent d'avance. Ecrivez et nous vous enverrons les épingles par la poste. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons votre télescope, tous frais payés. Premium Supply Co., Boite Ix Toronto.

THE . . .
"Rossin House"
TORONTO, ONT., Canada.

L'hôtel Rossin possède un charme qui n'est connu que de ceux qui y ont séjourné, et ont eu l'avantage de goûter du confort et de la table de cet hôtel le plus considérable de la province d'Ontario. L'établissement possède toutes les améliorations modernes sous le rapport hygiénique, ainsi que sous celui des conduits d'eau, tuyaux à chauffer, etc. C'est l'hôtel le plus considérable de Toronto. Il est situé loin du bruit et de la poussière des environs des gares de chemins de fer, et néanmoins il n'est qu'à deux blocs de la gare Union de la rue York, à son intersection de la rue King, qui est la promenade fashionable. Des membre de la famille royale d'Angleterre, la noblesse et les meilleures familles de l'Europe et de l'Amérique ont été des hôtes du Rossin. Cet hôtel est patronné par Sir Wilfrid Laurier, et les principaux membres du gouvernement. Suites de chambres, avec bains. Conditions, $3 à $4 par jour, selon la situation de la chambre.

A. & A. NELSON, Propriétaires.

L'HON. M. TARTE

La "Gazette" de ce matin insinue que Sir Wilfrid Laurier, dans sa réponse d'hier à une interpellation, a laissé entendre que l'hon. M. Tarte était rappelé à Ottawa à cause de ses discours en France.

C'est là un mensonge, une canaillerie. Le ministre des Travaux Publics a représenté le Canada à l'Exposition de Paris avec dignité et avec tact. Ses discours n'ont jamais dépassé la réserve que lui imposent ses fonctions et les traductions malhonnêtes et tronquées que publient les organes torys sont faites dans le seul but de nuire politiquement à M. Tarte et au gouvernement Laurier.

Ne nous laissons pas empoisonner par les mensonges et les diffamations des organes torys.

A ST-JEAN

Du "Canada-Français" :

"On nous apprend qu'un caucus conservateur a été tenu en notre ville lundi dernier dans le but d'organiser un pique-nique politique dans la région. On nous dit aussi qu'il a été question du choix d'un candidat conservateur qui se présenterait contre l'hon. M. Tarte dans ce comté, aux prochaines élections fédérales. Il paraît que MM. les conservateurs n'ont pu trouver de victime qui voulût accepter la candidature, et qu'ils ne se sont pas entendus au sujet de leur grande démonstration."

LE BOSTON & MAINE

La Cie du chemin de fer Boston & Maine vient de publier à l'intention des touristes une série de livrets illustrés sur les lacs, les montagnes, les plages, les rivières et les panoramas de la Nouvelle-Angleterre. Ces livrets sont d'un goût recherché ; ils ont un véritable cachet artistique et dépassent tout ce qui a été publié dans le genre, jusqu'à maintenant. On peut y trouver des coins de paradis pour aller passer les vacances.

Outre ces livrets, le Boston & Maine a des horaires illustrés contenant une carte géographique ci où l'on peut trouver tous les détails pouvant intéresser les voyageurs qui cherchent les bords de la mer, les solitudes pittoresques, les calmes ombrages près des lacs ou des rivières.

M. Armand Lalonde est le représentant du Boston & Maine à Montréal.

FETES JUBILAIRES

Au Séminaire St-Charles de Sherbrooke

Les fêtes jubilaires du séminaire Saint-Charles - Borromée de Sherbrooke, auront lieu les 19, 20 et 21 du mois courant. Le séminaire a été fondé en 1875, et les citoyens de Sherbrooke veulent célébrer par de grandes réjouissances les noces d'argent de sa fondation. Il y aura réunion des anciens élèves, procession dans les rues de la ville, messe pontificale, etc.

Son Excellence, Mgr Falconio, profitera de la circonstance pour visiter la principale ville des cantons de l'Est.

LA FETE DIEU

La Procession de la Paroisse Notre-Dame

Dans notre édition de jeudi nous avons publié le parcours de la procession de la paroisse Notre-Dame à laquelle se joindront les paroissiens de St-Jacques et de St-Patrice. Inutile de dire que les rues et les résidences seront brillamment décorées.

La messe de paroisse sera dite à 9 heures à Notre-Dame, par Mgr Racicot, vicaire général et prélat domestique apostolique, qui, en l'absence de l'archevêque de Montréal, présidera à la procession.

Le reposoir sera érigé à l'Université Laval. Le 65ème Carabiniers Mont-Royal, servira de garde d'honneur au Saint-Sacrement.

CHUTE GRAVE

Un accident assez grave est arrivé, ce matin, au nouveau terrain du club de baseball "Mascottes" à l'intersection des rues Ontario et Delorimier. Un menuisier du nom de Charles Tourville, âgé de 50 ans, travaillant à la construction des estrades, est tombé sur le sol et s'est fracturé une côté. Le malheureux souffre en outre de plaies et de contusions à la figure et aux mains. Il a été transporté à l'hôpital Général où il a reçu les soins nécessaires.

PEUT ETRE FOLLE

Une femme du nom de Henriette Pierreville a été recueillie par la police, hier, et traduite ce matin, devant le recorder sur une accusation de vagabondage. Comme la prisonnière ne paraissait pas jouir de toutes ses facultés, la cause a été remise à huit jours pour permettre à un spécialiste d'examiner la malheureuse.

CLUB LAURIER

La séance régulière du club aura lieu LUNDI SOIR, le 18 juin courant, dans la salle des délibérations à l'angle des rues St-Laurent et Mont-Royal. MM. Félix Sauvageau, ex-président du club Libéral des Entrepreneurs ; Victor Dubreuil et J. O. Lamert, ex-président du club Letellier, adresseront la parole. Les ouvriers sont particulièrement invités à cette séance.

95 2 Par ordre du secrétaire.

MUSIQUE A LA CATHEDRALE

Vêpres et salut solennel. Psaumes harmonisés. Hymne "Pange Lingua", par G. Couture ; antienne "O sacrum convivium", chœur, par T. Dubois ; "Magnificat", par P. Benoit ; "Ave verum" (en fa), solo baryton, chanté par M. Jos. Saucier, et chœur ; "Panis vivus", grand solo pour ténor, extrait des litanies au Très St-Sacrement, par Mozart, chanté par M. Ed. Lebel ; "Tantum ergo", chœur sans accompagnement, par J. Mohr ; "Laudate", par Bourgault-Ducoudray.

BOURASSA CONDAMNE A MORT

La date de l'exécution fixée au 24 août.—Il baise le crucifix et s'incline devant la sentence du juge.—Il a gardé, durant tout le procès un calme imperturbable. — Son défenseur, M. J. Décarie, espère obtenir sa grâce.

Le procès d'Avila Bourassa, accusé du meurtre de sa femme, s'est terminé hier après-midi par un verdict de culpabilité, et Son Honneur le juge Lacoste, qui présidait les assises, a immédiatement condamné le meurtrier à être pendu le 24 août prochain, à la prison de Montréal.

Bourassa a reçu sa sentence avec la même fermeté qu'il avait montrée durant son procès, et pour tout commentaire, il a tiré de la poche de son gilet un crucifix, disant : " Le Christ sera mon juge, il connaît mes actes." Un silence morne régnait dans la salle d'audience quand les paroles de mort sont tombées des lèvres du juge.

Depuis longtemps à Montréal, on n'avait assisté à une pareille scène, et plus d'une larme a été versée, plus d'un sanglot étouffé, parmi les centaines de personnes qui s'étaient massées dans la salle pour être témoins de la fin du drame.

Bourassa a été immédiatement reconduit à la prison, où il devra attendre l'exécution de sa sentence si le recours en grâce qui sera sans doute pris par ses avocats est rejeté. L'opinion générale à Montréal est que le meurtrier, dont la responsabilité mentale a été fortement mise en doute au cours du procès, ne sera pas pendu, et que la sentence sera commuée en emprisonnement perpétuel. C'est ce que l'on entend dire dans la rue, au palais, partout.

La preuve de la défense s'étant close, hier midi, le défendeur de l'accusé, Mtre Jérémie Décarie, a commencé son plaidoyer immédiatement à l'ouverture de la séance de l'après-midi. Ce jeune avocat imberbe, aux traits délicats, à la voix frêle, faisait ses débuts comme criminaliste, et un grand nombre de ses amis, rendus confiants par ses succès oratoires antérieurs, s'étaient portés au palais pour l'encourager de leur présence. Leur attente n'a pas été trompé. Il a plaidé avec une éloquence digne d'une meilleure cause. Sa voix a eu des accents superbes. Il a tour à tour raisonné, prié, bercé, et si le jury a rejeté ses conclusions, certes, nul ne peut lui en faire porter la responsabilité.

Mtre Décarie, se basant sur les différents témoignages de la défense, s'est efforcé de démontrer l'irresponsabilité mentale.

Bourassa, a dit en résumé l'avocat, a donné, avant et après la commission du crime, des signes de folie.

Il n'y a pas très longtemps, il était enfermé à l'asile de St-Jean de Dieu. Voyez comment il reçoit les agents et officiers de police qui vont l'arrêter. Il reste calme. On dirait qu'il n'a pas conscience de son acte. Il leur montre sans frémir le cadavre de sa femme, puis se rend avec eux à la prison. Des agents de sûreté l'éveillent durant son sommeil pour l'interroger. Il les reçoit avec indifférence et leur répond de même. Toujours et partout, il semble sous l'effet d'un mauvais rêve ; il ne comprend pas l'énormité de son crime, même quand on s'efforce de la lui faire voir. Le lendemain du crime, il dit froidement au magistrat : "J'ai tué ma femme sous l'empire de la jalousie et de la boisson, et parce qu'elle m'avait acheté une cravate noire pour me rendre ridicule." Est-ce bien là le langage, est-ce bien là la manière d'agir d'un homme qui possède l'usage de ses facultés.

A cet habile plaidoyer qui a duré une heure, maître Desmarais, procureur de la Couronne, a répondu. M. Desmarais s'est montré aussi dangereux accusateur qu'il s'était montré auparavant, dans des circonstances mémorables, un vigoureux défenseur. Il s'est appliqué à démolir les conclusions de la défense et a conclu à l'entière responsabilité de l'accusé. Tous les meurtriers, dit-il en substance, ont le cerveau plus ou moins dérangé au moment du crime, mais il ne faut pas en conclure qu'ils sont tous fous. Bourassa n'a jamais donné de signes de folie que durant ses moments d'ivresse alcoolique, et l'ivresse n'excuse pas du crime. Bourassa a fait une confession du meurtre, c'est vrai, mais même sans cette confession, la preuve contre lui serait assez forte pour le faire condamner.

Il était cinq heures quand Son Honneur le juge Lacoste prend son siège pour résumer la cause. Il explique au jury la différence établie par la loi anglaise entre le meurtre volontaire et l'homicide, et quel verdict on peut rendre dans un cas comme celui-ci ; puis il considère les faits mêmes de la cause. Il s'agit de savoir, dit-il, si au moment du crime, l'accusé possédait la plénitude de ses facultés, et, dans ce cas, s'il y a eu préméditation. Dans l'affirmative, le jury ne peut rendre qu'un verdict de meurtre pur et simple ; si, au contraire, le jury croit que l'accusé a agi sous l'empire d'une passion ou aberration mentale temporaire, il faut rendre un verdict d'homicide involontaire ; si vous êtes convaincus de l'irresponsabilité mentale de l'accusé, la loi vous ordonne de l'acquitter.

Le juge conseille ensuite aux jurés de ne pas se laisser guider par le sentiment. Il leur demande de faire leur devoir, quelque pénible qu'il puisse être, et de ne pas s'occuper des conséquences. Ils peuvent tout en trouvant l'accusé coupable, le recommander à la clémence de la cour.

En terminant, le président du tribunal fait remarquer les circonstances particulières qui ont entouré le crime.

L'accusé était un brave citoyen, charitable, et appartenant à la St-Vincent de Paul. Il n'y a pas le moindre doute que lorsqu'il allait chez le Dr Cléroux, il y a quatre ou cinq ans, il divaguait, et que cela était dû à la boisson. Mais, comme on le sait, l'ivresse n'est pas une excuse. Il y aussi la question des aveux. Bourassa a répété par deux fois qu'il était l'auteur du crime, que pour l'accomplir il avait pris un quart d'heure. Que le jury rende un verdict suivant sa conscience ; quant au juge, il ne se prononce pas sur la responsabilité ou l'irresponsabilité de Bourassa.

Durant les plaidoyers, l'accusé était resté impassible. Les mains appuyées sur la barre, le cou penché en avant, les yeux à demi-fermés, il avait suivi avec un air bien caractérisé d'inconscience, et les efforts de son avocat pour lui sauver la vie, et la charge de la Couronne et le discours du juge. Quand le jury se retira pour délibérer, il est devenu très pâle, mais pas un muscle de son visage n'a frémi. Il se tenait les yeux baissés et, de temps à autre, regardait un petit crucifix qu'il portait dans sa main.

Il était 5.45 hrs quand le jury, après treize minutes de délibérations, rentra dans la salle pour rendre le verdict que l'on connait.

M. L. W. Sicotte, greffier de la Couronne s'adressant aux jurés, leur fit la question d'usage. Tous répondirent par les mots "coupable" avec recommandation à la clémence de la couronne."

On enrégistre le verdict, puis le président du tribunal, coiffant le lugubre tricorne, va rendre la sentence. Le greffier demande à Bourassa s'il a quelque chose à dire. C'est alors que le meurtrier, tire de sa poche le crucifix, et l'élevant de sa main droite, prononce les paroles rapportées plus haut. Il est toujours très pâle, mais impassible.

Une émotion profonde se trahit dans les mouvements et la voix du juge.

"Prisonnier, dit-il, vous êtes un triste, mais frappant exemple, du mal que peut faire la boisson. Vous êtes né d'une famille honnête et vous avez des sentiments chrétiens. Vous êtes charitable et vous aviez toutes les qualités voulues pour faire un bon citoyen. Cependant, vous êtes aujourd'hui sous le coup d'une condamnation à mort. Vous aviez juré aux pieds des autels protection et fidélité à votre femme. Vous avez violé et foulé aux pieds ces serments.

"Je dois dire que le verdict qui vient d'être prononcé contre vous est conforme à la preuve. Vous avez dit juste tout à l'heure en montrant l'image du Christ, c'est à lui à qui vous devez rendre compte de vos actes. La société peut vous enlever votre vie, mais votre âme vivra toujours. Vous êtes plus heureux que votre femme qui n'a pas eu une seconde pour se préparer à rencontrer son Créateur.

Le devoir que j'ai à remplir m'est pénible, mais il me faut l'exécuter et la sentence du tribunal est que "vous, Avila Bourassa, détenu dans la prison commune de Montréal, soyez conduit à cet endroit, et que, le 24 août, à 8 heures du matin, vous soyez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suivre. Que Dieu ait pitié de votre âme."

C'est tout, le drame est terminé. Bourassa, portant le petit crucifix à ses lèvres, s'incline devant le président du tribunal; de grosses larmes roulent sur ses joues. Il descend d'un pas ferme les degrés du banc des accusés et on le conduit immédiatement à la prison, sous la charge du gouverneur Vallée.

Puis le tribunal s'ajourne à ce matin pour prononcer les sentences contre tous les accusés trouvés coupables depuis l'ouverture des assises.

M. Décarie a déclaré ce matin à l'un de nos reporters qu'il allait immédiatement demander au gouverneur-général, par les voies ordinaires, la grâce de son client.

A la prison, ce matin, on a dit à un représentant de la "Patrie" que Bourassa avait passé une excellente nuit et ne semblait pas du tout se préoccuper du sort qui l'attend. Il est résigné à tout et ne songe qu'à bien se préparer à la mort.

Il y a eu jusqu'ici à la prison actuelle de Montréal, 28 exécutions capitales dont la dernière, celle de Timothy Molloy, condamné pour avoir tué le nommé Nesbitt à la Pointe St-Charles, eut lieu le 16 avril 1883.

Depuis lors, il n'est passé qu'un individu, le nommé Mann, par les cellules consacrées aux condamnés à mort, et sa sentence a été commuée.

Le gouverneur de la prison, lors de l'exécution de Molloy, était M. Payette. C'est la première fois que le gouverneur actuel, M. Vallée, et le shérif, M. Thibaudeau, sont appelés à présider à une exécution, de même que c'est la première sentence de mort rendue par Son Honneur le juge Lacoste.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

Un grand feu de joie au Parc Logan le soir du 24 juin

Une messe solennelle sera célébrée à Notre-Dame ou à la Cathédrale

Comme la "Patrie" l'annonçait ces jours derniers, un comité de citoyens du quartier St-Jean-Baptiste s'est constitué pour organiser des feux d'artifice qui seront tirés au parc Logan, le soir du 24 juin.

Ce comité, composé de M. Victor Levesque, 131 rue Rachel ; J. O. Dégiel, 95 Rachel ; J. L. Racicot, 33 Rachel ; Adélard Chaussé, 31 Rachel ; S. C. Laberge, E. N. Hébert et Célestin Tanguay, se réunira ce soir pour arrêter définitivement les détails de cette fête, dont les frais s'élèveront probablement à $200.

Comme il n'y a pas de fête publique cette année à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, et vu la situation exceptionnellement favorable du parc Logan pour une démonstration nocturne, le comité ose espérer que non seulement les citoyens de St-Jean-Baptiste, mais les Canadiens-français de toute la ville, s'empresseront de souscrire à l'organisation de cette démonstration.

Des listes de souscription seront donc mises en circulation par les différents membres du comité et les journaux publieront les noms des souscripteurs.

L'Association St - Jean - Baptiste s'est réunie hier soir au Monument National pour discuter la question d'organiser une célébration pour le matin du 24. Cette célébration consistera en une messe solennelle qui sera chantée à 10 heures, à la cathédrale ou à Notre-Dame, le lieu devant être rendu public dans quelques jours, à la suite d'une entrevue que M. Béique, président général de l'Association, aura avec Sa Grandeur Mgr Bruchési.

Les comités suivants ont été nommés hier soir :

Organisation générale. — MM. Béique, L. O. David, Arthur J. Gagnon.

Musique. — Dr Daigle, C. Patenaude, J. J. Beauchamp et le président.

Quêteurs. — Arthur Prudhomme et Elzéar Bélanger.

M. C. Patenaude a été nommé commissaire-ordonnateur en chef.

Jeudi aura lieu une autre assemblée à laquelle seront arrêtés les détails de la cérémonie.

A la séance de l'association St-Jean-Baptiste, hier soir, on a donné lecture d'une lettre de Son Excellence le lieut.-gouverneur Jetté, accusant réception de la somme de $287.50 apportée au fonds patriotique par la soirée récemment donnée au Monument National sous les auspices de l'association.

LES DRAMES DE LA MER

Vingt-trois personnes périssent avec le Sierra Nevada

Vancouver, C. A., 16 — Le tujeur Warimoo, de Sydney, N. E., apporte aujourd'hui la nouvelle du naufrage complet du navire anglais Sierra Nevada, de 1400 tonneaux, sur la côte de Victoria. Vingt-trois personnes ont perdu la vie, y compris le capitaine, nommé Scott. Des vingt-huit hommes qui composaient l'équipage, cinq seulement ont atteint le rivage, et l'un de ces derniers est mort d'épuisement.

Le naufrage a eu lieu pendant une nuit noire, alors qu'une terrible tempête sévissait. Le navire s'est brisé contre un rocher, près de Port Phillip Head. Quelques heures après la catastrophe, rien n'était plus visible du navire à la surface de la mer.

La goélette norwégienne Neils Rise a aussi fait naufrage en Australie. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés.

La barque Magnet a fait naufrage sur la côte Victoria, entre les caps Patterson et Laptrap, près de l'endroit où a péri le Sierra Navada.

L'équipage a échappé à la mort.

LA MORT DE FULTZ

Une lourde pièce de bois échappée fait écrouler l'échafaud

L'infortuné ouvrier etait tout broyé et sans vie quand il a été secouru

Le cadavre de James Fultz, qui s'est tué, hier après-midi, en tombant d'une hauteur de 148 pieds à l'église St-Jean-Baptiste, a été transporté à la morgue où le coroner tiendra une enquête aujourd'hui. Aux détails que nous avons déjà rapportés, hier, nous devons ajouter que Fultz était en train de transporter une lourde pièce de bois lorsqu'elle lui échappa et tomba sur l'échafaud qui céda, précipitant l'infortuné dans le vide. Dans sa chute, Fultz a heurté tous les échafauds inférieurs et ses camarades, en s'approchant de lui, constatèrent qu'il avait tous les membres brisés et le crâne fracturé.

La mort avait été instantanée et tout secours était inutile. Néanmoins, on manda un prêtre et un médecin qui ne purent que ratifier l'arrêt fatal.

Le défunt était âgé de 30 ans. Il était célibataire, et il travaillait pour le compte de la "Hamilton Pridge Company". Il habitait au numéro 83 rue Ann.

CLUB INDEPENDANT OUVRIER INCORPORE

Le Club Indépendant Ouvrier Incorporé aura son assemblée régulière lundi, le 18 juin, à 8 heures p.m.

M. Charles Hébert donnera une conférence sur les causes du chômage chez les ouvriers. Plusieurs autres orateurs ouvriers ont promis d'être présents.

Tout le public est invité. Que les ouvriers se rendent en foule pour entendre le conférencier et apprendre pourquoi ils chôment si souvent.

Lundi soir, à la salle Dionne, No 1342 Ste-Catherine, à 8 heures p.m.

Par ordre du secrétaire

CANADIENS MALADES

Internes dans les hopitaux de l'Angleterre

Londres, 16.—Les membres suivants des contingents canadiens en Afrique, ont été internés dans les hôpitaux suivants en Angleterre :

A Woolwich. — Soldat Finch Smiles, 3e régiment d'artillerie canadienne, compagnie A.; soldats A. O. Lohman, C. L. Jenkins, Henri E. Durant, J. F. McConnell, J. B. Corley, Harry Fradsham et le sergent C. H. Thompson, d'Ottawa.

A Netley. — Sergent C. F. Harraden et le soldat H. J. Taylor.

A Shorncliffe. — Soldats W. Bamford, Montréal; F. E. Weir, Toronto; F. Macdonald, Herbert Leavitt, C. Thomlinson, Toronto; J. F. Wayne, F. A. Rae, S. B. Irwin, Montréal ; L. C. Walker, J. S. Cairns, A. Lockwood, John McLeod, J. H. Sutton, Hamilton ; Bruce E. McFarlane, V. F. Martentette, Windsor; A. Carter, F. Cox, caporal Wm V. Wallace.

Les soldats suivants, qui ont recouvré la santé, sont retournés en Afrique : A. Martin, compagnie E ; M. M. Stewart, Queen's Own Rifles, Toronto, compagnie C ; J. D. Coleman, Ottawa, compagnie D.; T. D. Moore, compagnie E ; E. D. Craig, Windsor et A. C. Beach, Victoria, C.A.

SAGE AVIS

Les personnes qui se proposent d'aller passer l'été en villégiature, sont priées d'aller en avertir le surintendant de police au cas où leur résidence serait enfoncée par les voleurs durant leur absence.

CONDAMNE

Walter Martin verse $30 dans la caisse du revenu provincial

Pour avoir enfreint la loi du dimanche

Le recorder Poirier a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause de Walter Martin, hôtelier de la rue St-Laurent, accusé d'avoir tenu son "bar" ouvert le dimanche.

Deux détectives étaient allés chez Martin, le 27 mai et ont trouvé une femme au "bar" dont la porte n'était pas fermée. Ils ont aussi vu un commis dans une salle où se trouvaient des consommateurs. Ceci constituait une offense aux yeux de la police, qui prit une action contre l'hôtelier. Celui-ci allégua que le percepteur du revenu à l'habitude d'accorder un délai de deux mois aux hôteliers pour payer leur licence, et a soutenu que l'action avait été mal intentée vu qu'il n'avait pas de license, car d'après la loi des licences, une licence n'est considérée valable que quand elle est payée en entier. Tout de même, la poursuite a prouvé que Martin était un des quatre cents à qui une licence fut accordée par les commissaires.

Le président du tribunal a rendu un jugement très élaboré au cours duquel il a dit que les hôteliers avaient droit de donner de la boisson, le dimanche, aux pensionnaires de bonne foi, aux voyageurs qui habitent l'hôtel, mais dans la salle à dîner seulement. Ceux qui ont fait cette loi ont stipulé dans l'article 125, qu'un hôtelier pouvait être déclaré coupable sur trois différentes accusations. Vente de boisson, donner de la boisson et tenir le "bar" ouvert. Les hôteliers ont prétendu que pour servir leurs pensionnaires, il fallait quelqu'un dans le "bar" pour servir missaires de licences et j'en suis vecondamne à $30 d'amende. En terminant il dit que les commissaires vont s'adresser au gouvernement pour que les licences soient payées dans la première semaine de mai.

L'IMPORTANCE DA'VOIR LE SANG PUR

Le sang remplit une double fonction: il nourrit et nettoie les organes. Si le sang n'est pas riche et généreux, les forces s'épuisent; s'il n'est pas sain et pur, le corps se remplit de poison, et alors les nerfs s'affaiblissent, la pâleur livide du visage apparaît, les lèvres et les gencives se décolorent, l'appétit diminue, la digestion devient laborieuse, le sommeil agité et l'énergie manque. C'est alors qu'on s'aperçoit que le malade est anémique ou débile et qu'il faut recourir à un tonique efficace, à un stimulant énergique, c'est-à-dire au Vin Saint-Michel, qui est le seul vin hygiénique qui donne au sang les éléments nécessaires pour le purifier, l'enrichir et reconstituer une santé délabrée. Sous l'influence de ce vin généreux, un sang coloré, pur et chaud coule dans les veines, alors le teint se ranime, les lèvres se colorent, l'appétit renait, la digestion devient facile et les forces reviennent comme par enchantement.

A LOUER quatre chambres non meublées, pour $10, au No. 27 rue Mance. 95-2

INAUGURATION

De l'embranchement conduisant à la chapelle de la Réparation

Sur la voie du chemin de fer de Ceinture

Hier après-midi avait lieu l'inauguration officielle de l'embranchement du chemin de fer de ceinture qui conduit à la chapelle de la Réparation, érigée par la généreuse piété de la famille Brissette. Les représentants des journaux de Montréal avaient été invités à la cérémonie par M. J. P. Mullarkey, gérant de la compagnie, qui était accompagné de M. C. H. Catelli, directeur, ü. Kennedy, et quelques autres.

Le Révérend Père Jean, de l'ordre des religieux du Très Saint-Sacrement, reçut les visiteurs à leur arrivée à la sainte chapelle de la Réparation et leur fit visiter le Chemin de la Croix, la voie douloureuse, dont les bas-reliefs sont l'œuvre du célèbre sculpteur Carli. Le calvaire et surtout le tombeau ont été beaucoup admirés.

Toute modeste qu'elle [illegible] la chapelle contient des trésors de piété d'une grande valeur artistique. Notons en particulier le groupe du Christ donnant à Véronique le souvenir immortel de sa sainte face; la statue miraculeuse de Notre-Dame de Pellevoisin, celles de St-Joseph, de St-François d'Assises, etc.

Nombre de pèlerins se donnent chaque semaine rendez-vous au sanctuaire vénéré de la Réparation et c'est faire justice à la Compagnie du chemin de fer de ceinture que de dire qu'elle n'a rien épargné pour rendre les accès faciles dans des wagons dont l'élégance ne le cède en rien au plus désirable confort.

Après cette intéressante visite, les journalistes furent conviés à un dîner délicieux chez le populaire gérant de l'hôtel du Bout de l'Isle, M. J. B. Bureau. A la fin du repas, l'hon. M. Joseph Royal proposa une santé qui fut chaleureusement applaudie, en l'honneur de M. Catelli. Il a vanté l'initiative des directeurs et les a félicités des progrès réalisés.

M. Catelli a répondu que la compagnie, tout en visant aux dividendes, songeait aussi à s'acquitter d'une œuvre humanitaire en attirant le plus possible au Bout de l'Ile les petits et les faibles pour qui l'air vivifiant de la campagne et les riants atours du panorama idéal qui se déroule tout le long de la voie sont si bienfaisants.

Une agréable surprise était réservée aux visiteurs. A peine avaient-ils quitté la table somptueusement dressée de M. Bureau, que le populaire hôtelier de Charlemagne et le propriétaire du bateau passeur, M. Bonenfant, les conviait à une promenade de l'autre côté de la rive.

Le vapeur dans sa toilette nouvelle et paré de drapeaux de toutes nationalités fit rapidement la traversée et il y eut chez M. Bonenfant un joyeux quart d'heure d'arrêt qui ne fut certes pas gâté par les vins délicieux qui furent offerts.

Le retour s'effectuait vers les neuf heures au Bout de l'Ile d'où un wagon spécial ramenait à Montréal, enchantés de leur visite, les représentants des journaux dont voici les noms : l'hon. Jos. Royal, du "Journal" ; Macdonald, "Gazette" ; Richard, "Witness" ; J. A. Rodier et Arthur Côté, "La Presse" ; Bruno Wilson, "La Patrie."

Le 22 du mois courant aura lieu un grand pèlerinage des Canadiens-français à la chapelle de la Réparation. Nos concitoyens anglais de croyance catholique feront leur premier pèlerinage le 5 août.

Sous l'Acte des Liquidations

Cour Supérieure,
District de Montréal.
IN RE
LA COMPAGNIE DE PIANOS FRATTE,
En Liquidation.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné, à son bureau, jusqu'à midi le 28, pour l'actif immobilier et la balance de l'actif mobilier de la compagnie de Pianos Fratte, en liquidation, en bloc ou en lots séparés.

A Huntingdon, Québec. 1o. Fabrique de brique, trois étages, 120 x 30, avec deux grands hangars, chambre des machines, bouilloire, calorifère, lampes et fils électriques, élévateur, en parfait ordre, juste en face de la gare du G.T.R., et les terrains suivants :

La partie nord-est du lot connu et désigné sur les plan et livre de renvoi officiels du dit village de Huntingdon, comme le lot quarante-quatre A, contenant cent cinquante pieds en profondeur, par cent quarante-cinq pieds en largeur, en front, et cent trente-deux pieds de profondeur, en arrière, plus ou moins, et telle que bornée en front, au nord-est par la rue Dalhousie, au sud-est par le chemin de fer, au sud-ouest par la propriété de Boyd & Co., et au nord-ouest par la veuve William Walsh, sujette, cependant, sur et dans la partie postérieure ou autre partie du dit lot, à une servitude ou droit de passage sur une route de douze pieds de large, le long du côté nord-ouest de la dite partie nord-est, de la dite partie postérieure ou autre partie du dit lot, à la rue Dalhousie. La partie ouest du lot connu et désigné sur les plan et livre de renvoi officiels du dit village de Huntingdon, comme le lot (14 A) quarante-quatre A, la dite partie ouest étant bornée au sud et à l'ouest par le Montréal and Champlain Junction Railway Company ; au nord par le lot numéro trente-sept (No 37), et à l'est par la balance du dit lot numéro quarante-quatre A, avec un droit de passage de douze pieds de large, de la dite partie ouest, sur la balance du dit lot, à la rue publique.

Machines, accessoires de fabrique, outils, ameublement de bureau de fabrique, matériaux, morceaux de pianos, échelles, patrons, etc.

A Montréal

Matériel pour réparations, fragments, ameublement fixe de magasin, de bureau et de boutique, l'Art Musical, électrotypes, etc., enseignes, catalogues et matière pour annoncer.

Conditions : Argent comptant au moment du transfert.

Un chèque accepté pour 5 p.c. du montant de la soumission pour la propriété, et 10 p.c., sur les autres marchandises, doit accompagner chaque soumission.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

L'inventaire et les marchandises peuvent être examinés et d'autres informations obtenues sur demande.

Les soumissions ci-dessus sont demandées en conformité avec un jugement de la Cour Supérieure du 15 courant.

L. E. N. PRATT,
Liquidateur.
1676 rue Notre-Dame,
Montréal, 14 juin 1900.

NAISSANCES

BELIVEAU. — A Montréal, le 9 courant, la femme de M. L. J. Béliveau, une fille. Marie, Thérèse, Yvonne.

Parrain et marraine, M. le Dr et Mme J. A. St-Denis.

DECES

BENOIT — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 4 ans et 10 mois, Georges Benoit, chef du département de Georges Washington, Rodolphe, Salim, enfant du feu à Hull.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son oncle, No. 397 rue Dorchester, coin Berri, à 2 heures.

Les Troubles en Chine

Londres, 16. — Le correspondant du " Daily Express " à Shang-Haï écrit :

Nous sommes virtuellement à l'état de guerre latente.

Les membres du corps diplomatique sont prisonniers dans leurs hôtels, à Pékin, et la crainte des gardes retient seule les troupes chinoises d'une attaque ouverte.

Entre temps, les ministres sont privés de tout moyen de communication avec les commandants de la colonne de troupes internationales, qui fait halte entre Tien-Tsin et la capitale.

Une armée de 100,000 hommes de troupes chinoises garde les portes et l'enceinte de Pékin, hérissées de canons modernes.

Le général Tung, qui reçoit ses ordres de l'impératrice-mère, dit que pas un homme de troupes étrangères ne pénétrera dans la ville sainte.

Lundi, les chargés d'affaires ont demandé au Tsong-Li-Yamen de faire ouvrir les portes de la ville, faute de quoi les troupes étrangères en forceraient l'entrée à coups de canon.

Aucune réponse n'a été faite à cette requête, ni à un rappel.

Le même correspondant affirme, malgré les déclarations officielles de la Russie, que cette puissance soutient le gouvernement chinois.

On assure que déjà quelques hommes de troupes étrangères sont en vue de Pékin et que l'attitude des contingents chinois devient plus menaçante.

Shang-Haï, 16 — Des dépêches de Tien-Tsin disent que la partie orientale de la ville a été le théâtre de grands incendies allumés par les "Boxers."

Les temples anglais et américains, ainsi que les maisons de plusieurs étrangers ont été incendiés.

Les poteaux de télégraphe ayant été brûlés les communications par fil électrique sont interrompues, avec cette complication alarmante qu'il n'y a guère espoir de pouvoir les rétablir prochainement.

Le train de vivres et munitions qui accompagne la colonne a été obligé de rebrousser chemin ne pouvant atteindre Lang-Fang où les troupes travaillent à la reconstruction de la voie ferrée.

Londres, 16 — Le correspondant du "Daily Express" à Shang-Haï écrit :

Les rues de Pékin grouillent de bandes de forcénés qui hurlent d'horribles menaces de mort contre les étrangers.

Le gouvernement chinois même s'il le voulait, serait impuissant à calmer ces bandes de furiboods fanatiques.

La crise atteindra son point culminant pour le corps diplomatique au moment où la colonne internationale sera signalée sous les murs de Pékin.

On est persuadé que la colonne internationale sera absolument insuffisante pour tenir en échec l'armée chinoise qui vient de recevoir des renforts de Shan-Haï-Kwan.

La ligne de télégraphe russo-chinoise de Pékin en Europe, via Klakhta (Sibérie orientale) refuse absolument les télégrammes anglais.

Londres, 16.—Des dépêches de Tien-Tsin disent que les escadres étrangères attaqueront et au besoin bombarderont les forts de Ta-Kou.

Le correspondant du "Times" à Saint-Pétersbourg dit :

Dans les cercles bien informés sur les questions politiques, on assure que le gouvernement russe n'a ni le désir ni l'intention de séparer son action en Chine de celle des autres puissances, quoique à l'exemple des Etats-Unis, le gouvernement du Czar désire se réserver son indépendance.

On n'a pas l'intention de former un concert européen.

New-York, 16 — Une dépêche de Tien Tsin au "Journal and Advertiser" dit :

Les "Boxers" sont maîtres de Tien Tsin et les fonctionnaires de la ville ont été brûlés en effigie.

Les Chinois sont frappés de panique.

Hong Kong, 16 — Le désordre règne à Boun-Chow. La population fuit.

Près de 5,000 "Boxers" sont réunis à Kwei-Li-Sien.

Des troupes de Canton marchent contre les "Boxers."

Le croiseur anglais de 1ère classe "Terrible" avec des renforts est parti ce matin pour Tien Tsin.

Le croiseur cuirassé anglais de 1ère classe "Endaunted" a reçu ordre de se rendre avec instructions cachetées, dans les eaux du nord.

New-York, 10.— Les compagnies du câble transpacifique donnent avis de la rupture complète des communications télégraphiques avec Tien-Tsin.

VIAUVILLE A MAISONNEUVE

Voulez-vous faire une promenade agréable? Prenez un tramway se dirigeant vers l'est et rendez-vous au Parc Viau, à Maisonneuve. 95 1

Le Passe-Temps

est une superbe revue musicale, littéraire et sociale avec texte et musique qui paraît tous les quinze jours. Intéressante et utile pour professeurs et élèves. 8 pages de texte et 16 pages de musique choisie : musique de piano, d'orgue, de violon, de mandoline, duos, etc. Une magnifique prime est donnée aux abonnés d'un an. En vente partout. 5c le numéro. Abonnement, $1.50 par année. S'adresser à J. E. Bélair, éditeur, 58 rue St-Gabriel, Montréal.

A CARTIERVILLE

On nous apprend que le superbe parc ou terminus du chemin de fer électrique à cet endroit a été fermé par ses propriétaires. De là un grand désappointement pour le public qui était habitué d'aller dans ce lieu favori pour ses promenades et ses pique-nique.

COUR CRIMINELLE

La cour criminelle ne siège pas aujourd'hui.

Jeudi prochain, le juge Lacoste prononcera les sentences.

LA CIE DES TRAMWAYS

En cour du récorder, hier après-midi, on a entendu deux causes de la compagnie des tramways pour service irrégulier sur la ligne Craig et Centre, le 22 avril dernier. La Couronne a fait entendre une partie de sa preuve. Les témoignages prolongeant plus qu'on ne croyait, la cour a dû ajourner les causes à lundi.

CRIME D'INCENDIE

Le détective McCaskill est revenu de Boston ce matin, où il a arrêté un nommé J. J. Buckley, qui s'était évadé à New Carlisle il y a quelques mois.

Le prévenu qui est accusé du crime d'incendie n'a pas combattu l'extradition.